This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 331.1
*

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

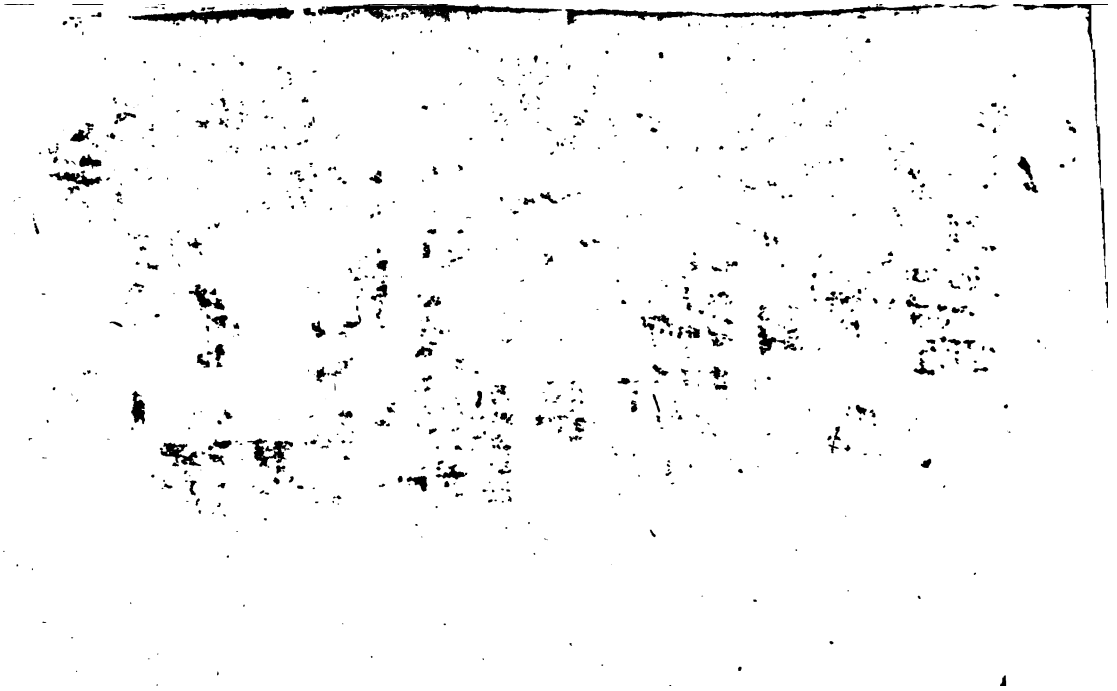

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXII.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXII.

BP 331.1

Harvard College Library
May 18, 1922
Minot fund

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

LA Littérature reſſemble à la Terre ; elle n'eſt pas toujours féconde. Si, dans la longue carrière que j'ai fournie juſqu'à préſent, vous avez rencontré, Monſieur, quelques landes ſtériles, accuſez-en ſur-tout la diſette de bons écrits que nous avons ſouvent éprouvée. Je n'ai pas beſoin de vous faire obſerver que le ſuccès d'un ouvrage Périodique du genre de celui-ci dépend toujours, non-ſeulement du plus ou moins d'abondance, mais du plus ou moins de piquant des Livres nouveaux. D'autres cauſes cependant ont contribué, je l'avoue, à répandre la ſéchereſſe ſur pluſieurs de ces Feuilles. Je me rappelle cette phraſe de l'*Avertiſſement* que je

mis à la tête de mon N° I 1770: *Si l'on s'eſt apperçu de quelque négligence dans les années dernières, le Public & les gens de Lettres ſçauront un jour qu'elle ne doit pas être imputée à l'auteur.* Vous n'entendites pas alors ſans doute ce que je voulois dire ; je vais aujourd'hui vous donner le mot de l'énigme ; il eſt de mon intérêt, peut-être même il n'eſt pas indifférent pour l'Hiſtoire Littéraire, que ce ſecret ſoit mis au jour.

Les Philoſophes, M. *de Voltaire* à leur tête, crient ſans ceſſe à la perſécution, & ce ſont eux-mêmes qui m'ont perſécuté de toute leur fureur & de toute leur adreſſe. Je ne vous parle pas des libelles abominables qu'ils ont publiés contre moi, de leur acharnement à décrier ces malheureuſes Feuilles qui n'en ſont devenues que plus célèbres, de leur empreſſement à y ſaiſir tout ce qui pouvoit ſervir de prétexte à leur méchanceté, de leur intelligence dans l'art d'empoiſonner des Articles où le Public ne voyoit aucun venin, de leurs efforts pour me rendre odieux au Gouvernement, de leur ſatisfaction lorſqu'ils ont pû

réuſſir à me faire interdire mon travail, & quelquefois même à me ravir la liberté de ma perſonne. Malheureuſement pour eux, ces nuages, aſſemblés ſur ma tête par le ſouffle de leur haine, ſe diſſipoient bientôt, &, dans le moment qu'ils ſe flattoient d'être délivrés d'un Ariſtarque incommode, je reparoiſſois ſur l'arène avec l'ardeur d'un Athlète, dont quelques bleſſures, que des lâches lui ont faites en trahiſon, raniment le courage au lieu de l'abattre. Ce n'étoit pas là le ſuccès que mes ennemis attendoient de leurs ſçavantes manœuvres. Le grand but qu'ils ſe propoſoient étoit l'extinction d'un Journal, où je reſpecte auſſi peu leur doctrine déteſtable que leur ſtyle emphatique, où, foible roſeau, j'ai l'inſolence de ne pas plier devant ces cèdres majeſtueux. Enfin, déſeſpérés de ne pouvoir faire ſupprimer ces Feuilles, ils formèrent le projet de les faire tomber; & vous conviendrez, Monſieur, quand vous en ſerez inſtruit, qu'ils s'y prirent très-habilement pour couronner ce deſſein d'une heureuſe exécution. Le détail de cette anecdote ne vous ennuyera pas.

Je n'ai jamais fait imprimer une ligne ſans l'aveu de l'Adminiſtration. Je n'ai point quitté la France pour aller me livrer à la coupable manie d'écrire impunément des horreurs abſurdes contre la Religion, contre l'honnêteté publique, contre le païs qui m'a vu naître, contre mes compatriotes. Je n'ai point cherché un aſyle aux extrêmités du Royaume, afin d'être toujours à portée de prévenir, par une prompte fuite dans une région étrangère, les juſtes châtimens dûs au vil Calomniateur, à l'Ecrivain obſcène, au Satyrique effronté. Si ma vie s'étend au delà des bornes ordinaires, je ne ſouillerai point de fiel & d'opprobre les bords de mon tombeau; je n'abuſerai point de l'indulgence qu'on accorde au nombre des années pour me permettre des infâmies dont on n'auroit pas fait grace à ma jeuneſſe; je ne donnerai point au Monde le ſpectacle d'un vieillard mécontent, chagrin, jaloux & colère; je ne finirai point mes jours dans les tortures de l'envie & dans le déſeſpoir du banniſſement. C'eſt au ſein de ma Patrie, au milieu de la Capitale & de mes Concitoyens,

ſous les yeux des dépoſitaires des loix de la Littérature, que j'ai pris, que je tiens, & que je quitterai la plume, quand ma main tremblante ne pourra plus la conduire.

Un Cenſeur, nommé par le Chef de la Juſtice, a toujours mis à mes ouvrages le ſceau de ſon approbation. Feu M. l'Abbé *Trublet* fut chargé pendant longtemps de les examiner. Mais, fatigué des plaintes importunes des Auteurs qui ſans ceſſe lui faiſoient des reproches de mes Critiques, il m'annonça que ſon repos ne lui en permettoit plus la révision. Je demandai un autre Cenſeur, &, pour le mettre à couvert des criailleries de la tourbe des Ecrivailleurs, je priai le Magiſtrat qui préſidoit alors à la Librairie, de m'en donner un qui gardât l'anonyme. Le Magiſtrat, goûta cet expédient; mais il ajoûta qu'il ne falloit pas que je ſçuſſe moi-même le nom du Cenſeur, afin que, lorſqu'il ſe croiroit obligé de me rayer quelques traits, il fût inacceſſible à mes inſtances pour les lui faire paſſer. On régla donc que ce Cenſeur ne ſeroit connu que du Magiſtrat & d'une autre perſonne que

je connoîtrois, à qui je remettrois mes Articles, qui seroit chargée de les donner au Censeur, & de les retirer de ses mains lorsqu'il les auroit approuvés. Je n'eus lieu que de m'applaudir, pendant plusieurs années, de cet arrangement. Mais l'officieux médiateur s'étant démis de cet emploi, un autre, que je connoissois encore, prit sa place. J'ignorois qu'il fût l'ami de mes ennemis; ils lui firent part d'un moyen neuf & admirable qu'ils avoient imaginé pour dégoûter le Public de mon ouvrage: c'étoit de me renvoyer tous les Articles un peu saillans, sans les faire voir au Censeur, en me marquant que ce dernier leur refusoit son approbation. Cette heureuse idée fut merveilleusement remplie. Toutes les fois que, dans mes Extraits, je m'avisois de m'égayer aux dépens de quelque grand ou petit Philosophe, le nouveau facteur me les rendoit, & ne manquoit pas de me dire d'un air touché que le Censeur ne vouloit pas en entendre parler. Je crus qu'on l'avoit changé, & que son successeur étoit dévoué aux Philosophes, & peut-être Philosophe lui-même. Ce

tyran inviſible (car je m'en prenois à lui ſeul de ce genre inoui de perſécution) n'admettoit que les Articles qui n'avoient aucun ſel. Ceux qu'il rejettoit, il falloit les remplacer par d'autres que j'étois obligé de faire à la hâte, & vous jugez bien, Monſieur, que mon travail ſe reſſentoit de cette précipitation. Le Roi d'Egypte, qui vouloit détruire les Juifs répandus dans ſes Etats, dit à leurs ſages-femmes : *Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, au moment où l'enfant ſortira, ſi c'eſt un enfant mâle, tuez-le ; ſi c'eſt une fille, laiſſez-la vivre* *. C'eſt préciſément l'ordre qu'avoient donné au perfide entremetteur, au ſujet de mes Feuilles, les *Pharaons* de notre Parnaſſe. Ce cruel manège a duré près de quatre ans. Enfin, j'y ſoupçonnai quelque myſtère. Il ne me paroiſſoit pas naturel qu'il y eût en France un Cenſeur aſſez déraiſonnable pour condamner des Critiques, quelquefois un peu vives à la vérité, mais toujours renfermées dans les bornes preſcrites.

* *Exode* Chap. I, verſ. 16.

Je confiai ma pensée au Magistrat sage, honnête, intègre autant qu'éclairé, qui, sous les ordres de M. le Chancelier, veille aujourd'hui sur le Département de la Librairie. Il daigna m'écouter avec intérêt, & promit de me rendre justice. Je lui laissai tous les Articles qu'on avoit impitoyablement proscrits. Il les fit passer à mon Censeur, accompagnés d'une Lettre par laquelle il lui demandoit pourquoi il ne les avoit pas approuvés. Le lendemain le Censeur rapporta ces Articles au Magistrat, en lui protestant que jamais on ne les lui avoit envoyés, que c'étoit pour la première fois qu'il les avoit lus, & qu'il n'y trouvoit rien qui lui parût devoir en empêcher l'impression. Je saisis cette circonstance pour solliciter que l'on me permît de connoître mon Approbateur & de lui adresser moi-même mes ouvrages; ce qui me fut accordé.

Il y a deux ans, Monsieur, que mes entraves sont brisées, & vous avez pû vous appercevoir que, depuis cette époque, ces Feuilles sont faites avec plus

de ſoin; car je ne vous diſſimule pas que je les négligeois, dégoûté par tant de traverſes. Mon Cenſeur actuel eſt un homme de mérite, inſtruit, juſte, impartial, qui ne tient à aucune ſecte, à aucune cabale, à aucune cotterie. Cet éloge ſeroit en pure perte pour ſon amour-propre, s'il en étoit ſuſceptible, puiſque le Public ignore ſon nom, & qu'il n'eſt ſçu que du Magiſtrat & de moi. Ainſi l'on ne me ſoupçonnera pas de vouloir le ſéduire; il connoît d'ailleurs ma façon de penſer; il ſçait que, s'il pouvoit m'échapper quelque trait de ſatyre odieuſe & perſonnelle, je ſerois le premier à lui rendre les plus vives actions de graces de l'avoir effacé. Aidé de ſes conſeils & plein de confiance dans ſon équité, je ſuis bien déterminé, duſſé-je eſſuyer de nouveaux orages, à continuer mon travail avec l'honnête liberté que j'ai recouvrée. Tant que le Gouvernement jugera convenable de tolérer mes efforts, ils ſeront employés à venger la Raiſon, la Vérité, le Goût, des atteintes que leur portent le faux bel-eſprit & la fauſſe Philoſophie du jour.

Observations d'un Théologien sur l'Eloge de Fénelon, couronné par l'Académie Françoise le 25 Août 1771 : à M. de la Harpe ; Brochure in-8° ; à Paris chez Valade Libraire rue Saint Jacques.

UN grand nom eſt un grand fardeau. Si ſon éclat attire les regards & les hommages d'un certain Public, il en eſt un autre qui ne partage ni la même curioſité, ni la même admiration. Combien de fois, au faîte de la gloire Littéraire, un Poëte, un Orateur célèbres n'ont-ils pas regretté la retraite obſcure & paiſible d'où leur génie les avoit fait ſortir ! Je pourrois appuyer cette vérité d'une foule d'illuſtres exemples. Je me contente de ceux de *Corneille*, de *Racine* & de M. *de la Harpe*. Un Miniſtre puiſſant & l'Académie en corps ſe liguèrent contre le *Cid* de *Corneille*. La *Phèdre* de ſon émule fut chanſonnée par l'Hôtel de Rambouillet : le bel Eloge de *Fénelon* par le ſublime auteur de *Mélanie*

n'a pas éprouvé plus d'indulgence. Je croyois l'orage de la Critique appaiſé ; mais voici un nouvel antagoniſte qui, d'une main ſacrilège, oſe toucher aux lauriers de M. *de la Harpe.* » J'ai lû, Monſieur, dit-il au Panégyriſte, votre » Eloge de *Fénelon*; je l'ai lû avec tout » l'intérêt que demandent le ſujet, l'auteur & l'Académie qui l'a couronné. » Il y a ſans doute dans votre ouvrage » des choſes bien vues; j'y reconnois » quelquefois *Fénelon*. Mais, permettez-*moi* de vous le dire, votre pinceau n'eſt pas toujours fidèle; il manque ſouvent de vérité. Votre Eloge » eſt ſemblable à ces portraits où l'on » reconnoît à un certain air de reſſemblance celui que l'Artiſte a voulu » peindre, quoiqu'il n'ait pas ſaiſi tous » les traits néceſſaires pour rendre exactement l'image de l'objet qu'il s'eſt » efforcé de repréſenter. Je n'examinerai point ici votre ſtyle; je ne vous » dirai pas que le lecteur craint de ne » jamais arriver à la fin de votre première phraſe, qui, malgré ſa longueur, n'en eſt pas plus intelligible ;

» que vous êtes ſouvent précieux & re-
» cherché ; que vous n'êtes jamais ſi
» froid que lorſque vous voulez émou-
» voir ; que vous ne connoiſſez pas en-
» core cette éloquence ſimple, natu-
» relle, douce & harmonieuſe qui per-
» ſuade ; que rien n'y eſt plus oppoſé que
» la manie de dire des choſes nouvelles
» & philoſophiques : je laiſſe ces objets
» à des hommes plus exercés dans l'art
» de la Critique, & je reviens à *Féne-*
» *lon.* »

L'anonyme ſe plaint d'abord de l'imputation de tolérantiſme que M. *de la Harpe* fait à *Fénelon* d'après les idées *de l'auteur du ſiècle de Louis XIV, ſon maître & ſon ami, qui accuſe l'Archevêque de Cambrai d'être mort dans le Pyrrhoniſme.* Il venge enſuite la mémoire de LOUIS LE GRAND ſur laquelle la Philoſophie cherche à répandre des nuages à l'occaſion du fameux Edit de Nantes.

» De quel droit venez-vous inſulter aux
» mânes d'un de nos plus grands Rois ?
» De quel front oſez-vous dire à la na-
» tion qu'il ne voulut détruire le Cal-
» viniſme que par vanité ?..... Croira-

» t-on ſur votre parole que les Calviniſtes *fuſſent des ſujets paiſibles, ou qu'on pouvoit au moins les contenir par l'autorité*? Il falloit donc, Monſieur, que la moitié de la Nation fût toujours armée pour veiller ſur l'autre. Quelle triſte néceſſité! Vous les appellez *des ſujets paiſibles*; ils l'étoient alors parce qu'on avoit démoli leurs Places de ſûreté, parce qu'on les avoit déſarmés, parce qu'ils étoient les plus foibles. Sept Rois occupés à combattre cette hydre toujours renaiſſante, étoient pour *LOUIS XIV* un exemple frappant; il étoit de ſon devoir de préſerver la France de nouvelles guerres civiles, & d'aſſûrer le trône à ſa poſtérité, en exterminant une héréſie dont les principes ſont également oppoſés & à l'autorité ſpirituelle de l'Egliſe & à l'autorité temporelle des Rois. Son attachement à la Religion Catholique produiſit la révocation de l'Edit de Nantes, & la Politique, qui ne vouloit que des ſujets de la Religion du Prince, ordonna les violences qui furent exercées ſous ſon nom, & la plûpart ſans ſon conſentement. Voilà

» la vérité, Monſieur, cette vérité que » vous avez voulu méconnoître pour » vous livrer à des déclamations qui » n'ont ni le mérite de la nouveauté, » ni par conſéquent celui d'être pi- » quantes. »

Le Théologien donne des éloges aux détails dans leſquels M. *de la Harpe* eſt entré ſur l'éducation du Duc *de Bourgogne* & ſur le *Télémaque* ; mais il lance l'anathême ſur le commencement de la ſeconde Partie du Diſcours couronné. L'anonyme n'aime pas non plus que pour élever *Fénelon* on abaiſſe *Boſſuet*, ſon adverſaire dans l'affaire du Quiétiſme. Il ſuit M. *de la Harpe* pas à pas & lui dit ſans détour : » Je ne ſçais ſi » les gens de Lettres applaudiront à » votre jugement ſur l'*Hiſtoire Uni- » verſelle de Boſſuet*. Ne pourroit-on » pas vous dire que c'eſt un ouvrage » auſſi unique dans ſon genre que le » *Télémaque* dans le ſien, & qu'on ne » peut le comparer aux Diſcours de » *Fleury* ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe ? » Quelle différence quant à l'immen- » ſité du plan & à la beauté de l'exé- » cution ! Avec quelle rapidité nous » met-il ſous les yeux l'élévation & la

» chûte des Empires! Qu'il eſt ſubli-
» me lorſqu'il nous dévoile les ſecrets
» de la Providence! Que ſa marche eſt
» grande & majeſtueuſe, qu'il rend la Re-
» ligion digne de nos hommages & de
» notre vénération, lorſqu'il démontre
» que la venue de Jéſus-Chriſt eſt l'ac-
» compliſſement de toutes les Prophé-
» ties & le ſeul but auquel ſe rapporte
» la chaîne des évènemens ménagés par
» l'Eternel! Il ne laiſſe rien à deſirer,
» & jamais l'éloquence ne prêta tant de
» charmes à l'Hiſtoire & à la Religion...
» *Ramſai*, l'élève, l'ami & l'hiſtorien
» de *Fénelon*, vous a fourni des détails
» heureux ſur l'éducation du Duc *de*
» *Bourgogne*. Que n'avez-vous puiſé
» dans la même ſource lorſque vous de-
» viez parler des vertus épiſcopales
» de votre héros? » Il me ſemble qu'en ce point l'anonyme à tort. Exiger qu'un illuſtre adepte de la Philoſophie abaiſſe la dignité de ſon pinceau juſqu'à repréſenter les vertus obſcures, plébéïennes & rampantes que conſeille la Religion & que ſon motif relève, c'eſt ne point connoître ſon ſiécle, c'eſt s'expoſer à la riſée publique. A la place de ces lieux com-

muns d'amour de Dieu, de perfection évangélique, de vigilance pastorale & de tout ce Dictionnaire chrétien & vulgaire, ne vaut-il pas mieux dire d'un seul mot *un trésor inépuisable d'amour pour l'humanité, & ne rien voir dans la nature que le plaisir de faire le bien.* Voilà le portrait de l'Archevêque de Cambrai; & ne pensez-vous pas comme moi, Monsieur, qu'une philantropie générale substituée aux motifs surnaturels qu'inspire la Religion, a suffi pour soutenir ce grand homme dans la carrière pénible des vertus?

Le Théologien conclut ainsi sa Lettre: » l'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de cette année l'Eloge » de *Fénelon*. *Fénelon* étoit citoyen, » homme de Lettres, Chrétien, » Evêque. Ne l'avoir présenté que » comme citoyen & homme de Lettres, c'est n'avoir fait que la moitié de son éloge; c'est donc n'avoir mérité tout au plus que la moitié » du Prix. » Convenez, Monsieur, que dans cette conclusion il n'y a pas moins d'indulgence que de vérité.

Je suis, &c.

A Paris ce 4 Janvier 1772.

LETTRE II.

Les Comédies de Térence, Traduction nouvelle avec le texte Latin à côté & des Notes; par M. l'Abbé le Monnier; à Paris rue Dauphine chez Ch. Antoine & Claude-Ant. Jombert père & fils, 3 volumes in-8° de plus de 500 pages chacun, avec des gravûres.

Il ſeroit inutile, Monſieur, de faire aujourd'hui l'éloge de *Térence*. M. l'Abbé *le Monnier* ſemble avoir indiqué lui-même la route qu'on doit ſuivre dans l'examen de ſa traduction. Voici le début de ſa *Préface : Pourquoi traduire Térence après que Madame Dacier l'a traduit ?* Cette queſtion, dit-il, lui fut faite lorſqu'il mettoit la main à l'ouvrage; il craint qu'on ne la faſſe encore après l'avoir lu. J'examinerai ſi l'on ſeroit en droit de la lui répéter.

Le nouveau Traducteur rend juſtice au mérite de Madame *Dacier*; il ne s'écarte point de la conſidération dûe

à cette Sçavante ; mais en même-temps il lui fait des reproches. Son ſtyle, dit-il, eſt ſuranné, &, pour adoucir cette imputation, il en attribue la cauſe au ſtyle comique *qui vieillit plus que tout autre.* » Les Langues vivantes ſont, » ſelon lui, une monnoie frappée au » coin de l'uſage. On peut comparer le » ſtyle familier aux eſpèces de peu de » valeur qui circulent journellement, » & dont l'empreinte eſt bientôt effa- » cée. *Molière* n'a plus la fraîcheur de » *Boileau.* »

Un autre reproche qu'il fait à Madame *Dacier*, c'eſt de n'avoir pas toujours ſaiſi le vrai ſens de *Térence.* Il avoue en même temps qu'elle a éclairci pluſieurs paſſages qui n'avoient point été entendus. » Si elle s'eſt trompée, » dit-il, c'eſt qu'elle eſt venue la pre- » mière. Peut-être aurois-je fait plus » de fautes qu'elle, ſi j'avois été privé » de ſes lumières. »

Le nouveau Traducteur accuſe encore Madame *Dacier* de n'avoir qu'un ſeul ton pour tous les âges, tous les états, tous les caractères, toutes les ſituations. » Si *Térence*, pour peindre le trouble

» d'une paſſion, ſupprime une partie du » diſcours, Madame *Dacier* a l'at» tention de le ſuppléer..... Lorſque le » Poëte, pour hâter la marche de l'ac» tion, entaſſe les faits & les indique » par des mots rapides, Madame *Da*» *cier* laiſſe courir *Térence*, & marche » poſément à ſa ſuite. Dans les dialo» gues où la paſſion s'exprime avec cha» leur; elle a mieux aimé tout refroi» dir, & bleſſer la Nature que l'exacti» tude grammaticale. »

Voilà des reproches graves faits à Madame *Dacier*, dont l'ouvrage eſt eſtimé. Il faut examiner s'ils ſont fondés, & ſi le nouveau Traducteur a évité les défauts qu'il lui attribue. Voyons d'abord quelques-uns des paſſages de Madame *Dacier*, dont le nouveau Traducteur parle dans ſa *Préface*, & comparons ces mêmes paſſages rendus dans la nouvelle Traduction; enſuite nous mettrons en parallèle des morceaux des deux Traductions qui n'ont point été cités par M. l'Abbé *le Monnier*. Cette marche rendra plus sûr le jugement qu'on doit porter de l'un & de l'autre.

M. l'Abbé *le Monnier* cite cette phraſe de Madame *Dacier* : *as-tu peur, impertinent que tu es, que ſi tu euſſes relâché un peu de tes droits, & que tu euſſes fait plaiſir à ce jeune homme, cela ne t'eût pas été rendu au double ?* Cette phraſe eſt trop mauvaiſe pour qu'on ſçache gré à M. l'Abbé *le Monnier* d'avoir mieux traduit. D'ailleurs, le paſſage Latin n'avoit rien de difficile. C'eſt un valet qui parle à un parent, *Adelp. Acte II, Sc. III*, & qui lui dit :

Metuiſti, ſi nunc de tuo jure conceſſiſſes paululùm,
Atque adoleſcenti eſſes morigeratus, hominum homo ſtultiſſime,
Ne non tibi iſtuc fœneraret ?

Le nouveau Traducteur, en ſupprimant l'interrogation, & rejettant à la fin du couplet l'apoſtrophe *hominum homo ſtultiſſime*, a rendu ſon ſtyle plus rapide & plus naturel ; il rend ainſi ce paſſage : *Vous avez craint qu'en relâchant un peu de vos droits pour obliger mon maître, cette complaiſance ne vous rapportât pas au double. Vous êtes le plus ſot des hommes.*

Autre paſſage tiré de la première Scène de l'*Eunuque*, & cité par M. l'Abbé *le Monnier*.

Ego ne illam ?.:. quæ illum ?... Quæ me ?... Quæ non ?... Sine modò,
Mori me malim : ſentiet qui vir ſiem.

On croit, dit-il, entendre un jeune homme tranſporté de colère ; mais l'eſt-il encore lorſqu'il dit : *moi, j'irois la voir ! elle qui m'a préféré mon rival, qui ma mépriſé, qui ne voulut pas hier me revoir ; laiſſe-moi faire, j'aimerois mieux mourir ; je lui ferai bien voir qui je ſuis.* Le nouveau Traducteur a laiſſé d'après l'original le ſens ſuſpendu dans cet endroit ; il a ſçu conſerver la vivacité du Latin que Madame *Dacier* a retardée en ſuppléant ce que *Térence* a voulu ſous-entendre. Voici la traduction de Monſieur l'Abbé *le Monnier* : » Moi, retourner chez » une.... qui reçoit..... qui me refuſe.... » qui n'a pas voulu.... laiſſe-moi faire. » J'aimerois mieux mourir ; elle verra » quel homme je ſuis. »

Madame *Dacier*, dans ce paſſage du *Phormion* Acte I Scène II, *Perſuaſit homi*

mini : factum est, ventum est, vincimur, duxit, traduit : » Il persuade notre hom-» me ; on suit ce bel expédient ; nous » allons devant les Juges ; nous som-» mes condamnés, il épouse. » M. *le Monnier* imite la rapidité du Latin. » Il » persuade notre homme ; assignation, » plaidoirie, procès perdu, mariage. » Il est certain que cette traduction n'est pas traînante comme la première. D'ailleurs, les circonstances de la manœuvre dont il s'agit ayant été déja détaillées, il n'étoit pas nécessaire de les détailler encore.

M. l'Abbé *le Monnier* rapporte un autre exemple tiré du même *Phormion*, & que je vous citai, en vous annonçant le Prospectus de sa Traduction *. Comme on doit présumer que le nouvel interprète n'aura pas choisi les meilleurs passages de son adversaire, il est à propos de rapprocher encore les deux Traductions dans quelques morceaux. Choisissons ceux où la différence est plus grande. *Adelphes, Acte III, Scène II* : le valet *Geta* arrive hors d'haleine & tout

* Voyez l'*Année Littéraire* 1769 Tome VIII page 333.

troublé

troublé du malheur qu'il vient d'apprendre. Ce malheur eſt l'infidélité d'*Eſchinus*, l'époux de la jeune maîtreſſe de *Geta*.

GETA.

Nunc illud eſt, quòd ſi omnes omnia ſua conſilia conferant,
Atque huïc malo ſalutem quærant; auxilii nihil afferant,
Quod mihique, heræque, filiæque herili eſt.
Væ miſero mihi!
Tot res repentè circumvallant, unde emerg non poteſt.
Vis, egeſtas, injuſtitia, ſolitud infamia.
Hoccine ſeclum! o ſcelera! o genera ſacrilega!
o hominem impium!...

Traduction de Madame Dacier.

» C'eſt préſentement que nous ſommes dans un état que, quand toute » la terre s'aſſembleroit pour conſulter » & pour chercher du remède au malheur qui nous eſt arrivé, à ma maîtreſſe, à ſa fille & à moi, tout cela » ne nous ſeroit d'aucun ſecours. Que » je ſuis miſérable! Mille maux ſont

» venus nous assiéger tout d'un coup, » sans qu'il nous reste un seul moyen » de les éviter : la violence, la pauvre- » té, l'injustice, l'abandonnement, » l'infamie. Est-il possible que le siécle » soit si corrompu ? Ah, les maudites » gens ! ah, le perfide !.....

Traduction de M. l'Abbé le Monnier.

» Le plus funeste des malheurs, le » voilà tombé sur moi, sur ma maî- » tresse & sur sa fille. Non, toute la » prudence humaine, tous les hommes » réunis, ne pourroient nous secourir. » Que je suis malheureux ! Une foule » de maux nous accable, il n'est pas » pas possible de nous en relever. Pau- » vreté, injustice, abandon, infâmie. » O siécle corrompu ! ô scélérat ! ô race » sacrilège ! homme perfide !..... » Vous voyez que le nouveau Traducteur est moins verbeux que Mad. *Dacier*, & cependant il n'a rien omis. Dans une note sur ce passage il dit qu'il a tâché de rendre dans le François tout le trouble de *Geta*, si bien exprimé en Latin. Il est vrai que la phrase Latine ne marche pas avec

la ſimplicité ordinaire à *Térence*. Mais la ſituation eſt violente, & le déſordre du diſcours de *Geta* eſt de la plus grande beauté.

Vous trouverez encore des différences bien ſenſibles dans un récit de *Dave*, Acte II Scène III de l'*Andrienne*; je vais rapprocher le texte & les deux traductions.

DAVUS.

Tuus pater modò me prehendit : ait, ſeſe tibi uxorem dare
Hodiè ; item alia multa, quæ nunc non eſt narrandi locus.
Continuò ad te properans, percurro ad forum, ut dicam tibi hæc.
Ubi te non invenio, ibi aſcendo in quemdam excelſum locum :
Circumſpicio : nuſquam. Fortè ibi hujus video Byrrhiam ;
Rogo : negat vidiſſe. Mihi moleſtum. Quid agam, cogito.
Redeunti intereà ex ipsâ re mî incidit ſuſpicio. Hem,
Paululùm obſonî, ipſus triſtis, de improviſo nuptiæ :

Non cohærent... Ego me continuò ad Chremem.

Cum illùc advenio, solitudo antè ostium. Jam id gaudeo.

Maneo. Interea introire neminem

Video, exire neminem; matronam nullam; in ædibus

Nil ornati, nil tumulti. Accessi, introspexi.

... Num videntur convenire hæc nuptiis?

Traduction de Madame Dacier.

» Tantôt votre père m'a tiré à part & « m'a dit qu'il vouloit vous marier au- » jourd'hui, & mille autres choses qu'il » seroit hors de saison de vous conter » présentement. En même-temps j'ai » couru de toute ma force à la Place » pour vous apprendre ce qu'il m'avoit » dit. Comme je ne vous ai point trou- » vé, je suis monté sur un certain lieu » élevé; de là j'ai regardé de tous côtés; je ne vous ai vû nulle part. Par » hasard je trouve *Byrrhia*, le valet de » Monsieur; je lui demande s'il ne » vous a point vû: il me dit que non. » Cela m'a fort fâché. J'ai pensé en » moi-même ce que je devois faire

» Cependant, comme je m'en reve-
» nois, j'ai fait cette réfléxion ſur ce
» que j'ai vû : quoi ! l'on n'a preſque
» rien acheté pour le ſouper ! Notre
» bonhomme eſt triſte ; tout d'un coup
» l'on parle de faire des nôces : cela ne
» s'accorde pas..... En même-temps je
» m'en vais chez *Chrémès* ; quand j'ar-
» rive là, je ne trouve perſonne devant
» la porte ; cela commence à me ré-
» jouir... Je demeure là ; je ne vois en-
» trer ni ſortir perſonne ; point de fem-
» me, nul meuble extraordinaire dans
» la maiſon ; aucun bruit. J'approche,
» j'entre, je regarde : je ne vois rien...
» Trouvez-vous que cela convienne à
» des nôces ?

Traduction de M. l'Abbé le Monnier.

» Tantôt votre père m'a pris en par-
» ticulier. Il m'a dit qu'il vous marioit
» aujourd'hui, & beaucoup d'autres
» choſes qu'il eſt inutile de répéter ici.
» Auſſitôt je cours à la Place pour vous
» trouver & vous apprendre cette nou-
» velle. Comme je ne vous apperçois
» point, je monte ſur un lieu élevé, je
» regarde de tous côtés : point de

Pamphile. Je vois par hasard son *Byrrhie.* » Je l'interroge. Il ne vous a point vu; » cela me fâche. Je réfléchis à ce que » je ferai. Comme je m'en revenois, » ce mariage même m'a fait naître un » soupçon. Hom, guère de provisions, » le bonhomme triste, un mariage su- » bit; cela ne s'accorde pas..... Tout de » suite je m'en vais chez *Chrémès.* Lors- » que j'y arrive, personne devant la » porte: cela me fait déja plaisir.... Je » m'y arrête; tout le temps que j'y » suis je ne vois entrer personne, sor- » tir personne, aucune matrône. Dans » la maison nul appareil, pas le moin- » dre tumulte: car je me suis appro- » ché, j'ai regardé dans l'intérieur..... » Dites-moi: cela quadre-t-il avec un » mariage? »

En comparant Traduction à Traduction, sans les confronter avec le texte, il n'est pas difficile de s'appercevoir que le style de M. l'Abbé *le Monnier* est plus simple, plus naturel, plus facile que celui de Madame *Dacier.* Rien d'étonnant à cela; c'est en partie l'éloge du siécle. La Langue s'est perfectionnée. Mais ce qui pourra surprendre,

c'eſt qu'en rapprochant du texte les deux Traductions, la nouvelle ſuit plus que l'ancienne la marche du Latin ; elle eſt plus littérale ſans paroître contrainte. » J'ai ſuivi, dit le nouveau Traduc-» teur dans ſa *Préface*, la marche du » Latin autant que la Langue Fran-» çoiſe me l'a permis. Je n'ai pas pré-» tendu que la verſion dût toujours » ſuivre le texte mot à mot ; mais je me » ſuis perſuadé que, ſi une pareille Tra-» duction de *Térence* étoit poſſible, elle » s'éloigneroit peu de l'élégance de l'o-» riginal. » Et, dans une note ſur l'*Andrienne* T. I. p. 239, il dit : » Ce que » nous appellons *inverſions* dans le La-» tin eſt plus conforme à l'ordre des » idées que la marche monotone de » notre Langue. ». Il paroît que dans tout le cours de l'ouvrage il s'eſt écarté le moins qu'il a pu de ce ſyſtême qui convient à la Traduction de *Térence*, mais qui peut-être ne ſeroit pas propre à la traduction de tout autre écrivain. Dans le dernier morceau que je viens de rapporter, les verbes qu'il a mis au préſent, au lieu de ſe ſervir du paſſé comme Madame *Dacier*, rendent

ſon récit plus vrai, plus animé. *Térence* les avoit employés ainſi au préſent. Madame *Dacier* a mis au préſent les verbes *j'approche*, *j'entre*, *je regarde*. *Térence* les avoit mis au paſſé. Il falloit imiter *Térence*. Faute de l'avoir fait, Madame *Dacier* eſt tombée dans une bévue. Elle fait dire au Valet qu'il a vu dans la maiſon avant qu'il eût regardé dans la maiſon. Cela prouve qu'on ne ſçauroit être trop ſcrupuleux à ſuivre un Poëte tel que *Térence*. Le nouveau Traducteur ſemble lui avoir donné une chaleur que le commun des lecteurs ne lui ſoupçonnoit pas; on avoit toujours cru *Térence* un peu froid.

En général, pour bien traduire, il faut ſe pénétrer de l'eſprit de ſon auteur, & ſçavoir écrire dans la Langue dont on ſe ſert comme cet auteur y eût écrit s'il l'eût employée; il faut pouvoir produire de ſoi-même, & c'eſt un avantage que M. l'Abbé *le Monnier* a ſur la plûpart des autres Traducteurs. On connoît de lui des morceaux de poëſie qui ſont dignes de l'honneur d'être traduits dans d'autres Langues.

Je vais, Monſieur, vous mettre encore ſous les yeux un des plus beaux morceaux de *Térence*. Je le cite ici pour deux raiſons : la première, pour faire connoître d'une manière plus étendue le ſtyle & la manière de M. l'Abbé *le Monnier* ; la ſeconde, c'eſt qu'il m'a paru un des morceaux les plus propres à faire ſentir tout ce que vaut *Térence* lui-même, & qu'il prouvera ſans replique que cet écrivain a fourni les véritables modèles des Drames attendriſſans, eſpèce d'ouvrage dont ce ſiécle s'eſt attribué l'invention, & qui n'eſt condamnable que par l'abus qu'on en peut faire. Pour moi, j'avoue que je préférerois ce ſeul morceau à tout le fatras des Comédies larmoyantes qu'on nous a données depuis quinze ans. Il s'agit de la première Scène de l'*Heautontimorumenos* entre deux vieillards. *Chrémès* s'étonne de ce qu'à l'âge de ſoixante-ans *Ménédème* ſon voiſin ne ſe donne pas un moment de relâche, de ce qu'il fait l'ouvrage de ſes eſclaves comme s'il n'en avoit aucun. *Chrémès*, lui répond *Ménédème*, vos affaires vous laiſſent-elles le temps de vous informer de celles qui vous font

étrangères ? *Je ſuis homme*, réplique l'autre vieillard, *& rien de ce qui intéreſſe un homme ne m'eſt étranger. Homo ſum : humani nihil a me alienum puto.* A la fin *Ménédème* ſe détermine à raconter la cauſe de ſon chagrin & des peines auxquelles il ſe ſoumet. Cependant, lui dit *Chrémès*, déchargez-vous de ce rateau, ne vous fatiguez pas.

MÉNÉDÈME.

Je n'en ferai rien.

CHRÉMÈS.

Quel eſt votre deſſein ?

MÉNÉDÈME.

Permettez que je ne prenne aucun inſtant de repos.

CHRÉMÈS, *prenant le rateau.*

Je ne le permettrai pas, vous dis-je.

MÉNÉDÈME.

Ah ! ce que vous faites n'eſt pas juſte.

CHRÉMÈS, *soulevant le rateau.*

Comment, un rateau si lourd !

MÉNÉDÈME.

Je le mérite bien.

CHRÉMÈS.

Parlez présentement.

MÉNÉDÈME.

J'ai un fils unique à la fleur de son âge. Hélas ! qu'ai-je dit, j'ai ! Non, *Chrémès*, je l'avois ; aujourd'hui je ne sçais si je l'ai, ou non.

CHRÉMÈS.

Pourquoi cela ?

MÉNÉDÈME.

Vous allez le scavoir. Il y a ici une vieille étrangère de Corinthe, qui est fort pauvre. Mon fils devint éperdûment amoureux de sa fille, au point d'être tout près de l'épouser. Tout cela à mon insçu. Lorsque j'en fus informé je com-

mençai à le traiter, non comme il convenoit de traiter un jeune homme dont l'esprit est malade, mais avec la violence & le train ordinaire des pères. Tous les jours je le grondois. Comment! espérez-vous qu'il vous sera long-temps permis de vous conduire ainsi? d'avoir, du vivant de votre père, une maîtresse que vous regardez, pour ainsi dire, comme votre épouse? Vous vous trompez, *Clinie*, si vous le croyez, & vous ne me connoissez pas. Je veux bien vous avouer pour mon fils, tant que vous vous comporterez d'une manière digne de mon fils. Si vous ne le faites pas, je trouverai bientôt comment je dois vous traiter. Tout cela ne vient que de trop d'oisiveté. A votre âge je ne m'occupois pas d'amourettes. La pauvreté me força d'aller en Asie porter les armes; & par ma valeur j'y acquis & de l'honneur & du bien. Enfin la chose en vint au point que ce jeune homme, à force de s'entendre répéter à chaque instant les mêmes duretés, n'y put tenir. Il s'imagina que mon âge & mon affection pour lui me rendoient plus instruit sur ses intérêts, plus éclairé que

lui-même. Mon cher *Chrémès*, il s'en alla en Asie servir le Roi.

CHRÉMÈS.

Que dites-vous ?

MÉNÉDÈME.

Il partit sans m'en prévenir. Il y a trois mois qu'il est absent.

CHRÉMÈS.

Vous êtes blâmables tous deux. Ce qu'il a fait marque cependant un jeune homme qui a de la pudeur & qui n'est pas sans courage.

MÉNÉDÈME.

Lorsque j'apprends son départ de ceux qu'il avoit mis dans sa confidence, je m'en reviens chez moi tout triste, l'esprit troublé, si chagrin que je ne sçavois quel parti prendre. Je m'assieds, mes esclaves accourent, ils me deshabillent, d'autres se hâtent de mettre le couvert, d'apprêter le souper ; chacun faisoit de son mieux pour adoucir ma peine. Lorsque je vois cela, je me dis

en moi-même : comment, tant de gens empreſſés pour me ſervir ſeul, pour me nourrir ſeul ! Tant de ſervantes occupées pour me vêtir ! Je ferois ſeul tant de dépenſes ! Et mon fils unique qui devroit uſer de ces biens comme moi, & plus que moi, puiſqu'il eſt plus que moi dans l'âge de jouir, je l'aurai chaſſé, je l'aurai rendu malheureux par mon injuſtice ! Je me croirois digne de tous les ſupplices ſi je continuois de vivre de la ſorte. Allons, tant qu'il ſera dans la misère, éloigné de ſa patrie par ma dureté, je le vengerai ſur moi-même ; je travaillerai, j'amaſſerai, j'épargnerai, le tout à ſon intention. J'exécute ce projet, je ne laiſſe rien dans ma maiſon, ni vaiſſelle, ni étoffes ; je vends tout. Servantes, valets, excepté ceux qui, par les travaux ruſtiques, pouvoient m'indemniſer de leur dépenſe, je les mène au marché & les vends ; je mets écriteau à ma porte, je ramaſſe environ quinze talens. J'ai acheté cette terre & je m'y tourmente. J'ai jugé, *Chrémès*, que je ſerois un peu moins injuſte envers mon fils ſi je me rendois malheureux ; & qu'il ne m'étoit permis de jouir

ici d'aucuns plaiſirs, juſqu'à ce que ce fils qui doit les partager avec moi me fût rendu ſain & ſauf.

Je ne connois point, Monſieur, de Scène ſur aucun Théâtre qui ſoit plus vraie, plus naturelle, plus touchante que celle que je viens de vous tranſcrire; & d'un autre côté elle fait preſqu'autant de plaiſir dans la traduction Françoiſe que dans l'original; c'eſt un mérite particulier à M. l'Abbé *le Monnier*. La plûpart des autres Traductions des anciens auteurs ſont plus propres à dégoûter de *leurs* ouvrages ceux qui ne ſçavent pas leur Langue qu'à leur en faire ſentir les beautés. Celle de M. l'Abbé *le Monnier*, à beaucoup de fidélité joint l'aiſance du dialogue & l'élégance du ſtyle. Son ouvrage fera un plaiſir égal aux femmes qui n'ont aucune connoiſſance de la Langue Latine, & aux Sçavans qui ſeront charmés de voir les beautés de *Térence* rendues ſenſibles à un plus grand nombre de lecteurs.

Le ſeul défaut que je reprocherois au nouveau Traducteur, c'eſt d'avoir laiſſé échapper quelques expreſſions triviales, comme *il en tient*, pour dire *il eſt*

amoureux... Ce ſera moi qui en payerai les ports caſſés... Que chante-t-elle?... Il s'en vient me corner aux oreilles... Voilà comme il eſt bâti.... Il ne lui a rien mâché, &c, &c. Au reſte, Mr, ces tâches ſont en très-petit nombre; à peine en trouve-t-on cinq ou ſix dans chaque volume: rien ne ſeroit plus facile à l'auteur que de les faire diſparoître dans une ſeconde édition. & elles ne doivent pas nous empêcher de regarder cette excellente Traduction comme un véritable ſervice rendu à notre Littérature.

Les ſoins de M. l'Abbé *le Monnier* ſe ſont étendus ſur tous les objets qui pouvoient contribuer à rendre cette édition plus parfaite. Il ſeroit trop long de rapporter tous les paſſages où il montre que Madame *Dacier* s'eſt trompée ſur l'intelligence du texte; il prouve auſſi dans pluſieurs endroits que le texte Latin qui ſe trouve à côté de la Traduction de cette ſçavante eſt très-fautif; il cite des notes dans leſquelles elle réprouve telle ou telle leçon, & ces leçons ne s'en trouvent pas moins dans ſon ouvrage. Au contraire, le texte que le nouveau Traducteur a donné eſt très-pur, à quel-

ques fautes d'impreſſion près, indiquées dans l'errata. Quand les éditions qu'il a conſultées lui ont préſenté des variantes, il a fait un choix & nous explique dans ſes notes les raiſons qu'il a eu de préférer l'une à l'autre. Ces notes ſont en grand nombre, & remplies d'érudition & de ſagacité. A la ſuite ſe trouvent d'amples extraits des pièces imitées de *Térence*, telles que l'*Andrienne* & l'*Ecole des Pères* attribuées à *Baron* ou plutôt au Père *la Rue*, l'*Eunuque* du célèbre *la Fontaine*, & des Scènes des *Fourberies de Scapin*. Le nouveau Traducteur a critiqué en pluſieurs endroits l'*Andrienne* Françoiſe, & ſa critique eſt toujours judicieuſe.

Cet ouvrage eſt magnifiquement exécuté, tant pour les gravûres dont les deſſins ſont de l'unique M. *Cochin*, que pour la partie typographique qui doit faire le plus grand honneur aux preſſes de *Cellot*. Le prix eſt de 24 livres broché. Il y a deux autres éditions *in*-8°, petit format, l'une entière comme la grande, du prix de 12 l. reliée en veau, l'autre corrigée ſur le texte à l'uſage des Collèges, du prix de 9 livres 12 ſols

reliée en baſane. Lauteur a fait, en faveur des jeunes gens, une note très-longue ſur quelques points de Grammaire. Il a ſçu rendre intéreſſantes ces diſcuſſions qui ordinairement ne ſont qu'utiles, & il les a traitées avec une netteté dont elles paroiſſoient peu ſuſceptibles.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 8 Janvier 1772.

LETTRE III.

Diſcours prononcé dans l'Académie Françoiſe le Jeudi 9 Janvier 1772, à la réception de M. de Belloi; à Paris chez Regnard & Demonville Imprimeurs de l'Académie Françoiſe, au Palais & rue Baſſe des Urſins.

M. *de Belloi* exprime ſa reconnoiſſance dans le commencement de ce Diſcours par de petites phraſes

très ingénieuſes & dont la tournure modeſte s'accorde, plus qu'on ne l'imagine d'abord, avec le ton que cet écrivain a pris juſqu'à préſent dans toutes ſes *Préfaces*. Il prétend qu'*une exceſſive indulgence* a pu ſeule lui procurer le bienfait d'être admis au nombre des Quarante. » J'aime, dit-il, à me le retracer » (ce bienfait) dans toute ſon étendue pour bien connoître celle des devoirs qu'il m'impoſe, & *quand on* » *prend plaiſir à ſe faire un tableau fidèle des dettes de ſon cœur, c'eſt que* » *l'on ſent un deſir ſincère de pouvoir* » *les acquitter.* » Les remercîmens du nouvel Académicien ne ſe bornent pas ſeulement à l'Académie, c'eſt à la Nation entière qu'il les adreſſe. » Combien il m'eſt doux, s'écrie-t-il avec » toute la ſenſibilité qui lui eſt particulière, de devoir mon bonheur » à cette Nation qui m'eſt ſi chère, & » de pouvoir lui offrir dans le zèle que » je lui ai témoigné un gage de la reconnoiſſance que je lui promets. » Que la Nation eſt heureuſe, Monſieur, d'être ſi chère à M. *de Belloi!* Vous comprenez qu'il a témoigné ſon

zèle à cette Nation par les admirables Tragédies du *Siége de Calais* & de *Gaston & Baïard*, & que le Public, prenant un goût décidé pour ces sortes de productions dramatiques qui font oublier *Corneille* & *Racine*, elles sont devenues des gages certains pour l'avenir de plusieurs chefs-d'œuvre du même genre.

Le Récipiendaire passe à l'éloge de S. A. S. M. le Comte *de Clermont* auquel il a l'honneur de succéder. Il s'extasie sur ce que ce Prince voulut bien consentir à se laisser élire de l'Académie Françoise, & sur cette égalité précieuse qu'elle ne perd jamais l'occasion de faire remarquer. » Si le Prince que nous » regrettons, dit-il ensuite, aima tous » les Arts, il n'en cultiva que deux.... » Il crut que notre Langue devoit être » la première étude d'un Prince Fran- » çois, puisque c'est la seconde de tous » les Princes étrangers. » On peut présumer quelle admiration a dû faire naître l'élégance d'un pareil calcul. Voici des beautés d'une autre espèce. Il s'agit toujours de M. le Comte *de Clermont*. » Il portoit dans les Camps & au milieu

» des horreurs de la guerre une bonté » compatiſſante qui faiſoit tou ours re- » trouver l'homme dans le héros. » *Une bonté qui ſe porte dans les Camps & qui fait retrouver l'homme dans le héros !* On n'a jamais rien écrit d'auſſi léger & d'auſſi agréable. Sçavez-vous le véritable ſecret pour que les Princes faſſent *regner l'amitié dans leur cour ?* Je ne puis mieux vous l'apprendre qu'en empruntant les paroles mêmes de M. *de Belloi : c'eſt de commencer par la faire habiter dans leur cœur.*

La preuve la plus authentique des qualités militaires de M. le Comte *de Clermont*, eſt la confiance avec laquelle le Maréchal *de Saxe* le chargeoit toujours des opérations les plus importantes. » En rendant juſtice au talent » avec lequel M. le Comte *de Cler-* » *mont* ſaiſiſſoit les grandes vûes de ſon » Général, n'oublions pas de rappeller » des vertus plus eſſentielles & plus ra- » res ; ſa fidélité ſcrupuleuſe, ſon zèle » ardent & déſintéreſſé dans l'exécu- » tion des projets qui lui étoient con- » fiés. Jamais il n'eût entrepris, ni » même imaginé, d'augmenter ſa gloire

» perſonnelle en compromettant celle
» du chef de l'armée, encore moins en
» haſardant la deſtinée de l'Etat. Ah,
» Meſſieurs, lorſque, dans la guerre
» ſuivante, M. le Comte *de Clermont*
» commanda en chef, *s'il eût été ſervi*
» *comme il avoit ſervi Maurice*, que la
» France pourroit ajoûter de lauriers à
» ceux qu'elle sème ſur la tombe de ce
» généreux Prince! » Il me ſemble, Monſieur, que c'eſt dire aſſez clairement que, dans la dernière guerre, lorſque M. le Comte *de Clermont* commandoit en chef, il n'étoit par malheur entouré que d'ignorans, de lâches ou de traîtres. Et M. *de Belloi* traite ainſi la partie la plus noble & la plus utile d'une Nation qui lui eſt ſi chère!

» M. le Comte *de Clermont* écrivoit
» à d'anciens Officiers de ſon Régi-
» ment: *venez voir un bon gentilhomme*
» *dans ſon château*; *car il* priſoit *in-*
» *finiment* ce titre de gentilhomme *de-*
» *puis* qu'il l'avoit ſçu mériter dans les
» tranchées de Namur & de Philis-
» bourg. *Cependant* avec ſes inférieurs
» il ſe ſouvenoit ſouvent qu'il étoit
» Prince: *mais* c'étoit pour ſentir que

» l'amitié lui imposoit plus de devoirs, » *parce qu'il* avoit plus de moyens & » d'occasions de la servir. » On ne dira point que cette phrase est hachée, comme on en a fait le reproche à tant d'autres écrivains. *Car*, *depuis que*, *cependant*, *mais*, *parce que*..... il est sûr que voilà des liaisons assez fortes & un enchaînement de périodes où l'harmonie ne fait aucun tort à la beauté du sens.

» Il avoit loué autour de la retraite « qu'il s'étoit choisie, plusieurs maisons » considérables, où il recueilloit une mul- » titude de familles infortunées dont son »cœur étoit le premier asyle. » *Il avoit loué plusieurs maisons considérables* ! Voilà, Monsieur, un bel exemple de style simple. Il est vrai que ce qui suit ne l'est pas tant, à beaucoup près : mais en revanche ce *cœur* rapproché de ces maisons qu'on avoit louées, ce *cœur* qui, plus que ces *maisons considérables*, est *le premier asyle des infortunés* : il faut convenir que cela est bien spirituel, bien joliment tourné, bien digne du Sénat Académique qui consacre tant de belles choses à l'*Immortalité*.

Vous sçavez, Monsieur, de quel

ennui mortel eſt pour le Public, & ſouvent pour les Récipiendaires eux-mêmes, la néceſſité de traiter toujours les mêmes ſujets, & de répéter ſous des mots différens les éloges de *Richelieu*, de *Séguier*, de *Louis XIV*, &c. Il n'y a que M. *de Belloi* à qui cela plaît beaucoup. *Il ſent même qu'il trouve dans cette loi un attrait particulier ; ce n'eſt* pour lui *qu'une heureuſe occaſion de rentrer dans le genre national que ſon cœur a choiſi.* Auſſi ſe tire-t-il à merveille de ce pas difficile ; il copie deux ou trois traits tout à-fait nouveaux, comme celui du Czar *Pierre*, qui s'écrie à la vue du tombeau de *Richelieu : ô grand homme, je te donnerois la moitié de mes Etats pour gouverner l'autre.* Il rappelle auſſi la réſolution où étoit *Louis XIV* à la fin de ſon regne *de raſſembler ſa nobleſſe & de s'enſevelir avec elle ſous les ruines de ſon Royaume ;* puis il ajoûte que ce Prince *fit vanité d'être le ſucceſſeur du Chancelier de Louis XIII dans le titre de protecteur de l'Académie ;* qu'à ſa voix *on vit partir du ſein de la France des rayons de lumière* qui s'étendirent ſur toute l'Europe & *percèrent juſqu'aux bornes*

bornes du monde ; l'Académie étoit le foyer qui ſans ceſſe les reproduiſoit.

Après l'éloge du Roi, écrit à peu près du même ſtyle ; M. *de Belloi* revient encore au *genre national que ſon cœur a choiſi ; il prouve que l'honneur vit plus que jamais dans les ames.* On peut lui répondre que, ſi cette vérité eſt miſe en queſtion, c'eſt déja un très-grand malheur, & qu'il y a eu des temps où elle n'avoit pas beſoin d'être *prouvée.* Quoiqu'il en ſoit, M. *de Belloi* la prouve par l'émulation & l'enthouſiaſme qu'ont produit dans les troupes Françoiſes les nouvelles marques de diſtinction que le Roi vient d'accorder aux ſoldats vétérans ; par le ſuccès d'une très-belle idée de M. le Maréchal *de Richelieu*, qui voyant ſes troupes donner dans des excès d'eau-de-vie, la défendit ſous peine d'être privé de monter à l'aſſaut, & vit dès ce moment la diſcipline rétablie ; enfin, par le plaiſir que la Nation éprouve à la repréſentation du *Siége de Calais* & de quelques autres pièces qui lui retracent ſon héroïſme, *quelque médiocres que ſoient les talens du Poëte.*

La plûpart des Académiciens qui ont été reçus depuis huit ou dix ans, ont ajoûté au protocole académique un mot d'éloge pour M. *de Voltaire*. M. *de Belloi* ne manque pas, à leur exemple, de lui offrir ſon petit grain d'encens ; il lui dit fort élégamment qu'il *jouit en ne vieilliſſant pas des prémices de l'immortalité*. Il n'eſt pas beſoin, Monſieur, que je vous faſſe ſentir toute la fineſſe de ce mot, *en ne vieilliſſant pas*. Ce trait eſt d'autant plus ſubtil que M. *de Voltaire* a ſoixante-ſeize ans, & qu'il y en a plus de vingt qu'il ne nous a donné d'ouvrage vraiment digne de ſa réputation. Enſuite le nouveau Candidat vante la *mâle éloquence* de ce grand homme. Voilà ce qui s'appelle une louange bien adroite! Il ne manque plus auſſi que de célébrer le talent de M. *de Voltaire* pour les Odes & pour les Opéra. Il eſt étonnant que M. *de Belloi* ait laiſſé échapper une ſi belle occaſion.

Il s'en faut de beaucoup, Monſieur, que je vous aie indiqué tout ce qui mérite votre attention dans ce Diſcours. Je ne vous ai point fait remarquer *Richelieu, le créateur du bel âge des Sciences &*

des Arts qui ſeul en a fait naître l'aurore, un Roi qui appelle les cœurs de ſes ſujets, une émotion qui tourne nos cœurs vers le maître qui les poſſède, de jeunes ſoldats qui appellent les années qui leur manquent, & qui ſoupirent d'envie en ſe conſolant par l'eſpoir, & ſur-tout une partie de ce peuple magnanime qui pénètre l'autre de cette honte ſalutaire qui produit la criſe heureuſe dont l'effort ranime & régénère la vertu. Au reſte, Monſieur, vous applaudirez comme moi à ce généreux égoïſme qui caractériſe ſi bien le ſiécle de gloire où nous vivons, & qui brille ici dans tout ſon éclat. » Je ne » puis me défendre de rendre juſtice à » mon ſiécle; je ne me ſuis pas voué » uniquement à nos anciens héros; » mes contemporains me ſont encore » plus chers que leurs ancêtres..... *O* » *patrie, j'ai donné occaſion à tes fils de* » *te montrer combien ils ſont dignes de* » *toi; je t'ai retrouvé des Coucis*, &c. » Vous admirerez tous les ſtyles différens que l'auteur a fait entrer dans la compoſition de cette pièce académique : ſtyle mielleux, ſtyle plus que ſimple, enfin, Monſieur, ſtyle d'un en-

thouſiaſme qui ne ſent jamais le travail; & vous conclûrez que, ſi M. *de Belloi*, comme proſateur, n'a pas encore atteint M. *de Belloi* comme poëte, il y a très-peu d'écrivains dans l'un & l'autre genre qu'on puiſſe raiſonnablement lui comparer.

M. l'Abbé *le Batteux*, faiſant les fonctions de Directeur pour M. le Maréchal *de Richelieu*, a répondu à M. *de Belloi*. Lorſque ce dernier fut élu par les Académiciens, quelqu'un dit ingénieuſement que c'étoit la *Couronne Civique*: » louange ſingulière, s'écrie le Directeur, qui fait marcher » enſemble votre éloge, l'éloge de la » Nation, & celui de l'Académie. » A la bonne heure; mais il n'eſt pas moins vrai que le mot eſt juſte, & que dans cette *Couronne* il y a plus de feuilles de chêne que de lauriers. La plus grande partie de la réponſe de M. l'Abbé *le Batteux* eſt digne du Diſcours qui la précède: il s'y trouve néanmoins un morceau qui fait contraſte avec le reſte, & qui rompt un peu trop l'égalité. Parlons ſérieuſement, Monſieur; la tirade ſuivante m'a paru pleine

de grandeur & d'élévation. Après avoir loué M. *de Belloi* d'avoir choisi des sujets nationaux : » C'est sur de pareils » sujets, ajoûte l'Orateur, que la » Tragédie s'exerçoit chez les Grecs. » Ils ne célébroient point sur leurs » Théâtres les actions des Egyptiens, » des Phéniciens, des peuples qu'ils » appelloient *Barbares* ; ils célébroient » celles de leurs ayeux, de leurs pè- » res, de leurs proches. Avec quels » frémissemens le Parterre d'Athènes » entendoit les Chœurs d'*Eschyle*, lors- » qu'en son style de Géant, si j'ose » m'exprimer ainsi, ce frère du fa- » meux *Cynégire* * chantoit les com- » bats de *Marathon*, de *Salamine*, de » *Platée*, où il s'étoit trouvé, à ceux-là » mêmes qui avoient combattu ; lors- » qu'il leur donnoit en spectacle le Roi » de Perse, le grand Roi rentrant dans » Suze, seul, sans armes, s'écriant dans » sa douleur profonde : *O Athènes* ! *Su-*

* C'est cet Athénien à qui l'ennemi coupa la main droite avec laquelle il arrêtoit un vaisseau, puis la gauche qu'il y porta tout de suite, & qui voulut enfin l'arrêter avec les dents.

*De l'Homme & de la Femme considérés physiquement dans l'état du mariage ; par M. de L***, Chirurgien : ouvrage avec figures en taille-douce ; 2 volumes in-12 d'environ 400 pages chacun ; à Lille chez J. B. Henry Imprimeur-Libraire, & se trouve à Paris chez Costard Libraire rue Saint Jean de Beauvais.*

Il en est, Monsieur, de quelques Ecrits Littéraires comme de ces productions de la Nature, qui, très-utiles en elles-mêmes, sont nuisibles pour certaines personnes. Entre plusieurs exemples que je pourrois vous citer, le Livre que je vous annonce en est une preuve frappante. Le grand & incompréhensible secret de la génération développé avec toute l'érudition & la sagacité possibles, les principes, les effets & les remèdes de l'amour, tant au physique qu'au moral, exposés avec une droiture de vues & une sobriété de pin-

ceau dignes des plus juſtes éloges, la peinture énergique des ravages que cauſe dans les familles, & par conſéquent dans la maſſe des citoyens, la plus indomptable des paſſions lorſquelle s'allie au libertinage : tels ſont les objets, j'oſe le dire ſacrés, mais dangereux, dont s'occupe M. *de L**** dans cet ouvrage que les excès de nos jours ont rendu comme indiſpenſable.

Avant ce nouveau Traité nous connoiſſions celui que *Nicolas Venette* Docteur en Médecine publia ſur la même matière dans le dernier ſiécle ſous ce titre : *La Génération de l'Homme, ou Tableau de l'Amour Conjugal, conſidéré dans l'état du mariage.* Mais ſans parler du cyniſme de ſes crayons qui bleſſe l'honnêteté publique, l'ouvrage de *Venette*, à travers quelques documens utiles & raiſonnables, offre un grand nombre de notions fauſſes, conſacrées par les préjugés de ſon temps ; il appuie ſa doctrine de pluſieurs faits reconnus aujourd'hui pour fabuleux, & dont les conſéquences ſeroient très-pernicieuſes ; on eſt d'ailleurs ſurpris de la

futilité de certaines queſtions qu'il diſcute profondément.

L'auteur moderne, en évitant les fautes de ſon prédéceſſeur, eſt entré dans la même carrière; il ſuit de près ſon modèle; il adopte la plûpart de ſes principes & de ſes raiſonnemens; il emprunte de lui les faits dont il étaye ſon ſyſtême ou dont il orne ſon texte. Lorſqu'il trouve *Venette* en défaut, il le relève & le réfute. Enfin, cette nouvelle production eſt un excellent abrégé du *Tableau de l'Amour Conjugal*. L'hiſtoire des tempéramens, l'énumération & l'examen des remèdes eſtimés capables d'éteindre les feux de l'amour ou de rallumer ſon flambeau, l'impuiſſance, le congrès, la ſtérilité, ſont la matière du premier volume. Le mariage conſidéré chez toutes les Nations, ſes influences ſur la ſanté, les organes de la génération, la puberté & le myſtère de la production des êtres, ſont la matière du ſecond.

Il ſuffit, Monſieur, de donner le ſommaire de cet ouvrage. Les détails curieux, nouveaux & très-inſtructifs qu'on y rencontre, ne doivent point

entrer dans un article Littéraire ; mais on ne peut s'empêcher d'applaudir à la marche de l'auteur qui, d'après les idées du célèbre *Tissot*, foudroye d'une main le libertinage, & de l'autre cherche à réunir des époux entre lesquels des incommodités & des défauts involontaires causent des haines & des ruptures scandaleuses. La Patrie & la Religion même permettent à l'Art de s'approcher de la couche nuptiale quand il n'en soulève le voile que pour y rappeller la tendresse, la confiance & l'amour, en corrigeant tout ce qui les en avoit éloignés, tout ce qui s'opposoit aux fins du mariage & à la production des citoyens. M. *de L**** mérite d'autant plus cet éloge, qu'on voit qu'il lui en a coûté pour ne point employer dans ses tableaux des couleurs trop vives & trop séduisantes. Lorsqu'il s'abandonne à son génie & qu'il traite de quelque point de morale, son style s'ennoblit ; il acquiert cette force, cette dignité, cette chaleur & ces traits brillans qui caractérisent une belle imagination. On trouve assez souvent dans son Livre des morceaux dont nos plumes les plus phi-

loſophiques & les plus éloquentes ſe feroient honneur.

Après avoir reconnu avec tout le reſpect convenable la ſainteté des liens qui éloignent les Religieux & les Miniſtres de l'Egliſe du ſanctuaire de l'hymen, l'auteur adreſſe ces paroles à cette claſſe malheureuſement trop nombreuſe de célibataires libertins, ou qui refuſent de ſubir le joug du mariage dans la crainte des embarras qu'entraîne cette auguſte union. » La Nature, dès le » commencement du monde, a ouvert le grand livre de la reproduction; tous les êtres vivans y ont lu » l'ordre général : *croiſſez & multipliez-vous.* Ces caractères qui doivent *réfléchir* ſur le cœur de tous les » hommes, n'ont pas beſoin d'interprétation. A cette loi ſacrée, promulguée par la Nature, les devoirs du citoyen ajoûtent encore : *ſoyez utile à la Patrie; laiſſez lui des enfans, dont les ſervices, lui rappellant votre exiſtence, feront bénir votre mémoire.* » Dans une des Iſles Maldives c'eſt » une coutume très-ancienne de marquer de certains caractères en forme

» de nos zéros les tombeaux de ceux des
» habitans qui ne ſe ſont point diſtin-
» gués dans l'exercice de leur profeſ-
» ſion. Je deſirerois qu'on en fît de mê-
» me à l'égard des hommes qui parmi
» nous renoncent volontairement aux
» doux noms d'époux & de père, &
» que ſur le tombeau des vrais citoyens
» on lût : *cy gît un tel qui donna des*
» *hommes à la Patrie.* Quelle épitaphe
» attendriſſante que celle qu'on voyoit
» autrefois dans le Cimetière des In-
» nocens! *Cy git* IOLANDE BAILLY,
» *qui trépaſſa l'an* 1514, *le quatre-*
» *vingt-huitiéme an de ſon âge, le*
» *quante-deuxiéme de ſon veuvage, la-*
» *quelle a vû ou pû voir devant ſon*
» *trépas deux cens quatre-vingt quinze*
» *enfans iſſus d'elle.* Quels droits aura
» ſur la poſtérité M. *Deniſe*, qui âgé
» de 73 ans, ſe trouvoit en 1770 père
» de cent un, tant enfans que petits-
» enfans & arrières petits-enfans, dont
» ſoixante-huit encore vivans. » M. *De-*
niſe eſt Procureur du Roi en l'Elec-
tion de Lions, Diocèſe, Parlement &
Intendance de Rouen, la patrie du cé-
lèbre *Benſerade.* Les Papiers Publics

ajoûtoient en 1770 que six des petites-filles de M. *Denise* étoient grosses.

L'auteur fait succéder la voix de la Patrie à celle de la Nature. Je suis persuadé, Monsieur, que vous lirez ce morceau avec la même satisfaction & le même attendrissement qu'il m'a fait éprouver. » C'est aux célibataires qu'aucuns sermens n'ont enchaînés que la » Patrie adresse les reproches que mérite leur ingratitude. O hommes, » leur dit-elle, j'ai tout fait pour vous; » en naissant vous avez trouvé des loix » qui *de leurs remparts* ont écarté l'injustice ou la force qui vouloient vous » soumettre à un joug dur & pénible. » Votre naissance, vous la devez à ces » mêmes loix qui ont facilité l'union de » vos ayeux..... Faut-il que vous ayez » à rougir d'être ingrats ? Faut-il que » dans mon sein vous jouissiez des privilèges que j'accorde aux vrais citoyens. » La discorde allume la guerre, la » trompette sonne, les hommes se » réunissent, ils vont combattre; si les » infirmités de la vieillesse retiennent » leurs bras, ils ont encore du sang » à répandre pour la cause commune.

» Ce vieillard généreux embraſſe ſes » enfans. Allez, leur dit-il, ſecourir la » Patrie ; que je vous doive la tranquillité qui va regner ſur mes derniers momens ; puiſſiez-vous, couverts » de gloire, venir réjouir mon cœur à » la vue des lauriers qui ceindront vos » têtes ! Et vous, indifférens aux révolutions qui m'agitent, hommes inſenſibles, qui ne connoiſſez aucun » des charmes attachés au véritable » amour, que m'offrirez-vous ? Vos » bras affoiblis par la débauche ; vos » cœurs flétris & dans leſquels les » paſſions nobles d'où naiſſent les vertus, n'ont jamais pénétré. Comment » oſez-vous fixer vos regards ſur les héros dont la valeur aſſûre la félicité publique, ſur les hommes dont la ſageſſe maintient les loix dans toute » leur force, ſur l'habitant des campagnes, qui, environné de ſa famille, » arrache à la terre les moyens de ſoutenir votre inutile exiſtence, &c ? »

Cette rédaction du *Tableau* célèbre *de l'Amour Conjugal*, eſt très-bien faite, Monſieur, & doit être miſe dans les mains des jeunes époux & des nou-

velles mariées. Ils y puiseront des conseils judicieux, non moins utiles pour leur bonheur réciproque que pour celui de leurs enfans. On ne peut qu'applaudir encore au style de l'auteur, qui, si l'on excepte un petit nombre d'expressions impropres ou forcées, a tant de noblesse & de chaleur dans les morceaux qui en sont susceptibles, qu'il feroit desirer que les occupations de M. *de L**** lui laissassent quelques loisirs qu'il pût consacrer à la Littérature proprement dite.

Almanach des Centénaires ou durée de la vie humaine jusqu'à cent ans & au delà, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes, &c. Tome XI.

Vous distinguerez, Monsieur, cet Almanach d'une foule d'autres qui paroissent & disparoissent dans une même quinzaine. Celui-ci est moins un Almanach qu'un choix d'anecdotes. Un de ses principaux objets est de donner à la

Nation, je puis dire à l'humanité, le tableau fidèle & consolant à la fois de ces mortels privilégiés qui ont reculé les limites de la vie; les uns avec un tempérament robuste & extraordinaire, d'autres avec une complexion foible & délicate, la plûpart avec un genre de vie dure & frugale, exempte sur-tout de toutes les grandes passions qui abrègent infailliblement la durée de nos jours. La partie accessoire du Recueil & qui ne vous intéressera pas moins, est la *Gazette Centénaire*, c'est-à dire, une notice des principaux évènemens arrivés il y a cent ans. En la parcourant vous verrez qu'elle est faite avec discernement, & qu'on a sçu y jetter tout le piquant dont elle pouvoit être susceptible. Pour éviter la sécheresse qu'emportent nécessairement une notice trop succincte & des dates trop pressées, l'auteur se sert de temps en temps de la plume de Madame *de Sévigné*, lorsqu'il s'agit de pièces de Théâtre & d'ouvrages qui font époque, ou d'évènemens non moins importans. Quoique tout le monde connoisse ces Lettres charmantes, cependant ces morceaux

détachés, choisis & placés en leur lieu, vous feront plaisir; ils y jettent une agréable variété, & par intervalle délassent le lecteur. L'allusion & le contraste singulier des évènemens arrivés il y a un siécle avec ceux de nos jours, rendent encore cette Gazette plus intéressante.

Dans le nombre des Centénaires vous trouverez quelques articles vraiment curieux. Je me contenterai de vous en rapporter un seul, concernant *Tobie*, Caloyer de l'Isle de Morgos dans l'Archipel, lequel étoit âgé de 110 ans. Cette Relation, pleine d'enjouement & de naïveté, est extraite en partie des *Remarques Historiques & Critiques par M. Deslandes.* La voici. » En partant » pour Scio de Naxie dans une Felou- » que, je fis nager les avirons pendant » quelque temps pour attraper un pe- » tit vent qui souffloit au large, & en » douze heures nous nous rendîmes à » l'Isle de Morgos. C'est un pays si » montagneux qu'il ne paroît être ha- » bité que par des chèvres; aussi la Na- » tion qui y cultive une vingtaine de » petites collines assez stériles, ressem-

» ble-t-elle à ces animaux par le men-
» ton, d'où il ſort ordinairement des
» barbes ſi fleuries que le moindre
» d'entr'eux pourroit paſſer en France
» pour un Provincial des Capucins. Ce
» ſont véritablement ceux des Grecs
» qui ſe piquent de vivre le plus reli-
» gieuſement, & pour cette raiſon on
» les nomme *Caloyers*, qui ſignifie
» *Bons Hermites*. Ils ſont pourtant ma-
» riés comme tous les autres Prêtres,
» & demeurent en particulier, ne s'oc-
» cupant qu'à gouverner leurs familles,
» & ſe nourriſſant de ce que l'iſle peut
» leur fournir, ſans ſe mettre en peine
» de ce qui ſe paſſe hors de chez eux.
» Au reſte, ils ſont bonnes gens, & ra-
» vis quand il aborde quelque barque
» à leur iſle, ce qui eſt aſſez rare, parce
» qu'il n'y a aucun port pour les navi-
» res; ils ſont, dis-je, ravis de réga-
» ler les étrangers de tout ce qu'ils
» ont de plus délicieux. Nous ne fû-
» mes pas plutôt deſcendus à terre que
» nous en eumes une preuve extraor-
» dinaire. Un de ces vieux barbons
» s'étant préſenté à nous les larmes
» aux yeux, & en poſture de ſup-
» pliant, je tirai quelque monnoie de

» ma poche que je lui offris, croyant
» effectivement qu'il demandoit la
» charité. Mais je fus bien surpris quand
» au lieu de recevoir l'aumône, il nous
» dit que toute la grace qu'il souhaitoit
» de nous étoit que nous allassions nous
» reposer chez son père qui l'avoit bat-
» tu, parce qu'il y avoit quelques jours
» que des étrangers étant venus aborder
» dans cette anse, il avoit été assez
» malheureux de ne se pas trouver le
» premier pour les recevoir, & qu'ainsi
» pour peu que nous fussions d'humeur
» à remettre la paix dans une famille,
» il nous prioit très-humblement de le
» suivre; ce que nous fîmes, après avoir
» congédié notre Felouque, sur l'assû-
» rance que nous donna ce bonhom-
» me qu'une barque qui étoit dans
» la même anse devoit faire voile le
» lendemain pour Scio. Nous marchâ-
» mes donc un bon quart de lieue en
» montant une colline toute couverte
» d'arbres, avant que d'arriver à la
» maison, dont la situation étoit plus
» agréable que le bâtiment, quoique
» l'on y trouvât, malgré son air rus-
» tique, toutes les commodités d'un
» beau château de campagne..... Elle

» étoit composée d'une quinzaine de
» chambres, presque toutes occupées
» par la même famille, dont le chef
» avoit *cent dix ans*. Il lui falloit lever
» les paupières lorsque nous entrâmes
» pour le saluer ; c'étoit une de ses ar-
» rières petites-filles qui lui rendoit
» cet office ; elle avoit été mariée ce
» jour là ; c'est pourquoi nous trouvâ-
» mes tout le monde préparé à la joie ;
» il ne manquoit plus que le raccom-
» modement de son grand-père avec
» son bisayeul, qui se trouva si consolé
» de notre arrivée, que la paix fut con-
» clue dans ce moment & signée par
» une bénédiction que notre introduc-
» teur reçut de ce vieux barbon qui se
» faisoit respecter de toute sa famille
» comme un Patriarche ; aussi affectoit-
» il d'imiter les actions de *Tobie*, dont
» il portoit le nom. Nous ne fûmes pas
» plutôt assis qu'il ordonna qu'on nous
» lavât les pieds, ce que nous voulû-
» mes bien souffrir par complaisance ;
» ensuite on dressa une table devant
» lui, autour de laquelle il auroit pu
» compter trente de ses descendans s'il
» n'eût commandé à une douzaine des
» plus jeunes de rester derrière pour

Gazette de France, & même aux ſçavans Bénédictins qui nous ont donné l'*Art de verifier les Dates*.

Au reſte, à la ſimple lecture de ce Livret ſans prétention, puiſqu'on lui a donné le titre d'*Almanach*, ceux qui ont le tact sûr jugeront aiſément des talens qui décèlent un auteur qui ſçait, & qui prouvent qu'il eſt capable de plus hautes entrepriſes. Par-tout ils y remarqueront du goût, de l'ordre & du choix dans la diſtribution des matières, une critique éclairée & judicieuſe, quelquefois de l'érudition & toujours placée à propos, enfin, plus de choſes qu'on n'en trouve communément dans de gros Livres, qui par leur titre pompeux & leurs formats promettent beaucoup plus qu'ils ne donnent.

Les onze volumes de l'*Almanach des Centénaires* ſe trouvent à Paris chez *Aug. Martin Lottin l'aîné* Imprimeur-Libraire de MGR LE DAUPHIN & de la Ville, rue S. Jacques. La collection entière ſe vend 13 livres 4 ſols brochée, & chaque volume ſéparément 1 livre 4 ſols auſſi broché.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Janvier 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Cauſes célèbres & intéreſſantes avec les Jugemens qui les ont décidées ; rédigées de nouveau par M. Richer ancien Avocat au Parlement ; 2 volumes in-12 d'environ 500 pages chacun ; à Amſterdam & ſe trouve à Paris chez G. Deſprez Imprimeur-Libraire rue Saint Jacques.

VOUS connoiſſez, Monſieur, l'intéreſſante & mauſſade compilation des *Cauſes Célèbres* de feu *Gayot de Pitaval*. Ce Livre, ſi curieux & ſi mal exécuté, jouit d'un ſuccès ſoutenu depuis ſa

naissance jusqu'à présent. Le fond attache & la forme rebute. L'auteur n'y suit aucune méthode ; les faits y sont jettés sans ordre & noyés dans un verbiage fastidieux de réflexions triviales. Les moyens y sont exposés avec une pesante prolixité. Quel dommage qu'une idée aussi heureuse fût tombée dans l'esprit d'un écrivailleur! M. *Richer* entreprend de donner à ces mêmes *Causes* une marche nouvelle, plus simple & plus agréable, & d'y répandre cet esprit d'analyse, de critique & de philosophie qui produit sans effort une lumière pure & satisfaisante. Son plan est de tirer les faits du chaos dans lequel ils étoient engloutis, & d'arranger la narration de manière qu'on ne puisse prévoir le jugement. Cette méthode tend, en effet, chaque *Cause* plus piquante, en tenant l'esprit du lecteur suspendu jusqu'au dénoûment, & en irritant sa curiosité par le balancement des raisons, des intérêts & des passions. D'après cet exposé, vous voyez, Monsieur, que l'auteur s'est totalement rendu maître de l'ouvrage qu'il corrige, & qu'il en dispose comme de son propre fond ; non-

seulement il substitue la clarté à la confusion ; mais souvent il ajoûte des moyens différens de ceux que *Gayot* avoit employés, & même de ceux qui se trouvent dans les Mémoires où il a puisé. Pour donner à cette édition un nouveau degré de supériorité sur la précédente, on a intercalé dans celle-ci des *Causes* qui n'avoient point encore été données au Public ; elles sont indiquées par un astérisque placé à côté du titre. L'auteur n'en publie aujourd'hui que deux volumes. Les autres ne tarderont pas à voir le jour. Je ne vous parlerai dans cette Lettre que du premier, & je m'attacherai particulièrement à l'histoire des *Causes* nouvelles, après vous avoir, en peu de mots, rappellé les anciennes que vous avez lues dans l'insipide collection de *Fitaval*.

MARTIN GUERRE. Cet homme, né dans la Biscaye, dont l'état étoit un peu au dessus de celui de païsan, épousa à l'âge de douze ans en 1539 *Bertrande de Rols*, de la ville d'Artigues. A l'âge de vingt ans les deux époux habitent ensemble & consomment leur mariage ; l'année suivante *Martin Guerre* vole du

bled à ſon père, prend la fuite & va ſervir en Eſpagne ſans donner aucune de ſes nouvelles. Huit ans après cette évaſion on vit paroître un homme qui ſe dit *Martin Guerre* & qui en avoit la figure. *Bertrande de Rols* croit que c'eſt lui même, l'admet dans ſa maiſon, à ſa table & dans ſon lit. Cette union fut troublée par un ſoldat de Rochefort, qui paſſant par Artigues dit que le véritable *Martin Guerre* étoit en Flandre, & qu'il avoit une jambe de bois, ayant été bleſſé d'un coup de canon au ſiége de Saint Laurent. On ſaiſit l'impoſteur que toute la famille de ſa prétendue femme s'obſtine, de même qu'elle, à regarder comme ſon époux. Au plus fort de la procédure arrive le ſoldat bleſſé; ſa femme le reconnoît, tombe à ſes pieds & lui demande pardon. Le mari la regardant d'un œil ſévère lui reproche ſon erreur, ſa précipitation & les déſordres qui en avoient été la ſuite. L'impoſteur, en montant au gibet, avoua que, ſervant avec *Martin Guerre*, celui-ci lui avoit donné en diverſes converſations les indices dont il avoit profité pour appuyer ſon crime; qu'au retour du Camp de Picar-

die quelques amis de *Martin Guerre* l'ayant pris pour lui, il en avoit conçu l'idée de se faire passer pour le mari de *Bertrande de Rols*.

Renée Corbeau. Un jeune homme né à Seez en Normandie de parens nobles, épris des charmes de *Renée Corbeau* fille d'un bourgeois de cette ville, la séduit par une promesse écrite de mariage. Ses complaisances eurent des suites qu'elle ne put cacher à ses parens. Le père & la mère de la fille, pour vaincre la répugnance que la différence des conditions auroit pu inspirer au jeune homme, engagent *Renée* à donner un rendez-vous à son amant. Ils survienent & menacent le gentilhomme de toute la rigueur des loix contre le rapt de séduction; il ne résiste point; un Notaire apposté dresse le contrat qui fut signé de toutes les parties. Le jeune homme part subitement d'Angers, lieu de la scène, & raconte son histoire à son père qui l'engage à se faire Diacre. Le père de *Renée*, désespéré du deshonneur de sa fille, forme sa plainte; l'affaire est évoquée au Parlement de Paris. Sur les plaidoyers respectifs, le jeune homme,

eſt condamné, ſuivant la Juriſprudence de ce temps là, à être décapité ou à épouſer *Renée*. Il déclare que ſon Diaconat l'empêche de former le lien matrimonial; il eſt condamné à ſubir la peine capitale. L'amour qui avoit cauſé ſes malheurs le préſerva du ſupplice. *Renée* comparut & déclara qu'elle chériſſoit toujours ſon amant, qu'il étoit plus ſimple de lui faire obtenir diſpenſe du Diaconat, & qu'ils uniroient leurs deſtinées. Le coupable conſent à tout, la diſpenſe eſt accordée, & le mariage ſe fait.

Le Gueux de Vernon. Du mariage de *Jeanne Vacherot* avec *Lancelot le Moine* Notaire au Châtelet de Paris, nâquirent trois enfans. La veuve, devenue tutrice par le teſtament du mari mort en 1649, fait un voyage à Vernon avec *Louis*, le plus jeune de ſes enfans, laiſſant les deux aînés, l'un âgé de quatorze, l'autre de dix ans, ſous la conduite de leur ayeule & d'une ſervante. Pendant l'abſence de la mère ils diſparoiſſent ſubitement avec ceux d'un autre bourgeois de Paris. Ceux-ci furent peu de temps après ramenés à leur père;

on n'eut point de nouvelles des autres. Pendant que la veuve *le Moine* étoit occupée à en faire la recherche, elle rencontre un Mendiant accompagné d'un enfant dans lequel elle croit remarquer quelques traits du plus jeune de ceux qu'elle a perdus. Elle commence la procédure, qui, après bien des viciſſitudes & des formalités, eſt portée à Paris, où l'affaire ayant été examinée à fond, il fut ordonné que *Jean Monrouſſeau*, dit *le Gueux de Vernon*, ſeroit mis hors des priſons [illegible] écrou rayé & biffé, enjoint à *Louis Monrouſſeau* ſon fils de lui obéir comme à ſon père; que néanmoins il ſeroit mis à l'Hôpital pour y être élevé & nourri comme les autres.

SAINT-GÉRAN. Les circonſtances de cette Cauſe réuniſſent à la fois le merveilleux du Roman & l'intérêt de la vérité. Le Comte *de Saint-Géran*, de la Maiſon de la Guiche, fils du Maréchal de *Saint-Géran*, avoit épouſé *Suſanne de Longaunay* le 17 Février 1619. Après vingt ans de ſtérilité la Comteſſe met au monde un fils; on lui cache ſon enfant & on lui ſoutient qu'elle n'eſt

point accouchée ; bien des années après la mère apprend qu'en 1642 on a baptisé mystérieusement un enfant à Paris. On fait des perquisitions, &, à la fin, après quinze ans de procédures, on découvre que cet enfant est celui de la Comtesse, que sa belle-sœur, son unique héritière, avoit fait enlever, dans l'espérance de recueillir seule toute la succession. L'état de l'enfant fut juridiquement reconnu, & il fut déclaré fils légitime de *Claude de la Guiche de Saint-Géran*, & de *Susanne de Longaunay*, gardé & maintenu dans la possession du nom & des armes de la Maison de la Guiche.

LA BRINVILLIER. L'histoire des crimes de cette furie appartiennent aux siécles affreux des *Caligulas*, des *Nérons* & de tous les monstres qui ont désolé l'humanité : elle est trop connue pour que je m'y arrête ; je dirai seulement qu'elle m'a paru très-bien racontée par l'auteur ; qu'il y a répandu cette rapidité & cet intérêt qui attache malgré l'horreur des détails qui y sont très-bien énoncés. On prétend que la vue du supplice changea cette ame infernale, &

qu'elle mourut pénétrée de ſentimens de Religion. Quoiqu'il en ſoit, la piété qu'elle fit paroître dans ces derniers momens ne lui ôta rien de ſon aſſûrance. » Encore un petit mot de *la Brinvil-* » *lier*, dit Mad. *de Sévigné*; elle eſt morte » comme elle a vêcu, c'eſt-à-dire, réſolû- » ment; elle entra dans le lieu où l'on de- » voit lui donner la queſtion, & voyant » trois ſceaux d'eau, *c'eſt aſſûrément* » *pour me noyer*, dit-elle, *car de la* » *taille dont je ſuis on ne prétend pas que* » *je boive tout cela*. Elle écouta ſon ar- » rêt dès le matin ſans frayeur & ſans » foibleſſe, & ſur la fin elle fit recom- » mencer, diſant, *ce tombereau* (dans » lequel elle devoit être traînée au ſup- » plice) *m'a d'abord frappée; j'en ai* » *perdu l'attention pour le reſte*..... Elle » monta ſeule & nuds pieds ſur l'é- » chafaud & fut un quart d'heure *mi-* » *raudée* *, raſée, dreſſée & redreſſée par » le bourreau. Ce fut un grand murmure » & une grande cruauté..... On lui fai- » ſoit entrevoir ſa grace, & ſi bien en- » trevoir qu'elle ne croyoit pas mourir,

* Ce mot ne ſe trouve que dans Madame *de Sévigné*; il veut dire *regardée avec attention*.

» & dit en montant sur l'échafaud : » *c'est donc tout de bon.* » Après cet horrible procès on trouve celui de la *Voisin*, digne imitatrice de la scélérate *Brinvillier*, & exécutée comme elle. Les autres Causes que présente ce premier volume ne se trouvent point dans le Recueil de *Pitaval*.

CAUSE PLAIDÉE DEVANT HENRI IV. La circonstance dans laquelle cette Cause fut plaidée, en fait presque seul tout l'intérêt ; c'est celle qui donna lieu à cette incertitude si connue de *Henri IV*, qui, après avoir entendu les plaidoyers des deux Avocats, leur donna raison à tous deux. Voici l'occasion qui attira ce Monarque au Barreau. Le Duc *de Savoye* vint en France sur la fin de 1599 au sujet du Marquisat de Saluces, dans lequel le Roi vouloit rentrer, & que le Duc prétendoit conserver. *Henri*, jaloux de la gloire de son royaume, fit voir au Duc tout ce que la Capitale avoit de rare en bâtimens. Ce Monarque, qui comptoit son Parlement au nombre des choses dignes de la curiosité d'un étranger, fit sçavoir à M. *de Harlay*, Premier Président, qu'il iroit au Palais entendre plaider, & qu'il seroit

accompagné du Duc *de Savoye*. On fit préparer dans la Grand'Chambre une espèce de tribune grillée, telles que sont ce qu'on appelle aujourd'hui les *lanternes*. Le Premier Président avoit fait choix d'une Cause dont voici le sujet. *Jean Proſt*, envoyé par sa mère à Paris pour y étudier en Droit, se loge en chambre garnie chez un nommé *Boulanger*. Ce jeune homme disparoit tout d'un coup dans le temps qu'il venoit de recevoir de sa mère une somme considérable. La Justice se transporte dans la chambre de *Proſt*, trouve les coffres enfoncés & l'argent enlevé. *Boulanger* est arrêté; on instruit son procès; à l'interrogatoire il soutient qu'il ignore ce qu'est devenu *Proſt*, & qu'il n'a aucune part au vol de son argent. On arrête ses enfans; ils déposent que le lendemain du jour que *Proſt* a disparu ils ont vu entrer deux inconnus dans sa chambre; le plus jeune ajoûta que ce même jour *Boulanger* son père avoit enlevé l'argent de *Proſt* & l'avoit porté chez son beau-frère qui l'avoit caché dans un endroit qu'il indiqua. Tous ces faits se trouvèrent vrais; *Boulanger* condamné

à la question ordinaire & extraordinaire, la soutint sans rien avouer. Il fut enfin mis en liberté, à la charge de se représenter en justice toutes les fois qu'il en seroit requis. Quelque temps après, un Gascon montant au gibet s'avoua coupable de l'assassinat de *Proft*; lui & deux de ses camarades l'avoient tué dans la rue; ils étoient montés le lendemain dans sa chambre, avoient enfoncé les coffres sans y trouver d'argent. *Boulanger* ayant présenté sa requête pour être déclaré innocent de l'assassinat, & obtenir réparation d'honneur avec dépens, dommages & intérêts, *Anne Robert*, qui plaidoit pour lui, débuta par un exorde composé dans le goût du temps. » Tout » ainsi, dit-il, que *Téléphe*, fils d'*Hercule*, ayant été blessé d'un coup de » lance par *Achille*, eut réponse de l'Oracle qu'il avoit consulté, que la » lance seule d'*Achille* pouvoit le guérir; de même sa partie ayant été » tourmentée par Arrêt occasionné par » l'accusation calomnieuse de son adversaire, il a recours à la même » Justice pour la punition de la calomnie & l'adoucissement de ses mal-

» heurs. » Pourſuivant enſuite ſon diſcours, il employoit entr'autres moyens le raiſonnement ſuivant. Dans cette Cauſe c'eſt la mère *Proſt* qui a allumé le flambeau de la calomnie ; elle a par ſes larmes ſéduit les témoins, qui ne voyant les faits qu'au travers de la compaſſion qu'elle leur a inſpirée, les ont tournés au déſavantage de l'accuſé ; par là elle a fixé tous les ſoupçons ſur *Boulanger* ; l'accuſation a été intentée contre *Boulanger* ſeul ; le Juge n'a pu diriger la procédure que contre lui. Quand une fauſſe accuſation n'eſt point le fruit de la calomnie, mais de l'imprudence, comme dans cette Cauſe, la punition, à la vérité, n'eſt point capitale, mais on la convertit en dommages & intérêts. Quand il eût ceſſé de parler, *Henri IV* ſe déclara pour lui, & dit *qu'il avoit raiſon.*

Me *Antoine Arnauld* chargé de la défenſe de la mère, établit que, lorſque *Proſt* fut maſſacré, *Boulanger*, voyant qu'il ne rentroit point chez lui, au lieu d'avertir la mère de l'abſence de ſon fils, étoit allé prendre ſon argent & l'avoit tranſporté hors de ſa maiſon qu'il

avoit pluſieurs fois dénié ce fait à la face de la Juſtice, & avec ſerment; que, lorſqu'il avoit ſçu que deux étrangers étoient entrés dans la chambre du jeune homme & y avoient enfoncé les coffres, il auroit dû en avertir la mère; qu'il ne s'en étoit diſpenſé ſans doute que par la crainte de perdre le fruit de ſon larcin. Si les loix condamnent à la reſtitution du quadruple celui qui a volé ou recelé des choſes volées dans un naufrage, un incendie, &c, quelle punition doit-on infliger à celui qui a volé l'argent de ſon hôte aſſaſſiné? Lorſqu'il eût fini ſon plaidoyer, *Henri IV* dit que *celui là avoit encore raiſon.* L'Arrêt qui ſurvint déclara *Boulanger* abſous, &, ſur la demande en dommages & intérêts, les parties furent miſes hors de Cour ſans dépens. Dans toute autre circonſtance il auroit été dû des dommages & intérêts à *Boulanger*; mais l'argent enlevé & caché prouvoit une mauvaiſe intention de ſa part, & l'on jugea qu'il avoit mérité la queſtion qu'il avoit ſubie. Le Roi & le Duc applaudirent à la juſtice de l'Arrêt & à la ſagacité des Juges.

RUSE SINGULIÈRE D'UN LIEUTENANT CRIMINEL DE ROUEN POUR CONVAINCRE UN ASSASSIN DE SON CRIME. Un particulier de la ville de Lucques, après avoir acquis une fortune considérable en Angleterre, retourne en Italie accompagné d'un domestique François. Près d'Argenteuil il est surpris d'un orage; le valet saisit ce moment où il ne passoit personne, assassine son maître, vole ses papiers & ses effets, jette son corps expirant dans les vignes, retourne à Rouen & se met dans le commerce. Les parens du Lucquois ne recevant point de ses nouvelles vont en Angleterre, suivent la route qu'on leur apprend qu'a tenue l'étranger, & forment leur plainte à Rouen. Le Lieutenant Criminel fait saisir le nouveau Marchand, & sous un faux prétexte le constitue prisonnier. Le Juge le fait venir & l'interroge avec douceur & sans Greffier; il lui dit en même temps que le motif de sa détention est supposé, mais qu'il sçavoit que c'étoit lui qui avoit assassiné l'Italien, qu'il en avoit des preuves, & qu'il lui conseille d'appaiser cette affaire à force d'argent. Le prison-

nier répond que, puiſqu'il ne s'agiſſoit que de donner de l'argent, il avouoit le crime ; on lui fait ſon procès ; il en appelle au Parlement, qui cita le Lieutenant Criminel pour rendre compte de ſa conduite. Il expoſa le fait tel qu'il s'étoit paſſé, & la Cour, après l'avoir réprimandé pour avoir mis en œuvre une ruſe auſſi baſſe & auſſi indigne d'un Magiſtrat, lui pardonna en conſidération de ſa probité qui étoit reconnue. Sur de nouveaux indices le coupable fut convaincu & rompu vif.

MÈRE RECLAMÉE QUI N'A JAMAIS ACCOUCHÉ. Il eſt queſtion dans cette Cauſe d'un impoſteur qui, ſéduit par d'indignes collatéraux, ſe fait paſſer pour fils d'une mère qui n'eut jamais d'enfans ; le but de ces mauvais parens étoit d'acquérir une ſucceſſion conſidérable, qui de droit revenoit au fils ſuppoſé, & que celui-ci avoit promis de leur réſigner, à condition qu'on lui en abandonneroit une portion conſidérable. Je n'ai remarqué ni dans les moyens, ni dans les incidens, rien qui mérite une attention particulière ; le détail ne peut intéreſſer que les jeunes aſ-

pirans au Barreau que de pareilles lectures bien digérées formeront à la marche d'une procédure claire, préciſe & dégagée du verbiage ſcientifique. L'impoſture fut découverte, & le coupable condamné à tous les dépens.

ENFANS D'UN BÉNEFICIER LÉGITIMÉS. *François de Dampierre*, Seigneur *de Beaulieu*, étoit pourvu, en qualité de ſimple Clerc, de deux Prieurés qui formoient un revenu de huit mille livres. Il habita publiquement pendant vingt-deux ans avec *Marie Charton*, fille d'un Boucher de la ville de Chinon. De ce concubinage nâquirent ſeize enfans, tous baptiſés ſous le ſeul nom de leur mère, ſans déſignation d'aucun père. Le domicile de l'Abbé *de Beaulieu* & de ſa maîtreſſe étoit tantôt à Niort en Poitou où il avoit acheté une maiſon ſous le nom de *Marie Charton*, & tantôt au village de Deuil, dans la maiſon d'un de ſes Prieurés. Ce double domicile étoit une précaution contre les menaces de l'Evêque de Xaintes, qui vouloit pourſuivre ce bénéficier comme concubinaire public. *Beaulieu* étoit, à la vérité, dans le Diocèſe de ce Prélat; mais, en lui prou-

vant un domicile hors de ſon Diocèſe, le coupable échappoit à ſa Juriſdiction; or la ville de Niort, qui n'eſt qu'à quatre lieues de Deuil, eſt du Dioceſe de Poitiers, dont l'Evêque étoit plus tolérant que celui de Xaintes. Un autre moyen mettoit l'Abbé *de Beaulieu* à l'abri de la rapacité des dévolutaires. Il faiſoit de temps en temps des actes de réſignation de ſes bénéfices ſans pour cela s'en dépouiller, ſoit qu'il laissât ignorer ces actes aux réſignataires, ſoit qu'ils fuſſent confidentiaires. Ainſi le titre ne réſidant jamais ſur ſa tête, il étoit toujours en état d'échapper aux dévolutaires, en leur faiſant voir par des actes de réſignation qu'il ne réuniſſoit pas les deux qualités de bénéficiaire & de concubinaire. Enfin la paſſion l'emporta, & le 30 Avril 1672 l'Abbé ſe détermina à perdre tous ſes bénéfices par l'éclat d'un mariage ſolemnel. Le lendemain de la cérémonie, la nouvelle mariée accouche de ſon dix-ſeptiéme enfant; le neuviéme jour la fièvre la met au tombeau. Les héritiers du Sieur *de Beaulieu* ne virent pas d'un œil tranquille un mariage qui leur enlevoit l'eſpoir de ſa ſucceſſion; ils prétendirent que le mariage étoit nul. Je

n'entre point, Monſieur, dans le détail des preuves alléguées de part & d'autre dans cette Cauſe, & qui ſont expoſées avec beaucoup de préciſion & de clarté. Il ſuffira de remarquer que la principale pièce d'attaque des parens étoit une loi du Royaume qu'ils faiſoient valoir & qui déclare nuls les mariages des concubinaires contractés, une partie étant malade; d'où ils concluoient que *Marie Charton* étant près d'acoucher le jour de ſon union avec le Sieur *de Beaulieu*, elle étoit en péril, par conſéquent cenſée malade. Ce raiſonnement ſpécieux fut combattu & détruit par l'Avocat du Sieur *de Beaulieu*. Il eſt vrai, dit-il, que la Dame *de Beaulieu* étoit enceinte & peu éloignée du terme de ſa délivrance; mais ſeize enfans qu'elle avoit mis au monde ſans accident, étoient un motif ſuffiſant de ſécurité ſur la diſſeptiéme groſſeſſe, quoique celle-ci, par un accident imprévu, lui ait coûté la vie; d'ailleurs, la groſſeſſe n'a jamais été miſe au rang des maladies compriſes dans l'eſprit de l'Ordonnance qui prive des effets civils les mariages faits *in extremis*. *Marie Charton* jouiſſoit d'une

bonne ſanté; elle ſe tranſporte en cet état à l'égliſe ; elle y reçoit la bénédiction nuptiale à dix heures du matin, & ce n'eſt que le ſoir qu'elle ſe trouve indiſpoſée. Elle a donc pu contracter valide-ment le matin, & ſon mariage ne peut être juridiquement attaqué. L'Arrêt qui intervint jugea de même, confirma le mariage du ſieur *de Beaulieu* & l'état des enfans, légitimés par ce mariage.

A la fin de la *Préface* de ce premier volume, M. *Richer* dit qu'il eſt tenté de retrancher de ſa collection les morceaux purement hiſtoriques que ſon prédéceſſeur avoit jugé à propos de tranſformer en *Cauſes*, comme l'hiſtoire de *Marie Stuart*, celle de *Dom Carlos*, de *Robert d'Artois*, &c. Cependant il ajoûte qu'il attend pour ſe déterminer le goût & le jugement du Public. Je penſe qu'en recueillant les ſuffrages, la claſſe la plus nombreuſe de ſes lecteurs ſera pour l'excluſion de ces ſortes d'hiſtoires, & qu'elle s'appuiera des mêmes raiſons que l'auteur expoſe lui même & qui ſont très-judicieuſes. » Je crois que ces hiſ-» toires ne doivent point être compriſes » ſous le titre de *Cauſes*. Ce titre ne ren-

» ferme que les affaires qui ſe traitent
» entre particuliers devant les Tribu-
» naux de la juſtice contentieuſe. Il me
» ſemble que ceux qui ſont curieux de
» connoître ces traits hiſtoriques ne doi-
» vent pas s'attendre à les trouver dans
» un Livre dont le frontiſpice n'annonce
» que le développement des intrigues
» & des intérêts des particuliers. C'eſt
» dans les monumens & dans les li-
» vres conſacrés à l'hiſtoire publique
» des nations que l'on doit chercher
» la connoiſſance de ces ſortes d'évè-
» nemens. »

Lettre à M. Mille, auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de Bourgogne.

Je vous ai rendu compte l'année derrière, Monſieur, de l'hiſtoire de M. *Mille*, & je vous ai dit ce que je penſois de cet eſtimable ouvrage. Tout le monde ne l'a pas jugé de même ; il paroît une Lettre anonyme de cinquante-ſept pages *in*-8° qui l'attaque aſſez vivement. » L'annonce de votre projet,

» m'avoit fait naître, dit l'auteur de la » *Lettre*, un préjugé si favorable que » je m'attendois à voir tomber dans » l'oubli ce qu'on a écrit jusqu'à pré- » sent sur l'histoire de Bourgogne. » Mais la lecture de votre premier » volume m'oblige à changer d'idée, » & s'il est permis de juger de tout » l'ouvrage par ce début, j'ai lieu de » craindre que notre histoire, malgré » vos louables efforts ne reste encore » long-temps dans le même état d'im- » perfection. Pour prouver que ma » crainte n'est pas sans fondement, je » me contenterai de vous faire part de » quelques observations sur les articles » qui m'ont le plus frappé dans ce vo- » lume. »

Le plan d'attaque se réduit à trois chefs capitaux. On reproche à M. *Milte* que la Carte de l'ancien royaume de Bourgogne qui se trouve à la tête de son *Abrégé Chronologique* est très-imparfaite & très-inférieure à celle de Dom *Plancher* que l'auteur a critiqué néanmoins; qu'on y remarque des erreurs très-essentielles, comme des positions de rivières & de villes absolument

fauſſes. L'Ariſtarque entre là deſſus dans un très-grand détail. Il cherche enſuite à prouver l'authenticité de la fameuſe chartre de *Clovis* en faveur de l'Abbaïe de Moutier-Saint-Jean, dont M. *Mille* a dit que *c'eſt une raiſon pour que tous les Sçavans la regardent comme une pièce ſuppoſée*; & cette preuve eſt encore fort longue. Enfin, l'auteur s'efforce de juſtifier les Monaſtères de l'imputation qu'on leur a faite tant de fois d'avoir fabriqué de faux titres; il fait voir la légitimité & le bon uſage des riches poſſeſſions des Moines. A juger par le ton de l'antagoniſte de M. *Mille*, on ſent qu'il eſt perſuadé du ſuccès de ſes preuves. Dès lors il pouvoit mettre moins de vivacité dans ſa Lettre critique; le langage de la modération rend toujours la victoire plus touchante. Je parle au reſte ici d'après les idées de l'auteur de la *Lettre*, & je ſuis très-éloigné de décider qu'il a raiſon par-tout. M. *Mille* nous l'apprendra ſans doute; on vient de me dire qu'il a publié une Réponſe à cette Lettre; je vous en rendrai compte au premier jour.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 15 Janvier 1772.

LETTRE V.

Voyages de Richard Pockocke, Membre de la Société Royale & de celle des Antiquités de Londres, &c, en Orient, dans l'Egypte, l'Arabie, la Paleſtine, la Syrie, la Grèce, la Thrace, &c, &c, &c; contenant une deſcription exacte de l'Orient & de pluſieurs autres contrées, comme la France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, &c; des obſervations intéreſſantes ſur les Mœurs, la Religion, les Loix, le Gouvernement, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Géographie & l'Hiſtoire Naturelle & Civile de chaque païs, & généralement ſur toutes les curioſités de la Nature & de l'Art qui s'y trouvent; traduits de l'Anglois ſur la ſeconde édition; par une Société de gens de Lettres; 6 vol. in-12 de 500 p. chacun; à Paris chez J. P. Coſtard Libraire rue S. Jean de Beauvais.

IL eſt bien intéreſſant, Monſieur, pour un vrai philoſophe qui veut connoître l'humanité,

l'humanité, d'examiner & de comparer, non seulement le physique d'un climat avec celui des autres, mais de saisir & d'apprécier les nuances mutipliées des idées, de la philosophie, de la politique, du culte, des mœurs, du gouvernement des Nations & des formes différentes qu'ont imprimées à ces objets essentiels l'instinct de la Nature, la voix de la Religion, le respect pour l'Antiquité, l'empire du préjugé, l'attrait de la liberté ou le bras appesanti du despotisme. Il résulteroit de cette espèce de parallèle, dégagé de toute prévention, des traces de lumière, des vûes nouvelles, des traits propres à completter le grand tableau de l'homme, à répandre l'ordre dans les annales encore assez confuses de la bonne Philosophie, & peut-être à perfectionner le code de la Politique. Il le pensoit, ce Dieu de l'harmonie & de la raison, lorsque, voulant caractériser le plus sage des Princes, il disoit qu'*Ulysse avoit voyagé dans plusieurs pais, & qu'il s'étoit instruit des mœurs de plusieurs peuples :*

Qui mores hominum multorum vidit & urbes.

La lecture des Voyages ne ſçauroit être utile qu'autant qu'ils ſont exacts & fidèles, & que la paſſion de dire du merveilleux ou du nouveau n'a pas mis la plume à la main ; il faut encore que l'auteur, à la ſuite du quel nous parcourons les diverſes contrées de l'univers, ſoit aſſez inſtruit pour découvrir & ſçavoir juger les monumens curieux qui ſe trouvent ſur la route, & nous en faire remarquer le mérite réel. Ces deux qualités, dont on trouve rarement l'accord indiſpenſable dans la plûpart des Voyageurs, ſont préciſément celles qui frappent dans l'ouvrage de l'Auteur Anglois dont je vous annonce la traduction. En la liſant on ſent que le traducteur a raiſon de dire dans ſa *Préface* que *Richard Pockocke* joignoit la plus vaſte érudition à une ardeur inſatiable de connoître de tout ce qui a rapport à l'Antiquité, & qu'on ne peut s'empêcher d'admirer l'exactitude des deſcriptions qu'il a faites des plus célèbres monumens que le temps a reſpectés, le détail circonſtancié des villes qu'il a vues, des curioſités & du commerce des païs qu'il a parcourus. La Relation qu'il nous a laiſſée de ſes ouvrages n'eſt point une

de ces nomenclatures sèches & stériles qui ennuyent & fatiguent le lecteur au lieu de l'amuser & de l'instruire ; il est peu de pages où l'on ne puisse trouver à profiter.

C'est par l'Egypte que le Voyageur Anglois commence sa carrière, & c'est en particulier de l'Orient, c'est-à-dire, de ce que nous appellons l'Empire de Turquie en Europe & en Asie, excepté la Perse, qu'il nous entretient. Les auteurs Sacrés & Profanes à la main, il parcourt cette terre ; il marche sur les débris de ces villes fameuses que les premiers mortels élevèrent à la gloire des Arts & de l'esprit humain ; souvent même dans sa route il corrige la géographie défectueuse de *Pline*, de *Strabon*, & le texte erroné de quelques historiens Romains. Nous avons déja beaucoup d'histoires générales & particulières des païs que je viens de citer. Je ne choisirai dans ces *Voyages* que ce qui m'a paru plus neuf ou plus détaillé que dans les anciennes Relations. » Le » Palais, avec les fauxbourgs qui en dé» pendent, faisoit la quatrième par» tie d'Alexandrie. C'étoit dans ce

» diſtrict que ſe trouvoit le Muſæum » ou l'Académie, & les tombeaux des » Rois dans leſquels on dépoſa le corps » d'*Alexandre* dans un cercueil d'or ; » on l'en tira depuis pour le mettre » dans un de verre, & ce fut dans » cet état qu'*Auguſte* le vit lorſqu'il ré- » pandit des fleurs deſſus & l'orna d'une » couronne d'or pour marquer le reſ- » pect qu'il avoit pour ce héros. Com- » me les Mahométans ont beaucoup » de vénération pour la mémoire d'*A-* » *lexandre*, quelques Voyageurs ont » prétendu qu'ils avoient ſon corps » dans une moſquée ; mais on n'en » a eu aucune nouvelle juſqu'ici. »

Quelque deſpotique qu'on ſuppoſe l'autorité du Grand Seigneur, il eſt obligé d'avoir recours à la ruſe pour punir un homme de loi ou pour s'en venger ; il ne peut ſans cela lui faire aucun mal. Mais, lorſqu'un homme de cette profeſſion commence à ſe rendre dangereux, l'Empereur lui envoye une queue de cheval, au moyen de quoi il devient Pacha ou Général, & pour lors il peut lui envoyer le cordon. «

Si jamais l'envie de voyager dans les

Echelles du Levant vient à vous saisir, n'oubliez pas de vous procurer à la Porte un Passeport Impérial qui vous serve de sauve-garde; il sera conçu à peu près dans les mêmes termes que celui qui fut expédié à *Pockocke*; en voici la traduction: » FIRMAN DU GRAND » SEIGNEUR A UN GENTILHOMME ANGLOIS. SULTAN MAHMOUTH V, EMPEREUR OTTOMAN. Aux très-glorieux » Juges, Chefs & Gouverneurs, sources » intarissables de vertu & d'éloquence, » qui sont entre les frontières de l'Allemagne & notre très-heureuse & très-» puissante Porte. Vous, Cadis, qui » êtes sur la même route, puisse votre » sçavoir augmenter, & vous, glorieux » Lieutenans & Généraux des Janissaires, votre valeur s'accroître de jour » en jour. Vous sçaurez à l'arrivée de ce » sublime commandement que l'illustre » Ambassadeur d'Angleterre A. B. » nous a donné à connoître, dans un » Mémoire qu'il nous a présenté, qu'un » gentil homme Anglois A, ayant dessein de voyager & de voir divers païs, » est parti d'Angleterre pour se rendre » en Allemagne, & qu'afin de pouvoir

» arriver en sûreté à notre heureuse
» Porte, il a prié ledit Ambassadeur de
» faire ensorte qu'il pût venir desdites
» frontières de l'Allemagne à notre résí-
» dence Impériale en sûreté, tant pour
» ce qui concerne son logement que les
» quartiers qu'il pourra prendre sur la
» route, & qu'on fournît tous les secours
» nécessaires aux domestiques qui sont
» chargés de son bagage, de ses effets &
» de ses provisions, pour que personne
» ne l'insulte, sous quelque prétexte que
» ce puisse être, mais, au contraire, le
» défende & le protège. Pour cet effet il
» nous a prié de lui accorder notre ordre
» royal. C'est pourquoi, en vertu de cet
» ordre que nous donnons, pour que sa
» demande soit ponctuellement accom-
» plie, nous vous enjoignons, lorsque
» vous le recevrez, de vous conformer
» en tout aux ordres que nous avons
» donnés. Et vous, qui êtes ci-dessus
» nommés, ayez soin d'exécuter ponc-
» tuellement nos ordres pour ce qui
» concerne ce gentilhomme, de le pro-
» téger, de le défendre, lui, sa suite,
» son bagage, ses effets & ses provi-
» sions, & d'empêcher soigneusement

» que personne ne le trouble, ni ne l'in-
» sulte. Vous ne manquerez point d'e-
» xécuter le contenu de cet ordre, ni
» d'ajoûter foi au noble signe dont il est
» marqué. Donné à Babaduk le pre-
» mier du mois Zilchige 1719, qui ré-
» pond au premier Avril 1737. »

Pockocke rapporte ce trait de la jalousie barbare des Turcs. » Que dire
» d'un lieu où l'on admet à peine le
» premier Médecin du Prince pour
» voir des femmes à l'agonie? Et encore
» ce Docteur ne peut-il les voir ni en
» être vû; il ne lui est permis de tâter
» le pouls qu'au travers d'une gaze ou
» d'un crêpe, & bien souvent il ne sçau-
» roit distinguer si c'est l'artère ou les
» tendons qui se remuent. Les femmes
» mêmes qui prennent soin de ces ma-
» lades, ne sçauroient lui rendre compte
» de ce qui s'est passé; car elles s'en-
» fuyent, & il ne reste autour du lit
» que les Eunuques pour empêcher le
» Médecin de voir la malade, & pour
» lever seulement les coins du pavillon
» autant qu'ils le jugent nécessaire pour
» laisser passer le bras de la moribonde.
» Si le Médecin demandoit à voir le

» bout de la langue ou à tâter quelque » partie du corps, il seroit poignardé » sur le champ. »

Les bords du Nil, si rians & si fertiles, sont infectés, comme l'on sçait, d'un nombre prodigieux de crocodiles qui en rendent les approches très-dangereuses. Les habitans soutiennent que cet amphibie ne sçauroit attraper un homme à la nage, mais que, lorsqu'il voit un homme ou un animal sur le bord de l'eau, il s'élance dessus & le saisit avec les griffes de devant. Si la distance est trop grande il fait un saut & renverse sa proie d'un coup de queue. On tue ordinairement les crocodiles à coups de fusils; mais il faut les pointer au ventre, parce qu'il n'est point couvert d'écailles comme le dos, & que la peau en est plus tendre. Les Egyptiens ont une méthode pour les prendre qui est à peu près la même que celle dont parlent les Anciens; ils font crier un animal à quelque distance du fleuve, &, lorsque le crocodile sort de l'eau pour le dévorer, ils le percent avec une lance à laquelle tient une corde; ils le laissent aller dans l'eau, & après que ses forces sont

épuisées ils le retirent à eux ; ils lui enfoncent un bâton dans la gueule ; ils montent sur son dos & lui lient les mâchoires.

Il paroît que le canard sauvage du Nil n'est ni aussi rusé que le crocodile, ni aussi méfiant que ceux d'Europe. Si l'on en croit les naturels du païs, ils mettent leur tête dans le creux d'une citrouille, & se promènent le long de la rivière leur tête ainsi encapuchonnée hors de l'eau ; ils ne se défient de rien, on s'approche d'eux & on les prend par les pattes.

Pockocke, d'après *Hérodote*, donne la clef de cette écriture hiéroglyphique si fameuse dans l'antiquité, dont les Ethiopiens paroissent avoir été les inventeurs, & que leurs voisins adoptèrent pour leurs inscriptions publiques. Cette écriture représentoit toutes sortes d'animaux, les différentes parties du corps humain, & divers instrumens, particulièrement ceux qui servent à l'agriculture ; elle ne consistoit point dans un assemblage de syllabes, mais dans des figures relatives aux choses qu'ils vouloient exprimer. Un faucon, par exem-

ple, signifioit toutes les choses qui demandent de la promptitude ou la promptitude elle-même, parce que c'est de tous les oiseaux celui qui a le vol le plus rapide. Le crocodile marquoit la malice; l'œil, un observateur de la justice & le gardien d'une personne; la main ouverte, un homme qui demande l'aumône, la main gauche fermée, le soin avec lequel on gardoit une chose, &c.

Damas, Capitale de la Syrie, est une des villes les plus riches & les plus décorées. Outre un grand nombre de manufactures d'armes & d'étoffes qui répandent l'abondance parmi les habitans, on y admire de superbes mosquées, de très-belles fontaines, des bâtimens publics & tout ce qui fert à rendre le séjour d'une ville agréable & commode. Il paroît que dans ce païs, comme dans celui-ci, les Caffés sont l'asyle des citoyens désœuvrés & le rendez-vous des politiques. Les Caffés de Damas sont très-beaux; la plûpart consistent en de grandes chambres, dont le lambris est soutenu par plusieurs colonnes, entre lesquelles on a pratiqué des sophas. Il y a ordinairement sur le

derrière une cour, au milieu de laquelle ſont un baſſin & une fontaine avec des arbres & des ſiéges tout au tour. Il y a entr'autres un Caffé ſur la rivière de Barrady qui traverſe la ville, derrière lequel eſt une iſle plantée d'arbres où l'on trouve toutes les commodités & tous les agrémens qu'on peut deſirer dans une grande ville. On y donne tous les jours des concerts, & il y en a même quelques-unes où l'on paye un homme pour raconter des hiſtoires Arabes ; ce qu'ils font avec beaucoup de grâce & d'éloquence. Ces Caffés ſont des eſpèces de cabarets où ſe rendent ceux qui ne boivent que de l'eau, du caffé & du ſorbet, les gens oiſifs, les étrangers, en un mot, tout ceux qui cherchent à paſſer leur temps. Ils envoyent chercher leurs proviſions, & on leur apporte de dehors les différentes eſpèces de ſorbets qu'ils demandent.

Vers le bas d'une montagne, à quelque diſtance de Samos, on trouve les ruines d'un Théâtre dont les ſiéges ne portent point ſur des arcades, mais ſur la croupe de la montagne. Il a deux cens quarante pieds de diamètre, &

l'espace où sont les siéges dix-huit. Il est bâti de marbre blanc, & l'on y entre par une porte de dix pieds d'ouverture. L'architecture en est rustique; les pierres sont arrondies de manière qu'elles forment presqu'un quart de cercle, & il y a au bas de chaque assise, de distance en distance, des espèces de tenons qui servoient probablement à les placer. Ce simple fragment des ruines dont est couverte toute cette terre, doit inspiter aux Architectes le desir de lire l'ouvrage de *Pockocke*. Il est rempli de descriptions & de plans des plus sompteux édifices des Grecs, du moins des parties que le temps & la fureur des Turcs ont épargnées, & qui peuvent donner du reste des idées suffisantes pour élever, ennoblir & rectifier celles des jeunes aspirans, & même des émérites. Ces sortes de descriptions sont trop longues & trop détaillées pour trouver place dans une Lettre; il faut consulter l'original même.

Au couchant de la plaine de Larisse en Thessalie, est une petite rivière qui doit être l'Enipée, qui se jette dans l'Apidunus & se rend avec lui dans le

Pénée. Les collines situées au Nord-est de Pharsale, se rapprochent de la rivière du côté du Nord, & c'est sur ces collines que l'armée de *Pompée* étoit campée. *César* étoit probablement posté sur celles qui sont à l'Orient. L'aîle droite de *Pompée* étoit appuyée à l'Enipée; car *César* dit qu'il avoit à sa droite un ruisseau dont les rives étoient hautes & escarpées. Les historiens disent que cette bataille se donna dans la plaine de Pharsale & près de la ville du même nom, entre celle-ci & l'Enipée; ce qui fixe la situation du lieu. Mais il est singulier que *César* ne fasse mention ni de Pharsale, ni de ses plaines. Il dit seulement qu'après avoir pris Métropolis il choisit ce poste pour avoir du bled en attendant l'arrivée de *Pompée*. Peut-être a-t-il omis ces circonstances par une espèce de vanité, s'imaginant que personne ne pouvoit ignorer l'endroit où s'étoit donnée une bataille qui avoit décidé de l'empire du monde.

A la fin du sixiéme volume *Pocokke* a placé une description rapide de ses voyages en Europe, en prenant par l'Italie, le Trentin, l'Allemagne, l'Al-

face, la Lorraine & la Franche-Comté. Ce dernier tableau géographique n'offre rien de curieux ni de piquant; c'eſt plutôt un ſimple journal & une nomenclature des villes principales où ſa route l'a conduit; je n'ai trouvé que l'article d'Aix-la-Chapelle qui mérite quelqu'attention. Le corps de *Charlemagne* fut dépoſé dans un tombeau qui étoit directement ſous le milieu du dôme d'une égliſe octogone. On le plaça avec ſes habits impériaux dans un fauteuil fait de pluſieurs pièces de marbre blanc couvertes de lames d'or. Il tenoit à la main le Livre des Evangiles que l'on montre dans la Sacriſtie, on dit que les feuillets ſont de papyrus; le Voyageur Anglois croit qu'ils ſont ſimplement de vélin. On a transféré ſon corps ſous le maître-autel, & l'on s'eſt ſervi de l'or qui étoit ſur ſon fauteuil pour orner la chaire & le maître-autel. On montre auſſi le beau cerceuil de marbre blanc ſur lequel eſt repréſenté en relief l'enlèvement de *Proſerpine*; il eſt enfermé dans la même niche où eſt le buſte de *Charlemagne*. Cette ſculpture eſt d'un très bon goût; on y voit *Caron* qui con-

suit sa barque. Vers l'avant du bateau est un char traîné par quatre chevaux fougueux qui font retentir l'air de leurs hennissemens. Il y a un *Amour* derrière *Pluton*, & un homme armé derrière *Proserpine* qui l'empêche de s'enfuir; il y a aussi à côté d'elle un *Amour*. Vient enfin le char des Furies traîné par deux dragons aîlés qui enlèvent les suivantes de *Proserpine* avec leurs corbeilles de fleurs & de fruits.

Il ne paroît encore que les six premiers volumes de cet ouvrage, qui en aura neuf. Le traducteur ne nous apprend pas qui étoit *Richard Pockocke*, différent sans doute d'*Edouard Pocokocke*, dont on trouve la notice dans les Lexicographes modernes. Le lecteur est toujours curieux de connoître la vie des auteurs dont il lit les ouvrages. C'est une addition nécessaire & qui doit compléter ces Voyages. La condition de l'acquisition actuelle est simplement de payer 22 livres 10 sols en recevant les six premiers volumes en feuilles; au moyen de quoi l'on aura gratis les trois derniers qui sont sous presse & qui vont suivre immédia-

tement. Cet ouvrage n'ayant été imprimé qu'à fort petit nombre, on prévient le Public que cette condition n'aura lieu que jusqu'à la distribution des trois derniers volumes : passé ce temps l'on ne sera plus admis à en jouir, & l'ouvrage coûtera plus cher. Le Libraire avertit qu'il n'est pas possible de le faire relier présentement, parce que l'impression maculeroit. Les reliûres en carton se payeront séparément 4 sols par volume.

Nouveau Dictionnaire Universel & raisonné de Médecine, de Chirurgie & de l'Art Vétérinaire; contenant des connoissances étendues sur toutes ces parties, des détails exacts & précis sur les plantes usuelles & le traitement des bestiaux : ouvrage utile à toutes les classes de citoyens, sur tout aux habitans de la campagne, & mis à leur portée; par une société de Médecins; 6 volumes in-8° de plus de 600 pages chacun; à Paris chez la veuve Duchesne Libraire rue S. Jacques.

Tandis que l'éloquence & la Poësie dégénèrent parmi nous, les Arts, &

sur-tout ceux qui tiennent de plus près à l'humanité, s'élèvent à un degré de perfection que ne connoissoient point les siécles les plus célèbres de l'Antiquité. Quand on compare nos richesses actuelles, en fait de Médecine & de Chirurgie, avec celles que nous avons héritées de nos ancêtres, peut-on se défendre du sentiment de la plus vive gratitude envers cette classe de citoyens qui consacrent leur génie & leurs études à la découverte de ces principes lumineux, de ces vérités fécondes qui sont la base du grand art de conserver & de rendre la santé. Quels progrès étonnans la Chirurgie, en particulier, ne fait-elle pas tous les jours! Combien de maux, dont on regardoit la cure comme impossible ou très-dangereuse, ne demandent, pour être vaincus, qu'un élève formé d'après les institutions modernes. On taille aujourd'hui presque sans danger pour *la pierre* ou pour *la fistule*. Du temps de *Louis XI* il fallut qu'un praticien intelligent proposât de faire l'opération de la première sur un criminel condamné au gibet; &, lorsqu'il fut question de guérir *Louis XIV*

de la ſeconde, on étoit ſi peu inſtruit que le premier Chirurgien du Monarque, avant que d'oſer porter la main ſur ſon maître, étudia pluſieurs fois l'opération ſur des cadavres.

C'eſt à l'eſprit obſervateur d'un petit nombre de maîtres habiles que nous ſommes redevables de nos progrès dans ces ſciences importantes; mais aux droits qu'ils ont à notre reconnoiſſance, n'oublions pas d'aſſocier ceux que le deſir d'être utiles à leurs ſemblables dans tous les temps & dans tous les païs, porte à rédiger & à communiquer au Public le réſultat intéreſſant des connoiſſances & des découvertes en Médecine & en Chirurgie. La forme des Dictionnaires a paru la plus ſimple & la plus méthodique; c'eſt une eſpèce d'oracle univerſel qui ſe laiſſe approcher de tout le monde, que le Grand comme le petit peuvent conſulter en toute occaſion, avec la certitude d'en recevoir, du moins très ſouvent, des réponſes préciſes, lumineuſes & ſalutaires. Au reſte, il en eſt, Monſieur, d'un Traité abrégé de l'Art comme de l'Art lui-même. L'un & l'autre ne

ſçauroient atteindre un certain degré de perfection qu'à l'aide du temps & de l'expérience. Ainſi, ſans déprimer les Lexicographes que nous ont donnés des maîtres en Médecine & en Chirurgie, j'oſe aſſûrer, après un parallèle attentif, que le *Nouveau Dictionnaire* que je vous annonce traite la matière avec plus d'ordre, d'étendue & de clarté que tout ceux qu'on a publiés juſqu'ici. N'allez pas croire que ce titre, *par une ſociété de Medecins*, ſoit un piège pour tromper le Public, comme celui qu'on répète ſi ſouvent à la tête de nos compilations, *par une ſociété de gens de Lettres*. Pluſieurs Médecins de différentes Facultés ont véritablement réuni leur ſçavoir & leurs travaux pour concourir à la perfection de cet ouvrage. Les auteurs ſont M. *Nicolas* Docteur en Médecine du Collège de Nancy, M. *de Marque* Docteur en Médecine de la Faculté de Bordeaux, M. *la Servole* le fils, Docteur de la Faculté de Montpellier. Les autres n'ont point voulu qu'on les nommât. Il ne faut que lire quelques articles de cet ouvrage pour ſentir que ceux qui les ont rédigés

ſont des praticiens habiles, que d'excellens principes & des études profondes ont introduit dans ce ſanctuaire où la Nature & la Philoſophie découvrent à peu d'élèves les ſecrets de l'Art. Ils ſe montrent par-tout ennemis de ces ſyſtêmes brillans & dangereux, de ces hypotêſes nouvelles & ſéduiſantes qui métamorphoſent les jeunes candidats en charlatans, &, comme diſoit *Molière*, en *deſtructeurs du genre humain*. « Pénétrés de ces principes, diſent les auteurs, nous avons formé un corps » de Médecine ſimple, naturel, aiſé. » Chacun pourra y trouver des ſecours » ſalutaires contre les maux qui affligent l'humanité. Nous nous ſommes » attachés à préſenter les maladies d'après nature, à rendre leurs différens » tableaux de la manière la plus conciſe & la plus frappante, & nous » n'avons rien négligé pour puiſer » dans des ſources pures & fécondes » des préceptes capables de conduire » avec ſûreté nos lecteurs dans les ſentiers épineux de la Pratique. »

Ce *Nouveau Dictionnaire* embraſſe cinq parties de la Médecine: l'Anato-

mie, la Physiologie, l'Histoire des maladies, la manière de les guérir & les moyens propres à produire cet effet. On ne traite ici, de l'Anatomie & de la Physiologie, que les articles qui sont absolument indispensables, & dont tout le monde doit avoir au moins les notions préliminaires; des détails trop étendus eussent été inutiles & fastidieux. L'histoire des maladies est la partie la plus considérable de cet ouvrage, & celle qui a été le plus soignée dans l'exécution. On n'a rien oublié pour rassembler dans de justes bornes tout ce qui a été dit, fait ou découvert d'essentiel sur telle ou telle maladie. La manière & les moyens de guérir n'ont pas exigé des détails moins étendus. On a consulté pour cela les Praticiens les plus connus & les plus célèbres. La Botanique a fourni des secours multipliés. On donne simplement la description des plantes suivant le système de *Tournefort*, & cet exposé est court & précis. Les auteurs passent ensuite à leur vertu; ils indiquent à quelle dose on peut en prendre l'infusion, la décoction, &c. On parle aussi des prépa-

rations pharmaceutiques, à mesure que les articles se présentent.

Une des vues les plus nouvelles de ce *Nouveau Dictionnaire*, est d'y avoir joint aux leçons de la Médecine les préceptes de l'*Art Vétérinaire*. C'est surtout aux habitans de la campagne que les auteurs citoyens adressent le fruit de leurs travaux ; c'est principalement en leur faveur qu'ils ont fait ce *Code de Santé*, & par conséquent de bonheur. Mais ils n'eussent rempli que la moitié de leur objet s'ils avoient négligé de donner aux Agricoles des principes clairs, précis & de facile exécution auxquels ils puissent avoir recours pour écarter de leurs étables ces cruelles épidémies qui leur enlèvent les coopérateurs de leurs travaux. Les ouvrages lumineux de M. *Bourgelat*, Inspecteur Général & Directeur des Ecoles Vétérinaires du Royaume, ont été les sources qui ont le plus fourni aux articles de ce *Nouveau Dictionnaire* sur cette partie. Ce Sçavant est le créateur du traitement des maladies des animaux, & c'est à ses leçons que beaucoup de Provinces ont dû la conservation de leurs bestiaux.

Les articles de Chirurgie que renferme le nouvel ouvrage m'ont paru sur-tout supérieurement traités. Dans un très-petit espace vous trouvez la définition de telle maladie, les symptômes, les sentimens des maîtres habiles, les occasions où il faut nécessairement amputer, la manière de s'y prendre pour ne point trop effaroucher le malade, les instrumens qui abrègent le temps du sacrifice, le régime qui doit suivre l'opération, & les différentes espèces de pansement. Les auteurs disent, avec un ton de modestie qui leur fait beaucoup d'honneur, qu'ils n'écrivent ni pour les Médecins, ni pour les Chirurgiens. Je pense, Monsieur, qu'il en est beaucoup parmi eux qui trouveroient à s'instruire en étudiant ce *Nouveau Dictionnaire*; du moins cette espèce d'étude, qu'ils pourroient faire sans témoins, n'humilieroit pas leur orgueilleuse ignorance.

Les bornes de cette Lettre ne me permettent pas, Monsieur, de vous parler de tous les articles instructifs & curieux qui se trouvent dans ce Recueil *Universel & Raisonné*. Un coup

d'œil sur ceux qui naturellement intéressent le plus vous en donneront une idée très-avantageuse. Je ne vous en citerai qu'un seul, qui regarde le plus grand nombre des citoyens ; c'est l'article du Caffé. Vous sçavez que, par rapport à son usage, nos Ecoles de Médecine se partagent en deux sectes contraires. On a seulement observé que le Docteur qui aime cette boisson délicieuse la permet volontiers, & qu'elle n'est interdite comme dangereuse que par les Médecins qui n'en usent pas. Le plus raisonnable seroit de ne point hazarder d'assertion générale sur le Caffé, mais d'en raisonner d'après les différens tempéramens de ceux qui se familiarisent avec cette liqueur. Il est certain qu'il en est à qui elle peut devenir funeste ; les auteurs en rapportent un exemple frappant. » Nous avons » vu l'usage du Caffé exciter des trem» blemens dans les mains & dans les » jambes. Le sujet de cette observa» tion étoit un homme robuste, d'un » tempérament bilieux & sec. Il me» noit une vie sédentaire & travailloit » dans son cabinet au moins six heures

» par

» par jour. Le matin il prenoit du caffé
» au lait, & l'après-dîné il le prenoit
» à l'eau. Insensiblement sa main de-
» vint tremblante ; il ne s'en plaignit
» pas d'abord, & il n'y fit d'attention
» que lorsqu'il ne put écrire deux li-
» gnes de suite. On lui conseilla une
» infinité de remèdes qui n'eurent au-
» cun effet ; il prit les bains, le lait,
» fut saigné, purgé, sans que le Mé-
» decin soupçonnât la cause du mal. Cet
» homme ayant épuisé les ressources
» de son *Esculape*, maigrissoit ce-
» pendant à vue d'œil, & sa famille
» affligée le voyoit courir à grands pas
» au tombeau. Il devint taciturne, rê-
» veur, mélancolique, inquiet, in-
» supportable. Nous le vîmes dans ce
» triste état. Après les questions ordi-
» naires, nous ne trouvâmes rien qui
» eût pû déterminer cette maladie ; le
» malade ne buvoit jamais de liqueurs
» spiritueuses, & son régime nous pa-
» roissoit très-bien réglé. Enfin, nous
» lui demandâmes s'il prenoit du caffé.
» Il répondit que c'étoit sa passion do-
» minante, *la moitié de sa vie.* Il n'en

» fallut pas davantage pour nous inf-
» truire de la cauſe de ſon mal. Nous
» lui conſeillâmes pour tout remède de
» ne plus faire uſage du caffé. Notre
» conſeil ne fut pas d'abord goûté ; il
» parut puerile à côté des longues for-
» mules du Docteur qui nous avoit
» précédés. On ſe rendit enfin ; la ſanté
» revint ; les forces ſe rétablirent ; le
» malade étoit au bout d'un mois dans
» le meilleur état. Il reprit ſon genre
» de vie & revint au caffé. Mêmes
» ſymptômes, même conſeil. Depuis
» ce temps, il ne tremble plus, ſa
» main eſt raffermie, il eſt rendu à
» ſon état, qui eſt le commerce. »

Je finis, Monſieur, en copiant le vœu rempli de patriotiſme & de ſenſibilité que les auteurs du *Nouveau Dictionnaire* expriment à la fin de leur *Préface*. Il tend à rendre public & même très-commun un Livre qui peut être de la plus grande utilité à tous les ordres de la ſociété. » C'eſt à vous, Seigneurs
» bienfaiſans, Curés reſpectables, Cul-
» tivateurs chers à ceux qui vous envi-
» ronnent, que cet ouvrage eſt ſpéciale-

» ment consacré. Vous y trouverez des » moyens efficaces pour soulager les » pauvres qui excitent & méritent votre » compassion. Votre charité y pourra re» cueillir une abondante moisson ; &, » puisque vous faites consister votre » bonheur à faire des heureux, vous » parviendrez à ce noble motif de votre » zèle ; enfin, ce sera donner une seconde » existence à des laboureurs que de ga» rantir des funestes effets de la conta» gion les troupeaux qui font leur ri» chesse. »

Cet excellent ouvrage se vendra jusqu'au premier Mai 1772 dix-huit livres en feuilles & vingt-quatre livres relié ; passé ce temps, on le vendra 30 livres relié, & 24 livres en feuilles.

Compliment d'un Subdélégué à un Intendant de Province, pour lui souhaiter la bonne année.

Parmi les Complimens qui se font à chaque renouvellement d'année, y a en a sans doute de bien sots, de bien fades & de bien absurdes. Mais, à coup sûr, vous n'en avez jamais lû,

Monſieur, de plus neuf, de plus original & de plus divertiſſant que celui que je vous annonce. On vient de me l'envoyer, & je l'ai trouvé d'un ridicule ſi rare, que j'ai crû devoir vous en faire part, pour vous amuſer un inſtant.

» MONSEIGNEUR,

» Lorſque la réputation s'empare » de la vénération en vertu de ſa » cauſe & de ſa ſphère, c'eſt une eſ» pèce de Majeſté; mais, lorſque la » réputation eſt ſubſtantielle, elle » porte le caractère de l'infini. C'eſt à » ce double éclat, Monſeigneur, non » moins inhérent en votre perſonne » qu'indiviſible de ſa qualité éminente, » que j'adreſſe en ce jour mes vœux » & mon hommage.

» Je ſuis avec une délicateſſe exquiſe & un profond reſpect,

» Monſeigneur,

» Votre, &c.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 20 *Janvier* 1772.

LETTRE VI.

Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts, avec des Planches en taille-douce : dédiées à MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS; *par M. l'Abbé Rozier.*

CET ouvrage sçavant & curieux est un nouveau Journal qui a commencé l'année dernière. Il en paroît chaque mois un volume composé de dix ou douze feuilles d'impression & de deux ou quatre gravûres, plus ou moins selon que les sujets l'exigent. Les titres Académiques de l'auteur, & sur-tout son mérite, reconnu de tous ceux qui sont versés dans les matières qu'il traite, sont bien propres à faire réussir cette production vraiment estimable, & non moins utile. Il est Membre de l'Académie Royale des Scien-

ces, Beaux Arts & Belles-Lettres de Villefranche, de la Société Impériale de Phyſique & de Botanique de Florence, de la Société Economique de Berne, du Bureau d'Agriculture de Lyon, de Limoges, d'Orléans; enfin, il a été long-temps Directeur de l'Ecole Royale de Médecine Vétérinaire de Lyon.

Le but de ſon Journal eſt de faire connoître moins les Livres nationaux que les Livres étrangers, & ſpécialement les Mémoires & les Diſſertations lûs dans les Académies de l'Europe. La tâche eſt difficile & diſpendieuſe, puiſqu'il faut les faire traduire en François; ſans quoi ces ouvrages reſteroient preſque toujours ignorés parmi nous, malgré les avantages ſans nombre que nous en pouvons retirer. Il eût été à ſouhaiter, pour les progrès de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle, qu'une ſociété de Sçavans eût exécuté depuis 20 ans le plan que ſuit aujourd'hui M. l'Abbé *Rozier*. Bon Phyſicien, bon Chymiſte, bon Méchanicien, ſes critiques ſont juſtes, ſes obſervations exactes. Elles ſervent à éclaircir la queſtion qu'il diſ-

cûte, & à fixer l'époque des découvertes. Cet ouvrage, dont il paroît déjà sept volumes, est très-bien accueilli du Public. Il est digne de ce succès, soit par le choix des matières, soit par la manière dont elles sont traitées. Vous allez en juger vous-même, Monsieur, par le simple énoncé des objets renfermés dans le premier Tome.

On y trouve d'abord une *Dissertation* traduite du Suédois, lue par M. *Ferner* à l'Académie Royale des Sciences de Stockolm *sur la diminution de l'eau de la mer.* M. *Ferner* traite cette question à peu près comme un Avocat-Général plaide une cause. Il rapporte tout ce qui a été écrit pour & contre, & ses recherches sont curieuses. Cette question a été vivement discutée à Stockolm à cause des attérissemens nouveaux que forme la mer Baltique.

On lit dans le second article une analyse de la Minéralogie de M. *Cronstedt.* Ce Métallurgiste examine les principes constituans de chaque minéral. Si ceux qui étudient l'Histoire Naturelle suivoient la même marche, on verroit moins de Cabinets, & leurs possesseurs

ne ſe contenteroient pas d'une ſimple nomenclature ; en un mot, un Cabinet ſerviroit moins au luxe qu'à l'inſtruction.

Une Lettre de M. *Strange* traduite de l'Anglois forme le troiſiéme Chapître, & a pour objet l'*origine d'un papier naturel trouvé aux environs de Cortone en Toſcane*. M. *Strange* préſente cette eſpèce prétendue de papier comme une découverte nouvelle, & M. *Rozier* fait voir que M. *de la Lande* en avoit déja parlé ; que M. *Guettard* en avoit fait inutilement pluſieurs eſſais ; enfin, que le *Conferva Bulloſa* eſt une ſubſtance filamenteuſe, qu'elle n'a point de lian, & ne peut ſervir à cet effet.

M. *Jean Moult* écrit au Docteur *Perſeval* ſur une manière ſimple mais avantageuſe de préparer le ſalep. Cette Lettre eſt traduite de l'Anglois. M. *Rozier* prouve par ſes expériences que toutes les eſpèces d'*Orchis* qui croiſſent en France ſont propres à faire le ſalep ; de ſorte que ſi l'on vouloit le préparer comme l'indique M. *Jean Moult*, il ne coûteroit que quinze à dix-huit ſols la livre, tandis que celui qu'on fait venir

de Barbarie & que l'expérience a démontré ne valoir pas mieux que le nôtre, coûte à Paris vingt ſix ſols l'once. On connoît ſes bons effets dans les affections de poitrine pour adoucir l'âcreté de la lymphe, & ſon utilité dans la pthyſie & dans les dyſſenteries bilieuſes.

Le cinquiéme Article annonce une Obſervation lue à la Société Royale des Sciences de Londres, ſur une huile tirée à la Caroline des fruits d'une plante nommée *Arrachis Hypogæa*, vulgairement *Pois Terreſtres*. Cette huile eſt pure, de très-bon goût, & ne rancit pas. Cette plante eſt cultivée en plein air au Jardin Royal de Montpellier. On pourroit la naturaliſer dans les Provinces Méridionales de France, & ſa culture ſeroit d'un bon rapport.

M. *Rozier* n'a pas ſeulement en vue l'utilité publique; il y réunit l'agréable. On dépenſe beaucoup pour peindre les papillons, pour en faire des collections; ſouvent la victime des inſectes qui les dévorent. Le procédé qu'il donne pour fixer ſur le papier les aîles des papillons, & pour les repréſenter au naturel, fera le plus grand plaiſir. La manipulation

en eſt ſimple & facile, & toute perſonne eſt en état de la mettre en exécution.

La Diſſertation de M. *Dana* ſur une nouvelle ſangſue trouvée dans les Alpes, forme le ſeptiéme Article; les détails en ſont bien faits, & décèlent un véritable obſervateur. Le tableau des effets que produit cet animal dans ceux qui l'avalent en buvant, eſt terrible; heureuſement M. *Dana* indique les remèdes ſpécifiques mis en uſage par les habitans des lieux.

Les auteurs qui ont écrit ſur les inſectes nuiſibles à la vigne, ont confondu les dégats qu'ils cauſent, & attribué aux uns ce qui eſt l'ouvrage des autres. M. *Rozier*, depuis long-temps attentif à épier les démarches de ces animaux, & à les prendre, pour ainſi dire, ſur le fait, décèle les bévues des auteurs. On lira avec plaiſir la deſcription de ces inſectes & celle de leur manière de vivre & de ſe reproduire.

La crême de tartre forme un objet de commerce; on la prépare aux environs de Montpellier. Sa bonté dépend

de sa fabrication & du procédé mis en usage. La méthode pratiquée en France est défectueuse, & rend notre crême de tartre inférieure à celle de Venise. M. *Rozier* donne les détails du procédé de Venise, dont il démontre la supériorité par les expériences faites sur les teintures.

Il décrit dans le dixiéme Article une nouvelle presse pour imprimer les étoffes de soie, de laine, les toiles vulgairement nommées *Indiennes*, les papiers, &c, par le moyen de laquelle on peut donner aux dessins telle largeur & telle grandeur qu'on desirera. On évite par là la répétition monotone du même dessin qui laisse toujours une place plus ou moins colorée ou baveuse dans l'endroit de la réunion des planches pendant l'impression.

Des nouvelles Littéraires terminent ce volume intéressant enrichi de gravûres, qui facilitent l'intelligence des sujets. Vous voyez, Monsieur, que cet ouvrage est important & même nécessaire aux amateurs de Physique, & à ceux qui étudient l'Histoire-Naturelle. C'est plûtôt un Recueil qu'un Journal; l'au-

teur fait peu d'extraits parce qu'il aime mieux produire les titres originaux. Mais, quand il fait l'analyse d'un ouvrage, on peut être assuré d'en avoir une idée très-exacte.

On souscrit chez l'auteur Place de l'Estrapade, & chez *le Jay* Libraire rue Saint Jacques. Le prix de la souscription est de 30 livres pour Paris, & pour la Province de 36 livres franche de port. Je vous ferai connoître successivement les autres volumes.

Epitaphe Françoise de M. de Chevert, & Lettre à l'auteur de l'Année Littéraire à ce sujet.

MONSIEUR,

Je viens de lire dans la *Galerie Françoise* l'article *Chevert*. J'ai été fort surpris de n'y point trouver l'Epitaphe qu'on a faite de cet homme illustre & que l'on voit gravée à Saint Eustache près d'une des portes du grand portail. Je me suis plaint chez le Libraire de cette omission essentielle dans la vie ou

éloge historique de M. *de Chevert*; & l'on m'a dit que cet éloge étoit antérieur à l'épitaphe dont je veux vous parler. C'étoit une raison pour ne l'y pas mettre, & c'en est une pour vous, Monsieur, de ne pas manquer à la recueillir & à l'insérer dans votre Journal. Outre que vous la trouverez bien faite, dans le genre, & digne du Héros François qui en est le sujet, je crois, Monsieur, qu'elle mérite attention, en ce qu'elle pourroit détruire le préjugé que la Langue Latine est peut-être la seule propre au style lapidaire. Pourquoi la nôtre, qui est devenue la Langue interprète des nations, dans laquelle se font tous les Traités, & qui, pour ainsi dire, est la Langue de l'univers; pourquoi, dis je, la Langue Françoise, à l'égal de la Latine, ne pourroit-elle pas, employée par des mains habiles, consacrer à la postérité, avec autant de précision, d'élégance & d'énergie, ce qui fait l'objet de toutes nos inscriptions?

Voici, Monsieur, cette Epitaphe Françoise; vous pourrez en juger vous-même.

Ci gît

François de Chevert

Commandeur - Grand Croix de l'Ordre de S. Louis,

Chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne,

Gouverneur de Givet & de Charlemont,

Lieutenant Général des armées du Roi.

Sans ayeux, sans fortune, sans appui,

Orphelin dès l'enfance,

Il entra au Service à l'âge de onze ans.

Il s'éleva malgré l'envie, à force de mérite;

Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.

Le seul titre de Maréchal de France

A manqué, non pas à sa gloire,

Mais à l'exemple

De ceux qui le prendront pour modèle.

Il étoit né à Verdun sur Meuse

Le 2 Février 1695.

Il est mort à Paris le 24 Janvier 1769.

Priez Dieu pour le repos de son ame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Mémoire pour les Maire & Echevins de la ville de Saint-Denys, contre les Prieur & Religieux Bénédictins de la même ville.

Je ne m'attendois pas, Monsieur, à me voir cité dans un Factum d'Avocat au sujet d'une contestation qui s'est élevée entre les Grand-Prieur, Religieux & Couvent de l'Abbaïe Royale de Saint-Denys en France & les Maire & Echevins de la même ville. Voici le fait. C'est l'Abbaïe de Saint-Denys qui a fondé l'Hôtel-Dieu de cette ville; c'est elle qui, dans tous les temps, en qualité de fondatrice, en a nommé les Administrateurs, les Sœurs & les Chapelains. Les Maire & Echevins de Saint-Denys répandent aujourd'hui des nuages sur les titres de cette possession, qui est de toute antiquité. Ils prétendent que, comme Maire & Echevins, ils sont Administrateurs nés de cet Hô-

pital, & qu'ils doivent avoir entrée & voix délibérative dans les Bureaux de ſon adminiſtration. Les Religieux de Saint-Denys ſoutiennent qu'il n'y a que ceux qui ſont nommés par l'Abbaïe qui puiſſent s'y préſenter. Ce procès eſt ſur le point d'être jugé au Parlement. Il ne m'appartient pas de prévenir la déciſion de ce Tribunal ſuprême, & de prononcer moi-même d'avance dans une Cauſe qui m'eſt étrangère. Tout ce que je puis dire, c'eſt que j'ai lû avec attention les Mémoires reſpectifs, & que le droit de l'Abbaïe de Saint-Denys me paroît appuyé des preuves les plus multipliées, les plus lumineuſes & les plus authentiques. Mais encore un coup, un ſilence reſpectueux doit être mon partage dans cette affaire. Il m'eſt ſeulement permis de témoigner ma ſurpriſe de m'y trouver compromis, & de répondre à une note plus ridicule qu'outrageante que le défenſeur des Maire

& Echevins s'eſt permiſe contre moi. Le *Mémoire* qu'ils ont fait imprimer eſt ſigné de Mᵉ *Pourſin de Grandchamp*. Cet Avocat, au défaut de raiſons, dit beaucoup d'injures aux Bénédictins; il les traite d'ambitieux, d'uſurpateurs, d'aveugles, de fanatiques, &c, &c, &c. Ils ont renoncé, s'il faut l'en croire, *à la douceur Evangélique, à la charité, à l'humilité Chrétienne.* » Ces vertus, » ajoûte-t-il, qui doivent être l'appanage de ces Religieux, n'ont-elles » donc plus reparu dans leurs Cloîtres, » même depuis que la Majeſté du Roi, » à laquelle la Congrégation de Saint-» Maur ſe compare humblement, y a » *fait rentrer, malgré eux, les anciennes* » *obſervances.* »

C'eſt à l'occaſion de cette dernière phraſe qu'on lit la note ſuivante: » Voyez » l'*Epître Dédicatoire* de l'ouvrage intitulé *L'Art de vérifier les Dates.* Cette » *Epître* eſt de *Fréron*, quoique ſouſ-

» crite par le Général de la Congréga-
» tion de Saint-Maur. Ce Journaliſte a
» oſé mettre l'Ordre de Saint-Benoît
» en parallèle avec le Trône. Les Reli-
» gieux, remplis de l'idée que *le Trône*
» *doit à leur ordre ſes vertus, ſes lumières*
» *& ſes richeſſes*, (Ce ſont les termes de
» cette *Epître*) avoient oublié de four-
» nir à *Fréron* toutes les donations, tous
» les privilèges que cet Ordre tient de
» nos Rois, les réformes que les Rois
» ont été forcés de faire dans cet Ordre.
» Enfin, ils auroient dû lui mettre ſous
» les yeux ce que diſoit S. *Grégoire*, en
» écrivant à *Childebert*, & lui parlant
» du Trône François. Ce Saint Pontife
» ne le comparoit pas même à la Tiare,
» & il lui marquoit qu'il n'y avoit rien
» ſous le Soleil qui pût en égaler la
» grandeur, *nihil ſub ſole majus*..... Ce
» Journaliſte auroit remarqué avec *Boſ-*
» *ſuet* (Oraiſon Funèbre de la Reine
» d'Angleterre) que, ſi ce Pontife avoit
» parlé en ces termes du temps de *Chil-*

Hildebert, & que, s'il avoit élevé ſi haut » la race de *Mérovée*, on peut juger de » ce qu'il auroit dit du ſang de *Charle-* » *magne*, de Saint *Louis* & de *Henri-le-* » *Grand*. Embarraſſé par l'éclat & la ſu- » blimité du Trône dont il devoit par- » ler, *Fréron* auroit rejetté ſans doute le » cercle trop étroit que la Congrégation » lui traçoit, en lui propoſant *humble-* » *ment* le parallèle d'un Ordre Reli- » gieux avec le premier Trône de l'uni- » vers. »

M. *de Voltaire* s'eſt élevé dans un de ſes écrits contre l'impoliteſſe d'appeller quelqu'un par ſon nom ſans le faire précéder du titre de *Monſieur*. Je ne ſuis pas aſſez vain pour me formaliſer de ce manque d'honnêteté. Il peut ſe faire d'ailleurs que c'eſt moins par mépris que par diſtinction que l'auteur de la note me traite avec cette familiarité cavalière. En effet, c'eſt ainſi que ſouvent on appelle les écrivains célèbres. Comme j'aime à penſer qu'il n'a point eu d'autre raiſon de me nommer de la ſorte, il eſt juſte que je

lui rende honneur pour honneur. Quoi qu'il ne soit pas connu, même au Palais, je veux bien le mettre au rang des Avocats renommés, des *Gerbiers*, des *Targets*, des *Linguets*, &c; je ne le *Monsieuriserai* donc point, & je dirai de *Poursin* avec tout le respect que son nom imprime: 1°. *Poursin* avance un fait de la plus grande fausseté, & dont je le défie de fournir la moindre preuve, en m'attribuant l'*Epître Dédicatoire* au Roi qui est à la tête de l'admirable ouvrage de *L'Art de vérifier les Dates*. 2°. *Poursin* en impose au très-petit nombre de ses lecteurs en leur présentant cette *Epître*, que je n'ai point faite & que je voudrois avoir écrite, comme un monument de l'orgueil des Bénédictins. Elle a été mise, avant que d'être rendue publique, sous les yeux du Roi, qui a daigné l'agréer, & qui en a témoigné sa satisfaction au R. P. Général; elle est sage, simple, noble & décente. 3° *Poursin* ne sçait ce qu'il dit, en prononçant que, dans cette *Epître on a osé mettre l'Ordre de S. Be-*

noît en parallèle avec le Trône, que les Bénédictins ſont remplis de l'idée que *le Trône doit à leur Ordre ſes vertus, ſes lumières & ſes richeſſes.* Jugez vous-même, Monſieur, de la vérité de cette aſſertion en liſant le commencement de l'*Epître*: » SIRE, l'Ordre de S. Benoît, » preſqu'auſſi ancien que le Trône que » VOTRE MAJESTÉ occupe avec tant » de gloire, s'eſt conſacré, depuis ſa » naiſſance, à l'utilité publique; & quel- » quefois il nous échappe de penſer que » Votre Empire, aujourd'hui ſi floriſ- » ſant, doit à cet Ordre, *en partie*, ſes » vertus, ſes lumières & ſes richeſſes. » Les plus belles Provinces de Votre » Royaume défrichées par les mains de » nos Pères; le champ du Sçavoir & de » la Littérature cultivé avec le même » ſuccès, ce champ plus aride encore » dans les premiers ſiécles de la Monar- » chie que ne l'étoit le ſol que nous ha- » bitons; les monumens les plus pré- » cieux que dévoroit la pouſſière, en- » humés, pour ainſi dire, conſervés &

» mis en ordre, &c. » Eh bien, Monsieur; ce début semble-t-il respirer le faste, l'orgueil & la vanité? Y trouvez-vous quelque expression qui soit contraire à l'*humilité chrétienne*? Est-ce là *mettre l'Ordre de Saint Benoît en parallèle avec le Trône*? Les Bénédictins n'expriment-ils pas avec le ton le plus modeste (*il nous échappe de penser*) une vérité inconteſtable? En effet, sans eux que seroit la France? Ils ont défriché nos terres; ils nous ont conservé les dépôts de la Science & de la Littérature; ils les ont cultivées eux-mêmes & la cultivent avec le plus grand succès; il n'y a que des ingrats qui puissent méconnoître les services signalés que cet Ordre utile & respectable a rendus & rend tous les jours à notre Patrie. 4°. Le petit malin *Pourſin*, dans l'article des *vertus*, des *lumières* & des *richesses*, dont on est redevable à l'Ordre de S. *Benoît*, a supprimé le mot essentiel *en partie*, qui adoucit encore cet endroit. 5°. *Pourſin* commet une autre infidélité, lorsqu'il

dit que le Roi a fait rentrer chez les Bénédictins, *malgré eux*, les anciennes observances. Tout le monde ſçait que c'eſt à la ſollicitation du plus grand nombre de ces Religieux que Sa Majeſté a bien voulu ſe déclarer pour l'ancien regime de la Congrégation, que quelques eſprits brouillons & factieux vouloient faire changer. 6°. Le docte *Pourſin* épuiſe toute ſon érudition pour relever l'éclat & la ſublimité du Trône François; comme ſi ce Trône avoit beſoin de cet étalage de *Pourſin* pour paroître dans toute ſa ſplendeur; comme ſi nous ne ſçavions pas, auſſi bien que *Pourſin*, les Religieux de S. *Benoît* & moi, de quels rayons de gloire brille la Couronne de nos Rois; comme ſi, ſans être néanmoins *embarraſſés par l'éclat & la ſublimité de ce Trône*, nous ignorions que c'eſt un des plus beaux Trônes de l'univers. 7°. Je conſeille à *Pourſin*, s'il veut réuſſir dans ſa profeſſion, d'étudier un peu la Logique & la Grammaire. Le ſtyle de ſon *Mémoire* n'eſt pas ſoutenable. Voiç

quelques-unes de ſes belles phraſes: »Le »Prieur vouloit être ſeul Légiſlateur, »& que ſa volonté fût le centre duquel »celles des Adminiſtrateurs priſſent leur »ſource, & auquel elles vinſſent toutes »ſervilement ſe rapporter. » Quelle élégance dans *duquel* & *auquel*; dans ce *centre duquel il faut prendre ſa ſource*, &c!.... »Quelle eſt, de bonne foi, des deux par»ties, ou des Bénédictins ou des Maire »& Echevins, celle qui trouve la voca»tion la plus préciſe à l'adminiſtration »des Hôpitaux? Il s'agit bien là de *vocation préciſe*; il eſt queſtion de droit réel & de titres évidens.... *Les faits les plus poſitifs dégénèrent dans la plus grande incertitude*, &c, &c, &c. Je ne finirois pas, Monſieur, ſi je voulois raſſembler tout le jargon ridicule de *Pourſin*. 8°. Je ſouhaite que *Pourſin* profite de cette petite leçon, & qu'*embarraſſé par l'éclat de* ma réponſe, *il rejette le cercle trop étroit qu'il s'eſt tracé.*

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Janvier 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Zémire & Azor, Comédie-Ballet, en vers & en quatre Actes; mêlée de Chants & de Danses; représentée devant Sa Majesté à Fontainebleau le 9 Novembre 1771, & sur le Théâtre de la Comédie Italienne le Lundi 16 Décembre suivant: par M. Marmontel de l'Académie Françoise; la Musique de M. Grétry; Brochure in 8°; à Paris chez Vente Libraire des Menus-Plaisirs du Roi & des Spectacles de S. M., au bas de la Montagne Sainte Geneviève: prix 30 sols.

On a vû, Monsieur, des Généraux d'armées devenir célèbres par leurs nombreuses défaites. On voit aujour-

d'hui quelques auteurs exciter une espèce de sensation par leurs chûtes multipliées. Mais, de toutes les victimes que le Goût s'immole de temps en temps, M. *Marmontel* est l'écrivain qu'il a le plus souvent frappé. Quel effrayant tableau de revers! Comptons, Monsieur; la liste m'en est encore présente: 1° Je ne sçais combien de Prix Académiques, autrefois mis au jour, plongés maintenant dans la nuit la plus épaisse; 2° des Feuilles Périodiques sous le titre d'*Observateur Littéraire*, auxquelles, malgré toute sa bonne volonté, le Journaliste se vit forcé de renoncer, même avant que le premier volume fût achevé. 3°. Cinq Tragédies, dont trois tombées tout à plat, les deux autres absolument effacées de la mémoire des hommes *; 4° deux Ballets d'Opéra ** que la Musique du créateur *Rameau* ne put faire vivre qu'un instant; 5° une Tragédie Lyrique d'*Hercule Mourant* qui tint avec une fidélité

* *Denys le Tyran*, *Aristomène*, *Cléopâtre*, *Egyptus*, les *Héraclides*.

** *La Guirlande*; *Acanthe & Céphise*;

scrupuleuse ce que son titre promettoit ; 6° trois volumes d'une Poëtique inintelligible & barbare ; 7° une traduction en prose de la *Pharsale de Lucain* *, où l'on retrouve tous les défauts de ce Poëte, & pas une seule de ses beautés ; 8° quelques articles de l'*Encyclopédie*, que personne assûrément n'ira chercher par préférence dans ce fatras colossal de compilations assommantes ; 9° une grave historiette de *Bélisaire*, qui reçut une existence momentanée d'une douzaine de petites vieilles impiétés rajeunies. Ce que j'admire, c'est le courage de M. *Marmontel* ; tant de naufrages n'ont pû le rebuter ; il s'expose toujours à la tempête avec la même assûrance, & le succès éphémère de quelques *Contes* pédantesquement *Moraux* n'a fait qu'accroître son audace.

* Quelques gens prétendent que j'en veux particulièrement à M. *Marmontel*. Comme on est injuste ! Je n'ai jamais parlé de sa *Poëtique* ni de sa version de *Lucain* : c'est bien une preuve que je n'ai point d'humeur & que je ne sçais pas profiter de mes avantages. Un de ces jours néanmoins, si je viens à manquer de matériaux, je pourrai me ressouvenir de ces deux beaux ouvrages.

Cette intrépidité m'étonnoit, & mon esprit cherchoit à l'expliquer, en allant un de ces jours derniers aux Italiens pour voir une représentation de *Zémire & Azor*. Je me plaçai dans l'Orchestre à côté d'un homme de ma connoissance. Nous écoutâmes la Pièce avec beaucoup d'attention & de fréquens bâillemens, excepté à trois ou quatre endroits où la Musique nous réveilla. Quand la toile fut baissée, nous montâmes au foyer, & mon voisin m'adressant la parole : » Con-» cevez-vous, me dit-il, la manie de » M. *Marmontel?* Un Précepteur des » Rois, un favori de *Melpomène*, le » Législateur des Poëtes, un des mem-» bres les plus illustres de l'Académie » Françoise, écrire de pareilles inep-» ties, d'escendre du brillant Palais de » L'IMMORTALITÉ jusqu'à l'humble » toît de l'Opéra Comique, s'attacher » & ramper comme un arbrisseau débile, » autour d'un Musicien, lui devoir la » vie & la conservation, tandis qu'il » peut être lui-même un grand Arbre, » & pomper directement les sucs de la » terre! En vérité, je n'y comprends » rien. » Je ne sçavois si mon homme

plaisantoit ou parloit sérieusement ; à tout hasard, je lui répondis sur le même ton : la chose n'est pourtant pas difficile à comprendre. Vous vous rappellez le bruit qu'excita le quinziéme Chapître de *Bélisaire* ; vous sçavez que l'auteur rétracta publiquement ses erreurs ou plutôt ses blasphêmes, qu'il s'excusa sur son ignorance & sur la droiture de ses vûes, enfin, qu'il fit la profession de foi la plus entière & la plus touchante au Prélat respectable qui gouverne ce Diocèse. Mais, ce que vous ignorez sans doute, & ce qui ne sçauroit être trop connu pour l'édification des Fidèles, c'est le repentir sincère de M. *Marmontel* ; les hommes lui ont pardonné, il ne peut se pardonner à lui-même le scandale qu'il a causé ; il est réellement pénétré des grandes vérités de la Religion, & c'est un des Chrétiens les plus parfaits qu'il y ait aujourd'hui. La gloire profane qu'il s'est acquise dans sa jeunesse par tant de productions brillantes, est un poids qui l'accable & qui l'afflige ; il en gémit sans cesse ; il redoute les mouvemens de son amour-propre ; il craint que ce ne soit un obs-

racle à ſon bonheur éternel. L'Evangile commande l'humilité ; il la pratique avec un ſuccès qui n'a point d'exemple, & travaille ſans relâche à nous en donner les preuves les plus inconteſtables. C'eſt par elle qu'il ſe ravale au dernier des genres de la Littérature après en avoir cultivé les plus nobles ; c'eſt pour effacer, s'il eſt poſſible, l'éclat de ſes anciens écrits, que non-ſeulement il fait jouer, mais qu'il fait même imprimer des rapſodies qui le couvrent d'une honte ſalutaire. Enfin, c'eſt à cette vertu qu'il ſacrifie tout ce qu'un Auteur a de plus cher. Je me borne, pour vous en convaincre, à la Pièce que nous venons d'entendre, & dont j'ai dans ma poche un exemplaire.

Sacrifice de l'imagination ! M. *Marmontel* en a reçu de la nature une très-belle & très féconde ; il eſt facile d'en juger par tout ce qu'il a compoſé avant qu'il fût revenu de ſes égaremens. Capable de produire les fictions les plus neuves & les plus admirables, voyez comme dans *Zémire & Azor* il s'abaiſſe à la reſſource triviale & puérile de la Féerie, & ſe contente de mettre en dialo-

gues un petit Conte, qui n'eſt pas même de ſon invention. Et ce Conte, d'où l'a-t-il emprunté ? Eſt-ce des Grecs, des Romains, des Anglois, &c ? Non, Monſieur, & vous allez être frappé de l'excès de ſa modeſtie ; c'eſt le *Magaſin des Enfans* * qu'il a pillé ; c'eſt dans ce pauvre *Magaſin* que, pour plus d'ignominie, il a été prendre de quoi ſe vêtir. Il n'y a pas une idée dans ſa Comédie-Ballet qui ne ſe trouve dans le Conte ; pas une Scène, qui n'y ſoit, je ne dis pas indiquée, mais preſque faite. Il a pris au *Magaſin* juſqu'à ce miroir magique qui réellement eſt très-ingénieux, & qui fait tant d'effet au troiſiéme Acte.

Sacrifice de l'eſprit : on ſçait que M. *Marmontel* en eſt rempli ; & vous n'en trouverez aucune étincelle dans *Zémire & Azor* ; pas un Madrigal, pas un

* *Magaſin des Enfans, ou Dialogues d'une Sage Gouvernante avec ſes Elèves de la première diſtinction, &c ; par Madame le Prince de Beaumont.* Le Conte dont il s'agit eſt intitulé *La Belle & la Bête*, & ſe trouve Tome I page 57 ; Edition de Lyon 1768 chez *Bruyſet Ponthus.*

trait, pas une Ariette qui dise quelque chose. Il est évident qu'il a fait des efforts inouis pour réprimer cette foule de saillies qui s'empressoient de couler de sa plume. Il n'est pas possible d'expliquer autrement l'insipidité de ce Poëme depuis la première Scène jusqu'à la dernière ; on voit bien que cela est fait exprès.

Sacrifice du sentiment : c'est là sans contredit le grand mérite de M. *Marmontel*. Quelle chaleur, quel pathétique, quelle vie dans ses Tragédies & dans ses *Contes Moraux !* Cependant vous venez d'en juger vous même ; *Zémire & Azor* sont d'une glace que les feux de la Musique ont bien de la peine à fondre quelquefois ; tout y est languissant, mort, inanimé.

Sacrifice du style : Quel auteur écrit mieux que M. *Marmontel* ? En connoissez-vous dont la diction soit plus noble, plus énergique, plus agréable, plus pittoresque ? Reconnoîtrez vous ces qualités heureuses dans la Comédie de *Zémire & Azor* ? Ouvrons la Pièce au hasard ; c'est *Zémire* en scène avec *Sander* son père qui est très-affligé parce qu'il

a promis à *Azor* de lui envoyer une de ſes filles ou de retourner lui-même au château de cet Ogre pour en être dévoré.

Triſte, abattu, découragé,
Mon père, en quel *état* vous *êtes* !
Dites-moi vos peines ſecrettes,
Et vous en ſerez ſoulagé.
Eſt-ce à *votre pauvre petite*,
Qui vous aime ſi tendrement,
Que ce cœur devroit un moment
Cacher le trouble qui l'agite ?

Ali, l'eſclave de *Sander*, eſt venu du château d'*Azor* ſur un nuage à la maiſon de ſon maître. Il n'aime pas cette façon de voyager, & dit élégamment :

Plus de voyage qui me tente ;
Je veux mourir vieux, ſi je puis.
Je ne ſerai plus qu'une plante,
Et je prends racine où je ſuis.
Paſſe encor pour aller ſur terre ;
C'eſt un plaiſir quand il fait beau ;
Paſſe encor pour aller ſur l'eau,

Quoique je ne m'y plaise guère.
Mais voyager sur les nuages,
Et voir là bas, là bas, là bas!
Cela dégoute des voyages.
La tête tourne d'y penser.
Je ne veux plus recommencer.

Quelles expressions piquantes!

Sacrifice de la Langue : M. *Marmontel* est de l'Académie Françoise, qui consacre spécialement ses travaux à la pureté du langage. Il passe d'ailleurs pour un des plus habiles Grammairiens de notre siècle; je le crois tel en effet; aussi ce n'est pas à lui, c'est à sa vertu que j'attribue les fautes qui blessent la Langue dans *Zémire* & *Azor*.

L'orage va cesser.
Déja les vents s'appaisent:
Les voilà qui se taisent.
Partons sans balancer;
Ce n'est plus rien, rien qu'un nuage;
Dont le Ciel se dégage.
Cela ne peut durer;
Le temps va s'éclaircir.
Vos filles vont passer

La nuit à vous attendre ;
La frayeur va les prendre ;
Pourquoi les délaiſſer ?

Je ne vous dis rien de la platitude de ces vers ; *le temps va s'éclairer* n'eſt pas François ; *s'éclaircir* eſt le mot propre.

Ah, quel tourment d'être ſenſible,
D'avoir un cœur fait pour l'amour,
Sans que jamais il ſoit poſſible
De *ſe voir aimer* à ſon tour !

Il falloit *ſe voir aimé* ; car, dans un ſens, on peut *ſe voir aimer*, & ne pas *ſe voir aimé*. Je pourrois étendre cet examen ; mais il ſe fait tard & je demeure fort loin. Je crois d'ailleurs vous avoir ſuffiſamment développé le motif pur & céleſte qui conduit maintenant la plume de M. *Marmontel* ; avouez qu'il n'y a que le Chriſtianiſme qui puiſſe inſpirer de ſi généreux efforts. Mon homme me quitta, enchanté de cette découverte, m'ajoûtant néanmoins qu'il ſeroit bien fâcheux que tous les auteurs s'aviſaſſent d'imiter le modèle d'une humilité ſi profonde & ſi rare.

Mémoires de Louis de Nogaret, Cardinal de la Valette, Général des Armées du Roi en Allemagne, en Lorraine, en Flandre & en Italie: ouvrage néceſſaire à l'intelligence de l'Hiſtoire de Louis XIII, & très-utile à la Nobleſſe; années 1635, 36, 37, 38 & 39; 2 volumes in-12 d'environ 350 pages chacun; à Paris chez Ph. D. Pierres Imprimeur-Libraire rue S. Jacques.

Ces *Mémoires*, dédiés par M. *Gobet* à M. le Duc *de la Vrillière*, ne renferment pas toutes les époques de la vie du Cardinal *de la Valette*; ils ne parlent que des évènemens guerriers auxquels cette Eminence a préſidé. C'eſt à proprement parler un Journal, une Gazette que *Jacques Talon* ſon Secrétaire, rédacteur de ces *Mémoires*, écrivoit à meſure que les faits ſe préſentoient. On y trouve tous les plans de marche & de

combat dont il y eſt fait mention, les inſtructions que le Général donnoit aux Officiers ſubalternes, le nom & l'ordre des Régimens qui devoient former les attaques. Toutes ces pièces ſont fort longues. Elles ont les mérite d'être originales, & doivent tenir une place dans l'immenſe collection des annales Françoiſes. L'Editeur prétend même que ces *Mémoires* peuvent ſervir à corriger la narration de quelques hiſtoriens prévenus ou mal inſtruits. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la plûpart des faits qu'on lit dans cet ouvrage acquéreront un nouveau degré de certitude ſi on les confronte avec les actes du miniſtère de *Richelieu* publiés en 1670 par *Aubery*, ſous le titre de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal Duc de Richelieu*. Dans la vue de faciliter cette confrontation, l'Editeur donne à la fin de chaque année le titre des pièces rapportées par *Aubery* & relatives à chaque époque.

Le manuſcrit original de ces *Mémoires du Cardinal de la Valette* eſt conſervé dans la bibliothèque de M. le Marquis *de Bélleſta*, qui a eu la complaiſance d'en remettre une copie à M.

Gobet dans un voyage qu'il fit à Toulouse il y a quelques années. Il s'eſt trouvé dans le château de Beaupui en Guyenne, avec d'autres papiers concernant la Maiſon d'*Epernon*, ſous une enveloppe cachetée des armes de la famille; c'étoit un dépôt confié au grand oncle de M. *Béleſta*, ami particulier du Duc *d'Epernon*. Quant à *Jacques Talon*, auteur de ces *Mémoires*, d'abord Secrétaire du Cardinal *de la Valette*, il devint en 1645 Secrétaire du Clergé de France, conjointement avec l'Abbé *Hugues*; il ſe qualifioit alors de *Prieur de S. Paul aux Bois*. En 1648 il entra dans la Congrégation de l'Oratoire où il eſt mort Prêtre en 1671; on ne ſçait rien de plus des dernières années de ſa vie.

Un Prince de l'Egliſe, un Miniſtre du Sanctuaire à la tête des armées, au milieu des camps & du carnage, eſt un ſpectacle qui ne paroît ſingulier & peut-être révoltant qu'à ceux qui ne ſont point inſtruits de l'enchaînement des faits qui tirèrent cette Eminence de la carrière du zèle pour la jetter dans celle des armes. Le Cardinal *de la Va-*

Valette, pourvû par le Roi du Gouvernement de Metz, dont son père, le fameux Duc *d'Epernon*, avoit été honoré, se vit tout-à-coup obligé de tenir tête au Général *Galas*, dont l'armée commençoit à inonder la frontière. Les succès de cette première campagne & les talens que le Général y développa engagèrent *Louis XIII* à employer un sujet aussi utile à la gloire de ses armes qu'à la tranquillité des ses Provinces. A la fin de chaque campagne le Cardinal offroit sa démission au Ministère; chaque fois *Richelieu* le prioit de continuer de rendre service à la Couronne de France. D'ailleurs le Cardinal *de la Valette* ne voulut jamais paroître à la tête des armées qu'avec la permission du Chef de l'Eglise, dont il obtint un Bref qui l'autorisoit à obéir aux ordres du Roi.

La lecture de ces *Mémoires* ne sera pas infructueuse pour les Militaires. Ils y verront des détails, des marches, des desseins, des campemens, dont l'étude attentive peut les former au grand art de la guerre. Pour moi, laissant de côté ces grands évènemens détaillés dans

l'Hiſtoire de *Louis XIII*, je me contente de vous dire en gros que le Cardinal, pendant ſes cinq campagnes, eut à combattre *Galas* & le Duc *de Lorraine*, le Cardinal *Infant* & le Marquis *de Leganes*; que la plûpart de ſes manœuvres furent couronnées du ſuccès; que par-tout il montra de l'activité, de l'application, de l'intelligence; qu'il réuniſſoit en un mot les grandes qualités qui forment le héros, & qu'il fut digne d'être le premier maître des *Turennes*, des *Faberts* & des *Gaſſions*, qu'on voit agir & commander ſous ſes ordres. Je ſaiſirai quelques traits propres à vous faire mieux connoître cet illuſtre Cardinal.

Après la défaite de l'armée de *Galas*, la Maiſon d'Autriche & la Cour d'Eſpagne ſe trouvèrent fort humiliées. Les Eſpagnols, qui croyoient que les Impériaux leur ouvriroient les portes de la France par la Lorraine, étoient déſeſpérés du peu de ſuccès de la tentative. Ils ne virent rien de mieux pour ſe venger du Cardinal que de porter leurs plaintes à Rome. Le Pape en effet témoigna ſon mécontentement à Son

Eminence, & lui reprocha de s'être jointe aux troupes Proteſtantes que commandoit le Duc *de Veimar*. La dépêche pontificale toucha ſenſiblement le Cardinal ; il y répondit par une lettre où il parle de l'ordre du Roi qui lui confie ſes armées, & de la diſcipline qu'il faiſoit regner parmi les troupes. *Louis XIII*, informé du mauvais office qu'on avoit rendu à ce Cardinal, en fit écrire au Pontife & raccommoda l'affaire.

L'année ſuivante les Eſpagnols ayant appris que le Cardinal alloit commander l'armée que le Roi envoyoit contre eux en Italie, en firent grand bruit à Rome. Le Marquis *Caſtel Rodrigo* leur Ambaſſadeur, en parla au Pape avec une indécente vivacité ; il oſa même dire qu'il apporteroit bientôt aux pieds du Saint Père le chapeau de Son Eminence pris dans cette guerre. La colère de l'Ambaſſadeur & ſes rodomontades n'émurent point le Pape, qui lui répondit que quand Sa Majeſté deſtineroit M. le Cardinal *de la Valette* pour gouverner ſes armées en Italie, il valoit mieux que ce fût lui qui en fût chargé que le Duc *de Rohan* qui venoit de ſortir de la Val-

letine, ou le Maréchal *de Chatillon*, à cause de leur Religion. Le Cardinal, instruit de cette nouvelle tracasserie des Espagnols, écrivit au Pape (*Urbain VIII*) la lettre suivante:

» TRÈS-SAINT PÈRE,

» La nouvelle de la mort de M. le » Duc *de Créquy* étant arrivée comme » j'étois sur le point de m'en aller à » Metz pour y servir le Roi en ma » charge, Sa Majesté m'a commandé » de partir en même temps pour aller » commander dans le Piémont & dans » le Montferrat, ainsi que j'ai fait les » années passées du côté de mon gou- » vernement & de Champagne. Aussi » lorsque le Roi m'eût donné ses or- » dres là dessus, je ne manquai point » d'aller trouver M. le Nonce, qui est » en cette Cour, afin qu'il en donnât » avis à Votre Sainteté, & je l'en » eusse informé par un courier exprès » si Sa Majesté même n'eût voulu lui » dépêcher celui-ci sur ce sujet. Peut- » être que les Espagnols & ceux qui » ne m'aiment pas, se serviront de

» cette occaſion pour me nuire auprès de
» Votre Sainteté, & s'efforceront de lui
» faire trouver étrange que ma perſonne
» ait été choiſie pour cet emploi; mais
» je m'aſſûre qu'elle conſidérera auſſi
» qu'étant né ſujet du Roi, je n'ai pas
» pu déſobéir aux commandemens de
» Sa Majeſté qui ne pouvoient être
» plus exprès; & que ſi elle a quelque
» choſe à lui dire là deſſus, elle ſe
» réſoudra de s'en adreſſer directement
» à Sa dite Majeſté, comme moi tenant
» le rang que je tiens dans l'Egliſe,
» j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de
» rendre compte à Votre Sainteté du
» commandement que j'ai reçu, & de
» l'aſſûrer que je ne manquerai jamais
» de rendre en toutes choſes l'honneur
» & l'obéiſſance que je dois au Saint
» Siége. J'aurois une joie incomparable
» ſi mon voyage pouvoit être utile au
» bien de la Chrétienté & à l'avance-
» ment de la paix générale. C'eſt ce
» que je ſupplie très-humblement Vo-
» tre Sainteté de vouloir croire, & que
» perſonne n'eſt avec plus de reſpect
» que moi, &c. »

Le Cardinal, aux qualités qui font

les grands Capitaines, joignoit une intrépidité à toute épreuve ; il vit la mort s'avancer avec le même sang froid qu'il avoit fait paroître dans un champ de bataille. Le 12 Septembre 1639, après la Messe, Son Eminence, en travaillant à une dépêche qu'il envoyoit à la Cour, fut saisi d'un violent mal de tête qui ne l'empêcha point de continuer. Il alla souper chez M. *de Turenne* son parent & qu'il aimoit beaucoup. En se mettant au lit, le mal de tête, un éblouissement & une fièvre violente lui annoncèrent une fin prochaine sans lui faire omettre aucun des devoirs de sa charge, ni même des bienséances auxquelles il étoit fort attaché. Le mal augmentant, le Cardinal se prépara à la mort avec la résignation & le Christianisme qui eussent édifié dans un Religieux. Son Confesseur le trouva debout auprès d'une fenêtre où il prenoit le frais ; il lui dit d'un visage serein qu'il se trouvoit fort mal, & qu'il falloit penser à l'autre vie. Le Jésuite lui ayant témoigné quelqu'étonnement de ces paroles, il lui répondit : *il ne faut pas s'effrayer de la mort ; je ne suis pas immortel non plus*

que les autres hommes ; je voudrois seulement qu'il eût plu à Dieu de m'appeller il y a deux ans. Le Confesseur jugeant qu'il vouloit parler des derniers malheurs arrivés en Piémont, & que le temps où il eût voulu mourir étoit celui auquel il ruina l'armée de *Galas*, lui fit sentir que cette pensée étoit celle d'un ame encore fortement attachée au monde. Le Cardinal, charmé de la liberté du Directeur, l'embrassa en lui disant : *Mon Pére, je vous remercie ; je veux éloigner de mon esprit entièrement tout ce qui n'est point de Dieu ; vous m'obligez de me parler ainsi.* Le dix-huitiéme jour de la maladie, après avoir reçu les Sacremens de l'Eglise avec un calme étonnant, SonEminence rendit le dernier soupir.

Je terminerai cet article par le portrait que fait de son maître *Jacques Talon*, qui ne l'avoit jamais quitté. » Sa » mort fit bien voir qu'il avoit sçu » joindre non-seulement la bonne con- » science, mais la dévotion avec le » commandement des armées. Je ne » puis pas nier, quand il en accepta la » conduite, qu'une des raisons qui l'y » portèrent ne fût le desir d'honneur

» de gloire ; mais je puis bien auſſi aſ-
» ſûrer, pour en avoir très-bonne con-
» noiſſance, qu'il ne conſidéra pas moins
» le bien du ſervice du Roi & celui de
» l'Etat, pour lequel il avoit d'extrê-
» mes paſſions. Jamais perſonne n'ap-
» porta un eſprit plus déſintéreſſé aux
» affaires, n'ayant jamais eu pour but
» que le bien du ſervice. Jamais Gé-
» néral n'eut les mains plus nettes. Au
» lieu de charger les Finances du Roi en
» ſervant, il prenoit plaiſir d'y mettre
» de ſon bien. Jamais homme de Com-
» mandement n'a eu plus en horreur
» le déſordre de la guerre, les pilleries
» ni les mauvaiſes actions, & n'a ap-
» porté plus de ſoin pour les empêcher
» quand il en eut pouvoir. Ce ſont ces
» vertus qui l'ont rendu néceſſaire dans
» les Commandemens, & qui l'ont fait
» regretter des ennemis mêmes. Sa po-
» lice & ſa diſcipline firent donner
» à ſon armée le nom de *Sainte* en
» Piémont, & à lui la réputation
» d'avoir fait la guerre en bon Capitaine
» & en Prince de l'Egliſe. »

» JACQUES TALON. »

Je ſuis, &c.

A Paris ce 26 Janvier 1772.

LETTRE VIII.

Epîtres ſur la Vieilleſſe & ſur la Vérité ſuivies de quelques Pièces Fugitives en vers, & d'une Comédie nouvelle en proſe & en un Acte qui a pour titre Le Mariage de Julie ; *par M. Saurin, de l'Académie Françoiſe ; Brochure in-8° de 96 pages ; à Paris chez la veuve Ducheſne Libraire rue S. Jacques.*

LEs deux *Epîtres* qui ſont à la tête de cette Brochure ont été lues & même applaudies aux deux dernières Séances de l'Académie Françoiſe. Mais il eſt bien différent de ſurprendre quelques battemens de mains tumultueux par une lecture faite avec art & de mériter les ſuffrages réfléchis des connoiſſeurs dans le ſilence du Cabinet. Ne cherchez point, Monſieur, dans les Poëſies que je vous annonce cette énergie, ce coloris, ces images, ces tours

heureux, qui font le charme d'une belle verſification, & qui la diſtinguent ſi avantageuſement de la proſe; ici tout eſt foible, lâche, ſans couleur & ſans vie; ce qu'il y a de mieux eſt la première *Epître* ſur les malheurs attachés à la vieilleſſe. Voici une tirade qui m'a fait plaiſir, malgré les négligences du ſtyle.

Voyez, cher *Ariſton*, la vieilleſſe plaintive,
Sur un bâton noueux courbant ſes foibles reins;
Le Temps qui ſur ſa tête amaſſa les chagrins,
Hâte vers le tombeau ſa démarche tardive.
Ses goûts ſont émouſſés, ſes deſirs ſont éteints:
Loin d'elle a déſerté la flatteuſe Eſpérance,
Emportant les plaiſirs, & de maux trop certains
Lui laiſſant l'inutile & triſte prévoyance.
A ſes yeux obſcurcis le Ciel paroît chargé,
L'aſtre du jour en deuil, la nature en ſouffrance;
Et du monde vieilli pleurant la décadence,

Elle

Elle croit que tout change, & seule elle a
changé.
Ainsi, d'après nos sens, la mobile apparence
Nous offre des objets sous des aspects divers;
Et chaque âge, en effet, voit un autre Uni-
vers.
Que tout semble riant au matin de la vie!
Des rayons de l'espoir la nature embellie
Répand un jour si pur! Son éclat est si frais!
La jeunesse ne voit que des Etres parfaits;
Tout homme est un ami, toute femme est sin-
cère,
Tout Poëte est divin, & sur-tout point jaloux;
Mais, par l'expérience éclairés malgré nous,
Que nous perdons bientôt cette illusion chère!
La défiance vient, conduite par le Temps,
Monstre aux pas incertains, à l'œil fixe, au
teint blême,
Qui mêle un noir poison aux plus doux senti-
mens,
Et verse dans nos cœurs, avec le froid des ans,
Le dégoût des humains & l'ennui de soi-même!

Dans cet état cruel, les plus infortunés
Sont ceux qu'à de longs jours le Ciel a condamnés.

Les idées de ce morceau ſont communes, mais elles ſont vraies; c'eſt dommage que les deux derniers vers ſoient ſi ſecs & ſi proſaïques; de tels vers font le plus mauvais effet à la fin d'une tirade; ils communiquent un froid mortel aux lecteurs de tous les âges, & cette froideur eſt entretenue dans le reſte de l'*Epître* par ces tranſitions lourdes & traînantes qui deviennent fort à la mode à l'Académie Françoiſe, & qui ne donnent au Poëte rien moins que l'air inſpiré; par exemple, *je veux bien avouer, nous en connoiſſons un, il eſt un plus grand mal*, &c, &c. La ſeconde *Epître* eſt encore plus défectueuſe que la première. Ce ſont des idées vagues ſur la vérité, idées reſſaſſées mille fois par mille autres Ecrivains.

Vous avez lû, Monſieur, vous reliſez ſouvent l'admirable *Epître d'Héloïſe* imitée de *Pope* par M. *Colardeau*. Croiriez-vous que M. *Saurin*, avec ſon ſtyle monotone & mourant, ait oſé tra-

duire auſſi ce morceau de poëſie ſi brûlant & ſi paſſionné? Cependant, il faut en convenir, ces deux imitations ont chacune ſon utilité. Celle de M. *Colardeau* peut apprendre aux jeunes gens qui entrent dans la carrière poëtique comment il faut faire des vers, & celle de M. *Saurin* comment il faut n'en pas faire; ce qui eſt au moins auſſi eſſentiel: mais il eſt plaiſant que cette dernière inſtruction nous vienne d'un membre de l'Académie. Oui, Monſieur, voici comment il faut ne pas faire des vers.

La piété, dit-on, y trouve le bonheur;
C'eſt là que des humains elle fuit les approches.
Hélas! je n'ai trouvé dans ces lieux que l'horreur,
Que l'*affreux déſeſpoir aſſis entre ces roches*,
De l'abîme à ſes pieds meſurant la hauteur....
Sans ceſſe de remords, de deſirs combattue:
Ne pourrai-je du moins ſçavoir ce que je veux?
&c.

Au reſte, Monſieur, vous trouverez des vers paſſables dans le commen-

cement d'une *Epître* à M. *Collé*. Contre la coutume de M. *Saurin*, ce morceau est écrit d'une manière presque ferme sans être forcée. Je vais vous le rapporter.

Des vulgaires humains que la foule imbécile
Au joug des préjugés soumette un front docile ;
Que, jouets éternels de l'erreur & des Grands,
Peu frappés des vertus, éblouis par les rangs,
Ils érigent en Dieux les Tyrans de la terre ;
Un Roi juste, sans doute, a droit à notre encens ;
Mais ces monstres, toujours armés de leur tonnerre,
Qui pour droit ont la force & pour loi l'intérêt ;
Le Sage les mépriſe, obéit & se taît.
Je sçais, mon cher *Collé*, qu'instruit à son école,
Du vain dehors des Grands ton œil est peu charmé :
Où l'on croit voir un Dieu, tu ne vois qu'une Idole,
Une pierre insensible, un bois inanimé,
Qui, sous la pourpre & l'or d'un ornement frivole

Cache l'insecte vil dont il est consumé.
Dégagé, comme toi, d'une erreur trop commune,
Je ne m'éblouis point à leur trompeur éclat :
Qu'un autre aille grossir une foule importune,
Vil flatteur d'un illustre fat ;
Qu'il trouve le dédain en cherchant la fortune ;
L'indépendance est mon trésor.
Croit-on que, sur un monceau d'or,
Au Palais de *Plutus* le bonheur ait son trône ;
Ou qu'assis sous le dais d'un descendant d'*Hector*,
La pompe des Rois l'environne ?
Non : enfant de la vanité,
L'Ennui, compagnon de la gêne,
Habite avec la Dignité ;
Rarement l'Opulence hébergea la Gaîté ;
Mais au tonneau de *Diogène*
On la trouva souvent avec la Liberté.
Des grands cœurs superbes esclaves,
Et vous de la Fortune insolens favoris,
Non, non, n'espérez pas sous vos riches lambris,
Donner au Bonheur des entraves ;

Il fuit de vos Palais où volent les soucis,
Et, couronné de myrthe en un séjour champêtre,
Il va s'asseoir au pied d'un hêtre
Entre *Philémon* & *Baucis*.

M. *Saurin* ne tarde pas à revenir à son style favori. Mes Livres, dit-il,

Mes Livres sont pour moi d'*agréables demeures*
Où *je cueille différens fruits*....:
Ce vaste *globe* est *un lit nuptial*
Où sous les eaux, dans l'air, aux bois, sur la verdure,
En écaille, *en plume*, *en fourure*,
Tous les êtres divers impatiens d'aimer,
Sont employés à consommer
Le grand œuvre de la Nature....
Sur les monts *couronnés de bois*
Un doux frémissement agite le feuillage;
L'hermitage un bon château
Qui peut même passer pour beau:
Demeure commode d'un Sage....
A ce mot, tu ris: mais pourquoi?

Ce Sage là ce n'eſt pas moi.....
De là l'œil qui domine apperçoit d'un côté
La ſalutaire horreur d'une ſauvage friche.

Enfin cette belle *Epître* eſt terminée par ce vers ſi doux, ſi mélodieux :

On ne ſent que l'on vit qu'en ſentant que l'on aime.

Voici des vers dignes de *Cotin* ; ils ſont tirés d'une *Epître* à Mad. *de* ***.

La pareſſe, à ne vous rien taire,
A pour moi des appas auſſi ;
Doucement je végète ici ;
Je fais des riens tels que ceux-ci,
Ce qui s'appelle ne rien faire.

Quelque railleur dira ſans doute que c'eſt pis que *Cotin*, ſur-tout s'il vient à lire les vers ſuivans.

Daignez du moins, belle *Uranie*,
De quelque mot conſolateur
Régaler votre ſerviteur
Qui de ſes rimes vous ennuie.

Le beau motif pour *régaler* M. *Saurin* ! Encore s'il ſe contentoit d'*ennuyer* ſon *Uranie*, pour me ſervir de ſes termes : mais le Public ! le Public ! Je doute qu'il *régale* un tel *ſerviteur de quelque mot conſolateur.*

La Comédie qui eſt à la fin de ce Recueil n'a d'autre ſujet que le *mariage* d'une jeune perſonne, comme l'indique le titre. *Julie* eſt en même temps recherchée par un homme de qualité & par un riche Financier ; on apprend que ce dernier fait la ſottiſe d'épouſer une Comédienne ; & l'homme de qualité, à force de procédés généreux, vient à bout de vaincre les préjugés du père de *Julie* contre les perſonnes de ſon rang. Il y a très-peu de comique dans cette Pièce : on y trouve un rôle de Médecin qui eſt chargé ; l'auteur a eſſayé d'y peindre auſſi le ridicule d'une bourgeoiſe qui a épouſé un homme d'une condition plus élevée, & celui d'une autre femme qu'on a mariée à un millionaire, & qui ſe conſume du deſir d'être à la Cour. Cela produit la ſcène ſuivante qui eſt agréable. Ces deux femmes ſont ſœurs.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Ma sœur, je viens prendre congé de vous. Il n'y a pas moyen de demeurer avec votre mari : c'est un homme qui n'aime que les gens de sa sorte ; je lui avois proposé pour sa fille un très-grand mariage, le frère d'un homme titré : il ma refusée, mais très-durement.

MADAME DURVAL.

Celui que vous proposez, ma sœur, est un homme perdu de dettes, un joueur.....

LA COMTESSE D'ALTIN.

Qui vous dit que non ? Sans cela, Mademoiselle *Durval* seroit-elle un parti pour lui ?

MADAME DURVAL.

On dit qu'il a eu d'indignes procédés avec les femmes.....

LA COMTESSE D'ALTIN.

Des femmes... de la Ville.

MADAME DURVAL.

Je vous admire, ma sœur : des femmes de la Ville valent bien...

LA COMTESSE D'ALTIN.

Mon Dieu! mille pardons : vous me voyez confuse ; j'oublios.....

MADAME DURVAL.

Ce que vous avez été, ma sœur.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Oh! j'ai tort, j'ai tort : je ne sçais comment cela m'est échappé devant vous. Ah ! cà, je ne puis m'arrêter. M. le Comte m'attend à dîner à Paris chez le Duc son oncle, avec qui nous allons ce soir à Versailles, Il y a quelque temps que nous n'y avons été, & il faut bien faire sa Cour.

MADAME DURVAL.

C'est un grand assujettissement, ma sœur, une grande dépendance que celle de la Cour, & je vous plains bien de n'être pas en état de vous en passer.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Cette dépendance-là eſt honorable, & met à portée des graces : M. le Comte ſoupe dans les cabinets, je fais la partie de.....

MADAME DURVAL.

Fort bien ; mais je reſte chez moi où l'on fait la mienne. Il eſt vrai que tout le monde ne peut pas tenir une maiſon.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Tout le monde peut encore moins être admis à l'honneur.....

MADAME DURVAL.

Ma ſœur, c'eſt acheter bien cher cet honneur, que de reſter les trois quarts de l'année dans un vieux château délabré pour avoir de quoi figurer pendant quinze jours à la Cour.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Mais pendant ces quinze jours, ma ſœur, on voit meilleure compagnie,

que ceux qui n'y peuvent aller n'en voyent toute leur vie.

MADAME DURVAL.

Laissons cela, ma sœur, je veux vous montrer mes diamans, je les ai fait monter dans un goût nouveau, ils sont d'un éclat, d'une beauté.....

LA COMTESSE D'ALTIN.

Je les verrai une autre fois; je compte même vous les emprunter pour le bal paré qu'il doit y avoir : comme vous ne pouvez pas en être.....

MADAME DURVAL.

Je voudrois que vous y pussiez joindre une robe comme celle que je me fais faire ; c'est l'étoffe la plus riche, la plus superbe; mais cela seroit trop cher... Je me suis aussi donné une voiture d'une élégance.....

LA COMTESSE D'ALTIN.

Je vous approuve fort, ma sœur. Quand on n'a pas le bonheur de porter un certain nom, il faut avoir de tout

cela : avec de l'argent chacun peut se contenter ; car tout est si confondu !

MADAME DURVAL.

Pas si confondu. Il y a peu de gens qui puissent atteindre à de certaines choses ; par exemple, je suis en marché d'un bijou unique : la Princesse *Amélie* l'a trouvé trop cher : mais j'en ai la fantaisie, & je la passerai.

LA COMTESSE D'ALTIN.

Adieu, ma sœur, je vous quitte avec bien du regret. Quand on s'aime comme nous faisons, il est cruel de se séparer..... Mais vous pourriez me venir voir ; il y aura des fêtes, & je me ferois un plaisir de vous faire bien placer.

MADAME DURVAL.

Je suis si bien chez moi, ma sœur ! & puis je n'aime les fêtes que quand je les donne.

Elles s'embrassent, & la Comtesse sort. Madame *Durval* sonne, & se jettant dans un fauteuil : » Ouf ! Je n'en puis » plus ; & voilà ma migraine au moins

» fait un crime de ce que j'indique les » sources où j'ai puisé les faits que je » rapporte, après m'avoir reproché des » citations trop fréquentes, on se borne » à la défense des chartes que j'ai at- » taquées. » En effet, voilà, Monsieur, comme je vous l'ai dit en vous parlant de la Lettre des antagonistes de M. *Mille*, les deux chefs principaux sur lesquels on l'attaque; il faut y joindre encore ce qu'on lui reproche par rapport à la Carte géographique qui est à la tête de ce premier volume. L'auteur ne répond qu'un mot à cette dernière objection. » Peut être M. l'Abbé *Court-* » *épée* relevera-t-il les reproches faits à » sa Carte géographique que j'ai adop- » tée. Il est fort en état de venger l'hon- » neur de son enfant calomnié. En tout » cas, cette discussion ne me regarde » point; je me contente de l'aveu de » mes Critiques, qui conviennent que » les *articles de Géographie* qui se ren- » contrent dans mes notes, sont trai- » tés avec exactitude. »

Le chef d'accusation intenté à l'occasion de deux Chartes de *Clovis* & de *Clotaire I* en faveur du Monastère de

Moutier-Saint-Jean, que l'auteur prétend être fausses & supposées, paroît plus grave & soutenu avec plus de vigueur par les anonymes. On sent qu'ils combattent pour leurs Dieux Pénates. M. *Mille*, toujours ferme dans son imputation, leur répond : que tous leurs raisonnemens portent à faux. » Il n'en » est aucun qui combatte directement » les preuves de supposition que j'ai » données des deux chartes. En vain » les auteurs de la Lettre ont-ils cru y » suppléer par un grand étalage d'éru- » dition. Le silence de quelques écri- » vains n'anéantira jamais des faits cons- » tatés & prouvés. Comment mes » Critiques osent-ils aujourd'hui récu- » ser le Moine *Nicolas*, après en avoir » si bien fait l'éloge dans leur *Histoire* » *Littéraire* ? Cette contradiction n'est » point excusable ; elle annonce leur » embarras dans la défense d'une mau- » vaise cause. » Si vous en avez le temps, Monsieur, je vous conseille, actuellement que vous avez toutes les pièces sur le bureau, de prendre la balance en main, & de prononcer.

Quant aux reproches que les auteurs

de la Lettre font à M. *Mille* de ne pas aimer beaucoup les Moines, d'avoir peint avec quelqu'affectation les dérèglemens, l'ambition, la cupidité de quelques Monastères, & sur-tout d'avoir déclamé contre les domaines que d'autres possèdent, l'auteur de l'Histoire de Bourgogne avoue que ses antagonistes ont raison: mais il soutient qu'il n'a dit que la vérité, & que cette qualité doit être le premier *attribut d'un bon Historien*. Vous pensez comme moi, Monsieur, que, sur cet incident particulier, il y auroit beaucoup à dire de part & d'autre; que le plus court & le plus sage est de ne point appuyer sur certaines matières délicates dont l'examen approfondi révolte les personnes intéressées sans être d'aucune utilité pour le Public; que dans la classe des Religieux, comme dans tous les ordres de la République, il y a eu des hommes dont la mémoire doit être flétrie; que, malgré quelques taches qu'on pourroit remarquer dans le tableau historique des Monastères, la robe de S. Benoît sert aujourd'hui à revêtir des Sçavans illustres, des Ecrivains utiles, des

Religieux édifians, dignes ſucceſſeurs de ces hommes célèbres qui dans les temps de déſordres & de troubles ouvroient dans l'enceinte de leurs maiſons des aſyles aux Muſes, aux Vertus & aux monumens de l'Antiquité. C'eſt un ſervice dont nous ſommes redevables aux Bénédictins en particulier, & M. *Mille* le reconnoît lui même. Mais en parlant des richeſſes de quelques Maiſons Religieuſes qui ſont le fruit des terres que leurs fondateurs ont défrichées, il dit: *ces richeſſes dont ils jouiſſent depuis ſi long-temps, ne les ont-elles pas amplement dédommagés de leurs travaux?* L'auteur voudroit-il faire entendre qu'ils en ont joui aſſez long-temps, & que cette longue jouiſſance même eſt un titre pour les dépouiller aujourd'hui? Cette idée ſeroit bien fauſſe & bien abſurde. Quel héritage ſeroit en ſûreté, ſi la longue poſſeſſion affoibliſſoit les titres de propriété! Les Diſciples de Saint Benoît ont défriché des forêts abſolument inutiles à l'Etat, & qui leur avoient été données par nos Rois & par les Seigneurs auxquels elles appartenoient. Ils ont même purgé ces infâmes repaires des

brigands qui les infeſtoient, & où la vengeance publique ne pouvoit les atteindre ; ils ont arroſé de leurs ſueurs des landes ſtériles ; leurs travaux les ont fécondées ; ces terres, en ſe couvrant de fleurs & de fruits, ont rapporté à leurs maîtres légitimes ; elles ſont à eux & à leurs ſucceſſeurs. L'héritage des plus riches Religieux, comme celui du plus ſimple particulier, repoſe à l'ombre de cette loi de propriété générale & fondamentale des Monarchies policées. Ce raiſonnement, dont je ſuis perſuadé que Monſieur *Mille* ſentira la force, prouve qu'il a pu ſe tromper en prenant de l'humeur contre l'opulence monaſtique ; mais il n'autoriſe pas non plus la vivacité de la ſortie que ſes antagoniſtes ont faite contre lui à ce ſujet ; & cette erreur paſſagère d'un écrivain eſtimable ne devoit point engager les Sçavans anonymes à traiter M. *Mille* de jeune *Candidat* dans la carrière hiſtorique. On pouvoit, ſans toutes ces perſonnalités, eſſayer de juſtifier la mémoire de Dom *Plancher* des imputations purement littéraires qu'avance contre ſon ouvrage l'auteur de *l'Hiſtoire Abrégée de la Bourgogne.*

Lettre à l'auteur de ces Feuilles sur la Connoissance de l'Astronomie, &c. par M. l'Abbé Dicquemare.

MONSIEUR,

Vous avez annoncé dernièrement avec avantage *La Connoissance de l'Astronomie rendue aisée & mise* * *à la portée de tout le monde; par M. l'Abbé Dicquemare, seconde édition très-augmentée par l'auteur, & enrichie de vingt-six planches en taille douce*, &c : voulez-vous bien me permettre de vous faire passer, par rapport à cet ouvrage, un *Avis au Public* dont on ne peut me sçavoir mauvais gré?

Il se répand dans les Provinces, & même dans la Capitale, une impression contrefaite de ce volume, & maladroitement calquée sur la première édition. Quoique celle-ci porte également le mot *Paris* sur le titre, quoiqu'au premier coup d'œil elle paroisse im-

* Voyez l'*Année Littéraire* 1771, Tome IV, page 339.

primée proprement, & auſſi bien exécutée que la dernière édition, cependant il vous ſera facile de diſtinguer l'une de l'autre. Car, outre que la nouvelle qui porte le nom de *Lottin le Jeune*, offre au devant du volume & avant l'Introduction une *Inſcription Dédicatoire* au P. *Pingré*, & une *Lettri de l'auteur*, on ne peut s'y méprendre, ſur-tout au nombre des pages & des figures qui différencient les deux Editions; la bonne & dernière a cent cinquante-huit pages de Diſcours, ſans compter l'*Introduction* & ce qui la précède, pendant que l'édition tronquée ne contient que cent quatorze pages & vingt-quatre figures ſeulement.

Comme ces ſortes d'avis ne ſont point du tout inutiles aux gens de Lettres, j'ai penſé, Monſieur, que vous voudriez bien inſérer celui-ci dans votre Journal.

J'ai l'honnneur d'être, &c.

LOTTIN *le jeune*,

Ce 18 Janvier 1772.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles au ſujet d'un Livre imprimé ſans l'aveu de l'Auteur.

Je vous prie, Monſieur, d'inſérer dans votre Journal ma proteſtation contre l'édition que l'on vient de faire ſans mon aveu d'un Livre intitulé *Eſſai ſur l'uſage de l'Artillerie*, imprimé à Amſterdam & qui ſe vend à Paris chez la veuve *Deſaint*. Je veux bien ne pas uſer du droit que j'aurois de me plaindre de celui qui a été mon éditeur ſans ma participation. Il a ramaſſé les inſtructions que j'ai données aux Elèves de l'Artillerie auxquels j'en devois par état. Mon deſſein étoit de les faire imprimer, & j'en avois demandé la permiſſion au Miniſtre; elle me fut refuſée. Je me ſuis renfermé dans la défenſe qui m'a été faite. Au reſte, l'ouvrage, tel qu'il eſt, ne peut être complet. Je ſuppléois verbalement à ce qui pouvoit manquer pour la parfaite intelligence de ces Mémoires, & je me propoſois de faire à l'ouvrage, pour lui donner la perfection dont il eſt ſuſceptible, une quantité d'additions abſolument né-

ceſſaires. Dailleurs, l'édition miſe en vente a tous les défauts de typographie auxquels on doit s'attendre quand l'auteur n'en a pas ſuivi l'impreſſion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DUPUJET *Lieutenant-Colonel du Corps Royal de l'Artillerie.*

A Bapaume ce 20 Janvier 1772.

Nouveau Cours de Phyſique Expérimentale, par M. Sigaud de la Fond Mem de pluſieurs Académies.

Des perſonnes de conſidération ont engagé l'auteur à donner ce Cours, qu'il ouvrira le Lundi 9 Mars prochain à midi précis. Si quelques Amateurs veulent ſe joindre à ces perſonnes pour ſuivre ce Cours, ils ſont priés de ſe faire inſcrire avant l'ouverture chez M. *Sigaud de la Fond* rue S. Jacques, près de S. Yves, maiſon de l'Univerſité. Le nom du Profeſſeur, ſi célèbre & par les bons ouvrages qu'il a publiés dans ſon genre, & par les Leçons ſçavantes & faciles qu'il donne depuis tant d'années, doivent lui attirer bien des auditeurs.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 28 Janvier 1772.

LETTRE

LETTRE IX.

Traité du Bonheur Public ; par M. Louis-Antoine Muratori, Bibliothécaire du Duc de Modène : traduit de l'Italien ſur l'Edition de Lucques 1749, *avec ſa Vie & le Catalogue de ſes ouvrages par M. Jean-François Soli Muratori ſon neveu : le tout extrait & traduit auſſi de l'Italien ſur l'Edition de Veniſe* 1756 : *par L. P. D. L. B. ;* 2 *volumes in-*12, *le premier de* 400 *& le ſecond de* 500 *pages ; à Paris chez Coſtard Libraire rue Saint Jean de Beauvais.*

VOUS ſçavez, Monſieur, que les Philoſophes de ce ſiécle ſe vantent de poſſéder le ſecret important de procurer la félicité des Empires. A les en

croire, si les peuples qui couvrent ce globe vouloient goûter leurs maximes & les réduire en pratique, la paix & l'abondance descendroient sur la terre; on verroit éclore cet âge précieux enfanté par la Poësie & célébré par l'enthousiasme de ses élèves. *Le bonheur de l'humanité:* c'est le cri triomphant dont retentit cette école trompeuse, & le mot de rallîment de ses sectateurs. Cependant, on l'a dit cent fois, lorsqu'on examine les choses de sang froid, à quoi tout cela se réduit-il? A substituer aux terreurs & aux espérances de la Religion une licence qui ne connoît aucun frein, à confondre toutes les notions du vice & de la vertu; à briser avec une audace sacrilège les liens qui attachent les sujets aux Princes, les enfans aux chefs des familles, à tout entreprendre pour son bien être particulier dès qu'on peut éviter les regards sévères de la justice. Voilà l'abrégé terrible & révoltant de la morale philosophique, qui, loin de rendre les peuples fortunés, ne tend qu'à bouleverser les Etats, à détruire toute subordination, à ébranler les Trônes, enfin, à étouffer sans retour les germes de

bonheur qu'on peut eſpérer raiſonnablement ſur la terre.

La République, dont *Muratori* préſente le tableau dans le Livre que je vous annonce, n'eſt ni celle de ces faux Sages qui n'enfante que de mauvais citoyens, ni celle de *Lycurgue* qui ne formoit que des ſoldats, ni celle de *Platon* qui n'eſt qu'un beau rêve, ni même celle de *Fénelon* plus ingénieuſe que poſſible. C'eſt la peinture d'un Etat, heureux par le gouvernement du Chef & par la correſpondance de la Nation. L'auteur enviſage d'un coup d'œil rapide & ſçavant la matière intéreſſante qu'il ſe propoſe d'éclaircir ; ſa vue l'embraſſe toute entière & l'approfondit. Les détails naiſſent enſuite & s'arrangent ſous ſa plume méthodique. Ce ne ſont point des ſpéculations vagues, des raiſonnemens abſtraits, des idées vuides; on voit, en ſuivant la marche de l'auteur, qu'il eſt pénétré de ſon ſujet, qu'il l'a bien médité, qu'il ne cherche qu'à procurer le bien public. En parlant des vices des ſujets, il a le courage de remarquer les défauts des Princes, & d'indiquer les moyens pour corriger les

uns, & les reſſorts que les autres doivent faire mouvoir pour mériter le titre glorieux & touchant de pères du peuple & de bienfaiteurs de la Patrie. Il me ſemble qu'on pourroit deſirer plus d'énergie dans le ſtyle, plus de chaleur dans les images, plus de cette éloquence qui entraîne; mais il paroît que l'auteur, rempli de la dignité de ſon ſujet, a négligé de le revêtir des graces dont il étoit ſuſceptible, & qu'il n'a voulu qu'acquérir la réputation de cette probité littéraire ſi belle & ſi rare qui, dans un écrivain, conſiſte, moins à dire des choſes neuves & brillantes, qu'à inſtruire avec ſolidité.

La carrière que l'auteur parcourt eſt très vaſte, &, ſans l'eſprit d'analyſe qui l'a dirigé, il ne ſeroit ſorti de ſes mains qu'un ouvrage diffus & ſans goût. On trouve dans ce Traité, diviſé en 30 Chapitres, tous les grands principes de législation que le Souverain ne doit jamais perdre de vue. Le choix de ſes Miniſtres, le ſoin de l'éducation publique, l'influence des hommes de Lettres ſur le bonheur général, la Religion, les Loix, les Sciences, les Arts utiles,

les abus, les impôts, les monnoies, le soulagement des pauvres, les jeux publics, les troupes, les édifices & la police, sont les objets dont l'auteur s'occupe & sur lesquels il donne les préceptes les plus sains, les plus vrais & les plus capables de rendre une Nation heureuse, c'est-à dire, autant que le comporte la condition humaine.

Il est des désordres qui proviennent du dérangement des saisons ou du ravage des élémens; le bras seul du Tout-Puissant peut les arrêter. Il n'en est pas ici question. » Je n'entends par *bonheur public* que la paix, la tranquillité dont » un bon & sage Prince s'étudie à faire » jouir son peuple, en prévenant, en écartant tous les désordres qu'il peut craindre; en remédiant à ceux qui se » sont introduits; en mettant, non-seulement à couvert de toute insulte, » mais en repos, la vie, l'honneur & » les biens de ses sujets par son attention à faire rendre une justice exacte; » en n'exigeant des tributs, des impôts qu'avec discrétion, content de » recueillir la laine de ses brebis sans » vouloir encore en arracher la peau;

» de plus, en procurant, en faiſant à
» ſon peuple tout le bien qui eſt en ſon
» pouvoir. ».

Vous n'attendez pas de moi, Monſieur, que je retrace à vos yeux tous les raiſonnemens & tous les principes que *Muratori* développe dans ſon Traité. c'eſt un ouvrage qu'il faut lire attentivement depuis la première ligne juſqu'à la dernière, pour ſentir la force qui réſulte de l'enchaînement de toutes les parties de ſon ſyſtême. Je ne vous parlerai que de ce qui m'a le plus frappé; l'idée ſuivante, par exemple, m'a paru aſſez heureuſe. » Il ſeroit bon de répandre
» dans les appartemens des jeunes Prin-
» ces des inſcriptions où ſe liroient les
» obligations, les devoirs de ceux qui
» ſont deſtinés au gouvernement des
» peuples; que ces inſcriptions fuſſent
» réduites en forme d'axiomes & de
» ſentences bien choiſies, & que de
» temps en temps on prît ſoin de les
» leur inculquer. Ces ſortes de tapiſſe-
» ries ne donneroient point une idée
» de magnificence; mais, ſans faire un
» bel ornement pour l'appartement, elles
» pourroient en faire un très-précieux

» pour le Prince même, en lui donnant » celui d'un mérite réel & ſolide..... » Sur-tout il faudroit écrire en lettres » d'or que la ſouveraineté n'a pas été » imaginée pour le ſeul avantage du » Souverain, mais principalement pour » le bonheur de la République. » Je penſe, Monſieur, qu'une des meilleurs maximes qui devroient décorer cette eſpèce de tapiſſerie, eſt celle du Comte *Fulvio Paciani*, célèbre Juriſconſulte de Modène: *Faites votre poſſible pour traiter vos ſujets de la même manière que vous voudriez que vous traitât un autre Prince dont vous ſeriez dépendant.*

Au ſujet de l'éducation qu'on doit donner aux Nobles pour les rendre capables de remplir les premiers emplois auxquels leur naiſſance les appelle, *Muratori* parle des abus énormes qui de ſon temps s'étoient introduits dans cette partie de la légiſlation; il peint ainſi les gentilshommes ſes contemporains. » Je ne prétends pas » dire que la jeuneſſe ait mieux valu » autrefois qu'à préſent; mais on peut » dire au moins que leurs manières & » leur maintien avoient quelque choſe de

» plus mâle ; on ne les voyoit pas per-
» dre des heures entières à leur toilette
» pour arranger leurs cheveux avec au-
» tant d'aprêt & d'art que les femmes
» les plus mondaines, & emprunter
» comme elles du fard & du vermillon
» les couleurs que leur a refusées la na-
» ture. On a dit par plaisanterie que
» les hommes en ce siécle devoient
» être changés en femmes. Ce qui est
» certain, c'est que leur mollesse effe-
» minée va toujours en augmentant ;
» qu'ils abandonnent aux femmes la
» supériorité & le droit de commander
» qui leur appartient, ne se réservant
» que l'honneur d'être de fait leurs très-
» humbles serviteurs & leurs esclaves
» sans en avoir le nom. C'est bien là
» sans doute faire trophée de sa bassesse
» & un renversement total de l'ordre
» qu'a fixé la nature même. »

Muratori, d'après les plus sages Législateurs de l'Antiquité & la partie la plus saine des Modernes, veut que dans le Gouvernement dont il présente l'intéressante image, il y ait des jeux publics pour égayer le peuple, lui faire oublier ses travaux & le rendre plus propre à en supporter la fatigue. Parmi ces jeux, le

Théâtre lui ſemble préférable. » Les » Spectacles du Théâtre ne ſont point » illicites par eux-mêmes; ils ne le ſont » que par les obſcénités des Poëtes Co- » miques & par la corruption que leurs » Pièces ſont capables de jetter dans les » mœurs..... Des Comédies qui en fai- » ſant rire corrigeroient le ridicule des » mœurs, des uſages impertinens, des » opinions extravagantes du vulgaire, » & qui préſenteroient adroitement de » bons avis, de bonnes inſtructions, » ne pourroient pas au moins être ac- » cuſées d'être dangereuſes & de faire » aucun mal. Elles ſeroient du Théâtre » une Ecole où l'on apprendroit à bien » faire, & qui ſeroit par conſéquent » fort utile à la République. Si aujour- » d'hui les Princes attachoient des pen- » ſions & des prix à de ſemblables » pièces au profit des Auteurs, qui dou- » te qu'ils ne ſe fiſſent beaucoup d'hon- » neur aux yeux du monde, &c? » On ne peut rien prononcer de plus ſage & de plus modeſte ſur l'article tant com- battu du Théâtre. Cette aſſertion doit avoir d'autant plus de poids ſur des eſ- prits raiſonnables, qu'elle ſort de la

plume d'un Eccléſiaſtique dont toute l'Italie reſpectoit la piété, qui paſſoit une grande partie de ſon temps au Confeſſional & aux autres exercices du miniſtère. Cette déciſion, au reſte, eſt la même qu'a conſacrée dans une harangue fameuſe un des plus illuſtres Profeſſeurs qu'ait eus le Collège de LOUIS LE GRAND : *Theatrum naturâ ſuâ bonum, culpâ noſtrâ malum; le Théâtre eſt bon par lui-même, mauvais par notre faute*, diſoit le célèbre & vertueux père *Porée*. Ainſi, Monſieur, rapportons-nous en plutôt à des autorités auſſi reſpectables qu'à de vaines déclamations, & à la note que le Traducteur de *Muratori* a miſe en cet endroit au bas de ſon texte pour le détruire.

Le luxe ruine tout à la fois les mœurs & les Empires ; c'eſt un fléau terrible qui a renverſé le Capitole, plus encore que les armes des Barbares. L'auteur s'élève avec raiſon contre ce monſtre deſtructeur. On a beaucoup écrit avant & depuis *Muratori*, contre le luxe ; les uns le regardent comme la reſſource des claſſes inférieures d'un Etat & le principe de leur ſubſiſtance. Les autres

ne l'enviſagent que comme une peſte publique qui ravage également la fortune de l'artiſan & celle du riche citoyen. Je vous invite, Monſieur, à lire le Chapitre entier où *Muratori* expoſe ſon opinion & balance avec beaucoup de ſens les raiſons pour & contre. Quel que ſoit le parti qu'on prenne, on ne peut s'empêcher d'applaudir à cette tirade que tant de femmes devroient avoir continuellement ſous les yeux, & par laquelle je finis l'extrait de ce *Traité*.

» Il n'eſt aucune femme qui ne ſoit » portée à la coquetterie, & qui n'am» bitionne d'égaler ſa ſemblable, ſa ſu» périeure même. Leurs parures ſont» elles du dernier goût, du goût le » plus magnifique & du plus haut prix? » Leur cœur eſt dans la joie, parce qu'el» les ſe figurent avoir acquis des degrés de » beauté, & que leur condition en de» vient plus relevée. C'eſt un objet trop » important pour épargner aucune dé» penſe, dût-on y mettre des fonds » néceſſaires à une famille, à des en» fans. Il y en a même qui ne rougiſ» ſent point de pouſſer les dépenſes de » leurs parures juſqu'à endetter leurs

» maisons considérablement..... *Zaleucus*, Législateur des Locriens, voulant corriger le luxe dans les femmes, » leur défendit tout habillement & » tout ornement somptueux, pierreries, braſſelets, &c, n'exceptant de » cette loi que les courtiſannes; il fit » la même loi pour les hommes, & » n'en excepta que ceux qui voudroient » paroître infâmes ou diſſolus. Je ne » ſçais pas ſi les femmes, avec toute leur » adreſſe, ſçurent imaginer un détour » pour éluder ce règlement »

Outre ce que je viens de vous citer, Monſieur, il y a dans ce *Traité* beaucoup d'autres morceaux piquans & curieux. Les Chapitres où l'auteur parle de l'influence des hommes de Lettres, des Sciences & des Arts, ſur la félicité publique, méritent d'être lûs, même de ceux qui ont applaudi au brillant paradoxe du Citoyen de Genève; ainſi que que les Chapitres où il exalte l'Agriculture, le Commerce, quoique ce dernier article ſoit traité plus particulièrement par rapport à l'Italie. En un mot, c'eſt un grand tableau où l'on voit le Prince, ſes Miniſtres, les Sça-

vans, les Lettrés, l'Artiſan, le Cultivateur & le Négociant concourir à former cette chaîne de bonheur qui ſe rompt néceſſairement dès qu'un ſeul de ces acteurs néceſſaires néglige ou mépriſe ſon rôle. La traduction de l'ouvrage de *Muratori* m'a paru faite avec ſoin; elle fait honneur au goût & à l'eſprit de l'interprête, à qui le Public doit ſçavoir gré de lui avoir mis en main la ſource du vrai bonheur.

L'Editeur a mis à la tête de ſa Traduction un abrégé aſſez étendu de la vie de l'auteur, d'après celle qu'a donnée M. *Jean-François Soli Muratori*, neveu de ce Sçavant, imprimée à Veniſe *in*-4° 1756. Il eſt étonnant que le Traducteur de l'oncle reproche à l'ouvrage du neveu d'être trop diffus, & qu'il tombe préciſément dans le même défaut. A quoi ſert dans l'éloge hiſtorique d'un homme de Lettres, cet amas de réflexions & de ſentences de piété, telles qu'on en lit dans les Vies des Saints? Eſt ce là le ton, je ne dis pas du Panégyrique & de l'Oraiſon Funèbre, mais celui d'une notice ſimple & préciſe de la vie d'un homme célèbre.

Dégageons de tout ce verbiage inutile le portrait naturel & vrai de *Muratori*, & contentons-nous de saisir les circonstances essentielles & les époques intéressantes qui ont signalé sa carrière.

Louis-Antoine Muratori nâquit à Vignola, petite ville du Marquisat du même nom dans le Duché de Modène aux confins du Boulonois le 21 Octobre 1672. L'astre peu brillant qui présida à la naissance d'*Homère*, de *Virgile*, de *Sixte-Quint*, du Cardinal d'*Ossat*, &c, fut le même que celui de *Muratori*. Sans doute que la Politique & les Muses se réservent d'imprimer sur le front de leurs favoris un caractère de noblesse indépendant de la naissance & qui en efface l'éclat. Après d'excellentes études d'humanité, *Muratori* entra dans l'état Ecclésiastique le 17 Janvier 1688, & en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle & d'exactitude. Les études de la Philosophie, de la Jurisprudence, des Antiquités Grecques & Latines & de la Langue de *Pindare* l'occupèrent ensuite. La fortune vint le trouver au milieu de ce commerce Littéraire qui lui paroissoit délicieux. Le Comte *Charles Borromée*

l'invita à venir occuper une place à Milan dans la Bibliothèque du Collège Ambroſien, vers le milieu de 1693. Une Diſſertation ſur la beauté de la Langue Grecque dédiée au frère de ſon bienfaiteur, donna la plus grande idée de ſa capacité, & acquitta ſa reconnoiſſance. En feuilletant jour & nuit les manuſcrits précieux dépoſés dans cette fameuſe Bibliothèque, *Muratori* trouva quatre Poëmes de Saint *Paulin*, Evêque de Nole, contemporain & grand ami d'*Auſone*, de Saint *Jérôme* & de Saint *Auguſtin*. Les trois premiers ſont à la louange du martyr Saint *Félix*, & le quatriéme contre les Payens. Il les publia en accompagnant l'édition de notes propres à éclaircir les paſſages obſcurs ou difficiles. Les *Anecdotes Latines* ſuivirent de près. Cet ouvrage, rempli de recherches nouvelles & curieuſes, lui fit beaucoup d'honneur parmi les Sçavans d'Italie & de l'Europe, de même que les *Anecdotes Grecques* qui parurent dans la ſuite comme le pendant des Latines.

Les archives de la Maiſon d'*Eſt* étoient tombées dans un affreux chaos. Le Duc

Raynaud I pria *Muratori* de les débrouiller. Son amour pour sa patrie, sa tendresse pour sa famille, son respect pour son Prince le déterminèrent. Il revint à Modène en 1700. *La perfection de la Poësie Italienne* fut le premier fruit de son séjour dans sa Patrie. Cet ouvrage, qu'il fit avec beaucoup de soin, eut un très-grand succès, malgré les contradictions qu'il essuya. En 1714, il mit au jour un ouvrage intitulé, *Conduite que le Gouvernement, les Médecins & les Ecclésiastiques doivent tenir pendant la peste.* Les Médecins l'ont reconnu comme un des meilleurs Livres qui ayent été faits à ce sujet. La peste de Marseille, qui se déclara peu de temps après, le rendit intéressant pour tout ce pais; il fut imprimé dans presque toutes les villes d'Italie & de Sicile.

En 1716 *Muratori* fut nommé à une Cure modique dans Modène. Jamais Pasteur ne s'occupa de ses fonctions & de la décence du culte avec plus de zèle; sa santé qui s'affoiblit l'obligea de s'en démêtre en 1733 pour rentrer dans le sein des Lettres.

Son ouvrage sur le Paraguay fut un de

ceux qui lui fit le plus d'honneur. Peut-être avez vous cru juſqu'à préſent que ce qui avoit engagé un homme voué par inclination à la recherche du bien public, à publier cet écrit, c'étoit le deſſein de tracer le tableau neuf & attendriſſant d'un païs où les ſoins de ceux qui l'avoient défriché venoient de faire naître les mœurs du premier âge du monde, & les vertus des premiers ſiécles du Chriſtianiſme. Vous êtes dans l'erreur, Monſieur, c'eſt que *les ſujets ayant manqué à Muratori, il écrivit ſur les Miſſions des Jéſuites au Paraguay.* C'eſt sûrement ce que vous ignoriez, quoique vous ſçachiez qu'après cet ouvrage le génie fécond de l'auteur lui en fit imaginer & rédiger une vingtaine de nouveaux. En liſant les pages que l'anonyme conſacre à invectiver la Société des Jéſuites, en voyant l'aigreur qui regne dans ſon récit des querelles qu'elle eut avec *Muratori*, en faiſant réflexion à la rigidité de la morale répandue dans les notes & dans les réflexions du Traducteur qui accompagnent le texte, je ne ſçais ſi je me trompe, mais je crois deviner de quelle créance eſt

cet interprête. Je finis ce tableau littéraire de *Muratori* par ſon grand ouvrage *des Auteurs qui ont écrit ſur l'Italie*, en 27 volumes *in folio*. Cette eſpèce de bibliothèque mit le dernier ſceau à ſa réputation & à ſa gloire. Elle parut à Milan depuis 1727 juſqu'en 1738. Il y en a eu un autre Tome en 1751, & on en attendoit un dernier qui devoit contenir une Table générale. Lorſqu'on témoignoit à ce ſçavant Italien la ſurpriſe qu'excitoient ſes nombreux ouvrages, il répondoit modeſtement : » Tout mon » ſecret pour cela a été de faire un bon » uſage du temps, & tout autre qui » avec l'amour du travail & la ſanté que » Dieu m'a donnés, ayant comme moi » les facilités néceſſaires pour ſe livrer » à l'étude, en feroit le même uſage, » pourroit faire autant que moi. » Ayant eu en 1720 une maladie conſidérable, le Médecin lui défendit tout commerce avec les Lettres. » J'ai toujours oui dire, » lui répondit le malade, qu'il falloit » que chacun mourût dans ſon mé- » tier : à la bonne heure, répliqua le » Docteur, mais non pas de ſon mé- » tier. » Il finit ſa carrière le 23 Jan-

vier mil ſept cens cinquante, preſqu'octogénaire.

Je ne vous ai point détaillé, Monſieur, tous les ouvrages de *Muratori*; ſi vous êtes curieux de les connoître, vous en trouverez l'ample catalogue que le Traducteur a mis à la tête de ſa vie. Quelques-uns de ces ouvrages ont pour objet des matières de Théologie, & ne ſont intéreſſans que pour les Eccléſiaſtiques. Je finis cet article par la peinture des talens littéraires & de la trempe du génie de cet illuſtre ſçavant, telle que je la trouve très bien exprimée dans ſa vie par l'anonyme. » On ne » peut douter que ce ne fût un génie » ſupérieur & doué des talens les » plus éminens pour les Sciences. Ses » œuvres ſi multipliées & ſur tant de » ſujets différens, où l'on reconnoît » la touche d'un grand Maître, en ren- » dent un témoignage authentique. » Par-tout on y voit briller un ſens » & une ſagacité de diſcernement d'u- » ne fineſſe peu commune, un ordre » merveilleux dans les idées & dans la » diſtribution des matières, une clarté &

» & une préciſion ſingulière dans l'ex-
» preſſion, & une facilité extraordi-
» naire à s'expliquer & à ſe faire en-
» tendre toujours de la manière la plus
» heureuſe dans les choſes les plus
» difficiles & dans les ſujets les plus
» abſtraits. »

On grava ſur ſon tombeau cette épi-taphe ſimple & honorable :

Hic jacent mortales exuviæ
Ludovici Antonii Muratorii
Immortalis memoriæ
Viri ;
Obiit X Kal. Februarii
Anno Jubilari M. DCC. L.

On en fit une autre plus étendue qui fut placée au deſſus de la principale porte de l'Egliſe dont il avoit été Curé, & où il fut inhumé. L'Editeur l'a copiée & en a enrichi ſa Traduction ; mais elle eſt trop longue pour trouver place dans cette Lettre.

Discours prononcé par M. Bachelier le 26 du mois dernier à l'ouverture de la distribution des Grands Prix des Ecoles Gratuites de Dessin.

Il ne s'agit plus, Monsieur, de faire valoir l'utilité de cet établissement. Les avantages qui en résultent, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe entière, deviennent de jour en jour plus sensibles. Vous sçavez que tous les ans, le lendemain de Noël, pour animer au travail la jeunesse nombreuse qui reçoit ces Leçons gratuites, Le Magistrat chargé du Département de la Police, donne lui même des Prix aux Elèves dont les dessins méritent d'être couronnés. Cette distribution, qui se fait avec le plus grand éclat, est toujours précédée d'un Discours analogue à la circonstance. Celui que l'habile Professeur a prononcé le 26 du mois dernier, vous fera beaucoup de plaisir; le voici.

» MESSIEURS,

» Dans ce jour ſolemnel conſacré » par la bienfaiſance d'un Roi l'amour » de ſes ſujets, & dans un lieu qui » nous retrace ſa préſence auguſte, vous » voyez encourager, protéger vos tra- » vaux & couronner vos ſuccès par des » récompenſes que vous allez recevoir » aux yeux de la Nation.

» Qu'un triomphe ſi éclatant n'enfle » point votre amour propre; ſongez » qu'on ne vous l'accorde que pour » exciter en vous une noble émulation » qui, vous élevant au deſſus de vous » mêmes, faſſe un jour de vous des » hommes utiles à la Patrie.

» Les faveurs dont on vous comble » aujourd'hui ne peuvent qu'exciter » dans vos cœurs les ſentimens de la » plus vive reconnoiſſance.

» Les bons offices de M. le Mar- » quis *de Champcenet* Gouverneur de » ce Château, ne doivent jamais ſor- » tir de votre mémoire; ſon goût pour » les talens vous conſerve l'avantage de » recevoir dans ce Palais des Prix qui

» doivent encourager vos études : dif-
» tinction d'autant plus flatteuſe qu'elle
» manifeſte la protection ſingulière
» dont Sa Majeſté veut bien honorer
» cet établiſſement.

» Le Magiſtrat, dont le zèle & l'af-
» fection vous ſont ſi chers, vient, ac-
» compagné de l'Adminiſtration à la-
» quelle il préſide, vous juger & vous
» applaudir. Son amour pour vous, les
» ſoins paternels qu'il donne à votre
» éducation, lui font trouver, au milieu
» de ſes occupations importantes, le
» moment de vous procurer cette ſa-
» tisfaction, & de la partager lui-mê-
» me avec vous. »

» Le Bureau d'Adminiſtration qui ſe
» renouvelle tous les ans, eſt compoſé
» des citoyens les plus généreux ; le
» ſang le plus illuſtre daigne même ſe
» charger d'une fonction ſi pénible
» pour contribuer au ſoutien de cet éta-
» bliſſement, & vous donner des preu-
» ves de l'intérêt qu'il prend à votre
» avancement.

» La bienfaiſance publique s'accroît
» tous les jours ; les Princes, la plus
» haute Nobleſſe, les Corps, les Par-

» ticuliers, tous les Ordres de l'Etat, » s'empreſſent d'augmenter le nombre » & la valeur des récompenſes qui vous » ſont deſtinées; elles vous attendent; » elles ne ſont point limitées.

» Que d'obligations vous contractez, Meſſieurs ! Pourrez-vous jamais oublier les mains généreuſes qui ſe ſont empreſſées de guider votre jeuneſſe dans la carrière des Arts, & d'écarter tous les obſtacles qui pouvoient vous empêcher d'y entrer ? Non, vos cœurs ſenſibles vont s'occuper des moyens de témoigner leur reconnoiſſance par un zèle ardent & une conſtance infatigable dans le travail; il n'en eſt point de plus digne de vous. Rien n'eſt impoſſible au courage d'une jeuneſſe laborieuſe. Que ceux d'entre vous qui ne ſeront ici que les témoins des ſuccès de leurs émules, & qui n'auront pas l'avantage de les partager, ſoient encouragés par ces ſuccès mêmes à faire de nouveaux efforts, & à mériter les lauriers, qui ſans doute ne ſont pour eux que différés. »

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 30 Janvier 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

*Hiſtoire Générale des Provinces-Unies, dédiée à Mgr le Duc d'Orléans premier Prince du Sang; par M M. D*** ancien Maître des Requêtes, S*** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres: Tomes III, IV, V, VI, VII & VIII in-4°; à Paris chez Simon Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint André des Arcs.*

LE regne des Comtes en Hollande & l'établiſſement de la République, c'eſt-à dire, les deux dernières époques

& les deux les plus intéressantes de l'Histoire des Bataves, font la matière des volumes que je vous annonce, Mr. Comme ces deux morceaux, qui appartiennent à l'Histoire de l'Europe, sont moins connus, j'essayerai de vous en offrir une esquisse où vous remarquerez les traits principaux qui disposèrent insensiblement à la grande révolution, & qui furent comme autant de degrés par où la Hollande s'éleva au terme de la gloire & de sa liberté.

La Hollande (je me sers de ce terme général d'après les idées reçues) la Hollande, gouvernée par ses propres loix avant l'irruption des Romains, leur alliée plutôt que leur sujette sous la domination des Empereurs, soumise pendant quelque temps au sceptre des Francs & des Princes de la branche Germanique, avoit éprouvé toutes les vicissitudes auxquelles sont exposés les petits Etats. Après la mort de *Charlemagne*, son épée victorieuse n'arrêtoit plus les ravages des Nations Septentrionales, elles se répandirent comme un torrent sur la surface de la Germanie & par conséquent de la Hollande qui en étoit

une Province ; dont le Gouverneur étoit nommé par ce grand Prince, & le fut quelque temps par ſes ſucceſſeurs. L'indolence des deſcendans de *Charlemagne* leur fit perdre cet Etat. La Nation, preſſée de tous côtés par les courſes des peuples du Nord, abandonnée par ſes Souverains, ſe choiſit des défenſeurs. Tels furent *Thiébold* & *Gerlaf*, de qui les Ecrivains modernes font deſcendre les premiers Comtes de Hollande, qui probablement furent ſouvent inquiétés par les Rois de France, avides de recouvrer un païs que la force & la néceſſité des circonſtances leur avoient enlevé. Quoiqu'il en ſoit, *Théodoric I* fut le premier qui jouit en paix de la ſouveraineté de la Hollande en vertu d'un diplome de *Charles le Simple*. *Théodoric*, qui regnoit en 925 eſt donc la tige reconnue des Comtes de Hollande, laquelle finit en 1648 lors de la paix de Munſter dans la perſonne de *Philippe IV*, 35e Comte & Roi d'Eſpagne, qui ſe déſiſta de toutes ſes prétentions de ſouveraineté ſur les Provinces-Unies.

Il paroît que les Comtes de Hollande, comme tous les Souverains de ce temps

là, avoient des vaſſaux indociles qui ne reſpectoient pas toujours leur autorité. *Florent I*, ſixiéme Comte, ayant rencontré l'équipage de chaſſe de *Galama*, Seigneur Friſon, fit tuer ſes chiens, maltraiter ſes domeſtiques & enlever tout ce qu'ils avoient de gibier. *Galama*, apprenant ce qui s'étoit paſſé, jura qu'il ceſſeroit d'être Friſon ou qu'il ſe vengeroit d'une pareille inſulte. Il mit des eſpions en campagne pour être informé du moment où le Comte reviendroit au même endroit, & ſitôt qu'il le ſçut il s'y rendit avec ſes parens & ſes amis pour lui demander raiſon. *Florent* lui repréſenta qu'il manquoit au reſpect qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur; mais le Friſon, mettant l'épée à la main, chargea ſon Souverain & le bleſſa au bras. Quelques hiſtoriens ajoûtent qu'il fut maſſacré ſur le champ; les autres prétendent que *Florent* arrêta ſes Gardes & remit le fond de l'affaire au jugement du Duc de Brabant *.

* On a voulu révoquer en doute cette anecdote, parce que, dit-on, on ne peut chaſſer dans un païs où il n'y a point de forêt. Mais on

Guillaume II, quinziéme Comte, donna des loix & des privilèges à pluſieurs villes de Hollande & de Zélande, & ces diplomes ſont les plus anciens de ceux qui ſoient parvenus juſqu'à nous. En 1434 *Philippe I* Duc de Bourgogne, vingt-ſixiéme Comte, rendit la couronne de Hollande plus indépendante des caprices des Seigneurs & des murmures des villes. Ce Prince, Gouverneur depuis long-temps de la Hollande & de la Zélande ſous le titre de *Protecteur*, ne fut en pleine poſſeſſion que par l'acte de ceſſion que *Jacqueline*, vingt-cinquiéme Comteſſe de Hollande lui fit de ſes Etats pour racheter la vie de ſon mari. *Philippe I*, né de *Jean Sans-Peur* Duc de Bourgogne & de *Marguerite de Bavière* ſœur de *Guillaume* père de *Jacqueline*, confondoit dans ſa perſonne les droits ſucceſſifs paternels & maternels avec ceux de donataire & de ceſſionnaire.

Le regne des Princes Bourguignons

eſt aſſuré qu'il y en avoit alors, & qu'au quinziéme ſiécle il y avoit beaucoup de bois au Nord de Téxel.

peut être regardé comme la première époque de la ruine de la liberté en Hollande. Elle éprouva la différence du gouvernement d'un Souverain de la Nation & de celui d'un Prince étranger. *Philippe*, assez puissant pour inquiéter la Cour de France, ne ménagea pas ses nouveaux sujets; à peine fut-il inauguré qu'il abolit les graces & les privilèges qu'il avoit accordés n'étant que *Protecteur*. Il fit évoquer à son Tribunal particulier les affaires dont les Villes étoient en possession de décider exclusivement & en dernier ressort. Les impôts multipliés achevèrent d'indisposer la Nation. La Noblesse cependant lui demeura constamment attachée, & *Philippe* trouva parmi les Seigneurs de sa nouvelle Cour un homme capable de parler à *Louis XI* avec une fermeté digne d'un Ambassadeur du Capitole. Le Roi prétendoit étendre la Gabelle nouvellement établie dans ses Etats sur le Duché de Bourgogne, comme mouvant de la couronne. Le Duc envoya le vieux *Chimay* pour s'opposer à cette nouveauté. Le Député ne pouvant obtenir audience; prit le parti d'assiéger le

cabinet du Roi, & l'arrêta par la manche au moment qu'il sortoit. *Louis XI*, surpris de la hardiesse du Flamand, lui demanda brusquement s'il croyoit son maître d'une trempe différente que ses autres vassaux. *Oui, Sire*, répondit *Chimay, & Votre Majesté le sçait mieux que personne. Quel autre que lui vous eût reçu chez lui dans un temps où personne n'osoit vous regarder?* Le Roi lui tourna le dos sans répondre, & lui fit défendre de paroître devant lui. Le Comte de *Dunois*, chargé de notifier l'ordre, demanda à ce Seigneur s'il ne se repentoit pas de sa témérité. *Non*, répondit le vieillard, *& si j'étois à cent lieues & que je sçusse qu'on parlât de mon maître avec autant de mépris, je reviendrois pour faire la même réponse.*

C'est sous ce regne que la Nation vit disparoître cette simplicité de mœurs, le plus bel héritage de ses ancêtres. Voici quelques traits de l'intéressant tableau que les auteurs présentent de cette corruption. » *Philippe* devint chauve sur » ses vieux jours; les jeunes gens se » faisoient raser, portoient des perru- » ques & de grands chapeaux pour lui

» reſſembler. Ce Prince aimant le » faſte, les deux sèxes ſe diſputoient » de ſomptuoſité dans leurs habille- » mens. Les ſimples bourgeois, & mê- » me les domeſtiques, avoient des » veſtes & des culottes de velours. La » coëffure des femmes s'élevoit ſur » leurs têtes ſuperbes ; leurs ſouliers » ſe terminoient en pointe, & mon- » toient leur taille ſur des talons ſi » hauts qu'à peine pouvoient-elles » marcher. Elles portoient ſur le ſom- » met de leur tête un voile de ſoie, qui » rattaché à la ceinture s'ouvroit en » deſcendant & formoit une longue » queue. Elles avoient quitté les larges » ceintures qui diſtinguoient autrefois » les conditions, & chacun ſe char- » geant à l'envi de galons & de bro- » deries avançoit le deſpotiſme par la » confuſion des rangs & des naiſ- » ſances. »

La ſouveraineté de la Hollande paſſa de la Maiſon de Bourgogne dans la Maiſon d'Autriche, par le mariage de *Philippe I* Archiduc d'Autriche avec l'héritière d'Eſpagne ; il fut le 29e Comte ſous le nom de *Philippe II.* Il eut pour ſucceſſeur *Charles-Quint*, qui fut père de

Philippe II Roi d'Eſpagne & *Philippe III* dans l'ordre des Comtes de Hollande. C'eſt ſous le regne de ce dernier que s'opéra la grande révolution. *Marguerite d'Autriche*, ſœur de ce *Philippe*, trente-uniéme Comte, ayant été nommée Gouvernante des Païs-Bas, refuſa durement aux Députés des Etats de Hollande la reſtitution des privilèges que *Philippe I* leur avoit enlevés. Les conſeils du Cardinal de *Granvelle* l'engagèrent même à tenter des changemens qui bleſsèrent un peuple accoûtumé à une adminiſtration ſimple, douce & paiſible. La Gouvernante perſécutoit le Luthéraniſme. Ce fut une raiſon pour qu'on l'accueillît en Hollande. Rien de plus audacieux & de plus remuant qu'une nouvelle Religion qui s'établit par la force; tout fut bientôt en feu dans les Païs-Bas; les Edits & les Sentences de l'Inquiſition ne firent que multiplier les proſélytes. *Marguerite*, trop foible pour s'oppoſer aux progrès du mal, fut remplacée par l'homme le plus propre à porter les choſes à la dernière extrêmité. Le Duc *d'Albe*, grand homme de guerre, eſprit d'une hauteur ré-

voltante, cœur féroce & ſanguinaire, implacable ennemi, Gouverneur fourbe & deſpote envieux, vint prendre les rênes de l'adminiſtration. Revêtu de tous les pouvoirs de ſon maître, il ne vit, pour pacifier les troubles, d'autre moyen que le glaive des bourreaux; il marcha contre les ſujets du Roi d'Eſpagne comme on s'avance à la rencontre d'une armée ennemie. Une politique plus adroite & plus inſinuante eût ramené l'ordre & la ſoumiſſion. Le nouveau Gouverneur fit naître le déſeſpoir & la guerre. La trahiſon lui livra ſes deux premières victimes. Ayant attiré dans ſon palais les Comtes d'*Egmond* & *de Hoorn*, qui étoient à la tête de la Nobleſſe, ſous prétexte de les conſulter ſur les affaires préſentes, il les fit arrêter, & peu de temps après ils furent conduits à l'échaffaud, de même qu'un très-grand nombre de Seigneurs attachés à leur parti. La terreur & la déſolation publique augmentèrent au point que vingt mille gentilshommes ou citoyens opulens s'exilèrent volontairement à la ſuite de plus de cent mille qui les avoient déja précédés. Ils

se sauvoient en troupes chez l'étranger, abandonnant leurs biens & leurs familles. L'érection du *Tribunal des Troubles*, ou, comme on l'appella depuis, *du Tribunal du Sang*, que le Duc établit pour connoître des désordres passés, & les cruautés inouies auxquelles il se livra, achevèrent de tout perdre, & firent enfin prendre les armes aux Hollandois.

Le Prince *d'Orange* ne voyant plus d'autre ressource que dans son courage, parut l'épée à la main à la tête d'une armée que la fureur & la vengeance avoient rassemblée autour de lui. La Brille, une des plus importantes Places des Pais-Bas, surprise & emportée par un parti de ce Prince, devint la pierre fondamentale de la République & le berceau de la liberté. La cruauté du Duc *d'Albe* l'avoit fait redouter; une bassesse indigne lui attira le mépris public. Au moment de partir d'Amsterdam, où il avoit contracté des dettes considérables, il fit publier à son de trompe que ceux qui se prétendoient ses créanciers eussent à se trouver le lendemain à son hôtel, & la nuit même il

partit pour Utrecht, d'où il se rendit en diligence à Bruxelles. Il se démit enfin du Gouvernement. D'abord très-mal reçu de son maître, il regagna une partie de son ancienne faveur, & mourut à Lisbonne en 1582. Les historiens le peignent tous avec les mêmes traits, & aucun d'eux n'a oublié de rapporter qu'un jour il se vanta, en présence du Comte *de Konigstein*, d'avoir fait périr plus de dix-huit mille six cens personnes dans les Païs-Bas. Une chose presqu'incroyable, & qui doit tenir une place remarquable dans l'histoire des passions, c'est que le Duc *d'Albe* ne vit dans ses sanglantes exécutions que le sujet des éloges de la postérité, & qu'il ait voulu en perpétuer la mémoire par un monument; il fit fondre le canon qu'il avoit pris à Jemmingen, & s'en fit ériger une statue qu'il plaça sur un piédestal orné d'inscriptions au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers. Il étoit représenté dans une attitude menaçante, le bras étendu sur la ville; foulant aux pieds deux figures, l'une représentant la Noblesse & l'autre le Peuple, on lisoit au dessous :

Ferdinando Alvarès de Tolède
Albanienſium Duci,
Hiſpaniarum Regis apud Belgas præfecto:
Quod extinctâ ſeditione,
Pulſis rebellibus,
Religione procuratâ,
Juſtitiâ cultâ,
Provincias firmavit pace.
Regis optimi
Felicissimo ſervo.

» *A Ferdinand Alvarès de Tolède, Duc* » *d'Albe*, Gouverneur des Païs-Bas au » nom du Roi d'Eſpagne : pour avoir » éteint la révolte, chaſſé les rebelles, » rétabli la Religion, la Juſtice & la » tranquillité des Provinces ; heureux » ſerviteur du meilleur des Rois. » Mais à peine la ſtatue fut-elle miſe en place, qu'on oſa y afficher les deux Diſtiques ſuivans, bien capables d'humilier l'orgueil du tyran.

Dic mihi, cur ſtatuam tibi, Dux Albane, dedisti?
An quia defuncto nemo daturus erat?

Non malè conjectas : neque enim crudelia laudem
Facta tua, infamem sed meruere crucem.

» Pourquoi, Duc *d'Albe*, t'es-tu fait » ériger toi-même une statue? Craignois-» tu qu'après ta mort personne ne se » chargeât de ce soin? Tu pensas juste; » car tes cruautés ne méritent pas un » éloge, mais un infâme gibet. »

Don *Juan*, Prince de Parme, vint essayer ses talens contre ceux du Prince *d'Orange*, & ne fut pas plus heureux que le Duc *d'Albe*; un assassinat arrêta *Guillaume* au milieu de ses succès. A l'âge de cinquante-un ans, un nommé *Guyon*, natif de Bourgogne, s'étant introduit auprès de lui comme transfuge, s'attira la confiance de ce Prince qui le chargea d'une commission importante. *Guyon* lui représenta qu'il étoit sans souliers & sans bas; l'argent qu'il reçut fut employé à acheter des pistolets. Le lendemain le Prince sortant de table, rencontre l'assassin qui lui présente un papier; pendant qu'il le lisoit, le scélérat lui tira dans le ventre un pistolet chargé de trois balles. *Mon Dieu*, s'é-

cria *Guillaume* en chancelant, *ayez pitié de moi & de votre peuple.* Un de ses gens l'assit sur l'escalier où il rendit le dernier soupir.

Maurice l'aîné des enfans de *Guillaume* le remplaça, & fit même plus que son illustre père. Le Duc de Parme, venoit d'être envoyé pour combattre *Henri le Grand* & appuyer la Ligue en France. L'Archiduc *Ernest*, dont la capacité n'égaloit pas celle du Parmesan, ne put opposer à *Maurice* qu'une foible barrière. D'un autre côté, la France en guerre avec l'Espagne étoit prête à tout moment à donner du secours aux Hollandois. *Elisabeth*, jalouse de la puissance de la Cour de Madrid, avoit refusé la souveraineté des Païs-Bas; mais elle leur avoit envoyé des troupes & un Général. *Philippe III* comme Roi d'Espagne, & *IV* en qualité de Comte de Hollande, consentit enfin à envoyer des Ambassadeurs à Anvers pour traiter avec ceux des autres Puissances qui y étoient assemblés. Le Président *Jeannin*, chargé des intérêts de la France, avoit reçu les ordres les plus positifs de son maître, de favoriser la cause des

Etats. On convint d'une trêve de douze ans ; le Traité signé à Anvers le 9 Avril 1609, & ratifié à Madrid le 7 Juillet de la même année, reconnoissoit les Etats Généraux des Provinces-Unies pour Etats indépendans. L'Europe fut surprise de voir un petit nombre de Provinces, situées sous un Ciel ingrat & dans un païs presque submergé par les eaux, forcer le Monarque le plus puissant à les reconnoître libres, & à leur céder le commerce des Indes. Enfin le Traité de Munster en 1648, en pacifiant l'Europe, acheva d'assûrer pour jamais l'indépendance & la souveraineté des Provinces-Unies. Dans le premier article il est dit que » le Roi d'Espagne reconnoît les Etats Généraux des Provinces-Unies avec les païs & villes leurs » Alliés pour des *Etats & païs libres & souverains*, sur lesquels ni lui, ni ses » successeurs ne prétendent & ne prétendront jamais rien, & déclare qu'il » est dans l'intention de conclure avec » eux & dans ces qualités *une paix perpétuelle.* »

Ainsi finit une guerre qui ravit pour jamais à l'autorité du sceptre Espagnol

des peuples que la barbarie du Duc *d'Albe* & les rigueurs de l'Inquiſition avoient pouſſés à bout. Vous trouverez, Monſieur, ces grands évènemens expoſés dans les derniers volumes de l'Hiſtoire de Hollande avec beaucoup d'ordre & d'intérêt ; les détails en ſont très-curieux & ſuppoſent des recherches immenſes.

Traité du Seigle ergoté, dans lequel on examine les cauſes de cette excroiſſance végétale, les moyens de la prévenir, les réſultats de l'analyſe de ces grains, leurs effets ſur les animaux, les maladies épidémiques qu'occaſionne leur uſage & le traitement qu'elles exigent ; par M. Read Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ci-devant Médecin des Armées du Roi en Allemagne, Médecin de l'Hôpital Militaire de Metz, & Membre d'une Société de gens de Lettres de la même ville ; Brochure in-8° d'environ 100 pages ; à Metz chez Marchal Libraire.

Ce petit *Traité* doit être mis au nombre de ceux qui portent l'empreinte de

l'utilité publique. L'auteur remplit exactement tout ce qui eſt énoncé dans ſon titre ; il eſt donc inutile, Monſieur, de vous en mettre le plan ſous les yeux dans un plus grand détail ; je me propoſe même ſimplement de vous faire part de ce qui m'a paru devoir vous intéreſſer ou vous amuſer un moment. Les différentes maladies qui attaquent les grains, en diminuant leur volume ou en les détruiſant totalement, occaſionnent un déchet conſidérable au temps de la récolte ; mais leur influence ſur l'humanité ſe borne préciſément à augmenter le prix d'une denrée ſi néceſſaire ; il n'en eſt pas de même de la maladie qui s'attache au ſeigle, & que l'on nomme l'*ergot* ; les accidens les plus terribles ſuivent l'uſage du pain dans lequel entre cette production monſtrueuſe.

L'*ergot* eſt une maladie particulière au ſeigle, quoiqu'elle attaque d'autres plantes graminées. Les grains qui en ſont touchés ſont d'un noir tirant ſur le violet, & ils excèdent les dimenſions ordinaires des ſemences ſaines. Les grains *ergotés* ſont quelquefois droits, mais le plus ſouvent recourbés en for-

me de cône ou d'*ergot*; l'enveloppe de ces grains préſente ſouvent des cavités qui paroiſſent avoir été creuſées par des inſectes; leur ſubſtance interne eſt moins blanche que celle du ſeigle ſain; elle approche de celle d'un fromage maigre qui vieillit & qui tend à la fermentation putride. La génération de l'*ergot* a exercé la plûpart des Naturaliſtes modernes; car il ne paroît pas que cette épidémie végétale ait été connue des Anciens. Après l'expoſition des diverſes conjectures ſur la cauſe de cette excroiſſance pernicieuſe, M. *Read* paroît s'attacher au ſyſtême qui attribue la production de l'*ergot* à la piquûre d'un inſecte. Il ſe fonde ſur la découverte de M. *Tillet*, qui, en examinant une grande quantité de grains de ſeigle *ergoté*, s'apperçut que pluſieurs contenoient un ver à peine ſenſible à l'œil nud, qu'il crut y avoir pris naiſſance & qui s'y nourriſſoit. Il renferma dans un gobelet de criſtal couvert de parchemin une vingtaine de ces *ergots* dans leſquels il avoit vu de petits vers; ils y vêcurent, ils y grandirent & conſommèrent preſque les *ergots*. Quatre d'en-

tr'eux se changèrent en d'assez jolis papillons dont les aîles, les jambes & les antennes étoient parsemées de taches de couleur de musc foncé ; ces papillons étoient de la petite espèce. M. *Tillet* crut en avoir remarqué de semblables sur la surface de l'eau que contenoit un cuvier exposé au soleil, & qui étoit destiné aux arrosemens d'un jardin.

Rien de plus funeste que le pain qui provient du seigle *ergoté*; les fièvres putrides & malignes, une soif inextinguible, des insomnies cruelles, mille autres accidens terribles qui se terminent ordinairement par la mortification des parties génitales, des bras, des jambes & des pieds, sont les suites affreuses de cette redoutable contagion. L'auteur pense qu'il y a tout lieu de croire que les différentes maladies qui ont affligé la France dans les dixiéme, onziéme, douziéme, treiziéme & seiziéme siécle sous le nom de *Feu Sacré*, de *Mal des Ardens*, de *Feu Infernal* & de *Mal de Saint Antoine*, devoient leur origine à l'usage de ce seigle pestilentiel; en effet, continue-t-il,

quoique les Hiſtoriens ne nous fourniſſent point de détails circonſtanciés ſur ces différens fléaux, l'analogie qui ſe rencontre entre les ſymptômes les plus eſſentiels de cette maladie & ceux qu'a produits depuis le ſeigle *ergoté*, engagent à juger que ces épidémies déſolantes ont été produites par la même cauſe.

Dans le Chapître où l'auteur indique les moyens de prévenir les ravages de l'*ergot*, il ſe borne à deſirer que les grains de bled infectés ne ſoient point mêlés dans les greniers avec ceux qui ſont ſains, & qu'ils corromproient infailliblement; & pour obvier plus ſûrement à cet inconvénient, il penſe qu'on parviendroit à détruire un grand nombre des inſectes venimeux en brûlant les *ergots* immédiatement après la moiſſon. Les glaneurs mêmes, excités par une légère récompenſe, ne laiſſeroient en terre aucun grain vicié, & l'on verroit inſenſiblement diminuer la quantité de cette eſpèce de froment meurtrier.

Les expériences de l'*ergot*, donné par M. *Read* à différentes claſſes d'animaux,

prouvent encore sa malignité ; il leur a causé la mort ou les accidens les plus fâcheux. Les dernières pages de ce *Traité* contiennent les remèdes les plus efficaces pour guérir les malheureux qui auroient pris une nourriture aussi destructive, & qui en seroient les victimes. Les cœurs sensibles & patriotiques sçauront gré à M. *Read* de s'être occupé d'un objet aussi important pour la population & le bonheur de cette partie intéressante des hommes qui travaille pour l'autre & qui la nourrit.

Nouvelles Pièces d'Anatomie en cire.

La multiplicité des découvertes anatomiques, aussi piquantes pour les curieux que chères à l'humanité, a fait naître le goût presque général de l'étude de cette partie de l'Histoire Naturelle. Mais combien d'imaginations sensibles, combien de personnes délicates sont rebutées de la première leçon par l'horreur du sang & le dégoût des cadavres. M. *Pinson*, jeune Chirurgien, a pensé que des pièces artificielles, bien faites, remédieroient à cet inconvénient ; il en a

préſenté quelques-unes à l'Académie Royale des Sciences, & il a été extrêmement flatté de l'approbation dont ce corps illuſtre a honoré ſes eſſais, & du témoignage qu'il en a conſigné dans ſes regiſtres. Ce ſont des morceaux en cire de grandeur naturelle, d'une anatomie exacte, & d'après les obſervations les plus modernes; le fond rend la couleur de telle ou telle partie du corps, ſemblable à celle qu'elle offriroit à l'œil ſi l'on venoit d'en faire la diſſection. Les ſurfaces ſont garnies en relief de toutes les eſpèces de vaiſſeaux teints au naturel comme s'ils étoient injectés; on y diſtingue la ſubſtance des différens viſcères, des muſcles & des nerfs, de façon qu'on peut les ratiſſer ſans détruire la variété des couleurs naturelles; ce qui met ces nouvelles pièces anatomiques bien au deſſus de toutes celles qui depuis 1701 ont été répandues dans le Public, puiſque les unes ſont d'une anatomie très-défectueuſe, & les autres peintes ſuperficiellement. Celles que je vous annonce, Monſieur, préſentent un bras, par exemple, tel qu'il

paroîtroit en réalité si l'on en avoit enlevé la peau & la graisse, & que cette opération pût se faire à sec.

C'est d'après cette idée neuve que l'auteur a travaillé une moitié de tête de grandeur naturelle, coupée verticalement. L'extérieur est assorti de toutes ses parties, comme on vient de l'expliquer. Au dedans on remarque toute l'organisation de la tête, ses cavités, les différentes substances qui la composent. Ce travail peut s'exécuter sur chaque partie du corps; ensorte qu'en assemblant ces différens morceaux, il en résulteroit la statue entière de l'homme vue au dedans & au dehors : article essentiel & qui manque au cabinet des curieux.

J'ai vû avec grand plaisir à l'entrée du Salon de Peinture & de Sculpture de l'année dernière le morceau que M. *Pinson* a présenté à l'Académie Royale des Sciences, & qu'on lui avoit permis d'exposer publiquement. Il est exactement travaillé d'après les dessins que je viens de tracer; il réunit tous les avantages que le jeune auteur s'est proposés; un talent aussi utile & aussi agréable mérite

mérite l'attention du Public & les plus grands encouragemens.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 4 Février 1772.

LETTRE XI.

L'Eſprit de la Ligue ou Hiſtoire Politique des troubles de France pendant les ſeizième & dix-ſeptième ſiécles; par M. Anquetil Chanoine Régulier de la Congrégation de France, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres : ſeconde Edition corrigée & augmentée; 3 volumes in-12; à Paris chez Delalain Libraire rue & à côté de la Comédie Françoiſe.

J'Evous ai rendu compte dans le temps*, Monſieur, de la première Edition de

* Voyez l'*Année Littéraire* 1768 Tome I, page 73.

cette excellente Hiſtoire de la Ligue, & j'ai tâché de vous faire ſuivre la chaîne des trames principales dont elle eſt tiſſue, ainſi que celle des cauſes qui les ont produites. Je ne m'attacherai donc, en vous parlant de cette ſeconde Edition, qu'à quelques traits frappans de ce grand tableau que je n'ai pu vous mettre ſous les yeux dans un premier extrait, & qui ſerviront à vous faire connoître plus particuliérement la manière du nouvel hiſtorien, & l'eſprit de ce ſiécle ſi fécond en évènemens mémorables.

Le Connétable *Anne de Montmorency*, eſt un des perſonnages les plus illuſtres & les plus ſinguliers qui jouent un rôle dans cette Hiſtoire. M. *Anquetil* trace ainſi ſon portrait. » *Anne* avoit » une fermeté à l'abri de ces viciſſitudes de la fortune : choſe rare dans » un courtiſan ! Il regardoit la diſgrace » plutôt comme une ſuite néceſſaire de » la grandeur, que comme l'effet des » mauvais offices, & il en témoignoit » peu de reſſentiment. Egalement indifférent ſur le ſort des armes, dont il » eut ſouvent à ſe plaindre, il ne ſe dé-

» courageoit pas plus d'une défaite, » qu'il ne s'enorgueillissoit d'une victoi- » re. A cette égalité d'ame, qui rend su- » périeur aux évènemens, le Connéta- » ble joignoit un attachement inviola- » ble à la Religion. » L'auteur rapporte ensuite un morceau de *Brantôme* dont la naïveté familière est plus expressive que toute la pompe majestueuse du lan- gage moderne. » *Le Connétable*, dit cet » ancien écrivain, *ne manquoit jamais à* » *ses dévotions & à ses prières; car tous* » *les matins il ne failloit de dire & entre-* » *tenir ses patenôtres par les champs,* » *aux armées, parmi lesquelles on di-* » *soit qu'il falloit se garder des patenô-* » *tres de M. le Connétable; car, en les* » *disant & en marmotant, lorsque les* » *occasions se présentoient, comme for-* » *ce débordemens & désordres y arrivent* » *maintenant, il disoit: Allez moi pen-* » *dre un tel; attachez celui là à un ar-* » *bre; faites passer celui-là par les piques* » *ou les arquebuses tout devant moi;* » *taillez-moi en pièces tous ces ma-* » *rauts, qui ont voulu tenir ce clocher* » *contre le Roi; brûlez-moi ce village;* » *boutez-moi le feu par-tout à un quart*

» de lieue à la ronde. Et ainſi tels & ſem-
» blables propos de juſtice ou police de
» guerre proféroit-il, ſans ſe débaucher
» nullement de ſes Paters, juſqu'à ce
» qu'il les eût parachevés, penſant faire
» une grande erreur, s'il les eût remis
» à dire à une autre heure, tant il y
» étoit conſciencieux. *Brantôme* ajoûte
» qu'il jeûnoit tous les Vendredis.
» *Quand il voyoit faire des fautes*,
» continue-t-il, *ou qu'on bronchoit de-*
» *vant lui, il le ſçavoit bien relever.*
» *Ah ! comment il repaſſoit les Capi-*
» *taines quand ils failloient à leurs*
» *charges & qu'ils vouloient faire les*
» *ſuffiſans, & vouloient encore répon-*
» *dre ; & Meſſieurs les Conſeillers & Pré-*
» *ſidents, & gens de juſtice, quand ils*
» *avoient fait quelques pas de Clere, la*
» *moindre qualité qu'il leur donnoit,*
» *c'eſt qu'il les appelloit ânes, veaux &*
» *ſots.* Auſſi étoit-il craint comme un
» homme ſans égards & ſans ménage-
» ments, *étant le Seigneur du monde qui*
» *étoit un grand rabroueur* ; d'autant
» plus redouté encore, qu'à la répri-
» mande il joignoit le malin plaiſir
» d'aimer à troubler, à déconcerter, à

» réduire au silence. Il tenoit de la nature ce caractère roide & inflexible ; » mais l'éducation sévère qu'il avoit reçue y ajouta beaucoup. *Quand il partit pour aller en Italie faire ses premières armes, son père ne lui donna que cinq cents livres, avec de bonnes armes & de bons chevaux, afin qu'il pâtît & n'eût toutes ses aises en enfant de bonne maison, & apprît à conduire bien son fait & avoir de l'industrie, & faire de nécessité vertu ; aussi disoit-il que nul ne peut jamais bien sçavoir, qui ne sçait pâtir.* Ainsi, » accoûtumé de jeunesse à n'être point » ménagé, le Connétable ne ménageoit pas non plus les autres : cependant, malgré sa dureté, *le bonhomme n'étoit pas ennemi de la beauté ni de l'amour* ; il se plaisoit à table, & aimoit les propos joyeux, *& disoit le mot pour rire au souper de la Reine, avec elle, lorsqu'il l'alloit voir.* »

M. *Anquetil* ne manque jamais de faire observer au lecteur combien les guerres civiles sont avantageuses aux ennemis de la Nation, & comme eux seuls peuvent en profiter. Après la ba-

taille de Saint Denis en 1567, le Maréchal *de la Vieville*, en soupirant, disoit à *Charles IX : ce n'est pas Votre Majesté qui a gagné la bataille, encore moins le Prince de Condé. Et qui donc*, demanda le Roi avec vivacité? *Le Roi d'Espagne*, répondit ce Maréchal. En effet, ce Monarque jouoit la Cour de France. Lors de cette époque, il permit au Duc *d'Albe* d'envoyer quelques troupes au Roi, mais pas assez pour opérer la destruction des Calvinistes, dont l'existence lui faisoit espérer la continuation des troubles. Quand ce même Roi (*Philippe II*) eut la relation de la Saint Barthélemi que la Cour de France lui adressa, il l'envoya à l'Amiral de Castille. Celui-ci en fit la lecture à sa table où étoit le Duc *de l'Infantandade. L'Amiral & ses parti*sans étoient-ils Chrétiens*, demanda naïvement ce jeune Duc? *Sans doute*, répondit l'Amiral de Castille. *Et comment se peut-il*, reprit le Duc, *que, puisqu'ils sont François & Chrétiens, ils s'assassinent ainsi comme des bêtes? Doucement, Monsieur le Duc*, dit l'Amiral, *ne sçavez vous pas que la*

» *guerre de France est la paix d'Espa-*
» *gne* ? »

Cette horrible journée de la Saint Barthélemi est décrite dans le second volume avec toute l'énergie dont un si triste sujet est susceptible. A quelles petites circonstances tiennent les plus grands évènemens! Un message envoyé quelques instans plutôt, les Protestans étoient sauvés, & *Charles IX* épargnoit à la France cet excès de cruauté qui souille les annales de son regne. » Triste
» & morne, ce Prince attend avec une
» secrette horreur l'heure fixée pour le
» massacre; sa mère le rassûre & l'en-
» courage; il se laisse arracher l'ordre
» pour le signal, sort de son apparte-
» ment, entre dans un cabinet tenant
» à la porte du Louvre, & regarde de-
» hors avec inquiétude. Sa mère & son
» frère ne le quittoient pas. Un coup
» de pistolet se fait entendre. *Ne sçau-*
» *rois dire en quel endroit*, rapporte le
» Duc *d'Anjou*, *ni s'il offensa quel-*
» *qu'un*; *bien sçais-je que le son nous*
» *blessa tous trois si avant dans l'esprit*,
» *qu'il offensa nos sens & notre jugement*,
» *épris de terreur & d'appréhension des*

» *grands désordres qui s'alloient lors*
» *commettre.* Ils envoyèrent en dili-
» gence un Gentilhomme dire au Duc
» *de Guise* de ne rien entreprendre
» contre l'Amiral, ce qui auroit sus-
» pendu tout le reste ; mais il étoit
» trop tard. On a déja poignardé *Co-*
» *ligny.* Aux cris, aux hurlemens qui
» se font entendre de tous côtés dès que
» la cloche sonne, les Calvinistes sor-
» tent de leurs maisons à demi-nuds
» & sans armes. Ceux qui veulent ga-
» gner la maison de l'Amiral sont mas-
» sacrés par les compagnies des Gardes
» postées devant sa porte ; veulent-ils
» se réfugier dans le Louvre, la Garde
» les repousse à coups de piques &
» d'arquebuses ; en fuyant, ils tombent
» dans les troupes du Duc de Guise &
» dans les patrouilles bourgeoises, qui
» en font un horrible carnage. Des rues
» on passe dans les maisons, dont on
» enfonce les portes ; tout ce qui s'y
» trouve, sans distinction d'âge ni de
» sèxe, est massacré ; l'air retentit des
» cris aigus des assassins, & des plain-
» tes douloureuses des mourans : le
» jour vient éclairer la scène affreuse

» de cette ſanglante tragédie. *Les corps* » *détranchés tomboient des fenêtres, les* » *portes cochères étoient bouchées de* » *corps achevés ou languiſſants, & les* » *rues, de cadavres qu'on traînoit ſur le* » *pavé à la rivière*... Dans le Louvre les » Gardes ayant formé deux haies, » tuoient à coups de hallebardes les » malheureux qu'on amenoit déſar- » més, & qu'on pouſſoit au milieu » d'eux, où ils expiroient les uns ſur » les autres entaſſés par monceaux. La » plûpart ſe laiſſoient percer ſans rien » rien dire; d'autres atteſtoient la foi » publique & la parole ſacrée du Roi. » *Grand Dieu*, s'écrioient-ils, *prenez* » *la défenſe des opprimés. Juſte Juge,* » *vengez cette perfidie.* »

Le maſſacre dura trois jours à Paris. Il ne faut pas croire, dit le judicieux hiſtorien, que la Religion ſeule aiguiſa les poignards, » Pluſieurs Catholiques, » reconnus pour tels, périrent dans le » tumulte; des héritiers tuèrent leurs » parens, des gens de lettres leurs » émules de gloire, des amans leurs » rivaux de tendreſſe, des plaideurs » leurs parties: la richeſſe devint un

» motif légitime de cruauté, & le tor-
» rent de l'exemple entraîna dans les
» excès les plus incroyables des hom-
» mes faits pour donner aux autres des
» leçons d'honneur & de vertu. *Bran-*
» *tome* rapporte que plusieurs de ses ca-
» marades, Gentilshommes comme
» lui, y gagnèrent jusqu'à dix mille
» écus; des pillards n'avoient pas honte
» de venir offrir au Roi & à la Reine
» les bijoux précieux, fruit de leur bri-
» gandage, & ils étoient acceptés. »

Le même ordre fut donné & exécuté dans la plûpart des Provinces. Mais on respire en lisant quelques traits d'humanité à travers tant d'horreurs. Tout le monde connoît le généreux refus du Vicomte *d'Ortes* à Bayonne, & du Comte *de Tende* en Provence. Mais qui le croiroit? Le Bourreau de Lyon, cet homme que sa profession devoit accoutumer au sang, se couvrit de la même gloire. *Mandelot* Gouverneur de cette ville, ayant appris que quelques Huguenots avoient échappé à la vigilance des meurtriers, voulut contraindre le Bourreau de les aller tuer. Ce brave homme lui répondit qu'il n'étoit pas un assassin,

& qu'il ne travailloit qu'en conséquence des ordres de la Justice. Les habitans de Senlis se signalèrent aussi par une généreuse compassion. Sur les ordres venus de Paris contre les Huguenots le 24 Août, ils s'assemblèrent, & ayant horreur d'assassiner leurs concitoyens, ils leur enjoignirent seulement de sortir de la ville; ce qui s'exécuta sans bruit & sans tumulte. M. *Anquetil* auroit pû ajouter à ces exemples d'humanité celui d'un Consul de la ville de Nîmes qui est encore plus frappant, & plus consolant pour les ames sensibles. Ce Consul se nommoit *Guillaume Villars*; il reçut aussi l'ordre de massacrer les Protestans: aussitôt il assemble les principaux citoyens des deux Religions, & leur fait jurer à tous de s'aimer & de vivre en paix malgré la diversité des cultes. Ce beau trait d'histoire se trouve dans les notes d'un Discours qui a été couronné à Toulouse en 1770, & m'a été confirmé par des personnes nées à Nîmes, où l'on en conserve précieusement la tradition.

Charles IX ne survêcut pas long-temps au massacre de la Saint Barthélemi:

mi, & ſa mort parut l'effet de la vengeance divine. » Frappé d'une maladie » mortelle, ſe voyant périr à la fleur de » ſon âge, au lieu des conſolations, » qui ne manquent pas aux plus malheureux, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ſes proches, » complots dans ſa propre Cour, rébellion de ſes peuples, peines d'eſprit » de toutes eſpèce. La nuit il croyoit » voir des ſpectres ; des ſonges effrayans le réveilloient en ſurſaut ; » ſon imagination frappée lui préſentoit des ruiſſeaux de ſang, des monceaux de cadavres, & lui faiſoit entendre des ſons lugubres & des accens plaintifs qui perçoient les airs. » Son caractère changea après la » Saint Barthélemi. De *gracieux* & » *benin*, il devint ſombre & farouche ; les impatiences & les emportemens auxquels il avoit toujours été ſujet augmentèrent ; il ſouspiroit tout ſeul, levoit les yeux au » Ciel, & ſembloit porter dans ſon » cœur un levain de mélancolie qui lui » rendoit tout inſupportable. »

Le regne de *Henri III* ne fut pas plus

heureux. On ſçait quel riſque courut ce Prince de perdre la couronne, & toutes les meſures que prit, pour le reléguer dans un cloître, le fameux Duc *de Guiſe*, ſurnommé *le Balafré*. Quiconque veut s'inſtruire de la cauſe de ces grands évènemens, doit la rechercher dans le caractère des deux principaux perſonnages. M. *Anquetil* nous le trace avec des couleurs vives & fidèles. Il nous repréſente *Henri III* menant la vie la plus propre à s'attirer le mépris de ſes ſujets, allant en coche avec la Reine ſa femme par les rues & dans les maiſons de Paris prendre les petits chiens qui leur plaiſoient, ſe faiſant lire la Grammaire, apprenant à décliner, jouant au bilboquet, tandis que tout ſon Royaume étoit en feu, & qu'on travailloit à le détrôner. D'un autre côté, » il y avoit pour le chef de la Ligue un » penchant ſecret qui entraînoit tous les » cœurs. Un courtiſan diſoit *que les Huguenots étoient de la Ligue, quand ils regardoient le Duc de Guiſe.* Les femmes, dont le ſuffrage met en France un » poids dans la balance des affaires publiques, n'ont pas tû leur admira-

» tion. On a recueilli de la Maréchale
» *de Retz* une expreſſion qui peint ce
» ſentiment: *Ils avoient ſi bonne mi-*
» *ne*, dit-elle, *ces Princes Lorrains*,
» *qu'auprès d'eux les autres Princes*
» *paroiſſoient peuple.* Les avantages,
» qui, même ſéparés, faiſoient ai-
» mer chacun de ces Princes, le Duc
» *de Guiſe* les réuniſſoit tous en lui
» ſeul: air de dignité, belle taille,
» traits réguliers, port majeſtueux,
» regard doux quoique perçant,
» manières polies & inſinuantes, en-
» fin ce qui rendroit un Grand l'i-
» dole de la Nation, n'eût-il que ces
» qualités extérieures; mais *Guiſe* y
» joignoit une bravoure à toute épreu-
» ve, & le talent rare de faire valoir
» ſes exploits ſans forfanterie, l'eſprit
» du commandement, la diſcrétion
» ſous l'air de franchiſe, l'art de ſe faire
» croire trop retenu, lors même qu'il
» agiſſoit ſans ménagement & de faire
» penſer qu'il n'étoit excité que par le
» zèle de la Religion, quand il n'alloit
» qu'à ſes intérêts: auſſi, pour me ſer-
» vir des termes d'un Ecrivain eſtimé,
» *la France étoit folle de cet homme là*;

» *car, c'eſt trop peu dire amoureuſe:* » *Guiſe* avoit de plus, en vraies vertus, de la grandeur d'ame, beaucoup de patience, une prudence jamais déconcertée par les évènemens, le coup d'œil de maître dans les affaires, & la facilité de ſe déterminer, quoique l'étendue de ſon génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur. L'action alloit chez lui comme la penſée. Le Duc *de Mayenne* ſon frère, l'exhortant un jour à peſer quelques inconvéniens avant de prendre un parti: *ce que je n'aurois pu réſoudre en un quart d'heure*, répondit-il, *je ne le réſoudrai pas en toute ma vie.*» Que l'on compare ces deux caractères, & l'on verra lequel devoit à la fin l'emporter, ſi la mort tragique du Duc à Blois n'eût pas interrompu l'ordre naturel des évènemens.

Le troiſiéme volume eſt une eſpèce d'abrégé du regne de *Henri IV*, ſurtout relativement aux Proteſtans. Je ne m'y arrêterai pas; les moindres particularités de la vie de ce bon Prince ſont connues de tous les lecteurs.

Cet ouvrage, Monſieur, doit être regardé comme un des meilleurs morceaux d'hiſtoire que nous ayons en notre Langue, & vous ſçavez que les excellentes productions en ce genre ſont très rares parmi nous. L'auteur a choiſi une des époques les plus intéreſſantes de l'Hiſtoire de France ; il découvre & il expoſe avec ſagacité la cauſe des évènemens ; il en développe les effets avec autant de netteté que de chaleur. Son ſtyle eſt pur, noble, facile, ſans affectation : c'eſt le vrai ſtyle de l'hiſtoire. Quant à la sûreté des recherches hiſtoriques, *L'Eſprit de la Ligue* eſt peut-être l'ouvrage de cette eſpèce où cette partie eſt la plus ſoignée ; bien différent de ces narrations infidèles, tiſſues d'épigrammes & de faits haſardés, où l'on court ſans ceſſe après des ſarcaſmes indécens, & où l'on bleſſe à chaque page la vérité, la chronologie, la ſaine critique, enfin, où l'on dépouille la Muſe de l'Hiſtoire de ſes vrais ornemens, pour la couvrir de clinquans & la hériſſer de pointes. L'auteur a paſſé treize ans de ſa vie à feuilleter, à lire, à extraire tous les Mémoires du temps ;

tous les écrits, tant des Proteſtans que des Catholiques; &, avant de ſe décider, il a examiné avec l'attention la plus ſcrupuleuſe le degré de croyance que mérite chaque Ecrivain ſuivant ſon païs, ſes mœurs, ſes préjugés. Cet examen a même produit des modèles précieux de Critique ſous le titre d'*Obſervations ſur les ouvrages cités dans l'Eſprit de la Ligue*. Ces *Obſervations* ſe trouvent à la tête du premier volume. Chaque ouvrage cité y eſt apprécié d'une manière également judicieuſe & préciſe, impartiale. M. *Anquetil* avertit qu'il a été aidé dans la rédaction de ces jugemens par M. *Mercier*, Abbé de Saint Léger de Soiſſons, Bibliothécaire de Sainte Geneviève, ce ſçavant ſi eſtimable, dont le Public connoît les talens & les lumières. Il ſeroit bien à deſirer que les mêmes perſonnes puſſent ſe livrer à un travail ſemblable ſur tous les ouvrages qui ſervent de fondement à l'Hiſtoire de France. Ce ſeroit une entrepriſe immenſe; mais il y en auroit peu d'auſſi utiles. Nous invitons ſur tout M. *Anquetil* à nous donner dans le même goût l'*Eſprit de la Fronde*; c'eſt un

pendant nécessaire à *L'Esprit de la Ligue.*

Compliment fait par M. Joseph Xaupi, Abbé de Jau, Doyen de la Faculté de Paris, au nom de sa compagnie, à Mgr de la Rocheaymond Archevêque de Reims, Grand Aumônier de France, au sujet de sa nomination à la Feuille des Bénéfices.

Ce Compliment, prononcé le 2 Mai de l'année dernière, mais qui n'est imprimé que depuis quelques jours, ne dément point la réputation que M. l'Abbé *Xaupi* s'est faite dans ce genre difficile. D'insipide qu'il est ordinairement, il a sçu le rendre piquant par l'élégante précision de son style, & même instructif par les monumens historiques qui sont toujours la base de ses éloges; en un mot, cet Orateur loue par les faits & loue avec une noble simplicité; ainsi l'on ne peut l'accuser ni d'emphase, ni d'adulation, ni de fadeur.

MONSEIGNEUR,

La Faculté de Théologie s'empresse à vous féliciter de ce que le Roi vous a nommé son coopérateur pour le choix des Ministres de l'Eglise. Cette nomination l'intéresse d'autant plus, qu'elle est destinée à instruire ceux dont vous devez désormais apprécier les qualités & récompenser le mérite. C'est dans son sein que vous avez été vous-même formé à la science ecclésiastique. Elle a fait éclore ces talens & ces vertus qui vous ont élevé par degrés aux premières dignités de l'Eglise & de l'Etat. Une origine illustre & d'heureuses conjonctures auroient pu vous y conduire ; mais vous n'avez rien dû à la faveur de la naissance & aux jeux de la fortune, de tout ce qui pouvoit s'obtenir par le mérite.

Placé d'abord sur un Siége Epiſcopal de l'Aquitaine, où le pouvoir spirituel est joint à la puissance séculière *, vous avez rempli sans effort un double mi-

* L'Evêché de Tarbes, dont l'Evêque est Président né des Etats de Bigorre. Il y fut nommé en 1729.

niſtère : comme Evêque vous avez établi l'ordre dans le Diocèſe : comme Préſident des Etats, vous avez aſſûré les ſervices dûs au Souverain, ſans diminuer l'aiſance & le bonheur des peuples. Ce premier eſſai de vos talens fut dès lors un préſage infaillible des ſervices que vous avez rendus dans les différentes Egliſes confiées ſucceſſivement à votre vigilance paſtorale.

Votre élévation ſur le Siége de Toulouſe * a été ſignalée par un acte mémorable de bienfaiſance. L'intempérie des ſaiſons avoit détruit les fruits de la terre & l'eſpoir de la récolte à venir : le peuple gémiſſoit dans la diſette. La calamité publique devint auſſitôt la vôtre ; des largeſſes, qui épuiſèrent vos facultés, & les reſſources de votre crédit, rétablirent l'abondance. Un Epiſcopat commencé ſous de tels auſpices ne fut qu'une continuité d'actions apoſtoliques, dirigées au ſalut des ames ou à l'avantage de la ſociété civile. Telle eſt en effet la deſtination des Evêques de l'Occitanie. Obligés de donner à leurs ouailles les ſecours ſpirituels, ils ſont chargés de

* En 1740.

veiller encore à leur prospérité temporelle. Exercés à cette fonction politique dans leurs Diocèses particuliers, ils portent un esprit d'administration aux Etats Généraux d'une vaste Province. Un Prélat doué des plus rares qualités *, en étoit l'administrateur. Vous auriez pu apprendre de lui l'art de la gouverner si vous aviez eu besoin de modèle. Vous lui avez succédé, & dans l'instant le Roi vous a décoré d'une marque d'honneur ** que vos prédécesseurs n'avoient jamais obtenue qu'en récompense de leur administration.

Placé sur le Siége Primatial de la Gaule Narbonoise, devenu le Chef d'une Province immense & l'arbitre de ses destinées, vos talens ont pris un nouvel essor sur un théâtre proportionné à leur force & à leur étendue. L'entretien de la voie publique, l'encouragement de l'agriculture, le soutien ou la multiplication des manufactures, des travaux publics entrepris pour le bien de

* M. *de Crillon* Archevêque de Narbonne, mort en 1752.

** La dignité de Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit. Il y fut nommé en 1753.

la Province & celui de tout le Royaume : ce ſont là autant d'objets qui ont fixé votre attention, ſans jamais l'excéder. Chaque partie a trouvé en vous les connoiſſances qui lui étoient analogues ; & en exerçant une portion de l'autorité Royale, vous avez joint la modeſtie perſonnelle à l'éclat de la repréſentation. Dans ces Aſſemblées auguſtes *, où les trois Ordres réunis balancent les droits du Souverain avec l'intérêt des Sujets, vous avez toujours adopté ces ſages tempéramens, qui, en ménageant les peuples, accordent au Gouvernement tout ce qu'il demande ; vous avez trouvé ce point d'équilibre qui maintient l'immunité municipale, ſans compromettre la puiſſance du Monarque.

Des ſervices ſi importans & ſi multipliés ne pouvoient pas manquer de vous attirer l'eſtime & la confiance du Prince. Voulant vous attacher à ſa Cour, il vous avoit conféré ** cette dignité de ſa maiſon, qui vous conſtitue en même-

* Les Etats de Languedoc.

** Il fut nommé en 1760 à la charge de Grand Aumônier de France.

temps le Ministre de la Religion auprès de sa personne, le confident de ses pieuses libéralités, & un grand Officier de la Couronne. Pour vous porter au comble des honneurs de son Royaume, il vous a mis sur le Siége Métropolitain le plus renommé dans nos annales *; qui attribue la singulière prérogative de donner à nos Rois l'onction sacrée & de recevoir leur serment, & qui élève à une dignité du premier ordre, liée essentiellement à la constitution de la Monarchie.

Tant d'honneurs & des talens éprouvés vous ont placé naturellement à la tête du Clergé de France. Président & modérateur de ses Assemblées, vous n'avez pas confondu ce que l'Eglise a reçu de Dieu avec ce qu'elle ne tient que des Puissances de la terre; vous avez sçu concilier l'immunité Ecclésiastique avec l'obligation primitive de contribuer aux charges de l'Etat, & vous avez toujours cimenté la concorde

* L'Archevêché de Reims qui donne la dignité de premier Duc & Pair de France. Il y fut nommé en 1762.

du Sacerdoce & de l'Empire. Il ne reſtoit plus qu'à vous confier le droit le plus précieux à un Roi très-Chrétien ; le droit de nommer les Miniſtres de l'Egliſe. Cette Religion, que vous ſervez avec tant de ſuccès depuis plus de quarante ans, vous la ſervirez encore dans le ſiécle à venir par les Prélats que vous lui aurez choiſis, & dont vous ſerez le modèle.

La Faculté de Théologie vous ſecondera, en ce qui peut la concerner, dans ce miniſtère ſublime. Vous le ſçavez, Monſeigneur, elle peut ſeule, par la durée, l'étendue, la variété, la multiplicité de ſes exercices & de ſes épreuves, former des hommes accomplis dans l'érudition Eccléſiaſtique. A ce titre, elle a un droit acquis ſur votre protection, en faveur d'un enſeignement dont le principal objet eſt de défendre le dogme Catholique, nos ſaintes libertés, & l'indépendance de la Couronne.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 7 Février 1772.

LETTRE

LETTRE XII.

*Lettre de M. l'Evêque de Kaminieck * à M. le Chevalier de Reſſeguier, déſigné Général des Eſcadres de Malte.*

VOICI, Monſieur, le ſujet de cette Lettre intéreſſante. M. le Comte *de Ségur*, à ſon retour de Pologne, fit part à M. le Chevalier *de Reſſeguier* d'un de ces phénomènes qui étonnent l'eſprit humain, & dont il ſeroit à ſouhaiter que nos grands Phyſiciens puſſent donner l'explication. Il s'agit d'une manne vraîment nourriſſante, & même aſſez agréable, qui, au mois de Juin dernier, tomba principalement dans la Moravie en forme de grêle. Monſieur le Chevalier *de Reſſeguier*, qui chérit & qui cultive non-ſeulement les Arts agréables, mais les Sciences utiles, écrivit à M. l'Evêque *de Kaminieck* pour lui demander une notice

* Très-forte ville de Pologne, Capitale de la Podolie.

plus exacte & plus détaillée de cet aliment céleſte. C'eſt la réponſe ſatisfaiſante de ce Prélat, vertueux autant qu'éclairé, que vous allez lire.

N'ayant pas à beaucoup près toutes les lumières que vous me demandez ſur le phénomène dont M. le Comte *de Ségur* vous a rendu compte, j'ai dû, pour les prendre ailleurs, différer (quoi qu'à regret) de quelques jours ma réponſe à la Lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ſur cet objet. Voici en ſubſtance ce que j'ai pû recueillir de plus uniforme, & conſéquemment de plus vraiſemblable là deſſus, des diverſes perſonnes que j'ai conſultées comme témoins oculaires de la choſe. Je ſouhaite bien ſincèrement que ce ſoit de quoi ſatisfaire la curioſité que vous montrez à cet égard, & qui vous caractériſe, Monſieur, d'une manière également honorable & avantageuſe.

1°. La chûte de la graine, dont mon Aumônier a donné un échantillon à M. *de Ségur*, a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 Juin. Elle a été précédée d'un ora-

ge venu des Monts Krapats de la Hongrie, qui forment une chaîne assez longue au Nord-Est à peu près de cette ville-ci (Teschen, Capitale de la Haute Siléſie); l'orage porté d'abord ſur les villes d'Oſviecim & Zator dans le Palatinat de Cracovie en Pologne, ſe partagea à cette hauteur en deux colonnes, dont l'une, la principale, fut pouſſée en ligne droite vers notre Sud-Oueſt, & ne dépaſſa que de quelques lieues la petite ville d'Oſtraw, diſtante d'environ quatre mille d'Allemagne d'ici, qui valent huit lieues de France. Cette ville eſt la première qui ſe préſente en Moravie ſur la grande route de Teſchen à Olmutz par Troppaw. C'eſt aux environs d'Oſtraw qu'on a vû en plus grande quantité qu'ailleurs cette graine bienfaiſante; mais il s'en faut de beaucoup que l'épaiſſeur du tas ait été, ainſi qu'on vous l'a dit, de ſix à huit pouces, & moins encore de douze. On convient généralement qu'il y en a eu aſſez pour pouvoir en ramaſſer plus d'un ſac du poids d'un quintal dans une eſpèce de terrein de quelques centaine de pas.

La ſeconde colonne, moindre que la

première, poussée vers notre Nord-Oüest alla se décharger dans la Siléſie, dite Prussienne, & ne dépassa guères le village de Twaroc à deux milles d'Allemagne au delà de la ville Tarnovitz; de sorte, comme vous pourrez voir par l'inspection de la Carte, que l'orage fit fourche au zénith de Zator, & parcourut assez rapidement, dans moins d'une heure, en divers sens, une étendue de païs de près de quarante lieues en longueur, sur une largeur plus ou moins grande d'environ deux lieues.

2°. La Religion Catholique domine dans toute l'étendue de païs qui a partagé le bienfait de cette espèce de *manne*; car c'est ainsi que les gens de la campagne ont nommé la graine salutaire dont il s'agit.

3°. Il y avoit une disette réelle de grains, non-seulement dans tout ce païs là, mais, qui plus est, tout à l'entour & au lointain. Une partie du peuple qui étoit réduit à se nourrir d'herbes potagères & du peu de légumes qui lui restoit, a trouvé une ressource dans l'usage de cette graine, qui lui a fourni pour quelques jours un aliment assez

ſain. On m'assûre qu'on en a fait une ſorte de gâteau cuit ſimplement ſous la cendre ; mais c'eſt ce que j'ai de la peine à concevoir, d'autant plus que, par les divers eſſais que j'ai faits de cette graine, je n'y ai rien trouvé de farineux.

4°. Cette graine, qui eſt de couleur noirâtre, trempée pendant trois fois 24 heures dans l'eau, ſemée ſéparément, n'a donné ni germe, ni racine ; elle a ſeulement acquis dans l'eau une couleur cendrée, ou plutôt elle y a perdu ſa ſurface noirâtre qui n'étoit probablement qu'étrangère ou accidentelle. Les grains de différentes formes que j'ai obſervés, les uns ronds, les autres ovales, ceux-ci oblongs, ceux-là plus irréguliers, n'ont fait dans l'eau comme en terre que s'allonger un peu, ou, pour mieux dire, ſe gonfler. Comme j'en ai écraſé quelques-uns, j'ai cru leur trouver plus de rapport avec la ſubſtance des navets & des raves qu'avec celle des graines farineuſes. Ne ſeroit-ce point, Monſieur, la racine d'une ſorte de creſſon fort menu qu'on voit ſurnager en abondance ſur tous les

étangs & mieux encore sur la surface des eaux croupissantes dans les endroits marécageux ; racine, dis-je, qui enveloppée dans les exhalaisons grossières pompées par le soleil, à mesure que les marais sont presque réduits à sec, auroit pû être ainsi portée pas l'orage venu de la Hongrie vers nos contrées ? Il y en a dans ce Royaume plus qu'ailleurs. Quoiqu'il en soit, voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pû recueillir & observer par moi-même sur l'objet qui vous intéresse. Je serois bien flatté d'avoir rempli la tâche qu'il vous a plû de me donner d'une manière à mériter votre suffrage. J'en retire toujours un avantage bien précieux pour moi ; c'est d'avoir fait la connoissance d'une personne, qui, se mettant au dessus des préjugés trop ordinaires à ceux de sa naissance, ne dédaigne pas de consacrer ses veilles & ses talens à l'utilité publique & sur tout à l'étude des moyens de subvenir aux besoins de l'humanité malheureuse. Agréez, Monsieur, les offres de mes services & tout à la fois les assûrances de la considération la plus

réelle ; elle ne le cède qu'à l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

KRASINSKI, *Evêque de Kaminieck.*

A Tefchen le 15 Décembre 1771.

Analyse des Conciles Généraux & Particuliers, contenant leurs Canons touchant le Dogme, la Morale & la Discipline tant ancienne que moderne, expliqués par des Notes, conférés avec le Droit nouveau de la France principalement, & précédés d'un Traité des Conciles en général, pour servir d'introduction : ouvrage utile au Clergé Séculier & Régulier, ainsi qu'aux Jurisconsultes : par le R. P. Charles-Louis Richard Professeur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Auteur du Dictionnaire Ecclésiastique ; 4 *volumes in-4° de 800. à 900 pages chacun.*

Mettre à peu de frais, entre les mains des Chrétiens & sur-tout des Minis-

ues de la Religion, tous les Canons des Conciles fidèlement traduits, clairement expliqués, & rapprochés du Droit nouveau de la France, de sa Jurisprudence actuelle, de ses loix, de ses usages, de ses libertés : voilà tout le dessein & le double objet de cet ouvrage, qui sera diviſé en deux Parties.

On donnera dans la première, selon l'ordre chronologique, une notice historique de tous les Conciles, tant Généraux que Particuliers, avec leurs Canons sur la Foi, les mœurs, la discipline, & des notes pour l'éclairciſſement de ceux qui sont obscurs. La seconde Partie contiendra, selon l'ordre alphabétique, toutes les matières dont il est traité dans les Conciles, & sur chacune de ces matières les principaux Canons qui y ont rapport. Ces Canons paroîtront en Latin, & seront suivis du Droit nouveau, spécialement de la France, puiſé dans les Pragmatiques & les Concordats, dans les Ordonnances, les Edits & les Déclarations de nos Rois, dans les Arrêts des Parlemens & du Grand Conseil, dans les Délibérations des Assemblées générales du Cler-

gé, dans les Loix, les Uſages, les Libertés de l'Egliſe Gallicane, & dans les meilleurs Juriſconſultes. En plaçant ainſi les Canons des Conciles, avant les diſpoſitions du Droit nouveau qui les abroge ou les adopte en entier, ou qui les modifie & les reçoit en partie ſeulement, on diſtinguera ſans peine & comme d'un ſeul coup d'œil ceux qui ſont ſuivis en entier, ou ſeulement en partie: diſtinction importante, néceſſaire même pour ſe décider dans la théorie & ſe conduire dans la pratique.

D'après cette ſimple eſquiſſe, vous concevez, Monſieur, l'importance & la commodité de l'ouvrage qu'on préſente au Public. En donnant tous les Canons des Conciles débarraſſés de l'enveloppe d'une multiplicité de termes ou barbares & obſcurs, ou ſuperflus, ſous leſquels ils ſe trouvent ſouvent cachés & comme noyés dans les grandes collections qui les renferment, l'uſage de ces immenſes Recueils devient aiſé pour les perſonnes qui les ont dans leurs bibliothèques; & l'on met en état de s'en paſſer ceux qui ne les poſsèdent pas.

L'utilité de cette *Analyſe* s'identifie,

comme on voit, avec celle des Conciles eux mêmes ; & l'on peut dire qu'elle y ajoûte, puiſqu'elle en offre toute la ſubſtance, qu'elle en facilite l'acquiſition, l'uſage, l'intelligence, & qu'elle en fait la comparaiſon & l'application au Droit nouveau. Or, qui ne ſçait combien il importe aux Fidèles, & ſinguliérement aux Miniſtres de la Religion, d'avoir une connoiſſance exacte des Canons des Conciles, où ſe trouvent réunis, comme dans un dépôt ſacré, les fondemens de la Foi, les principes des mœurs, les règles de la diſcipline & de la police extérieure de l'Egliſe, les différentes Loix deſtinées à prévenir ou à corriger les abus qui deshonorent & le Sanctuaire en particulier, & le Chriſtianiſme en général. Cette précieuſe connoiſſance fait tout l'objet de cet ouvrage qui, dans ſon enſemble, ajoûte à tous ſes autres avantages le mérite de la nouveauté, puiſque c'eſt le premier qui ait paru dans ce genre. Le nom de l'Editeur, qui nous a donné l'excellent *Dictionnaire Eccléſiaſtique*, forme encore le préjugé le plus heureux en faveur de cet autre fruit de ſes doctes

veilles. On ſouſcrit pour cette utile & ſçavante *Analyſe* chez *Vincent* Imprimeur-Libraire rue des Mathurins à l'Hôtel de Clugny Voici les conditions de la ſouſcription, qui ſont avantageuſes. L'ouvrage complet, en quatre volumes *in*-4°, ſe vendra quarante-huit livres en feuilles. Les perſonnes qui ſouſcriront ne le payeront que trente-ſix livres; ſçavoir, en ſouſcrivant & en retirant le premier volume que l'on delivre actuellement, dix-huit livres; en retirant le ſecond volume, qui ſera délivré dans le courant de la préſente année, neuf livres; en retirant les deux derniers volumes, qui paroîtront dans le courant de l'année prochaine, neuf livres. Les Souſcriptions ne ſeront ouvertes que depuis le premier de Février mil ſept cens ſoixante-douze juſqu'au premier de Juillet de la même année; paſſé lequel temps perſonne ne pourra plus jouir du bénéfice accordé Je vous rendrai compte inceſſamment du premier volume que j'ai ſur mon Bureau.

Manuel de Morale dédié à MGR LE COMTE D'ARTOIS, un volume in-12 de 272 pages avec la Préface; prix 1 livre 10 sols broché, 2 livres relié; à Paris chez Edme Libraire rue Saint Jean de Beauvais, au dessous du Collège de Lizieux.

Ce *Manuel* est une collection de pensées diverses tirées des ouvrages de nos plus célèbres Moralistes. L'auteur le destine aux jeunes gens. Son dessein a été de leur offrir un Recueil où chaque ligne renfermât une leçon intéressante, & il a fait ses efforts pour que de toutes ces leçons il résultât un Cours de Philosophie morale sans pédanterie, sans verbiage, sans sécheresse, où l'élégance, l'énergie, la délicatesse de l'expression répondissent à la solidité, à l'élévation, à la finesse des pensées. Il voudroit qu'on mît ce *Manuel* entre les mains des jeunes gens lorsqu'ils entrent en Troisiéme; que chaque jour on les obligeât d'en apprendre un article par cœur, &

que le Maître, soit public, soit particulier, eût soin de l'expliquer, d'en développer le sens, d'en mettre la vérité dans tout son jour, d'en faire l'application & d'en indiquer l'usage dans les différentes circonstances de la vie, en se servant d'exemples & de raisonnemens proportionnés à l'intelligence de ses élèves. Cette explication de vive voix vaudroit beaucoup mieux pour des enfans que la lecture d'un long Chapître de Morale qui les ennuieroit, & dont ils ne retiendroient rien. On se récrie tous les jours, ajoûte l'auteur, contre l'éducation qu'on donne aux jeunes personnes du sexe; on devroit sur-tout s'appliquer à leur former le cœur. Je pense comme lui que rien n'y seroit plus propre que ce *Manuel*. Elles sont élevées dans des Communautés ou dans la maison paternelle. Les Religieuses préposées à leur éducation développeroient à leurs élèves la vérité de chaque Article qu'elles leur feroient apprendre de mémoire. Dans les maisons particulières, le père ou la mère se donneroient eux-mêmes cette peine: où peut-il être pour eux une occupation plus impor-

tante & plus douce ? Toutes les penſées qui compoſent ce petit Livre ſont choiſies avec goût. Il y en a pluſieurs d'excellentes ; celles-ci ; par exemple :

» La plûpart des hommes ont comme les plantes des propriétés cachées » que le haſard fait découvrir.

» Les plaiſirs bruyans ſont le vain & » ſtérile bonheur des gens qui ne ſentent rien, & qui croyent qu'étourdir » ſa vie c'eſt en jouir.

» Le tempérament de l'ame ſe gâte » comme celui du corps.

» Voulez vous ſçavoir comment il » faut donner? Mettez vous à la place » de celui qui reçoit.

» Vanter ſa race, c'eſt louer le mérite d'autrui.

» Il n'eſt point d'uſurier qui exige de ſi » gros intérêts que le plaiſir.

» Quiconque a flatté ſon ami avec » ſuccès doit ſe regarder comme un » malhonnête homme, & ſon ami » comme un ſot.

» Le vrai moyen de ſçavoir ſi ce qui » fait l'objet de nos deſirs mérite notre empreſſement, eſt d'examiner au-

» paravant quel eſt le bonheur de celui » qui l'a poſſédé. »

» La nobleſſe donnée aux pères parce » qu'ils étoient vertueux, a été laiſſée » aux enfans afin qu'ils le devinſſent.

» Qui ne ſçait pas ſupporter un peu » de ſouffrance, doit s'attendre à beau- » coup ſouffrir. »

Preſque toutes les penſées ſont auſſi frappantes & rendues d'une manière neuve & préciſe. La briéveté, le ſtyle élégant, le tour piquant & ingénieux les rendent auſſi agréables à apprendre que faciles à retenir. Quoique l'auteur ait principalement en vûe de concourir par ce Recueil à la bonne inſtitution de la jeuneſſe, je crois pouvoir en conſeiller à tout le monde la lecture réfléchie. Les vérités qu'il renferme intéreſſent tous les hommes. Les Princes eux-mêmes n'y trouveront pas moins à profiter que leurs Sujets; ils y apprendront les vrais principes de la Politique, puiſqu'il n'y a de Politique ſolide que celle qui eſt fondée ſur la Morale.

Le Dictionnaire de Cuisine, d'Office & de Distillation ; contenant la manière de préparer toutes sortes de viandes, de volailles, de gibier, de poissons, de légumes, de fruits, &c ; la façon de faire toutes sortes de gelées, de pâtes, de pastilles, de gâteaux, de tourtes, de pâtés, vermichel, macaronis, &c, & de composer toutes sortes de liqueurs, de ratafiats, de syrops, de glaces, d'essences, &c : ouvrage également utile aux chefs d'Office & de Cuisine les plus habiles, & aux Cuisinières qui ne sont employées que pour les tables bourgeoises. On y a joint des observations médicinales qui font connoître la propriété de chaque aliment, relativement à la santé, & qui indiquent les mets les plus convenables à chaque tempérament. Nouvelle Edition revue, corrigée & enrichie d'un très-grand nombre d'articles refaits en entier : deux Parties in 8° de près de 400 pages chacune, & qu'on peut relier en un volume ; à Paris chez Lottin le jeune Libraire rue S. Jacques.

Je ne ferai qu'indiquer cet ouvrage

utile dont je vous ai déja parlé, & qui est connu par plusieurs éditions; il suffit, Monsieur, de vous prévenir que celle-ci est beaucoup plus correcte, beaucoup plus complette que les précédentes. On s'est appliqué à rendre plus intelligible ce qui l'étoit moins, à élaguer les endroits trop diffus qui demandoient à être simplifiés, & à ne laisser dans l'énoncé des procédés rien d'obscur ou d'équivoque. Ces améliorations & ces additions regardent sur tout la partie de l'*Office & de la Distillation*, partie absolument refaite en entier. Pour mettre tout lecteur, & le moins intelligent plus au fait de l'ordre qu'on observe dans le service d'une table, on a eu soin de donner des modèles de service pour chaque saison, soit en gras, soit en maigre. On a même mis, à chacun de ces modèles, un service double pour marquer d'une manière plus claire le choix qu'on peut faire d'un aliment, tant pour l'espèce que pour la saison. Et afin de donner encore plus de facilité, on trouvera par ordre alphabétique, à leurs lettres, les articles complets de *Potages*, *Hors-d'œuvres*, *Entrées*, *Rôts*, *Entre-*

mets. Ces articles y sont détaillés d'une manière très-étendue ; par là un Maître ou un Officier de bouche pourront sur ces objets ordonner très-aisément.

Quoique ce Répertoire présente les procédés les plus recherchés, & une cuisine plus fine pour les gens délicats & de bonne chère, il est aisé de s'appercevoir, en général, que l'auteur, dans le nombre des préparations que cet ouvrage renferme, s'est attaché particulièrement à celles qui flattent le goût sans nuire à la santé. On y a joint dans cette vûe des observations médicinales sur la nature des alimens & sur leurs différentes propriétés par rapport à chaque tempérament. Voyez, entre plusieurs, les articles *Beurre*, *Oignons*, *Champignons*, *Ecrevisses*, *Thé*, *Saffran*, &c. D'un autre côté, on a eu soin de rejetter tout ce qui exige un grand attirail, comme tout ce qui entraîne une trop grande dépense.

Ce Recueil a sur tous les autres Traités de ce genre, outre la commodité de l'ordre alphabétique, le double avantage d'offrir une cuisine bonne, saine sur tout, & en même-temps la moins dispendieuse.

On avertit qu'il se répand dans les Provinces une Edition contrefaite de ce *Dictionnaire*. Cette édition est remplie de fautes & de lacunes; plusieurs articles sont tronqués, des pages entières passées; les doses des liqueurs y sont presque toutes fausses, de sorte que cet ouvrage, entrepris pour l'utilité publique, ne pourroit, en suivant ses procédés, qu'être fort nuisible à la santé. La seule bonne édition est celle de *Paris*, portant sur le titre le nom de *Lottin de Jeune*, & au dos de ce même titre le nom *signé* du même Libraire.

Supplément au Roman Comique, ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, ci-devant Directeur de l'Opéra Comique à Paris, de l'Opéra à Lyon, & d'une Comédie Françoise à Londres : écrits par lui-même ; deux volumes in-12.

Cet ouvrage, qui, par le nom seul de l'auteur, doit exciter la curiosité, ne paroît pas encore, Monsieur; mais j'en ai lû les trois quarts qui sont imprimés,

& je puis vous assûrer d'avance que vous le lirez avec beaucoup de plaisir. Il est rempli d'anecdotes, de plaisanteries, & d'aventures singulières, quoique vraies. L'auteur ne s'est pas permis la plus légère fiction. Tout ce qu'il raconte, ou lui est arrivé réellement, ou s'est passé sous ses yeux. Il a raison d'annoncer son Livre comme un pendant du *Roman Comique* de *Scarron*. Il y a joint pour plus d'agrément les incroyables & pourtant véritables *Mystifications* * du feu petit *Poinsinet*. Je ne serois pas étonné qu'on les accûsât d'invraisemblance, de fausfetés, de purs jeux de l'imagination. Je ne voulois pas y ajoûter foi lorsqu'on m'en fit le premier récit; mais j'ai vû de mes propres yeux des scènes que je rejettois comme des fables. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'individu de l'es-

* On doit entendre par *Mystifications* les piéges dans lesquels on fait tomber un homme ignorant, vain, peureux & crédule.

pèce humaine plus étonnant par sa simplicité ; & cependant ce n'étoit pas un sot ; il avoit, au contraire, beaucoup d'esprit, & même une sorte de talent.

Ces *Mémoires de Jean Monnet* seront mis au jour le 1er Avril prochain. Si l'on veut souscrire, l'on ne payera que quatre livres chaque exemplaire ; ceux qui n'auront pas souscrit payeront six livres. On souscrit chez l'auteur lui-même rue de Cléry, près de la rue de S. Philippe.

Nouveau Système de lecture applicable à toutes les Langues.

Je ferois, Monsieur, de vains efforts pour vous faire entendre ce *Nouveau Système de lecture* qui se trouve développé 1° dans une *Carte* grand *in folio*; 2° dans une *Lettre de M. *** à Madame la Duchesse de ****, *in*-12 de 24 pages. Et la Carte & la Brochure se vendent chez *Osmont* Libraire rue Galande & chez *Granger* au Cabinet Littéraire Pont Notre-Dame. Lisez l'une &

» de la reconnoissance publique, d'a-
» près l'aveu d'un personnage, qui,
» devenu le glorieux dépositaire des
» espérances de la Nation, n'a pas dé-
» daigné l'hommage de mes foibles ta-
» lens. Agréez donc, Madame, qu'une
» main officieuse épargne à l'inno-
» cent objet de vos caresses, les épi-
» nes qui environnent ces noms si doux
» & de *père* & de *mère*; agréez qu'elle
» mette à vos pieds une ébauche qui
» semble avoir sur-tout en vue les
» Grands. Cette ébauche est une voie
» où d'un pas sûr vous pourrez cou-
» rir, lorsque du rang de *Ducheſſe*,
» vous vous serez élevée, par l'état de
» *mère*, à celui d'*institutrice*. C'est un
» plan dont la théorie est appuyée sur
» le suffrage unanime des gens de Let-
» tres, & la pratique sur des succès
» éclatans & réitérés. »

Je suis, &c.

A Paris le 10. *Février* 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Monſieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet Ecrivain, dans leſquelles on verra l'hiſtoire de ſa vie, de ſes ouvrages, de ſes querelles, de ſes correſpondances, & les principaux traits de ſon caractère, &c; un volume in 12 de près de 300 pages; à Lauſanne, par la Compagnie des Libraires, & ſe trouve à Paris chez les Marchands des Nouveautés.

L'IDÉE de cet ouvrage eſt aſſez plaiſante. Ce ne ſont pas les Ecrivains que Monſieur *de Voltaire* a groſſière-

ment injuriés qui découvrent au Public le cas que l'on doit faire de ſes éloges & de ſes ſatyres. C'eſt Monſieur *de Voltaire* lui-même qui, par ſes propres Lettres, ſemble prendre la peine de dire à tous ſes lecteurs : » Ne ſoyez » point aſſez dupes pour avoir la moindre confiance aux jugemens que j'ai » portés dans le cours de ma vie ; c'eſt » le plus prodigieux amas de contradictions dont il y ait jamais eu d'exemple ; j'ai changé ſans ceſſe ſuivant les circonſtances, & l'on m'a » vu paſſer & repaſſer mille fois de la » morale à la bouffonnerie, de la douceur à l'emportement, de la modeſtie à la vanité, de la flatterie au » libelle, &c. » En effet, Monſieur, ce grand écrivain ne pourra, comme le remarque l'Editeur, accuſer perſonne de l'avoir défiguré ; toutes les pièces citées dans ce Recueil ſont fidèlement extraites de ſes œuvres ; ainſi M. *de Voltaire*, dans le cas où elles ne lui ſeroient pas favorables, ne peut avoir à ſe plaindre que de lui-même.

Dès les premières pages de ce volume on trouve une Satyre en vers con-

tre le célèbre *Houdart de la Mothe*. M. *de Voltaire*, nommé alors *Arouet*, compoſa en 1714 une Ode pour le prix de l'Académie Françoiſe ; elle fut miſe au rebut ; l'année d'après il en fit une ſeconde qui ne fut pas mieux accueillie ; il attribua ſa diſgrace à M. *de la Mothe*, qui paſſoit pour avoir la plus forte influence ſur les jugemens Académiques. Il s'en vengea par un petit Poëme ſatyrique intitulé *Le Bourbier*, où il le repréſente comme un *raiſonneur inſipide* qui *fait haïr le bon ſens à ſes lecteurs*, & comme le protecteur *inique*, comme l'*approbateur des grimauds* qui croupiſſent dans le bourbier du Parnaſſe. C'eſt ce même *Houdart de la Mothe* que M. *de Voltaire* met au deſſus de *Rouſſeau* dans le *Temple du Goût*, qu'il appelle un homme de génie dans ſes *Commentaires* ſur *Corneille*, & dont il fait l'apologie dans le *Dictionnaire Philoſophique*.

Un autre ſujet de réfléxions pour les lecteurs de ſang froid, ce ſont les Lettres pleines d'éloges, écrites par M. *de Voltaire* à M. *de Maupertuis* lorſqu'il avoit beſoin de ſes leçons, & rapprochées

de la violente diatribe connue sous le nom du Docteur *Akakia*. Vous sçavez combien cette dernière satyre est remplie d'indécences, d'ironies, de personnalités, d'insultes; vous n'ignorez pas qu'elle fut brûlée par la main du Bourreau dans toutes les places de Berlin le 24 Décembre 1752. Lisez maintenant ce qu'écrivoit l'auteur de tant d'infâmies à M. *de Maupertuis* pour le prier de corriger les nombreuses bévues de ses *Elémens de Newton*. « J'apprends dans » le moment qu'on réimprime mon » maudit ouvrage; je vais sur le champ » me mettre à le corriger: il y a mille » contresens dans l'impression. J'ai dé- » ja corrigé les fautes de l'Editeur sur » la lumière; mais, si vous vouliez con- » sacrer deux heures à me corriger les » miennes & sur la lumière & sur la » pesanteur, vous me rendriez un ser- » vice dont je ne perdrois jamais le sou- » venir. Je suis si pressé par le temps » que j'en ai la vue toute éblouie; le » torrent de l'avidité des Libraires » m'entraîne: je m'adresse à vous pour » n'être point noyé. La femme de L'Eu- » rope la plus digne, & la seule digne

» peut-être de votre société, joint ſes » prières aux miennes. On ne vous » ſupplie point de perdre beaucoup de » temps; & d'ailleurs eſt-ce le perdre » que de catéchiſer ſon diſciple? C'eſt » à vous à dire, quand vous n'aurez » pas inſtruit quelqu'un: *Amici, diem* » *perdidi.* Comptez que *Cirey* ſera à ja- » mais le très-humble ſerviteur de *Kit-* » *tis.* Ma main ne vous a point écrit, » parce que je ſuis dans mon lit; mais » mon cœur vous dit que je vous ai- » merai toute ma vie, autant que je » vous admirerai. » Il faut convenir que M. *de Voltaire* a été bien reconnoiſſant de ce ſervice, & qu'il a tenu ſinguliérement parole. Dans une autre Lettre il aſſûre M. *de Maupertuis* qu'il le ſuit avec tranſport & avec crainte à travers les cataractes; qu'il ne tenoit qu'à lui d'être notre plus grand Poëte comme notre plus grand Mathématitien; que ſi ſes opérations ſont d'*Archimède* & ſon courage de *Chriſtophe Colomb*, ſa deſcription des neiges de Tornéa eſt de *Michel-Ange*, & celle des Aurores Boréales de l'*Albane*. Mais ce qui ſurprend le plus M. *de Voltaire*,

c'eſt que la ſenſibilité entraîne M. *de Maupertuis* en d'autres lieux que la Capitale qui étoit le théâtre de ſes triomphes. » Comment, lui dit-il, faites-» vous avec cet eſprit ſublime pour » avoir auſſi un cœur? »

Suivons, Monſieur, ce tiſſu de contrariétés & d'éternelles palinodies. M. *de Voltaire* écrit-il à M. *Maffei?* Il lui dit que ſa *Mérope* eſt l'*exemple d'une Tragédie ſimple & intéreſſante*; il aſſûre qu'il *en fut ſaiſi dès qu'il la lut, & que ſon envie de la traduire redoubla, dès qu'il eut l'honneur d'en connoître l'auteur à Paris en* 1733. Parle-t-il de cette même Tragédie à d'autres Littérateurs? C'eſt un Drame *ſans art, ſans dignité, ſans vraiſemblance; la repréſentation n'en ſeroit pas achevée à Paris, & tous les gens ſenſés d'Italie en font très-peu de cas. C'eſt très-vainement que l'auteur dans ſes voyages n'a rien négligé pour engager les plus mauvais Ecrivains à la traduire: il lui étoit bien plus aiſé de payer un traducteur que de rendre ſa Pièce bonne.*

Veut-on connoître avec quels ménagemens il traite les trois plus grands Tragiques que la France ait produits?

» Il y a, dit-il, très-peu de bonnes » Tragédies; les unes ſont des Idylles » en dialogues bien écrits & bien ri- » més : *Racine ;* les autres des raiſon- » nemens politiques qui endorment, » ou des amplifications qui rebutent : » *Corneille ;* les autres des rêves d'é- » nergumene en ſtyle barbare, des pro- » pos interrompus, de longues apoſ- » trophes aux Dieux parce qu'on ne » ſçait point parler aux hommes, des » maximes fauſſes, des lieux communs » ampoulés : *Crébillon.* »

Le monde littéraire a retenti des accuſations affreuſes dont M. *de Voltaire* a ſouillé la mémoire de l'illuſtre & infortuné *Rouſſeau.* Cependant il écrit en 1741 que *ſes talens, ſes malheurs & ce qu'il a oui dire de ſon caractère ont banni de ſon cœur tout reſſentiment, & n'ont laiſſé ſes yeux ouverts qu'à ſon mérite.* Je ne puis m'empêcher à ce ſujet de rapporter ici d'excellentes maximes de M. *de Voltaire* lui-même au ſujet d'un écrit anonyme contre la mémoire de M. *Joſeph Saurin*, de l'Académie des Sciences, &c, père de M. *Saurin*, aujourd'hui vivant, de l'Académie Fran-

soise. L'écrit que M. *de Voltaire* condamne se trouve dans le *Journal Helvétique* du mois d'Octobre 1758. » Si cet » écrivain (*J. Saurin*) étoit tombé dans » des fautes graves, il faudroit les couvrir » du manteau de la Religion. Que peut-» on gagner quand on s'acharne à prou-» ver que son confrère a mérité la cor-» de ?.... Quelle Religion de s'achar-» ner contre les morts & contre les vi-» vans ! Quel fruit en reviendra-t-il à » la société, à la morale, à l'édifica-» tion publique ?.... Nous n'avons que » deux jours à vivre : Dieu ne veut » pas que ses enfans consument ces » deux jours à se déchirer impitoyable-» ment les uns les autres. » Y a-t-il jamais eu, Monsieur, de Prédicateurs, de Saints mêmes qui ayent débité une plus belle morale ? N'est-il pas bien triste que depuis ce temps M. *de Voltaire* ait consumé tous ses jours à vouloir prouver, assez inutilement à la vérité, que le grand *Rousseau* étoit un calomniateur & un vil scélérat ? Une petite réflexion bien simple, & qui ne vous échappera pas, Monsieur : c'est que si *Saurin* avoit été le Poëte & *Rousseau* le

Géomètre, ce seroit à coup sûr *Saurin* que M. *de Voltaire* traiteroit de calomniateur & de vil scélérat.

Encore quelques exemples, Monsieur, de la conduite conséquente de M. *de Voltaire*. Tous ceux qui ont blessé son amour-propre & qui ont osé trouver des défauts dans ses ouvrages sont des *escrocs*, des *polissons*, des *cuistres*, des *coquins*, &c, &c, &c. Je vous ai même rendu compte il y a quelque temps d'un volume * de plus de 300 pages qui n'est rempli que des injures qu'il a prodiguées à mille écrivains. Vous attendriez-vous après cela à une Lettre de M. *de Voltaire* sur son horreur pour le genre satyrique ? Voici ce qu'il écrivoit aux Auteurs du *Nouvelliste du Parnasse* au sujet d'une Brochure qu'on lui attribuoit, & dans laquelle *Campistron* étoit attaqué. » Ç'a été pour moi une » surprise également vive & douloureuse de voir que l'on m'impute de » pareilles sottises. Je ne sçais ce que

* *Tableau Philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* : un volume *in*-8°, à Paris chez *le Jay* Libraire rue S. Jacques.

» c'eſt que cette Brochure ; je n'en ai
» jamais entendu parler. Je n'ai fait aucu-
» ne brochure en ma vie, ſi jamais hom-
» me devoit être à l'abri d'une pareille
» accuſation, j'oſe dire que c'étoit moi,
» Meſſieurs. Depuis l'âge de ſeize ans,
» où quelques vers un peu ſatyriques,
» & par conſéquent très-condamna-
» bles, avoient échappé à l'imprudence
» de mon âge & au reſſentiment
» d'une injuſtice, je me ſuis impoſé la
» loi de ne jamais tomber dans ce dé-
» teſtable genre d'écrire. Je paſſe mes
» jours dans des ſouffrances continuel-
» les de corps qui m'accablent, & dans
» l'étude des bons livres qui me con-
» ſolent : j'apprends quelquefois dans
» mon lit que l'on m'impute à Paris des
» pièces fugitives que je n'ai jamais
» vues, & que je ne verrai jamais. Je
» ne puis attribuer ces accuſations fri-
» voles à aucune jalouſie d'Auteur ;
» car qui pourroit être jaloux de moi ?
» Mais, quelque motif qu'on ait pu
» avoir pour me charger de pareils
» Ecrits, je déclare ici, une bonne fois
» pour toutes, qu'il n'y a perſonne en
» France qui puiſſe dire que je lui aye

» fait voir, depuis que je ſuis hors de
» l'enfance, aucun écrit ſatyrique en
» vers ou en proſe ; & que celui-là ſe
» montre qui puiſſe ſeulement avancer
» que j'aye jamais applaudi un ſeul de
» ces écrits dont le mérite conſiſte à flat-
» ter la malignité humaine. »

L'auteur de ce volume n'a pas jugé à propos de rapporter les morceaux des ouvrages de M. *de Voltaire* qui le peindroient comme incrédule ; on ne pouvoit le montrer ſous cet aſpect qu'en citant des traits fort dangereux ; d'ailleurs, qui n'a pas entendu parler du *Dictionnaire Philoſophique* & des autres productions de cet Ecrivain contre la Religion de ſon païs ? Mais on ne le connoît peut-être pas auſſi généralement comme un Catholique zélé. C'eſt ſous ce point de vue qu'il va ſe montrer lui-même dans la Lettre ſuivante adreſſée en 1736 au Père *de la Tour* Jéſuite.

» Mon Révérend Père, ayant été élevé
» long temps dans la Maiſon que
» vous gouvernez, j'ai cru devoir pren-
» dre la liberté de vous adreſſer cette
» Lettre & vous faire un aveu public
» de mes ſentimens dans l'occaſion qui

» ſe préſente. Le Gazetier Eccéſiaſtique
» m'impute des ſentimens que je n'ai
» jamais eus, des Livres que je n'ai ja-
» mais faits, ou qui ont été altérés in-
» dignement par les Editeurs. Je crois
» devoir lui répondre comme le grand
» *Corneille* dans une pareille occaſion :
» *Je ſoumets mes Ecrits au jugement de*
» *l'Egliſe.* Je doute qu'il en faſſe au-
» tant. Je ferai bien plus : je lui dé-
» clare, à lui & à ſes ſemblables, que
» ſi jamais on a imprimé ſous mon
» nom une page qui puiſſe ſcandaliſer
» ſeulement le Sacriſtain de leur Paroiſ-
» ſe, je ſuis prêt à la déchirer devant
» lui ; que je veux vivre & mourir tran-
» quille dans le ſein de l'Egliſe Ca-
» tholique, Apoſtolique & Romaine,
» ſans attaquer perſonne, ſans nuire à
» perſonne, ſans ſoutenir la moindre
» opinion qui puiſſe offenſer perſonne.
» Je déteſte tout ce qui peut porter le
» moindre trouble dans la ſociété. Ce
» ſont ces ſentimens connus du Roi
» qui m'ont attiré ſes bienfaits. Com-
» blé de ſes graces, attaché à ſa per-
» ſonne ſacrée, chargé d'écrire ce
» qu'il a fait de glorieux & d'utile pour

» la Patrie, uniquement occupé de cet
» emploi, je tâcherai, pour le remplir,
» de mettre en pratique les instructions
» que j'ai reçues dans votre Maison
» respectable; & si les règles de l'élo-
» quence que j'y ai apprises se sont ef-
» facées de mon esprit, le caractère de
» bon citoyen ne s'effacera jamais de
» mon cœur. » L'Editeur remarque à la tête de cette Lettre que M. *de Voltaire* souhaitoit beaucoup d'être élu de l'Académie Françoise.

Parmi le grand nombre des choses curieuses que l'on rencontre dans ces Lettres, il y a encore deux endroits qui m'ont paru dignes de votre attention. Dans le premier, M. *de Voltaire*, avec une bonne foi peu commune, avoue sa nullité de talent dans le genre lyrique. J'ai fait, dit-il, une grande
» sottise de composer un Opéra; mais
» l'envie de travailler pour un homme
» comme *Rameau*, m'avoit emporté.
» Je ne songeois qu'à son génie, & ne
» m'appercevois pas que le mien (si
» tant est que j'en aye un) n'est point
» fait du tout pour le genre lyrique;
» aussi je lui mandois il y a quelque

» temps, que j'aurois plutôt fait un » Poëme épique que je n'aurois rem- » pli des cannevas. Ce n'eſt pas assû- » rément que je mépriſe ce genre » d'ouvrage. Il n'y en a aucun de mé- » priſable : mais c'eſt un talent qui, » je crois, me manque entièrement. »

Dans une autre Lettre il indique comment il faut s'y prendre pour le louer. Il eſt queſtion de l'éloge d'un prétendu M. *Cocchi* qui a été imprimé à la tête du prétendu Poëme Epique de M. *de Voltaire*. » Si c'étoit ici une première édi- » tion de la *Henriade*, j'exigerois qu'on » n'imprimât pas la Lettre de M. *Cocchi*; » trop d'éloges révolteroient les lecteurs » François ; mais, après vingt éditions, » on ne peut plus avoir ni orgueil ni mo- » deſtie ſur ſes ouvrages. Il faudra ſeule- » ment échancrer les louanges dont il » m'affuble. Il commence par crier à la » première phraſe : *il n'y a rien de plus » beau que la Henriade ;* adouciſſons ce » terme, mettons : *il y a peu d'ouvrages » plus beaux que la Henriade.* » Vous admirerez ſans doute autant que moi, Mr, le généreux effort d'une ſi rare modeſtie.

Pour achever le portrait de ce grand

homme, je vous ferai part, Monsieur, d'une inscription qu'on vient de m'envoyer. Elle a été faite pour être mise au bas de la Statue que nos Philosophes projettent d'ériger à leur chef, & pour laquelle on a fait une espèce de quête.

En tibi *dignum lapide* VOLTARIUM,
Qui
In Poëfi magnus,
In Historiâ parvus,
In Philosophiâ minimus,
In Religione nullus;
Cujus
Ingenium acre,
Judicium præceps,
Impietas summa;
Cui
Arrisêre Mulierculæ,
Plausêre Scituli,
Favêre Profani;
Quem
Irrisorem Hominûm Deûmque
S. P. Q. Physico-Atheus,
Ex ære collecto, statuâ donavit.

Lettre de M. le Chevalier de Juilly de Thomaſſin Brigadier des Gardes du Corps du Roi, à l'Auteur de ces Feuilles.

Je ſçavois, Monſieur, en réfutant le Philoſophe qui de nos jours a ſoutenu que les Lettres dégradoient le courage, & qui a preſque réduit en maxime ce préjugé barbare; je ſçavois, dis-je, qui j'oſois combattre & qui devoit me juger. Mais quelle conſidération arrête un Militaire que l'honneur ſollicite? Plein de zèle & d'émulation, je n'enviſageois, en entrant dans la lice, que la gloire de détruire ce paradoxe odieux, & de mériter votre ſuffrage. Un ſi beau motif m'a fait braver les difficultés, & l'eſpoir du triomphe a redoublé mon ardeur. Que l'admiration, me diſois-je, ſoit pour le talent, qu'importe, pourvû que la faveur ſoit pour la juſtice. Je ne vous diſſimulerai pas que je craignois que ma hardieſſe, en provoquant un tel adverſaire, ne fût pas heureuſe, & je n'attendois de vous qu'un *laudo conatum*.

Je ſuis bien raſſûré, Mr, par les éloges que vous avez bien voulu me donner dans votre N° 28 de l'année dernière. Cependant permettez-moi de vous propoſer des doutes ſur quelques endroits de votre Extrait. Après avoir dit *que mon Diſours laiſſe enfin les lecteurs pleins de reſpect pour la cauſe que je défends*, vous ajoutez, par une eſpèce de modification : *ce n'eſt pas que ce Diſcours préſente ces grandes images, ces traits de feu, ces tableaux frappans, ces élans du génie qui ſont ſi rares.* Mais quand j'aurois ſçu les trouver, ces figures éclatantes & pathétiques qui troublent l'ame ou la raviſſent, qui l'étonnent ou la transportent, aurois-je dû les employer ? Le ſujet en étoit-il ſuſceptible ? Si ces derniers efforts de l'art, qui ſervent encore à ſoutenir la foibleſſe d'une mauvaiſe cauſe, n'étoient pas néceſſaires pour me faire gagner celle que je plaidois, ils y auroient donc été des hors d'œuvre, & vous m'auriez dit, *non erat hîc locus.* Ni la choſe, ſelon moi, ni le temps, ni le lieu, ne demandoient un ſi grand appareil ; je n'avois point à défendre l'in-

pas qu'il cherche à briller, mais à persuader; qu'il s'efforce à faire voir qu'il a de l'esprit, mais à prouver qu'il a raison. Et c'est ce caractère majestueux qui constitue l'éloquence militaire. Un sublime déplacé n'est qu'un phébus qui n'affecte personne. Je veux qu'en donnant dans le merveilleux j'eusse excité la surprise; mais j'ai fait plus en n'y donnant pas; j'ai fait naître le respect; ce qui veut dire, selon vous, si je ne me trompe, que j'ai ſçu & toucher & convaincre. pouvois-je plus heureusement remplir ma tâche?

Quant à ce que vous auriez desiré, Monsieur, *que je peignisse avec des traits plus hardis l'ignorance & la fatuité de ces prétendus élèves de Mars, dont toutes les connoissances se réduisent à porter avec grace des armes terribles dont ils redoutent également l'usage & le pouvoir*, je répondrai que je ne pense pas avec vous que ces ignorans guerriers manquent de bravoure, quoi qu'ils manquent de lumières; souvent nos petits-maîtres les plus suffisans ne sont rien moins que de lâches soldats; & tel d'entr'eux qui pourroit passer pour le plus ridi-

cule, qui affecte le plus impertinent mépris pour les grands hommes, qui ne ſçait que les lieux communs des ruelles & des théâtres, qui n'a d'autre étude que celle des minauderies & des modes, qui, enivré d'ambre & parfumé de paſtilles, ſembleroit s'évanouir à l'odeur de la poudre à canon, ne laiſſe pas d'être encore très-ſenſible au point d'honneur. Oui, ce foible & ſuperficiel Sibarite, que vous aviliſſez juſqu'à lui ôter le ſeul mérite qui lui reſte, en diſant qu'il craint également l'uſage & le pouvoir de ces armes terribles qu'il porte avec grace, ſçauroit peut-être au beſoin vous défendre & vous venger; vous le verriez au premier ordre s'élancer avec la rapidité d'un aigle & le courage d'un lion, du ſein des délices au milieu des perils. Ma poſition me met plus que vous à portée de connoître & d'eſtimer encore ces jeunes guerriers ce qu'ils peuvent valoir. En leur reprochant leur préſomptueuſe impéritie, leur oiſive frivolité, leur riſible inconſéquence, ainſi que leur goût exceſſif pour le faſte & les plaiſirs, je ſçavois que ces défauts eſſentiels étoient la ſource des plus grands déſordres; qu'ils

énervoient la force & ruinoient les mœurs sans toutesfois exclure ni la valeur ni la générosité ; & cette contradiction apparente est un des traits caractéristiques de cette portion corrompue de la Nation. Cette sensibilité originelle qui paroît être en eux le germe des vices, y seroit celui des vertus, si le luxe & la débauche, qui dépravent bientôt le plus excellent naturel, ne la faisoient dégénérer en une honteuse foiblesse. Mais l'âge & l'expérience peuvent corriger l'abus de cette sensibilité, respectable jusques dans ses égaremens, puisqu'elle leur feroit préférer la mort au seul soupçon qu'on pourroit avoir qu'ils la craignent. Ainsi, comme vous voyez, Monsieur, la touche hardie & vigoureuse avec laquelle vous regrettez que je ne les aye pas représentés, m'eût été inutile quand je l'aurois eue. Je ne crains pas de dire la vérité, mais de la blesser en l'exagerant. J'ai l'ame trop honnête pour offenser les hommes, & ne pouvant les éclairer, je me borne à les plaindre.

Je vous prie de croire, Monsieur, qu'il n'entre de ma part aucun ressentiment dans cette discussion. Vous n'en reconnoîtrez pas ici le langge ; a vous

avez trop de droits à ma reconnoiſſance : c'eſt ſeulement parce que vos remarques m'ont fait naître une foule d'idées que je me ſuis plû à vous communiquer en toute liberté, autant dans la vue de m'inſtruire que pour le plaiſir de m'occuper & de vous entretenir. Cette affluence de penſées qui ſe ſuccédoient naturellement a rendu ma plume ſi feconde & ſi rapide, que ma Lettre s'eſt accrue, je dirois preſque, paſſez moi cette comparaiſon, comme la boule de neige qui roule du haut d'une montagne & dont on a dit *creſcit eundo :* puiſſe-t-elle ne lui être comparable qu'à cet égard ! Car il faudroit avoir bien du talent pour ne pas glacer ſon monde en écrivant huit pages où il ne falloit que huit lignes. Mais vos applaudiſſemens m'ont donné tant de confiance que je me flatte, malgré la prolixité de mes objections, que vous voudrez bien mettre vos lecteurs dans le cas de les apprécier.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Arc en Barrois le 15 Janvier 1772.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 15. Février 1772.

LETTRE XIV.

Recherches & Réflexions sur la Poësie en général, & en particulier sur la Poësie Latine, &c, &c; à Paris chez Féüil Libraire rue des Cordeliers.

L'AUTEUR de cet ouvrage a publié l'année dernière des notices sur les Poëtes Grecs, où il fait connoître les noms & les productions de ces premiers modèles de toute espèce de Poësie. Cette année il doit donner la notice des Poëtes Latins, & les *Recherches* que je vous annonce ne sont faites que pour leur servir d'introduction. Ces *Recherches* sont intéressantes; on y remonte à l'origine de la Poësie, dont les prémices ont été consacrées à l'Etre Suprême; on y prouve par des exemples que les premiers ouvrages des hommes ont été en vers. » Lorsque les Espagnols arrivèrent » en Amérique, ils trouvèrent plusieurs » pièces de Poësie d'une verve facile, » riche

» riche & abondante. Ces peuples sau-
» vages ne connoissoient certainement
» pas les loix de la versification ; l'é-
» criture étoit inconnue chez eux. *Mon-*
» *tagne*, dans ses *Essais*, rapporte une
» Chanson Américaine pleine de sen-
» timent & digne d'*Anacréon*. Les Scy-
» thes reçurent leurs loix en vers. *Fohi*,
» le premier Roi des Chinois, compo-
» sa un Recueil d'Odes & de Poëmes
» sur la Morale, la Physique & la Po-
» litique. Les Arabes, les Syriens, les
» Perses, les anciens Germains, les
» Bardes, les Goths, les Danois, se ser-
» virent du langage poëtique pour écrire
» leur Histoire. »

Après avoir rapporté les éloges que la brillante imagination des Poëtes a prodigués à la Poësie, après avoir montré que tous les grands hommes ont été touchés de ses beautés ; l'auteur développe l'origine & les progrès de cet art enchanteur chez les Romains. Ce peuple Roi se contenta d'abord de donner au monde des exemples inouis de courage & de vertu sans ambitionner la gloire de les célébrer dans des ouvrages dignes de la postérité ; leurs mœurs

étoient presqu'aussi sévères que celles des Spartiates ; ils ne cherchoient point à séduire, mais à vaincre. Voici la première circonstance qui donna quelqu'atteinte à cette austérité. » Les Athéniens condamnés à une amende de » cinq cens talens pour avoir pillé la » ville d'Orope, envoyèrent des Ambassadeurs à Rome qui obtinrent que » cette amende fût réduite à cent talens. *Carnéade*, Académicien, *Diogéne*, Stoïcien, *Critolaüs*, Péripatéticien, furent chargés de cette ambassade. Avant que d'avoir audience » du Sénat, chacun d'eux fit des harangues en présence d'un grand nombre » de personnes, & l'on admira leur » éloquence. Ils allumèrent dans l'esprit des Romains l'ardeur des Lettres ; ils leur peignirent avec des traits » de feu les délices & la consolation » qu'elles apportent dans le cours de la » vie ; ils lisoient avec enthousiasme les » Poësies d'*Homère* & d'*Hésiode*, & » communiquèrent leurs transports à » une partie de ces peuples belliqueux. » L'éloquence de *Carnéade* étoit si forte, que jamais il ne soutenoit rien

» sans le prouver, & que jamais il n'at-
» taquoit rien sans le détruire de fond
» en comble. C'étoit un torrent qui en-
» traînoit, renversoit tout par son im-
» pétuosité. La jeunesse de Rome fut si
» charmée des beaux discours de ce
» Philosophe, qu'elle renonçoit aux
» plaisirs & à tout autre exercice pour
» s'attacher aux Lettres. L'oracle du
» Sénat, le sévère *Caton*, s'éleva con-
» tre ces Grecs. Il craignit que les
» jeunes gens n'aimassent mieux étudier
» que de porter les armes, & il cen-
» sura la conduite que l'on tenoit à Ro-
» me à l'égard de ces Philosophes Am-
» bassadeurs. Donnons-leur réponse
» au plutôt, représenta-t-il, renvoyons-
» les chez eux; depuis qu'ils paroissent
» parmi nous, la vérité s'altère, les
» mœurs se corrompent, le courage
» s'amollit, leurs vains sophismes éga-
» rent notre raison, & leur éloquence
» mensongère se joue de ce qu'il y a
» de plus sacré: *postquam docti prodie-*
» *runt, boni desunt.* Tel fut à peu près
» le discours de ce grand ennemi de la
» Philosophie & de la Littérature Grec-
» que. On représenta *Carnéade* & ses

» collègues comme des charlatans & » des sophistes qui empoisonnoient la » jeunesse. Ils furent chassés par un » decret du Sénat. »

L'époque du triomphe des Arts chez les Romains fut la conquête de la Grèce; les sublimes ouvrages des écrivains célèbres, les statues, les tableaux, les édifices, tous les chefs-d'œuvre de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, excitèrent leur admiration, & firent naître en eux le noble desir de les imiter. Ils conversèrent avec les Philosophes, les Orateurs, les Poëtes, les Artistes: tout changea de face par le commerce des Grecs. Le goût de la Poësie devint universel. La Langue Grecque dans la suite fut aussi cultivée que la Langue naturelle; cette étude entroit dans le plan de l'éducation Romaine. L'auteur remarque fort judicieusement que ce fut l'imitation des grands modèles parmi les écrivains Grecs qui porta les Romains au haut point de perfection qu'ils atteignirent; que les ouvrages des Grecs sont la règle la plus sûre du bon goût, & que, lorsqu'on néglige de puiser dans cette source de

lumière & de raiſon, l'on marche au haſard & l'on riſque toujours de s'égarer.

La Poëſie Grecque eſt même beaucoup plus énergique & plus harmonieuſe que la Latine. Cette prééminence doit être attribuée à ſon union preſque continuelle avec la Muſique qui elle même étoit un des grands objets de la Religion & du Gouvernement. » Les premiers génies de la Grèce qui maintenoient la Poëſie dans la poſſeſſion où » elle eſt, depuis ſa naiſſance, d'être appellée le *langage des Dieux*, ces » hommes rares étoient perſuadés que » la Muſique & la Poëſie inſpiroient » la vertu & la ſageſſe, & purifioient » les mœurs; ils avoient la plus haute » idée de ces deux Arts enchanteurs. » On liſoit cette inſcription ſur la façade de l'Ecole de *Pythagore : Loin* » *d'ici, profanes ! Que perſonne ne porte* » *ici ſes pas, s'il ignore l'harmonie !* » *Profanes, loin d'ici !* L'harmonie eſt » céleſte, dit *Ariſtote* cité par *Plutar-*» *que*; la nature en eſt divine, pleine » d'une beauté qui ravit l'ame & l'élève au deſſus de ſa condition. Les Sa-

» ges, les Rois, les Législateurs, les » Maîtres des Nations firent une loi de » la Musique & de la Poësie; c'étoit » par le secours de ces deux Arts qu'on » gravoit dans les cœurs les vérités de » la morale, la connoissance du beau, » l'amour de la Patrie & le respect des » Dieux. On ne lisoit point ses Poësies. » Un Poëte vouloit-il faire connoître » son ouvrage? Il se présentoit dans la » place publique ou sur le Théâtre, une » lyre ou un autre instrument à la main; » il chantoit ses vers. » En un mot, dans l'ancienne Grèce, des instrumens accompagnoient toujours les pièces de Poësie; la plaintive Elégie se récitoit au son des flûtes; l'Epopée se chantoit sur la lyre; les Odes de *Pindare*, les chœurs d'*Eschyle*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, les chants guerriers de *Tyrtée*, les Hymnes de *Callimaque*, les Poëmes d'*Homère*, la Théogonie d'*Hésiode*: toute la Poësie étoit soutenue par une harmonie divine.

Les Grecs sont donc les modèles les plus parfaits, & les Romains leur doivent les progrès qu'ils firent dans la Poësie & dans les Arts. Il s'en faut de beau-

coup qu'on trouve dans la Langue Latine l'abondance, la hardieſſe & la mélodie du langage des Grecs ; mais, ce qu'elle perdit du côté de l'agrément & de la fécondité, elle le gagna peut-être par la pompe & la magnificence de ſon ſtyle où ſe réfléchiſſent encore l'éclat & la majeſté de la République Romaine ; il faut convenir qu'elle eſt très-ſupérieure à nos Langues modernes. » La » quantité juſte & réglée des voyelles, » les inflexions variées, ſenſibles & mé» lodieuſes, le mêlange des ſons graves » & aigus, lents ou rapides, les termi» naiſons des mots, l'heureux emploi » des nombres & des accens : tout con» tribuoit à fournir de grands ſecours » pour le rythme & la modulation du » ſtyle. La cadence du vers s'uniſſoit au » ſens. Il regnoit une conſtante & ſen» ſible analogie entr'eux, & le Poëte » n'étoit point obligé de ſacrifier l'har» monie à l'énergie du ſens, & l'éner» gie du ſens à l'harmonie. Le mécha» niſme de la Poëſie, qui conſiſte à faire » des vers ſonores & à plaire à l'oreille, » étoit plus facilement ſaiſi par le Poëte. » La facilité des tranſpoſitions, la liber-

té de déplacer un mot de son lieu naturel, sans que ce déplacement cause du » désordre, pour le mettre dans l'ordre » le plus harmonieux ; cette heureuse » liberté donnoit aux vers de la grace, » de la majesté, de la force, du mouvement, & rendoit les images plus » hardies & plus vives. Elle servoit à » faire trouver la variété & le mêlange » des sons agréables. »

Quand on songe aux désavantages de notre Langue, à son infériorité relativement aux Langues des Anciens, quelle admiration ne doit-on pas avoir pour nos excellens Ecrivains qui sont parvenus à vaincre de si grands obstacles ! Le grand mérite du style des Poëtes Grecs & Latins étoit de peindre par les sons ; & il est étonnant que, malgré les entraves de notre Langue & de notre Poësie, l'on puisse citer dans nos bons auteurs un aussi grand nombre d'exemples d'harmonie imitative. L'auteur de ces Reflexions cite les plus remarquables & les plus connus tirés des ouvrages de *Boileau*, de *Racine* & de *la Fontaine*.

Quelques pages plus bas il montre que la Poësie n'étoit pas négligée

dans les premiers temps de Rome, mais qu'elle ſe reſſentoit de la barbarie du peuple qui la cultivoit. Il traite plus particulièrement des progrès des Romains dans l'art dramatique; il donne une idée de leurs Théâtres. Ce ne fut d'abord que des édifices de charpente qu'on dreſſoit dans le temps des jeux ſcéniques, & ſur leſquels quelques rameaux tenoient lieu de décoration & formoient une ſcène ruſtique. » Dans la ſuite les » Théâtres furent plus magnifiques, » plus vaſtes, plus ſpacieux. Ce qu'on » peut imaginer de plus rare & de plus » beau, l'or, le marbre, le porphire, » tout y étoit employé avec profuſion. » Ils étoient décorés par de longs portiques, des allées plantées d'arbres, » des galeries couvertes où le peuple ſe » promenoit en attendant les jeux. » Quelle différence entre la meſquinerie de nos Spectacles & ces Théâtres qui recevoient juſqu'à quatre-» vingt mille citoyens! L'amphithéâtre » du gendre de *Sylla* étoit orné de trois » cens ſoixante colonnes & de trois mille » ſtatues. Quelle pompe, quel appareil, » quel champ vaſte pour l'action théâ-

mâle & pour l'expreſſion des grandes » paſſions ! Les Poëtes mettoient plus » facilement de la grandeur, de la vé» rité dans leurs Spectacles. Les Théâ» tres de *Marcellus*, de *Pompée*, de » *Scaurus*, ſont célèbres par leur noble » & majeſtueuſe architecture. »

L'eſpèce de ſpectacle pour lequel les Romains parurent avoir le plus de prédilection, fut celui des Pantomimes, qui exprimoient les paſſions, les caractères, les mœurs, les évènemens, les plus petites circonſtances des faits, par de ſimples mouvemens, par des ſignes, des geſtes, des danſes, ſans le ſecours de la parole. *Pilade* & *Bathyle* furent les plus fameux dans cet art. Les Romains ſe partagèrent entre eux ; on formoit des cabales ; on écrivoit pour & contre ; leurs talens occupoient plus les Romains que les intérêts de l'Empire. » *Auguſte* favoriſoit l'art des Panto» mimes par des vues politiques. Ce » Prince, dit *Tacite*, les a introduits, » non-ſeulement pour faire plaiſir à » *Mécène* qui aimoit beaucoup *Ba*» *thyle*, mais encore parce que cet Em» pereur avoit reconnu l'utilité que la

» politique peut tirer de ces ſortes de » ſpectacles. C'eſt *Alcibiade* qui coupa » la queue à ſon chien pour amuſer les » Athéniens, & les empêcher d'exami- » ner les vices de l'adminiſtration pu- » blique. Tel étoit le deſſein d'*Au- » guſte*. *Pilade* ayant été rappellé d'un » banniſſement excité par la cabale en- » vieuſe de ſes talens, l'Empereur lui » reprocha vivement ſes querelles avec » *Bathyle*. *Pilade* lui répondit : *O Cé- » ſar, il eſt de ton intérêt que nous don- » nions de l'occupation au peuple, & que » nous l'empêchions ainſi de faire atten- » tion à ce que tu fais.* »

Caſſiodore appelle les Pantomimes des hommes dont les mains diſertes avoient, pour ainſi dire, une Langue au bout de chaque doigt, des hommes qui parloient en gardant le ſilence, & qui ſçavoient faire un récit entier ſans ouvrir la bouche. Il n'y avoit qu'un ſeul Pantomime qui jouât dans chaque pièce. Un ſeul homme, dit *Lucien*, repréſentoit une Pièce en cinq Actes, & produiſoit la plus grande illuſion. Un étranger, frappé de cette merveille, ne put s'empêcher de dire au Pantomime :

Dans un ſeul corps tu as plus d'une ame. » Les Acteurs prenoient les plus » grandes libertés : rien n'égaloit leur » hardieſſe & leur effronterie. On en » cite un trait. *Pilade* jouoit le rôle » d'*Hercule Furieux*. Les ſpectateurs » trouvèrent ſon geſte outré & éloigné » de la vérité. Le Pantomime s'irrite, » ôte ſon maſque, s'approche des mé- » contens & leur crie : *Fous que vous* » *êtes, je repréſente un plus grand fou* » *que vous* ! Il fut ſifflé un jour ſur la » Scène. Peu accoûtumé à ce revers, il » s'avança, & eut l'audace de montrer » au doigt le ſpectateur qui avoit of- » fenſé ſon amour-propre. »

L'auteur paſſe à l'art de la Déclamation chez les Romains. Les Acteurs à Athènes étoient auſſi diſtingués que les Poëtes du premier ordre. *Eſchine*, *Ariſtodème*, *Eſchyle*, montèrent ſur la Scène ; les perſonnes de la plus haute conſidération repréſentoient les principaux rôles ; les Comédiens étoient nommés Ambaſſadeurs auprès des Rois. A Rome, au contraire, le Comédien étoit avili dès le moment qu'il avoit amuſé le Public ; il ne pouvoit plus

jouir des prérogatives de citoyen. » On » adoucit la rigueur de cette loi ſous les » Empereurs ; mais *Tibère* défendit aux » Sénateurs de fréquenter les Comé- » diens, & aux Chevaliers de paroître » avec eux dans les rues de Rome. *Eſo-* » *pe* & *Roſcius* illuſtrèrent la Scène Ro- » maine. L'un excelloit dans le Tragi- » que & l'autre dans le Comique. Le » premier réuſſiſſoit admirablement bien » à émouvoir les paſſions, & le ſecond » poſſédoit au plus haut degré une dé- » clamation vive, naturelle & expreſſi- » ve. Ils étoient chez les Romains ce » qu'ont été ſur la Scène Françoiſe les » *Baron*, les *Armand*, les *Quinault-* » *Dufreſne*, les *Poiſſon*, &c. *Horace* » donne le nom de ſçavant à *Roſcius*, » parce qu'il avoit compoſé un ouvrage » excellent & profond ſur l'*éloquence* » *théâtrale.* Ses mœurs étoient pures : » phénomène d'autant plus rare qu'il » vivoit dans un ſiécle aſſez corrompu! » Il mérita ce bel éloge de *Cicéron: c'eſt* » *un ſi excellent Acteur qu'il paroît* » *ſeul digne de monter ſur le Théâtre, &* » *c'eſt un ſi honnête homme qu'il mérite*

» *ſeul de n'y monter jamais. Eſope* met-
» toit tant de paſſion dans ſon jeu, &
» ſe rempliſſoit ſi puiſſamment de ſon
» ſujet, qu'il en devenoit extatique. Il
» tua un jour un homme dans ſes tranſ-
» ports, en faiſant le rôle d'*Atrée* dans
» une Tragédie de ce nom. *Eſope* &
» *Roſcius* poſſédoient des richeſſes im-
» menſes. *Eſope* avoit cinq cens ſeſ-
» terces, ou douze mille cinq cens du-
» cats de rente. *Roſcius* pouvoit gagner
» près d'un million ſoixante-cinq mille
» livres. Il recevoit tous les jours cent
» ducats du Public. » Tous les Acteurs étoient maſqués ; chaque genre de Poëſie dramatique avoit des maſques particuliers. « Les maſques repréſen-
» toient la figure, les cheveux, les
» oreilles & tous les ornemens des deux
» ſèxes. Ils étoient aſſortis aux rôles.
» *Hyppolite*, *Hercule*, *Neſtor*, paroiſ-
» ſoient ſur la Scène avec le maſque
» qui les caractériſoit. Celui de *Médée*
» peignoit l'atrocité ; celui d'*Ajax* la fu-
» reur ; *Niobé* avoit un viſage triſte &
» abattu. Dans la Comédie, les maſ-
» ques des Valets, des Marchands d'Eſ-

» claves, des Paraſites, des Courtiſa-
» nes, des Soldats, &c, avoient cha-
» cun leur caractère particulier. Pour
» donner plus de vérité à l'imitation, les
» maſques tragiques étoient copiés d'a-
» près les buſtes & les ſtatues des Héros.
» Les maſques des Furies inſpiroient
» l'effroi & la terreur par leur diffor-
» mité. Comme les Théâtres étoient
» immenſes, on diſpoſoit avec tant d'art
» l'ouverture de la bouche du maſque,
» qu'elle augmentoit prodigieuſement
» les ſons de la voix. On croyoit en-
» tendre le *Stentor* d'*Homère*, quand
» l'Acteur qui faiſoit *Hercule Furieux*
» pouſſoit des cris & des gémiſſemens
» ſur le Mont Oëta. »

Les Acteurs prenoient des maſques qui, vûs de profil, repréſentoient deux paſſions : un côté, par exemple, exprimoit la triſteſſe, l'autre la joie ; & lorſque l'Acteur vouloit paſſer d'un ſentiment à l'autre, il ſe tournoit avec adreſſe. Souvent un Acteur déclamoit & un autre faiſoit les geſtes. Quoiqu'en diſe l'auteur de ces *Recherches*, tout cela eſt fort difficile à concilier avec la perfection où l'on prétend que l'art de

déclamer étoit parvenu chez les Romains. Ce que l'on peut dire de plus ſage, c'eſt qu'il faudroit avoir été témoin de ces ſpectacles pour en bien juger.

Lorſque l'Acteur jouoit mal ſon rôle ou ne plaiſoit pas, le ſpectateur pouvoit l'obliger à ſe démaſquer. » Les » Ediles & les Préteurs veilloient aux » Spectacles; ils achetoient les Pièces » des Poëtes, & avoient autorité ſur les » Acteurs. Ils faiſoient eux-mêmes les » dépenſes de la repréſentation, & les » portoient quelquefois au dernier de» gré de magnificence; chacun en re» gloit le luxe ſur ſon ambition. *Jules* » *Céſar*, tandis qu'il étoit Edile, épuiſa » ſa fortune pour ces jeux. Comme cet » Office conduiſoit aux plus hautes di» gnités, & qu'on les obtenoit par la fa» veur du peuple, on l'exerçoit de ma» nière à s'en faire aimer; c'étoit le cap» tiver que de lui donner de grands » Spectacles. »

L'auteur finit par tracer les deux âges de la Littérature chez les Romains, les différens genres de Poëſie qu'ils cultivèrent, & le caractère des Poë-

tes les plus célèbres de cette Nation.

Vous voyez, Monsieur, qu'il y a dans cet ouvrage beaucoup de recherches curieuses & instructives; on ne peut qu'inviter l'auteur à poursuivre une carrière aussi estimable. Ses *Réflexions* doivent faire attendre avec impatience la Vie des Poëtes Latins dont elles ne sont que les préliminaires. On se propose de nous donner par la suite les Vies des Poëtes Italiens, Espagnols, François, &c. C'est une entreprise très-utile & qui sera sans doute applaudie par les amateurs de la Poësie chez les différens peuples. Il sera très-commode de trouver réunies dans un petit nombre de Brochures peu couteuses des connoissances répandues dans une infinité d'ouvrages volumineux; &, ce qu'on ne sçauroit trop priser, l'auteur de ces *Recherches* paroît nourri des bons écrivains d'Athènes & de Rome; son admiration pour les Anciens nous garantit la sévérité de ses remarques sur les défauts qui infectent la Littérature de plusieurs Nations modernes.

Je suis, &c.

A Paris ce 18 *Février* 1772.

LETTRE XV.

Précis Hiſtorique des deux Siéges de la ville de Maduré, Capitale du Royaume de ce nom dans l'Inde, faits par les Anglois, avec toutes leurs forces réunies à celles de Mahamet-Alikan, des Côtes de Coromandel & d'Arixa en 1763 & 1764, défendue par M. Marchand Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Capitaine de Cavalerie dans l'Inde; dédié à S. A. S. Mgr le Prince de Condé; Brochure in-8° d'environ 60 p.; à Paris chez le Jay Libraire rue Saint Jacques.

LE Siége de Maduré a fixé l'attention de l'Inde & de l'Europe; il pouvoit devenir l'époque d'une nou-

velle révolution dans cette presqu'isle, & arracher aux Anglois la supériorité qu'ils avoient prise sur nous dans les temps malheureux du gouvernement de M. *de Lally*. » Dix huit mois d'une attaque opiniâtre d'une part, dit M. » *Marchand*, & d'une défense vigoureuse & constante de l'autre, les sommes immenses, les ouvrages considérables, le nombre des troupes » Blanches & Noires & de braves Officiers que la prise de cette place a » coûté aux Anglois, l'influence que sa » conservation pouvoit avoir dans les » affaires politiques de l'Inde, ont rendu » ce siége digne d'être transmis à la postérité. La part que j'ai eu à sa défense » en qualité de Commandant en chef » des troupes Françoises enfermées avec » moi dans cette ville ; m'a mis plus » que personne à portée de recueillir les » faits qui ont occasionné la perte de » cette Capitale, & la catastrophe du » chef Maure qui s'en étoit rendu le » maître. »

Ce Chef se nommoit *Cansaëb* ; ce fut sur lui que *Mahamet-Alikan*, Roi du Maduré, jetta les yeux pour châtier

des vaſſaux rebelles. *Canſaëb* dut cette diſtinction aux preuves qu'il avoit données en plus d'une occaſion de ſon génie & de ſes talens militaires. Simple matelot à Pondichéry, repris de juſtice*, ce génie ardent s'ennuya d'un métier obſcur; il réſolut de porter les armes. Il ſervit d'abord dans l'armée de *Mahamet* en qualité de Cipaye, & ne tarda pas à ſe diſtinguer par ſon courage; il fut élevé ſucceſſivement à différens grades militaires, & parvint enfin juſqu'à obtenir le commandement d'un corps de deux mille hommes dans la troupe même où il avoit commencé de ſervir en qualité de ſimple ſoldat. Ce fut dans ces circonſtances que les ordres du Nabab l'envoyèrent ſoumettre les rebelles en 1757. Le nouveau Lieutenant Général juſtifia le choix de ſon Prince. L'ambition de regner l'arrêta au milieu de ſes ſuccès. Après avoir pris les meſures les plus ſages pour appuyer ſon uſurpation & ramaſſé des tréſors très-conſidérables, *Canſaëb* déploya l'étendard de la révolte. L'occaſion étoit

* Il avoit eu une oreille coupée, châtiment affecté dans l'Inde aux voleurs.

favorable ; ſes exploits lui avoient concilié l'eſtime de ſes voiſins & de ſes nouveaux ſujets. Son eſprit inquiet & ſoupçonneux, la dureté de ſon caractère, ſa cruelle ſévérité lui avoient, à la vérité, aliéné tous les cœurs ; mais il étoit admiré & redouté : ces ſentimens ſuffiſent aux uſurpateurs. *Canſaëb* ſentit cependant qu'il ne ſeroit pas aſſez fort pour réſiſter ſeul à *Mahamet-Alikan*, ſon Souverain, uni aux Anglois. Il ſongea à oppoſer à ces derniers une Nation rivale qui avoit long-temps partagé avec eux la domination de l'Inde : il chercha donc à attirer les François dans ſon parti, en leur faiſant entrevoir que c'étoit le ſeul moyen de ſe rétablir dans cette preſqu'Iſle.

Le nouveau Roi du Maduré s'étant adreſſé à M. *de Maudave*, revêtu des pouvoirs de la Compagnie des Indes à la Côte de Coromandel, M. *Marchand* reçut ordre d'aller joindre le camp des Maures avec une troupe qu'il venoit de lever & de diſcipliner ; il y arriva le 9 Janvier 1763, & y fut reçu par le chef avec la diſtinction que méritoit une réputation acquiſe par quinze années

de service, & plus de seize blessures honorables reçues en combattant les Anglois dans l'Inde. *Cansaëb* le déclara son Lieutenant Général. Le Maure résista pendant près de deux mois, disputant aux ennemis le terrein pied à pied. Mais craignant de succomber sous des forces supérieures, il s'enferma dans sa ville de Maduré, devant laquelle les Anglois, renforcés par l'armée de *Mahamet-Alikan*, ouvrirent la tranchée la nuit du 15 au 16 Septembre 1763; quoique leurs travaux fussent fort avancés au commencement de Novembre, ils levèrent le siége pour éviter les pluies qui sont très-abondantes dans cette saison.

Ce fut dans cet intervalle que *Cansaëb* rechercha l'alliance d'*Hider Alikan*; la conformité de leurs aventures lui parut un titre suffisant pour l'engager dans son parti. *Hider*, comme lui, s'étoit révolté contre son légitime Souverain, le Roi du Maïssour; il s'étoit emparé de son Royaume; il avoit fait la guerre aux Anglois; mais *Hider* refusa de s'unir à *Cansaëb*, dont sans doute il prévoyoit la chûte prochaine. Le parallèle

que l'on trouve dans ce *Précis Historique* de ces deux fameux uſurpateurs m'a paru bien fait, & vous le lirez, je crois, avec plaiſir. » *Hider* a montré dans ſa » conduite plus de reſſources dans le gé- » nie, plus d'activité dans le courage, » plus de fermeté dans les diſgraces que » *Canſaëb*; ce dernier avoit plus les qua- » lités d'un tyran, & le premier appro- » choit plus de celles d'un Roi. Libéral » envers ſes troupes, il avoit ſçu ſe » les attacher par l'exactitude avec la- » quelle il les payoit; fidèle à ſa parole, » il ſe montra plus jaloux d'y faire hon- » neur que le conquérant du Madu- » ré qui la ſacrifioit preſque toujours » aux petits intérêts préſens. Ses con- » quêtes avoient été plus rapides & mon- » troient une plus grande étendue de » vues. *Canſaëb* paroiſſoit s'être borné » à regner ſur la petite Province qu'il » avoit envahie. *Hider*, dans ſes vaſtes » projets, en s'emparant de celle du » Maiſſour, ſembloit n'avoir que pré- » ludé & affecté la Monarchie Univer- » ſelle de l'Inde. Il fut enfin plus heu- » reux; & ſi, ſelon la meſure humaine, » l'évènement juſtifie la prudence de

» l'entrepriſe, celui qui détrôna le Roi » du Maiſſour, qui le tient encore cap» tif dans ſes fers, qui a donné ſa fille » en mariage à *Rajaſaëb*, le fils de » *Chandaſaëb*, ce malheureux protégé » de notre Nation, qui depuis vingt» cinq ans eſt le fléau des Anglois dans » l'Inde, annonçoit un projet mieux con» certé, un plan plus hardi & mieux » ſoutenu, que le Cipaye de *Mahamet*» *Alikan* qui ne regna au plus que trois » ans, & ſuccomba tout de ſuite ſous » les efforts du maître qui vint le punir » de ſa révolte. »

Cependant l'armée Angloiſe reparut, & le 23 Janvier 1764 les travaux recommencèrent. Le Colonel *Campbell*, Officier de diſtinction, la commandoit; elle étoit forte de 3000 Européens, & de 40000 Noirs. *Canſaëb* n'avoit que cinq mille Maures & deux cens Européens. Malgré cette infériorité l'ennemi ne put tenter l'aſſaut qu'au mois de Juin. Les aſſiégés le ſoutinrent avec une fermeté qui étonna les Anglois; ils perdirent beeucoup de monde, & abandonèrent la brêche. Malheureuſement la famine commença à ſe faire ſentir dans la ville,

&

&, pour comble de disgraces, *Cansaëb*, aigri par ces obstacles, loin de ranimer la valeur du peu de soldats qui lui restoient, achevoit de les abattre par une dureté mal placée. Bientôt les allarmes sur son sort & la crainte du châtiment dû à sa révolte achevèrent de lui faire perdre courage. Il offrit une capitulation qui fut rejettée; on vouloit qu'il se rendît à discrétion. Quelques Officiers de son parti, pour ménager leur paix avec *Mahamet-Alikan*, résolurent de le lui livrer, & le 15 Octobre les Conjurés le mirent aux fers malgré la résistance de M. *Marchand* & de sa petite troupe, qui fut désarmée, de même que son chef. *Mahamet-Alikan*, sans attendre la décision du Conseil de Madras qui devoit juger *Cansaëb*, le fit pendre à un arbre entre le camp & la ville, dans laquelle il fit son entrée en triomphateur.

M. *Marchand*, peu de jours après cette scène tragique, fut transféré dans différentes villes où il fut étroitement gardé par les Anglois, qui parloient de l'envoyer à Londres pour lui faire son procès & le rendre responsable des

évènemens d'une guerre qui leur avoit coûté des sommes immenses. Il parvint cependant à obtenir sa liberté, & se rendit à Pondichéry. Les Anglois ayant appris qu'il se proposoit d'aller joindre l'armée d'*Hider-Alikan*, le firent arrêter dans un voyage qu'il avoit entrepris pour ses affaires particulières; & craignant d'avoir à combattre de nouveau un guerrier aussi déterminé & aussi intelligent, ils firent conduire ce brave François sous escorte à Pondichéry, & exigèrent de M. *Law* & du Conseil de cette ville qu'on le fît embarquer sur le champ pour la France. » Il » fallut céder, dit M. *Marchand* en » terminant son récit. Je ne pus m'em» pêcher de verser des larmes, en quit» tant ce païs, de voir terminer aussi » malheureusement tant de fatigues, de » travaux, de soins & de peines, de » laisser au pouvoir de nos ennemis de » vastes possessions, & de n'avoir pas » pu contribuer à rétablir dans cette » riche contrée ma Nation pour laquelle » j'avois tant de fois répandu mon sang » pendant près de vingt années que j'ha» bitai cette presqu'Isle. »

Ce *Précis Hiſtorique*, dont je ne vous ai, Monſieur, indiqué que les principaux traits, me paroît exécuté avec beaucoup d'exactitude, & louable ſurtout par la préciſion & la rapidité du ſtyle. Il ſeroit à ſouhaiter, pour le complément de l'Hiſtoire nationale d'outre-mer, que quelqu'Ecrivain, à l'aide d'excellens Mémoires, s'occupât à rédiger les faits qu'on trouve ordinairement noyés dans un verbiage faſtidieux. Cet opuſcule eſt enrichi d'une Carte très-bien gravée par *Croiſey*, dans laquelle M. *Marchand* préſente le plan de la ville qu'il a défendue, & les différens travaux des aſſiégeans.

Lettre de Dom Anſart Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Denys, à l'Auteur de ces Feuilles.

MONSIEUR,

Je ſuis chargé par tous mes Confrères de l'Abbaïe de S. Denys, à commencer par le R. P. Prieur, de vous remercier,

non d'avoir rendu ridicule *Monſieur ſin de Grandchamp* ; (car la *Charité Chrétienne*, dont nous faiſons profeſſion, quoique *Monſieur Pourſin de Grandchamp* diſe le contraire, ne nous permet pas de rire aux dépens de notre prochain) mais d'avoir fait ſentir l'injuſtice évidente des prétentions que forment les Maire & Echevins de cette ville, & l'inattaquable authenticité des droits que nous défendons. Quoique les Plaideurs aiment beaucoup à parler de leurs procès, ne craignez pas, Monſieur, que je vous ennuie par un long récit du nôtre ; je n'abuſerai ni de votre indulgence, ni de celle de vos lecteurs. Permettez-moi ſeulement de vous expoſer en peu de mots le fond de cette affaire, bien moins pour faire valoir nos titres, que pour nous juſtifier aux yeux d'un certain Public qui, dans ce ſiècle où l'on déclame à tort & à travers contre les Religieux, eſt

porté naturellement à leur donner le tort ſans aucun examen, lorſqu'il s'élève une conteſtation qui les regarde. Je ſçais que la petite diſcuſſion dans laquelle je vais entrer n'eſt pas trop littéraire ; mais elle intéreſſe l'humanité ; elle vous ſera donc chère :

Nihil humani a té alienum putas.

Nous avons fondé l'Hôtel-Dieu de Saint-Denys. Les Maire & Echevins nous demandent avec une ſorte de triomphe l'acte de cette fondation, ſçachant bien qu'il nous eſt impoſſible de le produire. Cette demande eſt bien étrange ; vous venez, Monſieur, m'a-t-on dit, de faire bâtir une Chapelle ſur le terrein de votre maiſon de la Plaine de Montrouge. Vous eſt-il tombé dans l'eſprit d'aller chez un Notaire y faire dreſſer un Acte qui conſtate que cette Chapelle vous appartient ? Je ſuis bien ſûr

que non. Supposé que votre maison & tout ce qui en dépend soient possédés par vos héritiers pendant plusieurs siécles, si quelqu'un dans cent ans d'ici s'avisoit de disputer cette Chapelle à vos descendans & de leur demander l'acte de fondation, quelle réponse feroient-ils à ce pitoyable chicaneur, sinon qu'il est inoui qu'un propriétaire qui fait construire une Chapelle sur son propre fonds, fasse dresser un acte de cette construction ; qu'on veuille obliger ses successeurs de montrer cet acte qui n'a jamais dû exister ; que leur titre de propriété est le contrat d'acquisition faite par leur ayeul ou bisayeul, & de plus une possession de cent années sans trouble & sans inquiétude.

Voilà, Monsieur, notre affaire en deux mots. La parité est exacte entre le procès qu'on nous intente & l'hypothèse que je viens d'établir. Nos prédécesseurs ont fondé l'Hôtel-Dieu sur ce qu'on ap-

pelle *la Terre de Saint-Denys*, c'eſt-à-dire, ſur les fonds mêmes de l'Abbaïe ; ils étoient loin d'imaginer que, pour rendre inconteſtable une fondation faite ſur leur propre ſol, il fallût l'appuyer d'un acte par devant Notaire. Il y a plus de deux cens ans que nous jouiſſons de cette fondation, ſans avoir jamais eſſuyé la moindre difficulté, le plus petit obſtacle, la plus légère contradiction de la part de qui que ce ſoit. Nous démontrons, par des pièces authentiques, que ce ſont les Abbés de Saint-Denys, &, depuis l'extinction du titre d'Abbé, les Prieur & Religieux, qui dans tous les temps ont nommé & inſtitué les Adminiſtrateurs, les Sœurs & les Chapelains de cet Hôtel-Dieu. Quelles preuves plus fortes pouvons-nous donner que nous ſommes les Patrons & les Fondateurs de cet Hôpital ? Si nos devanciers avoient cédé à la ville de Saint-Denys l'emplacement pour l'Hôpital en queſ-

tion, si elle l'avoit elle-même fait bâtir de ses deniers & qu'elle y eût attaché des revenus, comme il se trouve sur un terrein appartenant à l'Abbaïe, c'est nous qui serions en droit de demander à cette ville l'acte de fondation; mais il est contre toute raison de nous demander un pareil acte, à nous qui sommes toujours les propriétaires & les possesseurs de ce terrein, & qui fournissons la preuve d'une jouissance non interrompue, non contestée, de plus de deux cens ans.

Si, comme l'ont dit nos Avocats Consultans, ou plutôt consultés, il n'y avoit point de Bureau d'administration à l'Hôtel-Dieu de Saint-Denys, si l'on n'y tenoit point d'assemblées réglées, si l'on n'y rendoit aucun compte, si les biens s'affermoient sans formalité, enfin, s'il y regnoit une anarchie & une confusion préjudiciables au bien des Pauvres, alors les Maire & Echevins pourroient in-

vequer le Ministère Public, sous la protection duquel sont tous les Hôpitaux. Mais que feroit le Magistrat ? Priveroit-il l'Abbaïe de ses droits de fondation ? Oteroit-il au Prieur de Saint-Denys la présidence de l'administration pour la donner aux Maire & Echevins ? Non sans doute. Il se feroit rendre compte de la forme du régime ; il la corrigeroit si elle étoit défectueuse ; mais jamais il n'enleveroit à l'Abbaïe des droits certains. Au reste, nous ne craignons pas que le Ministère Public soit jamais obligé, par notre négligence, de s'occuper de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denys. Il est gouverné par un Bureau composé d'hommes éclairés & sages ; les Prieur & Religieux se sont toujours fait un devoir d'y faire entrer ce qu'il y a de mieux dans la ville, dans tous les états, soit Laïcs, soit Ecclésiastiques ; &, s'il y avoit un Maire & des Echevins qui eussent les qualités requi-

ſes, ils les nommeroient également. Les Adminiſtrateurs ſont exacts à s'aſſembler ; toutes les délibérations ſont conſignées dans des Regiſtres en bonne forme ; le ſervice des Salles ſe fait avec une noble économie & une propreté recherchée ; on rend fidèlement les comptes ; en un mot, il n'y a peut-être pas d'Hôtel-Dieu dans tout le Royaume où les malades ſoient mieux ſoignés, mieux traités, mieux ſecourus, tant pour le temporel que pour le ſpirituel. Ce ſeroit, nous oſons le dire, un très-grand malheur pour eux que de remettre leur ſort en d'autres mains. On leur ôteroit des reſſources qui n'ont jamais manqué dans les temps les plus difficiles, & qu'on ne trouveroit pas dans la fortune & la profeſſion de ceux qui veulent qu'on les regarde comme Adminiſtrateurs nés.

Je finis, Monſieur ; mais permettez-moi de vous tracer auparavant un ta-

bleau raccourci des améliorations que nous avons faites à notre Hôpital. En 1698 il n'y avoit que seize lits; actuellement il y en a trente-deux. En 1733 M. l'Intendant de Paris ayant demandé un état des revenus de cet Hôpital, cet état qui lui fut envoyé, dressé & certifié véritable par les Administrateurs, montoit à dix mille neuf cens quatre-vingt-quatre livres. Suivant le compte de l'année 1770, les revenus sont de quinze mille cent soixante & treize livres. Ainsi, depuis 1733 jusqu'à présent, voilà une augmentation de quatre mille cent quatre-vingt-neuf livres. Cette augmentation vient, en partie des deniers d'économie avec lesquels l'Hôtel-Dieu s'est fait de nouvelles rentes, en partie du haussement du prix des baux. De plus, nous sommes en état, Monsieur, de prouver que depuis 1733 jusqu'en 1770 nous avons employé cinquante mille livres

au moins, soit en constructions de nouveaux bâtimens indispensables, soit en réparations des anciens. Je crois, Mr., qu'il seroit difficile de nommer beaucoup d'Hôpitaux en France qui ayent prospéré comme le nôtre. Combien n'en pourroit-on pas citer, au contraire, qui, très-riches dans leur origine, sont devenus très-pauvres par les vices de l'administration ou des Administrateurs.

Indépendamment des revenus de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denys, nous lui donnons tous les ans trois mille livres de pain & trois minots de sel. Tous les ans aussi nous y marions trois pauvres filles; chacune reçoit de nous cent cinquante livres, mais à condition qu'il n'y aura pas de nôces. Je ne vous parle pas de plus de mille écus d'argent en aumônes manuelles que nous distribuons chaque année dans la ville, & de l'hospitalité que nous

exerçons, non-seulement envers les Religieux Mendians qui viennent en foule nous la demander (on en a compté jusqu'à quatorze cens dans une seule année) mais en faveur des Séculiers eux-mêmes qui se présentent, pourvû qu'ils se fassent connoître & qu'ils soient honnêtes. *Monsieur Pourfin de Grandchamp*, qui nous accuse d'avoir renoncé à l'*humilité Chrétienne*, ne manquera pas de penser & de faire sentir que c'est par ostentation que j'étale ici nos bienfaits. Laissons-le croire & dire tout ce qu'il voudra; ses idées & ses invectives ne nous touchent que parce qu'elles nous mettent à même de pratiquer à son égard une autre vertu, le pardon des injures & de platitudes. Je vous proteste, Monsieur, que je suis entré dans ces détails, moins pour en tirer vanité, que pour faire voir que l'Hôtel-Dieu de Saint-Denys perdroit

beaucoup ; s'il ceſſoit d'être ſous l'inſpection de ceux qui ſeuls ont droit de le régir. Ces mêmes faits que je viens d'énoncer, nous les avons mis ſous les yeux des Magiſtrats qui doivent nous juger. Nous connoiſſons trop leurs lumières, leur juſtice & leur humanité, pour craindre un moment qu'ils ſacrifient le bien public à la petite ambition municipale d'une petite ville.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DOM ANSART, *Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, & votre Confrère de l'Académie d'Arras.*

En l'Abbaïe de Saint-Denys en France, ce 16 Février 1772.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 21 Février 1772.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE PREMIER VOLUME DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1772.

PRÉAMBULE. page 3

OBSERVATIONS *d'un Théologien sur l'Eloge de Fénelon, couronné par l'Académie Françoise le 25 Août 1771 : à M. de la Harpe* 12

LES COMÉDIES *de Térence, Traduction nouvelle avec le texte Latin à côté, & des Notes ; par M. l'Abbé le Monnier.* 19

DISCOURS *prononcés dans l'Académie*

Françoise le Jeudi 9 Janvier 1772, à la réception de M. de Belloi. 42

DE L'HOMME ET DE LA FEMME *considérés physiquement dans l'état du mariage, par M. de L***, Chirurgien.* 56

ALMANACH *des Centénaires ou durée de la vie humaine jusqu'à cent ans & au de là, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes, &c. Tome XI.* 64

CAUSES *Célèbres & intéressantes, avec les Jugemens qui les ont décidées; rédigées de nouveau par M. Richer ancien Avocat au Parlement.* 73

LETTRE *à M. Mille, auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de Bourgogne.* 93

VOYAGES *de Richard Pockocke, Membre de la Société Royale & de celle des Antiquités de Londres, &c, en Orient, dans l'Egypte, l'Arabie, la Paleſtine, la Syrie, la Grèce, la Thrace, &c, &c, &c; contenant une deſcription exacte de l'Orient & de pluſieurs autres contrées, comme la France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, &c; des obſervations intéreſſantes ſur les Mœurs, la Religion, les Loix, le Gouvernement, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Géographie & l'Hiſtoire Naturelle & Civile de chaque païs, & généralement ſur toutes les curioſités de la Nature & de l'Art qui s'y trouvent; traduits de l'Anglois ſur la ſeconde édition; par une Société de gens de Lettres.* 96

NOUVEAU DICTIONNAIRE *Univerſel &*

raisonné de Médecine, de Chirurgie & de l'Art Vétérinaire ; contenant des connoissances étendues sur toutes ces parties, des détails exacts & précis sur les plantes usuelles & le traitement des bestiaux : ouvrage utile à toutes les classes de citoyens, sur-tout aux habitans de la campagne, & mis à leur portée ; par une société de Médecins. 112

COMPLIMENT *d'un Subdélégué à un Intendant de Province, pour lui souhaiter la bonne année.* 123

OBSERVATIONS *sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts, avec des Planches en taille-douce : dédiées à* MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS ; *par M. l'Abbé Rozier.* 125

EPITAPHE *Françoise de M. de Chevert,*

& Lettre à l'auteur de l'Année Littéraire à ce ſujet. 132

MÉMOIRE *pour les Maire & Echevins de la ville de Saint-Denys, contre les Prieur & Religieux Bénédictins de la même ville; par un Avocat ſans Cauſes, appellé Pourſin.* 135

ZÉMIRE ET AZOR, *Comédie-Ballet, en vers & en quatre Actes; mêlée de Chants & de Danſes; par M. Marmontel de l'Académie Françoiſe; la Muſique de M. Grétry.* 145

MÉMOIRES *de Louis de Nogaret, Cardinal de la Valette, Général des Armées du Roi en Allemagne, en Lorraine, en Flandre & en Italie: ouvrage néceſſaire à l'intelligence de l'Hiſtoire de Louis XIII, & très-utile à la Nobleſſe; années* 1635, 36, 37, 38 & 39. 156

EPÎTRES *sur la Vieilleſſe & ſur la Vérité ſuivies de quelques Pièces Fugitives en vers, & d'une Comédie nouvelle en proſe & en un Acte qui a pour titre* Le Mariage de Julie ; *par M. Saurin, de l'Académie Françoiſe.* 167

LETTRE *de M. Mille, Ecuyer Avocat au Parlement de Paris, & de l'Académie d'Auxerre, à M. B.. .., Avocat au Parlement de Paris, & de pluſieurs Académies.* 181

LETTRE *à l'auteur de ces Feuilles ſur la* Connoiſſance de l'Aſtronomie, *&c ; par M. l'Abbé Dicquemare.* 189

LETTRE *de M. Dupujet, Lieutenant-Colonel du Corps Royal de l'Artillerie à l'Auteur de ces Feuilles pour déſavouer un Livre imprimé ſans ſon aveu.* 191

NOUVEAU COURS *de Phyſique Expérimentale, par M. Sigaud de la Fond Membre de pluſieurs Académies.* 192

TRAITÉ *du Bonheur Public ; par M. Louis Antoine Muratori, Bibliothécaire du Duc de Modène : traduit de l'Italien par M. le P. D..... L..... B.....* 193

DISCOURS *prononcé par M. Bachelier le 26 du mois dernier à l'ouverture de la distribution des Grands Prix des Ecoles Gratuites de Dessin.* 213

HISTOIRE *Générale des Provinces-Unies, dédiée à Mgr le Duc d'Orléans premier Prince du Sang ; par MM. D*** ancien Maître des Requêtes, S*** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres : Tomes III, IV, V, VI, VII & VIII.* 217

TRAITÉ *du Seigle ergoté, dans lequel on examine les causes de cette excroissance végétale, les moyens de la prévenir, les résultats de l'analyse de ces grains, leurs effets sur les animaux,*

les maladies épidémiques qu'occaſionne leur uſage & le traitement qu'elles exigent ; par M. Read Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ci devant Médecin des Armées du Roi en Allemagne, Médecin de l'Hôpital Militaire de Metz, & Membre d'une Société de gens de Lettres de la même ville. 233

NOUVELLES PIÈCES *d'Anatomie en cire ; par M. Pinſon Chirurgien.* 238

L'ESPRIT DE LA LIGUE, *ou Hiſtoire Politique des troubles de France.* 241

COMPLIMENT *fait par M. Joſeph Xaupi, Abbé de Jau, Doyen de la Faculté de Paris, au nom de ſa compagnie, à Mgr de la Rocheaymond Archevêque de Reims, Grand Aumônier de France, au ſujet de ſa nomination à la Feuille des Bénéfices.* 258

LETTRE *de M. l'Evêque de Kaminieck à M. le Chevalier de Reſſeguier, déſigné*

Général des Escadres de Malte. 265

ANALYSE *des Conciles Généraux & Particuliers, contenant leurs Canons touchant le Dogme, la Morale & la Discipline tant ancienne que moderne, &c.* 271

MANUEL *de Morale.* 276

LE DICTIONNAIRE *de Cuisine, d'Office & de Distillation, &c; nouvelle Edition revûe, corrigée & enrichie d'un très grand nombre d'articles refaits en entier.* 280

SUPPLÉMENT AU ROMAN COMIQUE, *ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, ci-devant Directeur de l'Opéra Comique à Paris, de l'Opéra à Lyon, & d'une Comédie Françoise à Londres: écrits par lui-même.* 283

NOUVEAU SYSTÊME DE LECTURE *applicable à toutes les Langues.* 285

MONSIEUR DE VOLTAIRE *peint par lui-*

même, ou Lettres de cet Ecrivain, dans lesquelles on verra l'hiſtoire de ſa vie, de ſes querelles, de ſes correſpondances, & les principaux traits de ſon caractère, &c. 289

LETTRE *de M. le Chevalier de Juilly de Thomaſſin Brigadier des Gardes du Corps du Roi, à l'Auteur de ces Feuilles.* 304

RECHERCHES ET RÉFLÉXIONS *ſur la Poëſie en général, & en particulier ſur la Poëſie Latine, &c, &c.* 312

PRÉCIS *Hiſtorique des deux Siéges de la ville de Maduré, &c.* 330

LETTRE *de Dom Anſure Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Denys, à l'Auteur de ces Feuilles.* 335

Fin de la Table des Matières de ce premier volume de l'Année Littéraire 1772.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXII.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques au dessus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXII.

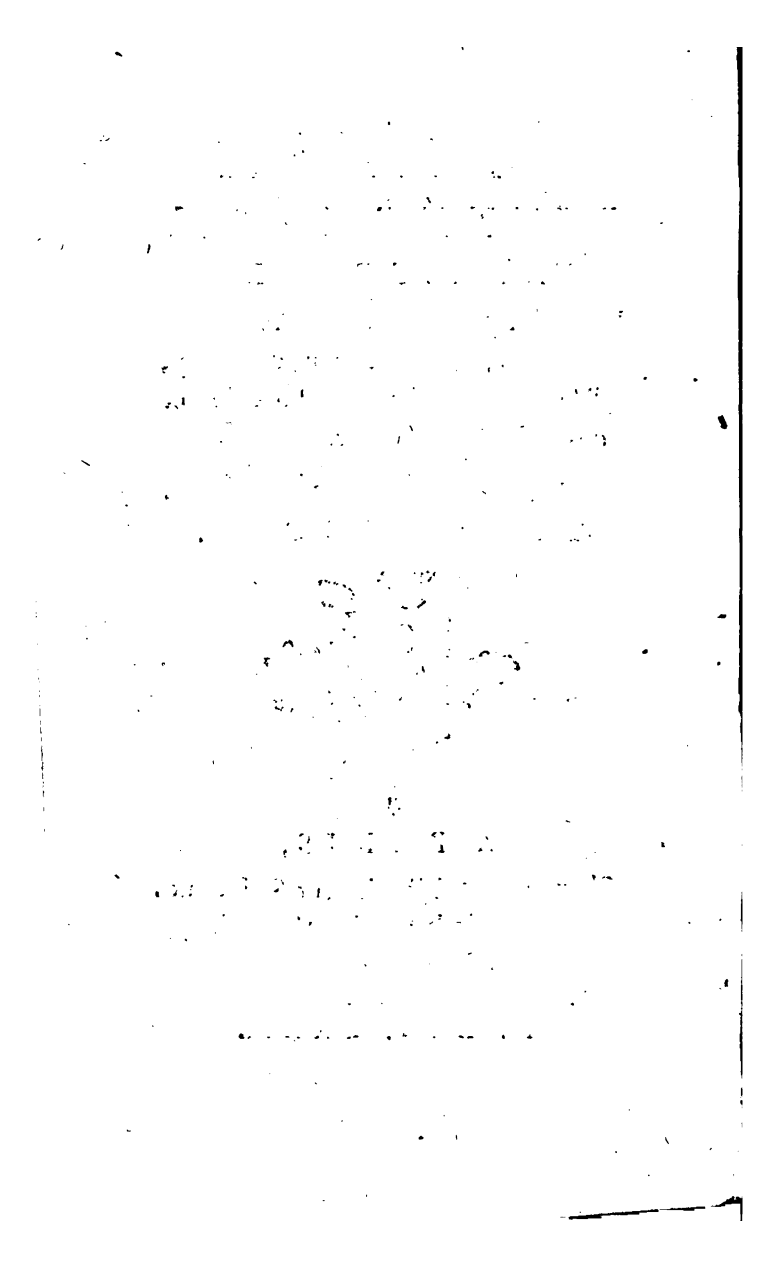

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Les Pélopides, ou Atrée & Thieſte, Tragédie par M. de Voltaire ; à Paris chez Valade rue Saint-Jacques.

QUELLE étonnante fécondité, Monſieur, que celle de M. *de Voltaire!* Il ne donne à ſon eſprit aucun délaſſement, aucun relâche à ſes lecteurs. C'eſt un volcan dont les éruptions ſont continues, & qui vomit toujours, ne fût-ce que des pierres, des cendres & de la fumée. Il n'eſt point de ſemaine, que dis-je, il n'eſt pas de jour qu'on ne voie paroître quelque nouvelle production de cet inépuiſable Ecrivain. Un Journal, uniquement chargé de rendre compte de tous les ouvrages dont il inonde la terre, au-

roit beaucoup de peine à suivre la rapidité de ce torrent. C'est un nouveau *Cassius* qui, semblable à l'ancien dont parle *Horace*, a fait une si grande consommation de papier, que ses écrits & ses porte-feuilles suffiroient pour son bûcher :

Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium : capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Horace, Satyre 10, liv. 1. vers 62.

Si l'on attache le mérite au nombre des volumes, M. *de Voltaire* est, sans contredit, le plus grand homme de Lettres que la Nature ait créé ; mais si l'on ne juge du talent que par la bonté des ouvrages, j'ai bien peur qu'il ne se soit trompé dans le choix des moyens de se faire un nom illustre & durable. Le Génie & le Goût n'ont jamais connu l'*in-folio* ou l'*in-quarto*. *Homère*, *Sophocle*, *Euripide*, *Pindare*, *Horace*, *Virgile*, *le Tasse*, &c, n'ont point laissé des monceaux de vers & de prose. Notre divin *la Fontaine* tiendroit dans deux petits volumes ; *Boileau* n'en a pas davantage, ainsi que *Racine*, le grand *Rousseau*, &c. On

mettroit tout *Corneille* & tout *Moliere* en quatre ou cinq tomes. M. *de Voltaire* n'a pas ſenti que l'énormité même de ſa collection ne peut que nuire à ſa gloire; je ne dis pas dans le moment actuel où ſes enthouſiaſtes ſont convenus d'admirer ſans reſtriction tout ce qui ſort de ſa plume. Mais, dans cinquante ou ſoixante ans, lorſque l'idole & les adorateurs auront diſparu, nos neveux ſeront effrayés à la vue de ce prodigieux amas de Livres compoſés par un ſeul homme. Ils n'oſeront jamais entreprendre de ſi longues lectures. Qu'arrivera-t-il? Un Editeur intelligent élaguera de ces œuvres tout le fatras qui les déshonore, choiſira ce qui s'y trouve réellement de bon, & les réduira d'après les principes invariables du Goût.

Quel que ſoit, dans la Poſtérité, le ſort de cet Auteur célèbre, n'êtes-vous pas révolté, Monſieur, de l'acharnement avec lequel il pourſuit la mémoire de notre *Eſchyle*? Il ſemble qu'il ait entrepris de traiter tous les ſujets que cet Ecrivain Dramatique a mis au Théatre. Que prétend-il par

tant d'efforts impuissans ? La place de *Crébillon* ne lui est-elle pas assignée parmi les plus célèbres Tragiques François ? N'est-il pas même regardé, malgré ses défauts dont tout le monde convient, comme le seul Poëte vraiment Tragique ? *Electre* ne sera-t-elle pas toujours mise infiniment au-dessus d'*Oreste* par les véritables connoisseurs ; *Rhadamiste* au-dessus d'*Hérode* & *Mariamne* ; *Catilina* au-dessus de *Rome Sauvée* ; *Atrée & Thieste* au-dessus des *Pélopides* que je vous annonce ? Quels sont au moins les prétextes qu'employe M. *de Voltaire* pour refaire *Atrée & Thieste* ? Il va nous les expliquer lui-même ; voici les quatre défauts qu'il reproche à cette Tragédie. » Le premier, c'est la rage » qu'un homme montre de se venger » d'une offense qu'on lui a faite il y » a vingt ans. Nous ne nous intéres- » sons à de telles fureurs, nous ne les » pardonnons, que quand elles sont » excitées par une injure récente qui » doit troubler l'ame de l'offensé, & » qui émeut la nôtre.

» Le second, c'est qu'un homme » qui, au premier acte, médite une

» action détestable, & qui, sans aucune » intrigue, sans obstacle & sans dan» ger, l'exécute au cinquiéme, est » beaucoup plus froid encore qu'il » n'est horrible. Et quand il mange» roit le fils de son frère, & son frère » même, tout cruds sur le théatre, » il n'en seroit que plus froid & plus » dégoutant, parce qu'il n'a aucune » passion qui ait touché, parce qu'il » n'a point été en péril, parce qu'on » n'a rien craint pour lui, rien sou» haité, rien senti.

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

» Le troisiéme défaut est un amour » inutile, qui a paru froid, & qui ne » sert, dit-on, qu'à remplir le vuide » de la piéce.

» Le quatriéme vice, & le plus ré» voltant de tous, est la diction in» correcte du Poëme. Le premier » devoir, quand on écrit, est de bien » écrire. Quand votre piéce seroit » conduite comme l'*Iphigénie* de *Ra*» *cine*, les vers sont-ils mauvais, » votre piéce ne peut être bonne. »

M. *de Voltaire* tâche de rectifier, dans

ſa nouvelle Tragédie, ces *quatre péchés capitaux*, comme il les appelle. Il introduit *Hippodamie*, mère d'*Atrée* & de *Thieſte*, & *Ærope*, que ce dernier a enlevée à ſon frère, aux autels mêmes de l'Hymen; il ſuppoſe que *Thieſte* en a eu un fils qui eſt encore enfant, & qu'*Atrée* l'ignore. Le premier acte reſſemble aux *Freres Ennemis;* c'eſt une mère, c'eſt *Hippodamie* qui déplore les fureurs de ſes deux fils acharnés l'un contre l'autre. On parle de la paix; on propoſe un partage des Etats de *Pelops*. *Thieſte* aura Mycènes, *Atrée* Argos; *Ærope* lui ſera rendue. *Ærope* recommande à *Mégare*, ſa Nourrice, de cacher ſon fils à tous les yeux. Le ſecond acte eſt conſacré preſque tout entier à développer l'embarras où ces propoſitions mettent le malheureux *Thieſte*, qui, ne voulant pas avouer qu'il a un fils d'*Ærope*, n'a aucune excuſe pour les refuſer. Au troiſiéme acte, *Ærope* veut ſe conſacrer aux Dieux; mais ſon embarras augmente lorſqu'*Hippodamie* lui annonce que ce deſſein ne ſert qu'à irriter ſon ancien époux qui l'aime encore, & qui veut la re-

prendre. Dans l'acte ſuivant, elle ſe détermine à déclarer tout à *Atrée*; elle lui avoue qu'elle s'eſt crue bannie de ſa mémoire, & qu'elle a de *Thieſte* un fils qui l'attache à lui pour jamais. *Atrée* concentre ſa fureur & feint de ſe conformer aux ordres du Deſtin, en abandonnant *Ærope* & Mycènes à ſon frère. La cataſtrophe du cinquiéme acte eſt à peu-près la même que dans l'ancienne Tragédie. On apporte la coupe ſur laquelle les deux Frères doivent jurer la paix. *Thieſte* voit que c'eſt du ſang qu'on lui préſente. *Atrée* lui déclare que ce ſang eſt celui de ſon fils; *Thieſte* ſe tue.

Que réſulte-t-il de cet expoſé, Monſieur, ainſi que de la lecture entière de la nouvelle Pièce? C'eſt qu'elle eſt employée preſque toute à peindre la ſituation embarraſſante de *Thieſte* & d'*Ærope*, & que la vengeance d'*Atrée*, qui doit être le véritable ſujet, n'eſt traitée que ſur la fin du quatriéme acte & dans le cours du cinquiéme. Ce défaut ſeul eſt un *péché* plus *capital*, pour me ſervir des termes de M. *de Voltaire*, que les quatre fautes différentes qu'il

reproche à *Crébillon* : car, tandis que l'Auteur eſt occupé ſans ceſſe d'*Ærope* & de *Thieſte*, il néglige de peindre l'ame d'*Atrée*, qu'il étoit eſſentiel de développer pour amener l'horrible dénouement de cette Tragédie. Dans les *Pélopides*, *Atrée* eſt un homme très-commun, &, ſi l'on ne connoiſſoit pas le ſujet, on ne devineroit jamais, dans les quatre premiers actes, l'excès de vengeance où il doit ſe porter. Dans l'ouvrage de *Crébillon*, au contraire, dès qu'*Atrée* ſe montre, il ſe peint lui-même fortement & à grands traits ; ſon premier mot reſpire la vengeance, & la Pièce en eſt, pour ainſi dire, toute brûlante. Quoi qu'en diſe M. *de Voltaire*, une vengeance extraordinaire, qui couve ſourdement pendant vingt années, dans le cœur d'un homme tel que l'*Atrée* de *Crébillon*, eſt bien plus propre à inſpirer la terreur, eſt bien plus tragique & fait des impreſſions bien plus profondes qu'une atrocité conçue & exécutée dans l'eſpace d'une heure, par un homme qui apprend que celle qu'il aime lui a été autrefois infidelle. Veut-on voir la différence de ces deux per-

sonnages & de leur situation, qu'on lise dans les deux Pièces le monologue d'*Atrée*, après qu'il a pris l'horrible résolution qu'il exécute à la fin. Voici ce que M. *de Voltaire* lui fait dire ; ce Prince vient d'apprendre que *Thieste* a un fils d'*Ærope*.

Enfin, de leurs complots j'ai connu la noirceur.
La perfide, elle aimait son lâche raviſſeur.
Elle me fuit, m'abhorre, elle eſt toute à Thieſte ;
Du ſaint nom de l'hymen ils ont voilé l'inceſte ;
Ils jouiſſent en paix du fils qui leur eſt né ;
Le vil enfant du crime au Trône eſt deſtiné.
Tu ne goûteras pas, race impure & coupable,
Le fruit des attentats dont l'opprobre m'accable.
Par quel enchantement, par quel preſtige affreux,
Tous les cœurs contre moi ſe déclaraient pour eux !
Polémon réprouvait l'excès de ma colère ;
Une pitié crédule avait ſéduit ma mère ;
On flattait leurs amours, on plaignait leurs douleurs ;
On était attendri de leurs perfides pleurs ;
Tout Argos, favorable à leurs lâches tendreſſes,

Pardonne à des forfaits qu'il appelle faiblesses;
Et je suis la victime & la fable à la fois
D'un peuple qui mépriſe & les mœurs & les loix.
Je vous ferai frémir, Grèce légère & vaine;
Déteſtable Thieſte, inſolente Mycène.
Soleil, qui vois ce crime & toute ma fureur;
Tu ne verras bientôt ces lieux qu'avec horreur.
Ceſſez, filles du Styx, ceſſez, troupe infernale,
D'épouvanter les yeux de mon ayeul Tantale.
Sur Thieſte & ſur moi venez vous acharner.
Paraiſſez, Dieux vengeurs, je vais vous étonner.

Voici comme ce même Atrée parle dans *Crébillon*.

Que je ſuis ſatisfait! que de pleurs vont couler
Pour ce fils qu'à ma rage on eſt près d'immoler!
Quel que ſoit en ces lieux ſon ſupplice barbare,
C'eſt le moindre tourment qu'à Thieſte il prépare.
Ce fils infortuné, cet objet de ſes vœux;
Va devenir pour lui l'objet le plus affreux.
Je ne te l'ai rendu que pour te le reprendre;
Et ne te le ravis que pour mieux te le rendre.
Oui, je voudrois pouvoir, au gré de ma fureur,
Le porter tout ſanglant juſqu'au fond de ton cœur.

Quel qu'en soit le forfait, un dessein si funeste,
S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thieste.
De son fils tout sanglant, de son malheureux fils,
Je veux que dans son sein il entende les cris.
C'est en toi-même, ingrat, qu'il faut que ma victime,
Ce fruit de tes amours, aille expier ton crime.
Je frissonne, & je sens mon ame se troubler.
C'est à mon ennemi qu'il convient de trembler.
Qui cede à la pitié, mérite qu'on l'offense :
Il faut un terme au crime, & non à la vengeance.
Tout est prêt, & déjà dans mon cœur furieux
Je goûte le plaisir le plus parfait des Dieux :
Je vais être vengé. Thieste, quelle joie !
Je vais jouir des maux où tu vas être en proie.
Ce n'est de ses forfaits se venger qu'à demi,
Que d'accabler de loin un perfide ennemi :
Il faut, pour bien jouir de son sort déplorable,
Le voir dans le moment qu'il devient misérable ;
De ses premiers transports irriter la douleur,
Et lui faire à longs traits sentir tout son malheur.
Thieste vient : feignons, &c.

Croiroit-on jamais, Monsieur, qu'il s'agit du même projet dans ces deux monologues ? Lequel de ces deux *Atrées* vous paroît davantage avoir dans l'ame l'affreux projet de faire boire à *Thieste* le sang de son propre fils ? Quelle foiblesse, quels petits détails dans l'un ! Dans l'autre, quelle profondeur, quelle énergie ! Achevons, Monsieur, de vous mettre en état de juger laquelle de ces deux Tragédies doit produire le plus d'effet. Rapportons la maniere dont chaque Auteur a traité ce fameux dénouement. Voyons d'abord M. *de Voltaire*. *Hippodamie* va présenter la coupe à *Thieste*. *Mégare*, qui revient de chercher l'enfant d'*Ærope*, accourt en s'écriant :

Arrêtez !

ÆROPE.

Ah ! Mégare,
Tu reviens sans mon fils !

MÉGARE *se plaçant près d'Ærope.*

De farouches soldats
Ont saisi cet enfant dans mes débiles bras.

ÆROPE.

Quoi, mon fils malheureux !

MÉGARE.

Interdite & tremblante,
Les Dieux que j'atteſtais m'ont laiſſée expirante.
Craignez tout.

THIÉSTE.

Ah, mon frère, eſt-ce ainſi que *ta foi*
Se conſerve à nos dieux, à tes ſermens, à moi?...
Ta main tremble en touchant à la coupe ſacrée!....

ATRÉE.

Tremble encor plus, perfide, & reconnais Atrée.

ÆROPE.

Dieux, quels maux je reſſens! ô ma mère! ô mon fils!....
Je meurs!

(*Elle tombe dans les bras d'Hippodamie & de Thieſte.*)

POLÉMON.

Affreux ſoupçons, vous êtes éclaircis.

ATRÉE.

Tu meurs, indigne Ærope, & tu mourras, Thieſte.
Ton déteſtable fils eſt celui de l'inceſte,
Et ce vaſe contient le ſang du malheureux;

J'ai voulu de ce ſang vous abreuver tous deux.

(La nuit ſe répand ſur la ſcène, & on entend le tonnerre.)

ATRÉE *tire ſon épée.*

Ce poiſon m'a vengé, glaive achève.....

THIESTE.

Ah, barbare!
Tu mourras avant moi..... la foudre nous ſépare.....

(Les deux frères veulent courir l'un ſur l'autre le poignard à la main. Polimon & Idas les déſarment.)

ATRÉE.

Crains la foudre & mon bras, tombe, perfide & meurs!

HIPPODAMIE.

Monſtres, ſur votre mère épuiſez vos fureurs;
Mon ſein vous a portés, je ſuis la plus coupable.

(Elle embraſſe Ærope & ſe laiſſe tomber auprès d'elle ſur une banquette. Les éclairs & le tonnerre redoublent.)

THIESTE.

Je ne puis t'arracher ta vie abominable;
Va, je finis la mienne.

(Il ſe tue.)

ATRÉE.

Attend, rival cruel . . . :
Le jour fuit, l'enfer m'ouvre *un ſépulcre éternel;*
Je porterai la haine au fond de ces abîmes,
Nous y diſputerons de malheurs & de crimes.
Le ſéjour des forfaits, le ſéjour des tourmens,
O Tantale! ô mon père! eſt fait pour tes enfans.
Je ſuis digne de toi, tu dois me reconnaître:
Et mes derniers neveux m'égaleront peut-être.

Connoiſſez-vous rien, Monſieur, qui ſoit rendu d'une maniere auſſi froide & auſſi commune? Si vous voulez retrouver l'ame d'*Atrée*, reliſez le même dénouement dans l'ancienne Pièce; voyez la différence de la jeuneſſe de *Crébillon* à la vieilleſſe de ſon rival.

On apporte la coupe.

ATRÉE.

J'apperçois la coupe de nos pères:
Voici le nœud ſacré de la paix des deux frères:
Elle vient à propos pour raſſurer un cœur
Qu'allarme en ce moment une indigne terreur.
Tel qui pouvoit encor ſe défier d'Atrée,
En croira mieux peut-être à la coupe ſacrée.
Thieſte veut-il bien qu'elle achève en ce jour

De réunir deux cœurs désunis par l'amour?
Pour engager un frère à plus de confiance,
Pour le convaincre enfin, donnez, que je commence.

Il prend la coupe de la main d'Euristhène.

THIESTE.

Je vous l'ai déja dit, vous m'outragez, Seigneur,
Si vous vous offensez d'une vaine frayeur.
Que voudroit désormais me ravir votre haine,
Après m'avoir rendu mes Etats & Plisthène?
Du plus affreux courroux quel que fût le projet,
Mes jours infortunés valent-ils ce bienfait?
Euristhène, donnez, laissez-moi l'avantage
De jurer le premier sur ce précieux gage.
Mon cœur à son aspect de son trouble est remis:
Donnez; mais cependant je ne vois point mon fils.

Il prend la coupe des mains d'Atrée.

ATRÉE.

à ses Gardes.

Il n'est point de retour? Rassurez-vous, mon frère:
Vous reverrez bientôt une tête si chère:
C'est de notre union le nœud le plus sacré:

Craignez moins que jamais d'en être séparé.

THIESTE.

Soyez donc les garans du salut de Thieste,
Coupe de nos ayeux, & vous, Dieux que j'atteste,
Puisse votre courroux foudroyer désormais
Le premier de nous deux qui troublera la paix!
Et vous, frère aussi cher que ma fille & Plisthène,
Recevez de ma foi cette preuve certaine.
Mais que vois-je, perfide! Ah! grands Dieux, quelle horreur!
C'est du sang. Tout le mien se glace dans mon cœur.
Le Soleil s'obscurcit, & la coupe sanglante
Semble fuir d'elle-même à cette main tremblante.
Je me meurs. Ah! mon fils, qu'êtes-vous devenu?

Théodamie, sœur de *Plisthène*, accourt toute éplorée :

L'avez-vous pû souffrir, Dieux cruels! Qu'ai-je vû!
Ah! Seigneur, votre fils, mon déplorable frère,
Vient d'être pour jamais privé de la lumière.

THIESTE.

Mon fils eſt mort, cruel, dans ce même palais,
Et dans le même inſtant où l'on m'offre la paix!
Et, pour comble d'horreurs, pour comble d'épouvante,
Barbare, c'eſt du ſang que ta main me préſente!
O terre! en ce moment peux-tu nous ſoutenir?
O de mon ſonge affreux triſte reſſouvenir!
Mon fils, eſt-ce ton ſang qu'on offroit à ton père?

ATRÉE.

Méconnois-tu ce ſang?

THIESTE.

Je reconnois mon frère.

ATRÉE.

Il falloit le connoître, & ne point l'outrager;
Ne point forcer ce frère, ingrat, à ſe venger.

THIESTE.

Grands Dieux! pour quels forfaits lancez-vous le tonnerre?
Monſtre, que les enfers ont vomi ſur la terre,
Aſſouvis la fureur dont ton cœur eſt épris;
Joins un malheureux père à ſon malheureux fils:
A ſes mânes ſanglans donne cette victime,

Et ne t'arrête point au milieu de ton crime.
Barbare, peux-tu bien m'épargner en des lieux
Dont tu viens de chaſſer & le jour & les Dieux ?

ATRÉE.

Non, à voir les malheurs où j'ai plongé ta vie,
Je me repentirois de te l'avoir ravie.
Par tes gémiſſemens je connois ta douleur.
Comme je le voulois tu reſſens ton malheur :
Et mon cœur, qui perdoit l'eſpoir de ſa vengeance,
Retrouve dans tes pleurs ſon unique eſpérance.
Tu ſouhaites la mort, tu l'implores, & moi,
Je te laiſſe le jour pour me venger de toi.

THIESTE.

Tu t'en flates en vain ; & la main de Thieſte
Sçaura bien te priver d'un plaiſir ſi funeſte.

Il ſe tue.

THEODAMIE.

Ah ! Ciel !

THIESTE.

Conſolez-vous, ma fille, & de ces lieux
Fuyez, & remettez votre vengeance aux Dieux.
Contente par vos pleurs d'implorer leur juſtice,

Allez loin de ce traître attendre son supplice.
Les Dieux, que ce parjure a fait pâlir d'effroi,
Le rendront quelque jour plus malheureux
que moi.
Le Ciel me le promet, la coupe en est le gage;
Et je meurs.

ATRÉE.

A ce prix, j'accepte le présage.
Ta main en t'immolant a comblé mes souhaits;
Et je jouis enfin du fruit de mes forfaits.

Il y a, sans doute, quelques négligences, quelques incorrections dans ce morceau. Mais comme elles sont rachetées par les beautés fortes, par les sentimens profonds que l'Auteur y a répandus! Le premier dénouement se lit avec la plus parfaite tranquillité : celui-ci fait frissonner & imprime la terreur jusqu'au fond de l'ame ; il est plein de traits de génie. M. *de Voltaire* n'a rien nulle part qui approche de ce vers admirable :

Méconnois-tu ce sang? je reconnois mon frère.

Au reste, le second reproche fait à *Crébillon* est dépourvu de fondement. On l'accuse de faire méditer au pre-

mier Acte une action déteſtable qui, *ſans intrigue & ſans obſtacle*, s'exécute au cinquieme. Il eſt faux que le projet de faire boire à *Thieſte* le ſang de ſon fils ſoit imaginé au commencement de la Piece. *Atrée* n'a cette affreuſe idée que ſur la fin du troiſieme Acte ; & il y a quelque *obſtacle*, quelque *intrigue*, puiſque *Piſiſthène* veut ſauver *Thieſte* & ſa ſœur, & qu'*Atrée* eſt obligé de les tromper tous, en feignant de rendre un fils à ſon frère, & en propoſant de jurer la paix ſur la coupe fatale.

Le reproche d'avoir mis de l'amour dans ce ſujet eſt plus juſte. Pour le dernier défaut, comment M. *de Voltaire* oſe-t-il en parler ? On ſçait que *Crébillon* n'écrit pas toujours aſſez purement, qu'il tombe quelquefois dans des fautes de langage, que d'autres fois il lui échappe des vers durs. Mais ces défauts ſont couverts par une chaleur, une énergie d'idées & de ſentimens qui s'empare de l'ame du lecteur & fait tout oublier. Or, je le demande à M. *de Voltaire*, quelles ſont les beautés qui peuvent faire excuſer dans

les *Pélopides* le ſtyle lâche, foible & plat de cette Tragédie ? En voici quelques exemples pris au haſard.

Plût au ciel qu'en vos yeux
Ces pleurs euſſent éteint le feu pernicieux
Dont le poiſon trop ſûr & les funeſtes charmes
Ont eu tant de puiſſance & coûté tant de larmes.

Des pleurs qui éteignent dans vos yeux un feu dont le poiſon a coûté tant de larmes. Quelle diction !

La maiſon de *Tantale* eut ce *noir caractère*...
Nous faiſons nos deſtins, *quoique vous puiſſiez dire*.....
Il venoit (*je ne puis vous diſſimuler rien*)
Ravir ſa propre épouſe *& reprendre ſon bien*...
Souffrez encore un mot : *ſi vous perſéveriez*
Pouſſé par le torrent de vos inimitiés.....
Mes derniers jours ſont beaux, je ne l'eſpérois pas.....
Je ſers *Atrée* & vous, mais l'Etat davantage...
J'ai vu *mes chers enfans*
Commencer dans mes bras leur *concorde éternelle*.....

Les

Les vertus de ſon ſexe étoient ſur ſon viſage . . .
Ne penſez plus, ma fille, aux funèbres *apprêts*
Qui dans ce ſombre aſyle *enterroient vos attraits . . . . .*
C'en eſt fait, *je me perds dans votre deſtinée . . .*
Quand il peut tous les deux vous punir *ſans retour*,
Moi d'être une infidèle, & mon fils d'*être au jour . . . .*
Nature tu peux tout; *les conſeils ne font rien . . .*
Le ſang des *Pélopides*,
Dans ce jour fortuné, *n'aura point de perfides . . .*
Ces apprêts, ces ſermens *me tiennent en contrainte*, &c. &c. &c.

Voilà comme eſt écrite la Tragédie des *Pélopides!* Cependant beaucoup de Lecteurs auroient à cet égard de l'indulgence pour l'âge du Poëte, s'il n'avoit encore toute la fougue & toute l'audace de la jeuneſſe, s'il n'inſultoit pas à la mémoire des plus célèbres Ecrivains, s'il ne déprimoit point leurs chefs-d'œuvre, s'il n'avoit pas la folle préſomption de les refaire. Quand on ſe rend coupable de pareilles témérités en fait de Littérature, on doit

s'attendre à être jugé rigoureuſement, quelque âge & quelque réputation qu'on ait d'ailleurs. Enfin, Monſieur, l'auteur du nouvel *Arrêt* a lui-même prononcé l'arrêt le plus terrible & le plus irrévocable contre ſon propre ouvrage, par cet axiome que perſonne ne lui conteſtera : *Le premier devoir, quand on écrit, eſt de bien écrire. Quand votre Piece ſeroit conduite comme l'Iphigénie de Racine, les vers ſont-ils mauvais, votre Piece ne peut être bonne.* Que ſera-ce ſi elle n'eſt pas conduite comme l'*Iphigénie* ?

Je ſuis, &c.

A Paris ce 23 Février 1772.

LETTRE II.

L'Eſprit des Journaliſtes de Trévoux, ou morceaux précieux de Littérature, répandus dans les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux Arts depuis leur origine en 1701 juſqu'en 1762 ; contenant ce qu'il y a

de plus curieux, soit pour les ouvrages dont ces Littérateurs ont rendu compte, soit pour les réflexions judicieuses qui servent de préliminaires à leurs analyses ; 4 volumes in-12 ; à Paris chez de Hansy le jeune, Libraire, rue S. Jacques près des Mathurins.

PARMI le grand nombre d'ouvrages qui, dans ces dernieres années, ont paru sous le titre de l'*Esprit* de tel & de tel, celui que je vous annonce, Monsieur, mérite une distinction particulière. Ce n'est point une collection séche & sans liaison des pensées & des réflexions de quelqu'un de nos célèbres écrivains. Si leurs mânes étoient sensibles à ce qui se passe ici bas, ils gémiroient, sans doute, de voir leurs œuvres ainsi mises en lambeaux. L'*Esprit des Journalistes de Trévoux* doit être considéré sous un autre point de vue.

Les diverses parties qui le composent sont le fruit d'une recherche laborieuse où le Goût a présidé ; elles

ſont extraites d'une prodigieuſe quantité de volumes qui ont paru tous les mois pendant l'eſpace de ſoixante ans & plus. La collection des Journaux de Trévoux peut être regardée comme une ſorte d'Hiſtoire Littéraire ; comme un ouvrage qui, dans ſa vaſte ſphère, renferme une infinité d'articles importans & curieux, dont la connoiſſance abrége ſouvent bien du travail. Mais ſa propre étendue la rend preſque inutile par la confuſion que produiſent la variété & la multiplicité des matiéres qui y ſont traitées ; on s'y perd. En effet, veut-on aujourd'hui avoir recours à ce Journal, pour rapprocher les matériaux néceſſaires aux études dont on s'occupe ? Il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, ſans faire un dépouillement général de l'ouvrage, où, tout au moins, ſans en compulſer un certain nombre d'années, au riſque, après s'être conſumé en recherches très-ennuyeuſes, de ne trouver qu'un ſimple énoncé, ſans aucun extrait de l'ouvrage qu'on s'étoit propoſé de conſulter. D'ailleurs, les Tables que

l'on trouve au commencement de chaque année ne ſont que de ſimples nomenclatures. On avoit ſenti depuis longtems la néceſſité d'une Table proprement dite des matiéres, exacte & générale pour un auſſi grand corps de Littérature. On en avoit même conçu le projet pour ſatisfaire au deſir des gens de lettres. Mais ce projet n'a jamais pu être exécuté, & il y a toute apparence qu'il ne le ſera jamais.

L'auteur de l'*Eſprit des Journaliſtes de Trévoux* s'eſt propoſé de dédommager en quelque ſorte le Public littéraire de la privation où il étoit de ce ſecours, en lui offrant, dans un aſſez court eſpace, comme la fleur de cet immenſe Journal, par le recueil qu'il a fait, non-ſeulement des morceaux curieux qu'on y trouve ſur des livres très-utiles, & ſouvent peu connus, mais encore des réflexions judicieuſes dont ces Journaliſtes ont accompagné leurs analyſes. Vous ſerez ſans doute bien aiſe, Monſieur, d'entendre parler cet auteur lui-même dans l'Eloge qu'il fait des Journaliſtes de Trévoux. » On ſçait que les Litté-

» rateurs qui furent chargés de l'en-
» treprise de ce Journal se propose-
» rent de rendre compte de tous les
» ouvrages qui concernoient les
» Sciences & les Beaux Arts. Un tel
» Journal demandoit des hommes qui
» eussent une sorte d'universalité de
» connoissances, une grande justesse
» d'esprit, & qu'ils fussent bons Lo-
» giciens, pour faire avec précision
» l'analyse d'un ouvrage, c'est-à-dire,
» en bien prendre le sens, en pré-
» senter la substance, choisir les
» moyens les plus victorieux pour
» établir une vérité, relever les er-
» reurs où peut tomber un écrivain,
» mettre au jour les paralogismes des
» hommes à systêmes, différter sur
» toute matière quelconque en con-
» noisseurs, joindre à ces talens l'assai-
» sonnement de la vivacité & de
» l'enjouement, sçavoir préluder,
» pour ainsi dire, d'une maniere ingé-
» nieuse avant que d'entrer en ma-
» tière, débuter par des Préliminaires
» abondans en réflexions judicieuses,
» lumineuses, pleines de goût, ma-
» nière adroite de piquer agréable-

» ment la curioſité du Lecteur, & de
» fixer ſon attention ſur le compte
» qu'on va rendre d'un ouvrage.

» A ces traits, tout homme au fait
» des écrits périodiques reconnoîtra
» ſans peine le Journal célèbre, com-
» poſé pendant le cours de plus de
» ſoixante ans par une Société de
» Littérateurs qui ne ſubſiſte plus
» parmi-nous..... On ſent dans
» leurs analyſes une netteté d'idées
» admirable. On voit qu'ils ſçavoient
» les rendre, ces idées, comme les
» Peintres du premier ordre ſçavent
» traiter les grands ſujets : c'eſt qu'ils
» avoient un pinceau fier & libre,
» ou, ſi l'on veut, un burin d'une
» force merveilleuſe. De-là ces beau-
» tés mâles qu'on admire dans un
» grand nombre de leurs diſſertations;
» morceaux précieux, mais trop peu
» connus : de-là ces expreſſions fortes
» & à leur place; ces tours nobles,
» élégans, nombreux; un art d'éclai-
» rer les tableaux dont le ſujet eſt trop
» ſombre, enfin une énergie qui ne
» s'affoiblit jamais; c'eſt-à-dire, que
» tous les morceaux ſont également

» bien travaillés d'un Journal à l'au-
» tre, ſur-tout pendant les trente
» dernières années. Mais un autre
» genre de mérite qui doit donner à
» ces Journaliſtes un nouveau degré
» d'eſtime dans l'eſprit des honnêtes
» gens, c'eſt la vigueur avec laquelle
» ils ont pris en main la cauſe de la
» Religion, toutes les fois qu'ils l'ont
» vue attaquée dans les ouvrages de
» ces eſprits altiers de nos jours, qui
» décorent leur façon de penſer du
» ſpécieux nom d'eſprit Philoſophi-
» que. En vain tous ces Matérialiſtes
» ont eu recours à des ſubtilités pour
» établir leur affreux ſyſtême contre
» la ſpiritualité de l'ame, & pour nous
» faire entendre que nous n'étions
» que des machines. Bien loin de
» craindre de ſe meſurer avec les
» Beaux-Eſprits, dont on nous étourdit
» les oreilles, ils ſe ſont préſentés au
» combat à viſage découvert; &, bien
» meilleurs Logiciens & Métaphyſi-
» ciens que ceux qu'ils avoient en
» tête, ils les ont ſuivis pied à pied
» dans leurs ſyſtêmes; ils ont expoſé
» dans le plus beau jour les raiſons

» employées par les défenſeurs de la » ſpiritualité de l'ame, & y ajoutant » les leurs propres, ils ont dévoilé » leurs ſophiſmes, démontré la fauſ- » ſeté de leurs principes, & ont fait » triompher la cauſe de la Religion » aux yeux de tous les hommes capa- » bles de ſaiſir un raiſonnement «.

D'après l'expoſé que l'Auteur fait de ſon ouvrage, il eſt aiſé d'en ſentir les avantages. Il épargne aux gens de lettres des recherches infinies; il leur procure la ſatisfaction de prendre facilement une idée des meilleurs livres qui ont paru depuis le commencement du ſiècle; car il faut obſerver qu'il n'a fait choix que de ce qu'il y a de plus curieux dans tous les genres de connoiſſances. C'eſt un véritable ſervice qu'il a rendu à la Littérature de tirer, comme d'un cahos, quantité de productions de l'eſprit humain, ſoit en ouvrages utiles, ſoit en obſervations neuves & judicieuſes, qui étoient comme noyées dans cette collection, & qui auroient été enſevelies dans un éternel oubli. C'eſt donc ici la ſubſtance & comme la

leur de tout ce que des hommes distingués par leur ſçavoir & leur goût ont dit de mieux à l'occaſion des ouvrages dont ils ont rendu compte. On y trouvera les principaux traits de quantité de livres que bien des gens n'ont jamais lus & qu'ils ne connoiſſent peut-être pas. Enfin, on peut dire que les ſeules obſervations des Journaliſtes peuvent ſervir de règles ſûres, pour juger ſainement d'un ouvrage quelconque. Un autre mérite de ce recueil, c'eſt l'ordre que l'auteur a mis dans les matières. Le Lecteur n'y verra point le ſacré à côté du profane, comme il l'eſt néceſſairement dans les Journaux : ce qui eſt du reſſort de la Phyſique n'eſt point le pendant de quelque ſujet de Poëſie ou de Théatre. Toutes les matières qui ont rapport à un même objet ſont rapprochées & réunies dans une même claſſe.

Le premier volume contient les matières relatives à la politique ou à la ſcience du gouvernement, à la légiſlation, à la population, à l'agriculture, au commerce, aux finances,

au luxe, à la guerre, aux négociations. Le second concerne les matières relatives aux belles lettres; c'eſt-à-dire, aux langues, à l'hiſtoire, à l'éloquence, à la poëſie, au Théatre, &c. Le troiſième contient les obſervations ſur diverſes ſciences, Logique, Phyſique, Coſmographie, Syſtêmes du monde, Géographie, Méchanique, Electricité, l'Hiſtoire Naturelle, le Regne animal, &c. Le quatrième, les matières relatives à la Métaphyſique, telles que l'Exiſtence de Dieu, les preuves de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'ame, la réfutation du Matérialiſme & des Livres impies, les principes de la Morale, la diſtinction réelle des vertus & des vices, les fondemens de la vraie Religion.

Cette collection, Monſieur, eſt l'ouvrage d'un homme laborieux, ſage, honnête & modeſte, qui depuis trente ans travaille avec ſuccès pour la Religion, pour les lettres, pour la jeuneſſe. Parmi le grand nombre de Livres qu'il a donnés au Public, il n'en eſt aucun qui ne ſoit réelle-

ment instructif, solide, utile à telle ou telle classe de Citoyens; aucun qui ait pour objet l'amusement d'un Lecteur frivole. Si le portrait de cet homme estimable étoit gravé, je mettrois au bas ce vers d'*Horace*:

Non ego ventosæ plebis suffragia venor.

Histoire des différens Peuples du monde, contenant les cérémonies religieuses & civiles, l'origine des Religions, les Mœurs & les Usages de chaque Nation, in-8°, 6 volumes, trente liv. brochés; A Paris chez Edme, Libraire rue Saint Jean-de-Beauvais à côté du Collége.

TRACER historiquement tout ce qui concerne la Religion de chaque pays, ses dogmes, ses cérémonies, les changemens qu'elle a éprouvés, les usages superstitieux qu'elle a fait naître, & le pouvoir qu'elle a obtenu sur l'esprit des peuples; faire précéder ces tableaux par une idée succinte & géographique du pays dont on parle; s'attacher à rendre compte de la forme

du gouvernement, ſi intimement liée avec la Religion établie; donner enſuite des détails intéreſſans ſur les coutumes civiles, les uſages particuliers, les productions naturelles & le commerce de chaque nation: Voilà le plan qu'on s'eſt propoſé de remplir dans cet ouvrage.

Le premier volume renferme la deſcription de l'Empire de la Chine, ſon commerce, ſes manufactures & ſes productions, ſon gouvernement, les religions qui y ſont établies, les fêtes des Chinois, leur idolâtrie, leurs ſuperſtitions, leurs mariages, leurs funérailles, &c; la deſcription des royaumes & iſles tributaires de la Chine, comme le royaume de Lieou-Kieuo, le royaume de Kau-li ou Corée, l'iſle de Formoſe, &c; la deſcription de l'Empire du Japon, ſon origine, ſon gouvernement, ſa religion, les idoles & temples des Japonois, leurs ſuperſtitions, leurs fêtes, leurs ſpectables, mariages, funérailles, caractères, mœurs & uſages particuliers, les productions du Japon & ſon commerce; la deſcription du royaume de

Tunquin, ſon hiſtoire & ſon gouvernement; la religion, les mœurs & uſages des Tunquinois & leur commerce, &c; la deſcription du Royaume de Pégu, la religion, les mœurs & uſages des Péguans, leurs mariages, funérailles, &c; les pierres précieuſes du Pégu, &c; la deſcription du royaume d'Arrakan, ſa religion, les mariages & funérailles des Arrakanois, les richeſſes du Roi & quelques uſages du peuple, &c, la deſcription du royaume de Siam, ſon hiſtoire, ſon gouvernement, ſa juſtice, la religion & la morale des Siamois, leurs ſciences & ſuperſtitions, leurs mariages, funérailles, leurs uſages particuliers, leurs divertiſſemens, leur commerce, les qualités générales & les productions de ce royaume, avec une idée de ſes richeſſes.

Le ſecond Tome préſente l'hiſtoire des Bramines qui habitent la preſqu'iſle de l'Inde, & particulierement la côte de Coromandel; la deſcription de l'empire du Mogol ou de l'Indouſtan, ſes loix, ſon gouvernement, ſes mœurs & uſages; les coutumes des Indiens idolâtres qu'on appelle Ba-

mians, leur religion, leurs mariages, leurs funérailles, leurs fêtes, &c ; la magnificence de la cour du Mogol ; des remarques générales sur l'Indoustan & sur la manière dont on y vit ; les richesses & le commerce de ce pays ; la description du royaume de Golconde, ses loix & son gouvernement, sa religion & ses fameuses mines de diamans ; la description de l'isle de Ceilan, le gouvernement des Chingulais, leurs caractère, mœurs & usages, leur religion, leurs cérémonies, leurs mariages & funérailles, leurs loix, leurs sermens, leurs supplices & leurs sciences, avec les différentes productions de cette isle ; la description des isles de la Sonde ; sçavoir, de l'isle de Java, de Sumatra, de Borneo, des Molucques, des Célebes ou Macassar, des Philippines, des Mariannes ; la description de la Tartarie ; la Tartarie Chinoise ; la Tartarie indépendante ; les fables dont les Mogols ornent leur origine ; l'histoire de Genghis-kan, des Tartares Mancheous, des Tartares Mogols ; le Tibet ; les mœurs & usages des Bula-

riens; le Turqueſtan; la deſcription de l'Arabie Heureuſe; l'Arabie Pétrée; l'Arabie Déſerte.

Dans le troiſième volume on trouve la deſcription du royaume de Perſe; un précis de l'hiſtoire des Perſes; l'ancienne religion des Perſes; *Zoroaſtre*, le *Zenda-Veſta*; la doctrine de *Zoroaſtre*; la religion moderne des Guèbres, leur morale, leurs cérémonies, &c; l'établiſſement du Mahométiſme dans la Perſe; le gouvernement, les mœurs des anciens Perſes; le gouvernement, les mœurs des Perſes actuels; les productions, les richeſſes & le commerce de ce pays; la deſcription de la Syrie; le précis de l'hiſtoire de ce pays; ſes différentes religions, ſon gouvernement, ſes mœurs anciennes & modernes, ſes productions, ſes richeſſes & ſon commerce; la deſcription de la Paleſtine; le préci de l'hiſtoire des Hébreux & de la Paleſtine juſqu'à *Silim* Empereur des Turcs; l'hiſtoire ancienne & moderne des Juifs.

Le Tome quatrième contient la deſcription de l'Egypte; un précis de

l'hiſtoire des Egyptiens, & de la religion des anciens Egyptiens; leurs Prêtres & leurs Divinités; leur gouvernement, leurs mœurs, leurs loix, &c.; les mœurs & uſages des Egyptiens modernes, le commerce & les productions de ce pays; la deſcription de la Barbarie; l'état de Tripoli; les Carthaginois; l'état de Tunis & d'Alger; l'Empire de Maroc; la deſcription de la Guinée; les Jalofs, les Foulis; les Mandingoſſes; la religion des Nègres des environs de la Gambia & du Sénégal; l'hiſtoire des Iſſinois, des Nègres de la Côte d'Or; leur religion & leur gouvernement; des remarques ſur les royaumes de Juida, d'Ardra, de Benin, de Loango, de Congo, d'Angola; l'hiſtoire des Anzicos & des Jaggas, de l'Empire du Monomotapa & des Etats voiſins, de l'Ethiopie & de la côte de Zanguebar; la deſcription du pays des Hottentots, leur religion & leur gouvernement, leur commerce, leurs mœurs & uſages; l'établiſſement des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance; la deſcription des iſles de l'Afrique; ſça-

voir, les isles Canaries, de Ténériffe, de Fero ou de Fer, de Lancerota & de Fuente-Ventura, de Madere, du Cap verd, de Madagascar, de Socotora, de Biſſao.

Le cinquième volume offre à l'inſtruction & à la curioſité des lecteurs, l'hiſtoire du nouveau Monde; l'iſle de Saint-Domingue; l'hiſtoire des Flibuſtiers; celle des Caraïbes anciens habitans des iſles Antilles, avec des remarques ſur le climat & les productions de ces iſles; la découverte du Méxique, la religion & le gouvernement des anciens Méxicains, leurs ſciences, leurs mœurs & uſages; le gouvernement Eſpagnol du Méxique; la deſcription du royaume de Terre-Ferme; la religion, les mœurs & uſages des Indiens de ce pays; la deſcription de l'empire du Pérou; l'hiſtoire des anciens Souverains de ce pays; la religion, le gouvernement, les mœurs, des anciens Péruviens; des détails ſur les Péruviens modernes & les Créols du Pérou; la deſcription du Bréſil, la religion & les uſages des Braſiliens; l'hiſtoire des Sauvages du Canada;

leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs & uſages; la deſcription de la Virginie & du Maryland; la religion, les ſuperſtitions & mariages, &c, des Virginiens; l'hiſtoire des poſſeſſions Angloiſes en Amérique, contenant des remarques ſur la Nouvelle Angleterre, la Penſilvanie, la Caroline, la Floride, la baye de Hudſon; ſur quelques iſles de l'Amérique ſeptentrionale, comme Terre-Neuve, l'iſle Royale ou le Cap-Breton, la Providence; avec des remarques ſur le Spitzberg & la pêche de la baleine.

Le ſixième & dernier Tome donne la deſcription de l'empire des Turcs, de la petite Tartarie, de la Moldavie & de la Valachie, de la Morée, de la Livadie; des iſles de Rhodes, de Crete, de Negrepont, de Scio, de Samos; de Chypre; la deſcription de l'Arménie & du Diarbeck; de la Georgie & de la Mingrelie; l'hiſtoire de *Mahomet* & de ſes ſucceſſeurs; une idée générale de la religion des Muſulmans, de leurs cérémonies, de leurs fêtes & ſuperſtitions; des mœurs des Turcs; du deſpotiſme du Sultan & des forces mi-

litaires de ſon Empire. On y trouve auſſi une idée ſuccinte de la religion Romaine, quelques détails ſur le Pape, ſa cour, les Cardinaux, les prières, fêtes & cérémonies de l'Egliſe catholique. On y traite enſuite du ſchiſme des Grecs, de leur Patriarche, de leur liturgie, de leurs fêtes, de leurs mœurs & de leurs uſages ſuperſtitieux. Ce volume eſt terminé par des remarques ſur la Ruſſie, ſur le Chriſtianiſme & les mœurs des Ruſſes; ſur les Lapons, les Samoïedes & les Oſtioks; ſur le Luthéraniſme, les cérémonies & uſages des Luthériens; ſur le Calviniſme & la diſcipline des Egliſes Réformées; ſur l'Egliſe Anglicane & ſes cérémonies; ſur les Anabaptiſtes, &c; ſur la religion & les mœurs des anciens Danois; ſur le royaume de Suède & celui de Pologne, & les cérémonies du couronnement des Rois.

Vous voyez, Monſieur, par ce ſimple expoſé, que cet Ouvrage peut être regardé comme une eſpèce d'Hiſtoire univerſelle, & qu'il ſera très-utile, non-ſeulement aux jeunes gens qui pourront y puiſer des notions ſuf-

fisantes sur les différens pays & les divers peuples de la Terre, mais aux personnes plus avancées en âge, lesquelles y reconnoîtront un précis rapide & fait avec soin des études approfondies qui peuvent les avoir occupées. Pour rendre ce Livre véritablement instructif & non moins amusant, on s'est attaché à ne rapporter que ce qu'il y a de plus certain & de plus curieux sur chaque Nation. Les Histoires générales & particulieres sont les sources où l'on a puisé; on a choisi les auteurs les plus dignes de foi; on s'est interdit toutes dissertations, presque toujours ennuyeuses & superflues. Les volumes sont ornés de quelques vignettes en taille-douce, qui représentent quelques objets intéressans de chaque pays.

Costume des anciens Peuples, en 300 Planches gravées; par M. Dandré Bardon, Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Directeur perpétuel de celle de Marseille, & Membre de l'Académie des

Belles-Lettres, Sciences & Arts de la même Ville.

LE plan de cet ouvrage, qui manquoit à la République des Arts, fut annoncé dans le *Traité de Peinture* de M. *Dandré Bardon en 1765.* L'idée avantageuse que le Public en conçut, détermina l'auteur à redoubler les soins, les études & les recherches qui devoient rendre sa collection intéressante pour les amateurs, instructive pour les artistes, utile aux gens de lettres, amusante pour les personnes qui chérissent par goût les connoissances rares & curieuses. D'après ces vues il n'a cessé de fouiller dans les monumens de l'antiquité, dans les chefs-d'œuvre des grands maîtres, dans les volumes des écrivains accrédités, dans les cabinets des curieux & dans les porte-feuilles des savans. Il a tiré de ces fonds précieux & inépuisables un recueil d'environ trois cens Dessins, qui renferme ce qu'il y a de plus connu dans le costume des anciens peuples. L'ouvrage sera

diviſé en deux Parties ; la première aura pour objet les uſages des Grecs & des Romains ; la ſeconde concernera les Iſraélites, les Egyptiens, les Perſes, & autres ; Scythes, Amazones, Parthes, Germains, &c, dont les uſages particuliers ſont diſperſés dans une infinité de ſources qui ne ſont pas à la portée de tout le monde, & où bien des perſonnes n'ont ni le tems ni le courage de recourir.

Parmi les particularités de coſtume des principales de ces nations, ſont diſtingués par ordre leurs uſages religieux, civils & militaires. *Uſages religieux* : habits des Pontifes, des Sacrificateurs, des Prêtreſſes, des Néocores (1), des Camilles (2);

(1) On appelloit ainſi les Prêtres à qui l'on confioit la garde des Temples & de tout ce qui ſervoit aux Sacrifices & au culte des Dieux. Ils furent d'abord peu conſidérés ; mais dans la ſuite leur fonction devint un titre de dignité ſi diſtingué, qu'il fut l'objet de l'ambition des villes mêmes qui ſe tenoient honorées d'être *Néocores*.

(2) C'étoit le nom de jeunes garçons & de jeunes filles qui ſervoient dans les Sacrifices.

inſtrumens & apprêts des Sacrifices; ornemens des victimes, temples, autels, trépieds, lampes, &c. On a réuni à ces uſages les luttes, les courſes, les funérailles, les tombeaux, comme faiſant partie du culte des anciens. *Uſages civils & domeſtiques:* bains, repas, tables pour manger, cérémonies de mariage, ajuſtemens, meubles, voitures, tribunaux, ſupplices, monumens publics & particuliers, &c. *Uſages militaires:* accoutremens des officiers & des ſoldats, cuiraſſes, corſelets, caſques, brodequins; leurs armes, épées, lances, javelots, frondes, fléches, carquois, boucliers, &c; leurs étendards, leurs ſignaux, leurs allocutions, leurs machines de guerre, béliers, corbeaux, catapultes, baliſtes, tours roulantes, chars armés de faulx, &c. Quelques détails de leur marine y ſont aſſociés avec les cérémonies de leurs triomphes & de leurs apothéoſes.

Pour publier cette collection convenablement & ſans délai, on a choiſi pluſieurs bons Graveurs, qui ſeront dirigés par un de nos plus excellens maîtres

maîtres (1) dans l'art de la pointe & du burin. On a déja gravé le premier cahier, pour preſſentir le goût du Public, & lui donner une juſte idée de l'ouvrage. Tout y ſera préſenté, ainſi que dans ces douze feuilles, ſous un trait net, ferme, ſpirituel, que releveront de légères maſſes d'ombres, comme doivent être traités ces ſortes d'ouvrages.

Ce recueil, où les amateurs, les curieux, les gens de lettres trouveront de quoi ſatisfaire leur goût & aggrandir la ſphère de leurs connoiſſances dans la ſcience du coſtume, ſera compoſé d'environ trois cens planches. Comme il eſt eſſentiellement utile aux artiſtes, & même aux éleves, il a paru néceſſaire, pour leur en faciliter l'acquiſition, de le diviſer en cahiers de douze eſtampes chacun, auxquels ſera jointe l'explication propre à en donner l'intelligence, & de les propoſer par ſouſcription, avec un avantage aſſez conſidérable pour

(1) M. *Cochin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c.

les ſouſcripteurs. Ces cahiers de douze eſtampes, *du format grand in-4°*, ſeront du prix de ſix francs chacun pour ceux qui n'auront point ſouſcrit. On les délivrera ſéparément, de manière que les acquéreurs ſeront libres de ne prendre que ceux qui leur ſeront plus agréables ou plus utiles. A l'égard des ſouſcripteurs, qui, par la ſouſcription, ſe trouveront engagés à prendre de ſuite les cahiers à meſure qu'ils paroîtront, on leur cédera chaque cahier pour quatre francs, payables en la forme qui ſuit : ils donneront ſix francs en recevant le premier cahier; c'eſt-à-dire, 4 liv. pour ſa valeur, & 40 ſols d'avance & à compte ſur le ſuivant. Aux autres livraiſons de chaque cahier ils ne donneront que 4 livres, c'eſt à-dire 40 ſols pour achever le payement de ce cahier, & 40 ſols d'avance ſur l'autre, dont il leur ſera tenu compte à la derniere livraiſon.

L'Editeur ſe propoſe de donner exactement un cahier de ſix en ſix ſemaines, c'eſt-à-dire deux cahiers tous les trois mois; il eſpère même

de pouvoir accélérer cet arrangement, & peut-être de fournir trois cahiers dans les trois mois; mais, comme la gravûre eſt ſujette à beaucoup d'accidens qui peuvent ſuſpendre les livraiſons, il prévient les ſouſcripteurs qu'il eſt poſſible qu'il ſe trouve quelquefois néceſſité à des retardemens au-delà de ſes promeſſes, & les prie de lui accorder la confiance de croire qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour ſatisfaire à leur empreſſement. La livraiſon du premier cahier ſe fera au commencement d'avril prochain & les autres ſuivront de ſix en ſix ſemaines, autant qu'il ſera poſſible. On ſouſcrit chez M. *Cochin*, Editeur de cet ouvrage, aux galeries du Louvre, &, rue Dauphine, chez *Ch. An. Jombert* père, *L. Cellot*, *Cl. Ant. Jombert* fils aîné. L'ouvrage, outre la partie des gravûres dont on peut ſe repoſer ſur l'habile Editeur, ſera très-bien exécuté quant au papier & à l'impreſſion.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 26 Février 1772.

LETTRE III.

Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris ; brochure de 150 pages ; à Paris chez Vente Libraire, au bas de la Montagne de Sainte-Genevieve.

CET ouvrage, entrepris depuis plusieurs années, se continue tous les ans, Monsieur, avec un succès qu'il mérite ; c'est l'histoire de nos amusemens dramatiques & des changemens que leur font éprouver la raison, le goût, la mode, le caprice, la retraite ou la mort des Poëtes, des Musiciens, des Acteurs & des Actrices célèbres. Par là vous voyez, Monsieur, que cette notice n'est pas toujours la même, quoiqu'on la réimprime au renouvellement de chaque année. Indépendamment des variétés qui naissent des causes que je viens d'énoncer, l'auteur a soin de changer les petits discours préliminaires à chaque nouvelle édition. Ceux qu'il a mis cette année à la tête des différens Spectacles sont très-agréables, & quelquefois

même instructifs. Il fait d'abord quelques réflexions sur les *théâtres particuliers* ou *théâtres bourgeois*.» Depuis quelques années, dit-il, tout le monde est devenu Comédien, ou, pour mieux dire, tout le monde veut jouer la comédie. Les pièces admirables de nos meilleurs auteurs sont livrées sans pitié au mugissement d'un garçon marchand & au fausset d'une coëffeuse. Le Public qui entre gratis à ces sortes de spectacles, applaudit par reconnoissance à des acteurs qui l'ennuient.» Ces Histrions, trompés par les applaudissemens qu'on leur prodigue, vont jouer dans la Province, qui les admire à son tour, persuadée qu'arrivant de la capitale ils se sont formés sur les modèles qu'elle présente. Tel de ces Baladins se croit bien-tôt un *Baron*, un *Dufresne;* il vient à Paris solliciter un ordre de début. Il l'obtient sur la réputation qu'il s'est faite: on le vante par-tout. Cet acteur merveilleux paroît; on l'écoute avec complaisance; on le siffle avec justice. Les Grecs, à qui nous devons l'origine & la perfection des spectacles, ne permet-

toient point qu'on jouât ailleurs que ſur les théâtres publics les chef-d'œuvres d'*Eſchyle*, d'*Euripide*, de *Sophocle*, d'*Ariſtophane* & de *Ménandre*. Si Paris penſoit comme Athènes, nous aurions plus d'Artiſans utiles & moins de Comédiens déteſtables.

L'opuſcule dont je vous rends compte, Monſieur, eſt compoſé de quatre parties. Il s'agit dans la première de l'*Etat actuel de la Muſique du Roi*, c'eſt-à-dire, des Eccléſiaſtiques & des Laïques qui ſervent à la Grande Chapelle ſous les ordres du grand Aumônier de France, & des Muſiciens qui n'ont pour Supérieurs que les premiers Gentilshommes de la Chambre. Cet article eſt précédé de quelques remarques hiſtoriques; elles ſont curieuſes. La Muſique en France ne date que du regne de *François I.* Le plus ancien Compoſiteur dont le nom ait paſſé juſqu'à nous, eſt *Euſtache du Caurroy*, de Beauvais, ou du moins de ce diocèſe: il fut Sous-Maître de la Chapelle des Rois *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*. Il nous a laiſſé une très-belle Meſſe des Trépaſſés. Le Cardinal *du Perron*

s'amuſoit quelquefois à compoſer des vers qu'il lui faiſoit mettre en muſique. *Piganiol de la Force*, dans ſa *Deſcription de Paris*, dit que c'eſt une tradition généralement répandue parmi ceux qui ſont au fait de l'hiſtoire de notre Muſique, que les *Noëls* que nous chantons ſont des gavottes & des menuets d'un Ballet que *du Caurroy* avoit compoſé pour le divertiſſement de *Charles IX*. Quoi qu'il en ſoit, cet Artiſte étoit regardé de ſon vivant comme le plus grand Muſicien de l'Europe. Il mourut âgé de ſoixante ans, & fut enterré avec pompe le 8 août 1609 dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins de Paris : on y lit encore la magnifique épitaphe en latin qui lui fut faite par un habile Muſicien ſon confrère & ſon ſucceſſeur dans la place de Sous-Maître. Il s'appelloit *Formé*.

Euſtache Picot eut beaucoup de réputation ſous le regne de *Louis XIII*, qui lui donna une Abbaye & un Canonicat de la Sainte-Chapelle. Il fonda dans cette dernière une proceſſion du Saint-Sacrement qui ſe fait tous les ans le jour de Pâques avant les matines, & à laquelle on eſt obligé de

chanter différens morceaux de musique de sa composition, faute de quoi le legs qu'il a fait au Chapitre doit appartenir à l'Hôtel-Dieu. C'est là, Monsieur, un moyen infaillible d'éterniser ses ouvrages, & je conseille à tel Poëte qui est riche de faire une fondation semblable dans quelque Collége, à celui de Louis-le-Grand, par exemple, avec la clause expresse qu'on y lira ses vers jusqu'à la fin des siècles, en Troisième, en Seconde & en Rhétorique, à la place de ce bavard d'*Homère*, de ce froid *Virgile* & de cet insipide *Horace*, qu'on met entre les mains des jeunes gens, & qui leur gâtent le goût.

Les Motets que l'on chantoit à la Chapelle du Roi, n'avoient aucune symphonie ; ce n'étoit qu'un amas confus de duo, de trio, de quatuor, &c. *Louis XIV*, qui aimoit passionnément la Musique, voulut qu'on introduisît dans les Motets de la symphonie de violons ; il déclara ses volontés à l'Abbé *Dumont*, un des Sous-Maîtres de sa Chapelle. Il dit au Roi qu'il ne pouvoit exécuter cet ordre, parce que le Concile de Trente avoit dé-

fendu d'admettre de la ſymphonie dans les muſiques d'égliſe. Un paſſage de ce Concile, qu'il avoit inteprêté trop littéralement, lui avoit fait naître ce ſcrupule. Le Monarque prit le parti de conſulter ſur cet objet M. *de Harlay*, alors Archevêque de Paris; ce Prélat décida que le Concile n'avoit pas prétendu défendre la ſymphonie dans les égliſes, mais ſeulement un genre de muſique qui ne ſeroit point conforme au reſpect que l'on doit aux lieux ſaints. Malgré cette déciſion, l'Abbé *Dumont* perſiſta dans ſon idée. Le Roi ne voulut pas forcer ſa délicateſſe; mais il lui accorda ſa vétérance en 1674.

L'Abbé *Robert*, Sous-Maître comme l'Abbé *Dumont*, ne fit pas les mêmes difficultés, & ſe ſoumit aux intentions de *Louis XIV*. Mais ſes tentatives étoient encore bien éloignées de la bonne, de l'excellente & vraie muſique d'égliſe, dont le créateur parmi nous fut *Lalande*; il répandit dans ſes Motets un feu, une ame, des tableaux & des agrémens qu'on n'avoit point connus avant lui. Les ouvrages de ce grand Artiſte n'ont rien perdu depuis

quatre-vingt-dix ans qu'on les exécute & qu'on les entend avec enthousiasme à la Cour & au Concert Spirituel, malgré les différentes révolutions que la musique a éprouvées. *Lalande* composoit souvent sous les yeux de *Louis XIV*, dans le cabinet même de Sa Majesté, qui se plaisoit à lui communiquer ses idées dans ce genre. Il sçut si bien les saisir un jour, que, les lui faisant entendre sur le clavecin, le Monarque s'écria: *Lalande, tu as surpassé ce que je voulois te faire comprendre.* Quels génies n'enflamme pas, quels talens ne fait pas éclorre un Roi qui s'occupe des arts avec ce vif intérêt, & qui les honore de cette familiarité noble & mille fois plus flatteuse que les richesses & les titres qu'il peut donner! Le mot de *Louis XIV* à *Lalande* a donné l'idée des quatre vers qu'on lit au bas de son portrait.

Mortels, c'est de ce beau délire
Que sont nés parmi nous ces accords si touchans:
A deux Divinités *Lalande* doit ses chants;
Apollon le forma; c'est *Louis* qui l'inspire.

Ces vers ſont de M. *Tanevot*, ce Poëte ſi eſtimable & ce citoyen ſi vertueux.

La ſeconde partie a pour objet l'*Opéra*. Vous trouverez à la tête quelques réfléxions très-judicieuſes ſur ce ſpectacle ; elles ſont terminées par un petit éloge hiſtorique de feu M. *Trial*, l'un des Directeurs de l'Académie Royale de Muſique ; on nous le peint comme un habile Muſicien ; ſes ouvrages le prouvent ; comme un fils tendre & reconnoiſſant ; il a ſoutenu ſon père & ſa mère pendant ſa vie, & leur a laiſſé douze cens livres de rente après ſa mort ; comme un bon frère ; il a très-bien marié deux de ſes ſœurs ; il a placé à la Comédie Italienne un de ſes frères ; & un autre qui eſt plus jeune, il lui a fait faire ſes études dans un collége de cette capitale. Il mourut ſubitement à Paris le 23 juin de l'année dernière, âgé d'environ 38 ans.

Avant que d'entrer dans les détails concernant la *Comédie Françoiſe*, dont il s'agit dans la troiſième partie, l'auteur donne aux acteurs de ce théâtre un conſeil qu'ils devroient ſuivre ;

c'eſt de remettre beaucoup de pièces anciennes qui ſont tombées dans l'oubli, & qu'on reverroit avec autant de plaiſir pour le moins que les nouvelles. Ce ſpectacle eſt ſi riche par lui-même, qu'il pourroit ſe ſoutenir très long-temps ſans nouveautés.

On traite de la *Comédie Italienne* dans la quatrième & dernière partie. C'eſt ſans contredit le ſpectacle le plus amuſant que nous ayons à Paris, le plus propre à délaſſer les hommes occupés, à dérider les fronts ſérieux, à diſſiper les vapeurs des eſprits mélancoliques : j'entends la comédie purement Italienne, & non ces opéra comico-larmoyans, dont le ſuccès eſt humiliant pour les auteurs & pour la nation. Le célèbre Médecin *Silva*, mort à Paris en 1742, appellé près d'un malade conſumé d'une bile noire, lui conſeilla d'aller voir ſouvent *Arlequin*. Ce malade ſe trouva par malheur être le ſeul homme qui ne pouvoit uſer de ce remède ; c'étoit *Arlequin* lui-même. La Comédie Italienne eſt jouée avec un naturel, une vérité, une gaîté, dont ceux qui n'y ont jamais été ne peuvent avoir d'i-

dée. Un homme, unique dans son genre, l'inimitable *Carlin*, est l'ame de ce Spectacle; c'est le plus grand comédien, l'interprète le plus fidèle des mœurs, le peintre le plus parfait de la nature en action, qu'il y ait peut-être actuellement en Europe. Nous avons le bonheur de le posséder, nous l'admirons, nous l'applaudissons, & nous allons rarement le voir : quelle contradiction ! Il semble que, par un rafinement bisarre de fausse délicatesse & de vanité sotte, on ait honte de s'amuser & de rire dans ce grave siècle de Philosophie.

Cet opuscule, joliment imprimé, est enrichi de cinq gravûres agréables & pittoresques, dont la première, qui est au frontispice, est analogue à l'objet du Livre en général, & les quatre autres relatives aux quatre articles qui le composent.

Cours d'Hippiatrique, ou Traité complet de la Médecine des Chevaux, par M. la Fosse Hippiatre : un volume grand in-folio de plus de 400 pages, enrichi de soixante-cinq planches gravées avec soin ; prix 120 livres en feuilles, en-

luminé 160 livres ; à Paris chez Edme, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais près du Collége, & chez l'Auteur rue de l'Eperon.

CES deux termes *Hippiatrique* & *Hippiatre*, peut-être nouveaux pour vous, Monsieur, sont composés de deux mots grecs, *ippos* qui veut dire *cheval*, *iatrike*, *médecine*, *iatros Médecin*. M. *la Fosse* a mis à la tête de son ouvrage une *Préface* instructive. Il paroît, par les poëmes d'*Homère*, que de son temps il y avoit en Grèce des Haras, qu'on y nourrissoit quantité de chevaux, qu'on les exerçoit, & qu'il y avoit des hommes destinés à les rendre dociles. On trouve la preuve de ce fait dans *Platon*, dans *Hérodote*, & sur-tout dans un Traité de *Xénophon* sur l'équitation. » Seroit-» il vraisemblable de croire qu'on se » fût uniquement borné à élever des » chevaux, à les nourrir, à les dresser » au combat ou à les monter ? Ne se-» roit-il pas étonnant, au contraire, » que, la Cavalerie faisant alors la prin-» cipale force des armées, personne ne » se fût appliqué à connoître les ma-

» ladies & les accidens auxquels les » chevaux ſont expoſés, & à chercher » les moyens d'y remédier ? « Quoi qu'il en ſoit, l'*Hippiatrique* exiſtoit certainement avant *Jeſus-Chriſt*, puiſqu'il y avoit alors des Médecins de chevaux. C'eſt lorſqu'un Art a pris une eſpèce de conſiſtance qu'on lui donne un nom, & que les hommes conviennent d'un terme qui déſigne l'Artiſte. Or, on voit les mots de *Medicus Veterinarius*, ou *Veterinarius* ſeul, employés par *Varron*, mort vingt-huit ans avant la naiſſance de Notre-Seigneur. *Valère Maxime*, qui écrivoit ſous *Tibère*, parle d'un *Herophile* Médecin de chevaux, *equarius Medicus*. Le terme dont s'eſt ſervi *Varron*, ſe lit dans *Columelle*, qui compoſa ſon Ouvrage vers l'an 50. *Galien*, qui, comme on ſçait, pratiquoit la Médecine à Rome vers l'an 180, fait mention d'un inſtrument en uſage chez les Médecins de chevaux. » Il » y a toute apparence, dit l'Auteur, » que ce fut vers la fin du deuxième » ſiècle, ou, au plus tard, avant » la fin du troiſième, que fut com- » poſé un ouvrage latin intitulé : *Ve-*

» getii *Artis Veterinariæ*, *sive Mulo-Medicinæ Libri quatuor*». M. *la Fosse* ne nous dit pas quel étoit ce *Végèce*. D'après le siècle qu'il lui assigne, ce n'est pas le même que le *Végèce* qui nous a laissé d'excellentes *Institutions Militaires*, dont la meilleure traduction est celle de M. *Bourdon*, qui a paru en 1743 à Paris avec une Préface & des Remarques; car ce *Végèce* vivoit dans le quatrième siècle sous l'Empereur *Valentinien*, auquel il dédia son Traité de la Milice Romaine. Quel que soit le *Végèce* de M. *la Fosse*, il est certain que ses quatre livres de l'Art Vétérinaire existent. On y lit, dans un endroit, que les Grecs & les anciens Romains s'étoient occupés sérieusement de cet Art, &, dans un autre, *Végèce* se plaint de ce qu'il est négligé depuis long-temps.

Au dixième siècle on sentit la nécessité de mettre l'*Hippiatrique* en vigueur; on fit des extraits des ouvrages des Grecs sur cette matière. C'est à *Constantin Porphyrogénète* qu'on croit avoir cette obligation; mais il auroit sans doute rendu un plus grand service, s'il eût fait rechercher tous ces

Livres, qu'il les eût ramaſſés tels que les Auteurs les avoient faits, & que, ſans en rien retrancher, il en eût donné une collection complette. Faute de cette attention, nous ſommes malheureuſement privés de ces ouvrages qui auroient pû accélérer les progrès de l'*Hippiatrique*. Cet Art, qui n'eut d'autre aſyle que les boutiques de ceux qui ferroient les chevaux, fut ignoré & même avili juſqu'au quinzième ſiècle. Au commencement du ſeizième (en 1528) on fit imprimer les quatre Livres de *Végèce*; ils furent traduits dans notre langue en 1563. *François I* avoit précédemment chargé *J. Ruel* Médecin, de traduire du grec en latin la collection faite par les ordres de *Conſtantin Porphyrogénète*; cette verſion parut en 1530; ces fragmens d'Auteurs Vétérinaires furent mis en françois par *Jean Maſſé*, auſſi Médecin, & virent le jour dans la même année que la traduction de *Végèce*. Mais nous n'avons aucune preuve que ces ſecours aient été d'une grande utilité; il falloit des eſprits préparés pour recevoir les inſtructions que ces Livres contiennent; il n'y

avoit aucune intelligence parmi les ouvriers qui forgeoient même groſſièrement les fers des chevaux. L'émulation cependant ſe répandit en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, &c ; pluſieurs hommes de mérite crurent devoir écrire ſur cet objet ; mais leurs ouvrages ne furent connus que des amateurs, &, s'ils le furent des Maréchaux ferrans d'alors, ils manquoient de la capacité néceſſaire pour en profiter, ou de l'émulation qui porte à s'inſtruire. Enfin, Monſieur, on peut dire que l'*Hippiatrique*, malgré les nombreux écrits dont on a voulu l'enrichir, eſt reſtée, durant les ſeizième & dix-ſeptième ſiècles, dans l'enfance & même dans le mépris; & ſans doute elle y ſeroit encore ſans un de ces hommes éclairés & bienfaiſans qui, par malheur, ne paroiſſent que trop rarement ſur la Terre. Vous reconnoiſſez à ces traits M. *Bertin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. M. *la Foſſe* en fait le bel éloge que je vais vous tranſcrire, & qui eſt encore au-deſſous de ce que mérite ce grand Citoyen. » Je ſuis obligé de dire, à » l'honneur de ce Miniſtre, que, dès

» l'inſtant que le Roi lui eût confié le
» ſoin des Haras du Royaume, il eſt
» le premier qui ait ſenti combien les
» hommes étoient néceſſaires pour la
» conſervation de ces établiſſemens.
» Il faut avouer que, dans cette par-
» tie, il ne ſuffiſoit pas de reſſerrer
» les liens d'une police trop relâchée;
» il a fallu créer des hommes; &, ce
» qui eſt preſqu'au-deſſus de l'eſprit
» humain, il a fallu former une eſpèce
» d'intelligence, & la placer dans des
» ſujets qui ne donnoient aucune priſe
» à cet égard. Il en eſt venu à bout;
» il a perſuadé que l'Anatomie étoit
» néceſſaire pour travailler avec ſû-
» reté ſur le cheval, & pour décou-
» vrir les ſecrets de la nature; il a
» déraciné le préjugé le plus opiniâ-
» tre, & l'on peut dire que c'eſt lui
» qui a donné la première entrée à
» la Philoſophie de ce côté-là. Cet
» ouvrage étoit d'autant plus difficile
» à entreprendre que le mal étoit gé-
» néral, & que des perſonnes, qui,
» par leur naiſſance, ont reçu une
» éducation brillante d'ailleurs, ne ſe
» doutoient point du tout de la route
» qu'il falloit tenir. Cette noble ex-

» traction qui cependant eſt néceſſaire » pour leur confier le ſoin des écuries » les plus importantes, & même le » choix des chevaux, ne leur avoit » procuré juſqu'alors que des ſuccès » dus au hazard & à l'habitude de voir; » ſans s'embarraſſer de chercher les » cauſes, ils ne connoiſſoient la belle » conformation du cheval que par la » manière plus ou moins agréable » dont ils étoient affectés. Ce Miniſtre » a ſenti la maxime que j'ai miſe pour » épigraphe à la tête de cet Ouvrage: » *& quis verò futurum Hippiatrum docebit, ſi nullus Profeſſor eſt! COLUMELLE; eh qui pourra inſtruire celui qui ſe deſtine à devenir Hippiatre, s'il n'y a aucun maître!* M. *Bertin* a » nommé des Profeſſeurs; il a établi » des concours, afin de rendre le Public juge des progrès & d'exciter » l'émulation. Enfin, il s'eſt efforcé de » former des hommes, &, ſi le ſuccès répond à ſes vues, perſonne ne » ſera parti d'auſſi loin que lui en pareille matière «. *Si le ſuccès répond à ſes vues!* Il ſemble que ce ſuccès ſoit encore au nombre de nos deſirs & de nos eſpérances, tandis que nous en

avons sous nos yeux des preuves évidentes, & que la patrie recueille tous les jours les avantages les plus réels & les plus multipliés de l'admirable établissement de M. *Bertin*.

M. *la Fosse*, dans la suite de sa *Préface*, s'honore avec raison d'avoir eu pour ayeul & pour père deux hommes qui se sont distingués dans la Maréchallerie & dans l'Hippiatrique. Son père sur-tout a laissé plusieurs bons ouvrages sur ces deux Arts. Le fils nous rend compte de l'éducation qu'il a reçue de ce Maître habile, des études, relatives à la profession, qu'il a faites depuis l'âge de treize ans, après avoir achevé son cours d'Humanités au Collége d'Harcourt, & de tous les soins qu'il a pris pour rendre l'ouvrage que je vous annonce digne des connoisseurs, & du nom qu'il porte. Il déclare que toutes les descriptions anatomiques du cheval qu'on y trouve ont été faites le scalpel à la main, & que si, dans plusieurs occasions, elles sont différentes de celles qui ont été décrites par les Auteurs qui l'ont précédé, c'est que les dissections souvent réitérées l'ont em-

pêché de tomber dans les mêmes erreurs. Ainſi ſon *Hippotomie* n'a pas été puiſée dans les Livres des autres; elle eſt le fruit de vingt années paſſées à diſſéquer avec l'attention la plus ſcrupuleuſe un nombre conſidérable de chevaux, & à faire des démonſtrations tant publiques que particulières. Il ne ſuffiſoit pas d'employer toute la ſagacité du ſcalpel pour démêler les reſſorts de l'animal; il ne ſuffiſoit pas de les décrire avec la plus ſévère exactitude; un projet plus hardi, & dont le ſuccès avoit paru juſqu'à préſent impoſſible, eſt venu ſolliciter M. *la Foſſe* au milieu de ſon travail. Convaincu que les diſcours & les figures ſe prêtent un ſecours mutuel, il a oſé former l'entrepriſe d'expoſer aux yeux de ſes Lecteurs des morceaux anatomiques d'un détail prodigieux. Les planches de Névrologie & d'Angéiologie * en ſont une preuve. Le nombre des obſtacles qui ſe ſont préſentés n'a pas été capable de l'arrêter; les frais immenſes des

* La *Névrologie* eſt la partie de l'Anatomie qui traite des *nerfs*, & l'*Angeiologie* celle qui traite des *vaiſſeaux*.

deſſins & des gravûres, qui ſemblent ſurpaſſer les forces d'un particulier, le choix difficile & incertain des Graveurs, les dépenſes exceſſives en tout genre, les peines de toute eſpèce : rien n'a pu le retenir. Le zèle de l'inſtruction publique & le deſir de la gloire l'ont emporté ſur toute autre conſidération. Quoiqu'il n'ait pas cherché à multiplier les gravures, le nombre en eſt très-conſidérable ; le frontiſpice n'en annonce que ſoixante-cinq, & il y en a ſoixante-ſept ; il ne lui a pas été poſſible de ſe modérer ſur cet article ; il ne craint pas cependant qu'on lui reproche un luxe exceſſif dans une circonſtance où il étoit le premier intéreſſé à conſulter l'économie ; mais l'utilité de ſon ouvrage lui ayant paru demander cette quantité de figures, il n'a écouté qu'elle, & lui a ſacrifié ſon intérêt particulier.

M. *la Foſſe* fit imprimer en 1766 un volume *in*-4° ſous le titre de *Guide du Maréchal*. Ce Livre a été très-favorablement accueilli ; il n'en reſte pas un ſeul exemplaire ; on en a fait des contrefactions *in*-8°, l'une à Avignon, & l'autre à Rouen. Les Anglois l'ont

traduit dans leur langue, & les Allemands lui ont fait le même honneur. Ce même ouvrage eſt fondu dans ce *Cours d'Hippiatrique*. Ainſi, outre l'anatomie du cheval, morceau abſolument neuf, on y trouvera tout ce que renferme le *Guide du Maréchal*; mais l'Auteur en a changé l'ordre, a rectifié les négligences qui s'y rencontroient, corrigé beaucoup d'articles, ajouté ce que ſa pratique lui a fait appercevoir d'intéreſſant, ou ce qu'il y manquoit d'eſſentiel. Il y a joint pluſieurs obſervations importantes; on y verra même pluſieurs maladies dont il n'avoit fait aucune mention; en un mot, il n'a rien épargné pour que le *Traité complet de la Médecine des chevaux* contînt ce que les Amateurs & les *Vétérinaires* ont le plus beſoin de ſçavoir. M. *la Foſſe* peut, je crois, ſe flatter d'avoir réuſſi; depuis long-temps il n'a paru d'ouvrage auſſi utile, auſſi bien fait, auſſi magnifiquement exécuté pour l'impreſſion, le papier & les gravures.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 Février 1772.

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

Hiſtoire Naturelle de Pline, traduite en François avec le texte Latin rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites; accompagnée de notes critiques pour l'éclairciſſement du texte, & d'obſervations ſur les connoiſſances des Anciens, comparées avec les découvertes des Modernes, Tome IV, *in*-4°; *à Paris chez la veuve Deſaint, Libraire rue du Foin près de la rue Saint Jacques.*

APRÈS le grand tableau du ciel, de notre planète, de l'homme & des animaux terreſtres & marins, *Pline* continue ſon ouvrage par l'hiſtoire des oiſeaux: c'eſt la matière du volume qui vient de paroître. Il s'en faut bien,

ſelon moi, que ce morceau du Naturaliſte Romain puiſſe être comparé à celui de M. *de Buffon*. Quand on ne pourroit oppoſer à *Pline* que le Diſcours ſingulièrement intéreſſant que l'Auteur François a mis à la tête de ſa Deſcription des oiſeaux, j'oſe aſſurer que le génie du Moderne y déploye une étendue de ſçavoir, une ſagacité de vues, un ton de philoſophie, un caractère d'obſervation, qui laiſſent bien loin derrière lui ſes prédéceſſeurs dans cette carrière. Pour le fond même de l'ouvrage & la gloire de l'exécution, la couronne ne peut encore être diſputée à l'émule de *Pline*. Rappellez-vous, Monſieur, avec quelles graces, quel feu de Poëſie, quelle richeſſe de couleur, quelle magnificence de peintures, M. *de Buffon* s'annonce dans ſon Hiſtoire des oiſeaux; ſouvenez-vous ſur-tout des morceaux iſolés que j'ai mis ſous vos yeux, l'*Aigle*, le *Moineau*, le *Paon*, le *Coq* & le *Pigeon*. Que la Nature, ſous ce pinceau noble, facile, léger & brillant, paroît induſtrieuſe, animée, féconde, opulente, digne de l'étude de l'homme & des recherches

du Philoſophe ! Les oiſeaux de *Pline*, en comparaiſon, ne doivent être regardés que comme le crépuſcule d'un jour pur & radieux. On y chercheroit en vain des détails intéreſſans ſur l'inſtinct particulier, les facultés, les paſſions & les appétits de chaque eſpèce. Ce n'eſt, le plus ſouvent, qu'une aride nomenclature, accompagnée de quelques idées ſuperſtitieuſes, que la folie des Aruſpices & les préjugés populaires avoient accréditées dans l'Empire. Malgré ces défauts, on y trouve de temps en temps des traits de génie & des morceaux d'éloquence qui ſe reſſentent de la main du grand Maître. Je voudrois, par exemple, pouvoir vous envoyer le petit tableau du Roſſignol de *Pline*: vous ſeriez enchanté de ſon ſtyle précis, harmonieux & varié. Je vous conſeille d'y jetter un coup d'œil; je me contente de vous en copier la traduction, qui certainement n'atteint pas les charmes de l'original. « Le Roſſignol chante pendant quinze jours & quinze nuits ſans » interruption, lorſque les arbres » commencent à pouſſer abondam-

» ment leurs feuilles. Cet oiſeau n'eſt » pas le moins admirable. La première » merveille en lui, c'eſt qu'un ſi petit » corps fourniſſe une voix ſi forte & » d'une haleine ſi longue; la ſeconde, » c'eſt que ſon chant ſoit auſſi parfai- » tement conforme aux loix de la mu- » ſique & de l'harmonie. Tantôt il » fait de longues tenues en pouſſant » la voix; tantôt il fredonne; tantôt » ſon chant ſe diviſe en coupés; tan- » tôt il ſe combine en modulations » qui enjambent l'une ſur l'autre. Quel- » quefois c'eſt en retirant à lui ſon » haleine qu'il fait les mêmes tenues » dont nous avons parlé. Quelquefois » il rabat tout-à-coup l'inflexion; » d'autres fois c'eſt un ſimple gazouil- » lement, *& comme un entretien ſoli-* » *loque.* Selon ſon caprice, ſa voix » ſucceſſivement pleine, grave, aigue, » rapide, ralentie, éclatante, raſſem- » ble à elle ſeule trois différens carac- » tères, le deſſus, la taille & la baſſe; » en un mot, ce petit gozier exécute » tous les ſons des inſtrumens les plus » combinés par les recherches de » l'art. Auſſi, lorſqu'un roſſignol vint

» chanter ſur la bouche de *Stéſikore*
» encore enfant, ce pronoſtic annon-
» çoit bien clairement quelle ſeroit la
» douceur des chants de ce Poëte. Ce
» qui prouve indubitablement que ces
» oiſeaux mettent de l'art dans leur
» chant, c'eſt que chacun d'eux chante
» de préférence pluſieurs airs qu'ils
» affectent particulierement, & que
» tous ne chantent pas les mêmes. Ils
» diſputent entr'eux à qui chantera
» le mieux, & s'opiniâtrent à ce défi
» les uns contre les autres; le vaincu
» y perd ſouvent la vie, renonçant
» plutôt à la reſpiration qu'à ſon
» chant. Les jeunes Roſſignols vont
» à l'école des autres, & s'inſtruiſent
» auprès d'eux des chanſons qu'ils
» doivent retenir. Ces petits diſciples
» écoutent avec beaucoup d'attention,
» rendent la leçon qu'ils ont appriſe,
» puis tout à coup ſe taiſent. Il eſt
» ſenſible, pour quiconque y prend
» garde, que le maître reprend &
» que le diſciple ſe corrige : auſſi
» achete-t-on un roſſignol auſſi cher
» qu'un eſclave, & plus cher qu'on ne
» faiſoit autrefois un ſoldat. Je puis

» certifier qu'une fois on en a acheté » un ſix mille ſeſterces (25 louis). » Au reſte il étoit blanc, circonſtance » infiniment rare. C'étoit pour en » faire préſent à *Agrippine*, femme » de l'Empereur *Claude* ».

Pline dit qu'entre les oiſeaux qui ſont paroître de l'intelligence, le corbeau doit obtenir un rang diſtingué, & il en apporte en preuve une hiſtoire fameuſe dans les annales de Rome. Un jeune corbeau, qui étoit né ſur le Temple de *Caſtor* & de *Pollux*, s'abattit, en volant, dans la boutique d'un Cordonnier adoſſée à ce Temple. Le lieu ſacré d'où venoit cet oiſeau le rendit encore plus recommandable; ſon maître lui ayant appris en peu de temps à parler, il voloit tous les matins vers la place publique; & ſe poſant ſur la tribune aux harangues, il ſaluoit de là les deux *Céſars* (*Britannicus* fils de *Claude*, & *Néron* depuis Empereur) puis le peuple Romain qui paſſoit dans la place; après quoi il s'en retournoit à la boutique. Ce manége, qui dura pluſieurs années au grand étonnement de Rome, ne fut

interrompu que par la mort de l'oiſeau, qu'un Cordonnier, voiſin du premier, tua par jalouſie. Le peuple fut ſi affligé de la perte du corbeau, qu'après avoir mis à mort ſon meurtrier, il fit faire au défunt les plus magnifiques funérailles. Son corps, placé ſur un lit de parade, précédé d'un joueur de flûte & de couronnes de toutes ſortes de fleurs, fut porté par deux Ethiopiens juſqu'au bûcher qui avoit été conſtruit à deux milles de Rome, à droite de la voie Appienne. « Ainſi, » continue *Pline*, l'on jugea qu'un » oiſeau ſi ingénieux méritoit qu'on » lui fît des obsèques & que ſa mort » fût vengée par le ſupplice d'un ci» toyen Romain, dans une ville où » l'on n'avoit fait aucunes funérailles » à pluſieurs grands perſonnages, & » où perſonne n'avoit vengé la mort » de *Scipion Emilien*, deſtructeur de » Carthage & de Numance. Le fait » que nous venons d'expoſer ſe paſſa » ſous le Conſulat de *Marcus Servilius* » & de *Caius Ceſtius* le 28 de Mars.

On trouve, à l'article de la poule, l'origine de la coutume de faire éclorre

les œufs ſans l'incubation de la mère. *Livie* qui étoit enceinte, & qui n'avoit pas encore été enlevée par *Auguſte* à *Tibère Neron* ſon mari, ſouhaitoit ardemment que l'enfant qu'elle mettroit au monde fût un fils. Pour connoître ſi ſon deſir s'accompliroit, elle fit uſage d'un moyen de divination, que les jeunes perſonnes de ſon ſexe ont coutume d'employer; ce fut de mettre un œuf dans ſon ſein pour le couver; & quand elle vouloit le quitter, elle le donnoit à ſa nourrice, afin qu'il ne ceſsât point d'être tenu chaudement, & l'on dit que le préſage * qui en réſulta lui promit un fils; ce que l'évènement juſtifia par la ſuite. « C'eſt de là, » peut-être, ajoute le Naturaliſte » Romain, qu'eſt venue l'invention » nouvelle de mettre couver des » œufs ſur de la paille dans un lieu » qu'on échauffe d'un feu doux, en

* *Suetone* dit qu'il ſortit de cet œuf un poulet mâle & ſuperbement crêté; ce qui fit augurer au Mathématicien *Scribonius* que l'enfant dont accoucheroit *Livia Druſilla* parviendroit à la puiſſance ſouveraine. En effet, elle accoucha de *Tibère* qui fut Empereur.

» ayant l'attention de retourner de » temps en temps ces œufs avec la » main : de cette ſorte on voit ſortir » les petits à jour nommé ».

Après l'hiſtoire des *oiſeaux*, *Pline* donne celle des *reptiles* & des *inſectes*. Celle ci remplit le ſecond tiers de ce quatrième volume. L'auteur débute par un tableau moral ſur la nature de ces animaux, dans lequel on retrouve ſa touche & ſa couleur. « Pour former » les corps des inſectes dont l'exiguité » eſt inexprimable, ou, pour mieux » dire, qui ſont voiſins du néant, » quelle puiſſance, quelle intelligence, » quelle inconcevable ſageſſe n'a-t-il » pas fallu ! Comment la Nature » a-t-elle trouvé où placer les organes » de chacun des cinq ſens chez le » moucheron ? Et toutefois il y a des » inſectes bien plus petits. Mais enfin » chez le moucheron où a-t-elle trouvé » de l'eſpace pour placer le ſiége de la » vue ? Où lui a-t-elle *logé* le goût ? » Où lui a-t-elle *ſitué* l'odorat ? Où » lui a-t-elle placé cette voix ſi fière » & ſi forte, ſi l'on a égard à l'extrême » petiteſſe d'un tel animalcule ? Avec

» quelle adresse l'a-t-elle muni d'ailes,
» de longues jambes & d'une poche
» organisée pour faire les fonctions
» du ventre [illegible]. Quelle dextérité
» dans la structure du trait fait en
» pointe dont il se sert pour percer
» la peau! Car, quoique ce trait soit
» si mince qu'il échappe, pour ainsi
» dire, à la vue, il n'en est cependant
» pas moins bien travaillé, & la Na-
» ture l'a construit avec une telle in-
» dustrie, qu'il est en même-temps &
» pointu pour percer & creux pour
» sucer. Quelles sortes de dents a-t-elle
» données aux vers pour ronger les
» chênes les plus durs? Car une preuve
» qu'ils ont des dents, c'est le bruit
» qu'ils font en corrodant le bois, qui
» est leur principale nourriture. Au
» lieu d'admirer des choses si merveil-
» leuses, nous réservons notre éton-
» nement pour les épaules monstrueu-
» ses de l'éléphant capable de porter
» des tours; pour la roideur du col
» des taureaux; pour la force pro-
» jectile dont sont douées les armes de
» ces animaux; enfin, pour la crinière
» du lion ou pour l'agilité du tigre

» à fondre ſur ſa proie ; & toutefois » c'eſt préciſément dans ſes moindres » ouvrages que la Nature, cette puiſ- » ſante ouvrière, paroît s'être elle- » même ſurpaſſée «.

Parmi les peintures admirables répandues dans l'ouvrage de *Pline*, il en eſt peu qu'on puiſſe comparer à celle de l'Araignée. Il faudroit, Monſieur, pouvoir l'expoſer ici toute entière pour en admirer la vivacité, la variété des traits & les réfléxions philoſophiques. Je me borne à cet extrait. » Elle file avec une merveilleuſe » adreſſe, le poids de ſon corps lui » ſervant de fuſeau. Son fil, qu'elle » façonne avec les ongles, eſt parfai- » tement égal & uni .... Avec quel » artifice ne cache-t-elle pas les piéges » dont ſont ſemés ſes rézeaux ! Qui » ſoupçonneroit le deſſein d'une em- » bûche dans une courtine diaphane, » dont l'aſpect ne préſente que l'aſ- » ſemblage régulier de deux toiles po- » ſées ſimplement l'une ſur l'autre ?... » Voyez avec quelle ſçavante architec- » ture eſt voûté le trou de l'araignée ; » comment il eſt plus garni de poil

» que le reſte de l'ouvrage, afin de
» la garantir du froid.... Conſidérez
» quelle eſt la fermeté de ſa toile pour
» être ainſi expoſée à l'impétuoſité
» des vents, à la quantité de poudre
» qui tombe deſſus.... Mais quelle
» vigilance, quelle promptitude à
» fondre ſur la première proie qui
» tombe dans ſes filets! Lors même
» qu'elle ſe trouve à portée de l'extre-
» mité de ſes rets, c'eſt toujours au
» milieu qu'elle accourt, ſçachant bien
» que par ce moyen elle ébranle la
» maſſe entière & qu'elle y embarraſ-
» ſera plus de *gibier*. S'il y a quelqu'en-
» droit déchiré dans ſa toile, elle la
» *raccoutre* à l'inſtant, mais avec tant
» d'adreſſe que la ſuture ne paroît
» point. Il n'y a pas juſqu'aux petits
» lézards auxquels les araignées ne faſ-
» ſent la guerre, leur enveloppant la
» gueule avec leurs toiles, & leur
» mordant alors à loiſir les babines.
» C'eſt un ſpectacle digne d'être com-
» paré à ceux du Cirque, & le plus
» curieux que le haſard puiſſe faire
» rencontrer «.

La deſcription des reptiles & des

insectes, qui achève celle du regne animal, est terminée par une espèce de tableau épisodique, où *Pline* differte sur l'organisation du corps de l'homme & des animaux en général, & où il expose quantité de traits anatomiques qu'il avoit omis dans le cours de son travail ou qu'il a voulu mettre à part. Quoique ce morceau renferme des choses curieuses, on sent que ce n'est pas celui sur lequel il faut faire plus de fond. Le défaut de culture de l'Anatomie, l'ignorance de la Physique, la superstition & les erreurs populaires, malgré tout le talent de *Pline*, ont répandu bien des taches sur cette partie de son histoire. Le génie est allé aussi loin qu'il étoit possible alors; mais la Nature étoit enveloppée dans ses mystères, & le flambeau de l'expérience n'avoit point encore dissipé le nuage.

La troisième & dernière partie du volume dont je vous entretiens, Monsieur, est consacrée au regne végétal. *Pline* la commence par les *arbres;* il parle ensuite des *plantes*, des *métaux* & des *pierreries*. « N'est-il pas bien

» étonnant, s'écrie-t-il éloquemment, » qu'après avoir mené dans les com- » mencemens du monde une vie ſi » ſimple, on en ſoit venu juſqu'à cou- » per les montagnes pour en tirer du » marbre, & juſqu'à ſe tranſporter » chez les Sères pour y prendre de » quoi ſe vêtir, enfin juſqu'à aller » chercher des perles au fond de la » Mer Rouge & des émeraudes dans » les entrailles mêmes de la terre ? » De plus, on a imaginé de ſe percer » les oreilles; c'étoit peu pour l'homme » de porter les pierreries au cou & » dans les cheveux, il perça ſes mem- » bres mêmes pour les y introduire ».

Le platane eſt un des arbres les plus curieux & les plus ſinguliers : ſes branches fortes, ſouples, bien fournies, & quelquefois l'intérieur du tronc ſeul, forment des cabinets & des appartemens où l'on trouve tous les avantages de l'hoſpitalité. Il y a, dit *Pline*, préſentement en Lycie un fameux platane ſur un grand chemin auprès d'une fontaine très-froide : ſon tronc eſt creux & forme un domicile,

ou, si l'on veut, une grotte qui n'a pas moins de quatre-vingt-un pieds. La cime de l'arbre ressemble à une petite forêt ; ses branches sont si grosses & si grandes qu'on diroit que ce sont autant d'arbres, tellement qu'il couvre de son ombre un vaste terrein ; &, pour qu'il ne manque rien à sa cavité & qu'il ressemble parfaitement à une grotte, elle est revêtue en dedans & en rond d'une bordure de pierre-ponce couverte de mousse. La chose est si merveilleuse que *Licinius Mucianus*, qui a été trois fois Consul & depuis peu Gouverneur de la province de Lycie, a cru devoir transmettre à la postérité qu'il avoit mangé dans cette grotte avec dix-huit personnes ; que, dans ce festin, il n'y avoit pour lits de table que des feuilles, & qu'il s'y étoit trouvé parfaitement à l'abri du vent ; que l'épaisseur du feuillage ne lui avoit pas permis d'entendre le bruit même d'une grosse pluie, quelqu'attention qu'il s'efforçât d'y prendre ; qu'en un mot il avoit goûté plus de plaisir à être ainsi couché dans cette grotte que s'il eût été dans une salle

magnifique, où l'éclat du marbre, la variété des peintures, la richeſſe des lambris dorés, frappent de toutes parts les yeux. On rapporte auſſi que *Caligula* trouva aux environs de Vélitres un platane ſurprenant. Ses branches étoient diſpoſées en planchers; d'autres pouvoient ſervir de bancs; ce qui formoit une eſpèce de ſalle où ce Prince donna un feſtin à quinze perſonnes; &, quoiqu'il occupât lui ſeul * une partie de l'ombre de cet arbre, non-ſeulement tous les convives étoient à l'aiſe, mais encore il y avoit aſſez de place pour que les Officiers puſſent librement faire le ſervice. L'Empereur appella ce repas *le feſtin du Nid*, parce qu'il l'avoit donné ſur un arbre.

Les autres arbres dont il eſt queſtion, ſont la plupart aromatiques, myrrhifères ou thurifères * *, & leur deſcription n'a rien de bien intéreſſant. Ceux qui, d'après *Pline*, travailleront à cette partie de l'hiſtoire vé-

* Alluſion à la groſſeur de ſon corps.

* * C'eſt-à-dire qui porte la myrrhe & l'encens.

gétale, trouveront assez peu de traits dont ils puissent orner le grand tableau de la Nature. Je finis cet article par la manière dont les Anciens recueilloient l'encens. Pour cela, dit l'auteur, on entame l'écorce de l'arbre dans l'endroit où elle paroît plus gonflée, plus tendue & plus mince, & on l'ouvre sans enlever la pièce. De cette incision sort une écume grasse qui se coagule & s'épaissit, & qui tombe sur des clayes de palmiers dans les lieux où l'on peut en avoir, & ailleurs sur un aire que l'on a eu soin de faire à l'entour de l'arbre, en applanissant le sol. Quant aux forêts d'encens de la contrée de Saba, elles sont divisées en différentes portions qui sont sous la bonne foi publique, sans que personne se méfie de son voisin, & l'on n'y garde pas même les arbres entamés & qui découlent, parce qu'il n'y a, en ce pays, personne qui ne se fît scrupule de dérober l'encens. Mais à Alexandrie, où l'on falsifie cette même matière, il n'y a sorte de sûreté ni de précaution qu'on n'employe pour en empêcher le pillage. Là ceux qui tra-

vaillent à préparer l'encens, n'ont autre choſe ſur le corps qu'un eſpèce de caleçon auquel le maître de la fabrique appoſe ſon cachet. En outre on leur met ſur le viſage un maſque ou un rézeau dont les mailles ſont extrêmement ſerrées, de peur qu'ils n'avalent l'encens pour le revomir enſuite, &, quand l'ouvrage eſt fini, on les renvoye tout nuds.

On doit à l'édition de ce nouveau Tome le même tribut d'éloges qu'on a donnés juſtement à celle des précédens: l'éditeur interprète y fait paroître les mêmes connoiſſances anatomiques, phyſiques & naturelles; la même intelligence à expliquer les paſſages difficiles, le même goût à corriger le texte, le même talent à le faire paroître dans toute ſa pureté. Il ſeroit toujours à ſouhaiter que tant de travaux, de recherches & de veilles n'abſorbaſſent pas entièrement l'attention de l'éditeur, & que ſa verſion fût plus rapide, plus animée, plus digne du ſtyle énergique du peintre Romain.

Recueil de Lettres adreſſées à M. Mille, auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de Bourgogne; brochure in-8°. de près de 200 pages; à Paris chez Valeyre l'aîné, Imprimeur-Libraire rue de la vieille Bouclerie.

VOICI, Monſieur, de nouvelles pièces que vous ajouterez au procès qui s'eſt élevé entre les Bénédictins d'une part, & M. *Mille* de l'autre. Elles ne ſeront pas même les dernières; on nous en promet encore, &, ſi cela continue, le commentaire égalera bien-tôt le texte. M. *Mille* a tort, ſans doute, comme je vous l'ai dit, d'injurier l'état Monaſtique, & de lui conteſter la légitimité de ſes poſſeſſions. Il eſt naturel que les enfans de ſaint Benoît vengent l'honneur de leur corps, & juſtifient l'authenticité des donations qui leur ont été faites; le morceau hiſtorique où ſont conſignées les imputations qui les bleſſent & avec raiſon, ne doit pas être confondu avec ces écrits anonymes, obſcurs & ſcandaleux, imprimés ſans aveu, ſans

pudeur & ſans conſéquence. L'*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de Bourgogne* eſt un ouvrage public & très-eſtimable à bien des égards, où ſe trouvent des aſſertions haſardées. Il falloit donc une réponſe. Mais doit-on les multiplier & revenir ſans ceſſe à la charge ? Ce plan ne contredit-il pas même l'intention des aſſaillans ? Tant d'écrits, renouvellés tous les jours & lancés avec vivacité contre le livre de M. *Mille*, ne ſerviront-ils pas à donner aux endroits repréhenſibles une célébrité dangereuſe, & à les répandre dans le monde qui les eût ignorés comme tant d'autres réflexions fondues dans toutes les hiſtoires ? Mais peut-être que l'intérêt perſonnel ne goûte pas ces idées de modération, & qu'il inſpire une chaleur inconnue à ceux qui ne ſont pas excités par les mêmes motifs. Dès-lors il faut laiſſer aller les choſes, & je me contente, non de vous entretenir bien au long des nouvelles pièces miſes ſur le bureau, mais ſimplement de ce qui m'a paru mériter quelqu'attention particulière.

L'auteur de la première lettre, qui eſt auſſi la plus longue, emploie d'abord l'ironie contre M. *Mille*. Comme dans ſon *Abrégé Hiſtorique* il ſe permet de fréquens ſarcaſmes contre l'opulence eccléſiaſtique & religieuſe, & contre le relâchement de la règle clauſtrale & de la modeſtie cléricale; que dans ces diatribes il s'abandonne un peu trop au génie de la déclamation, & qu'il appelle à ſon ſecours des textes de l'Evangile, dont quelques-uns ne ſont pas bien choiſis, & quelques autres ſont mal interprêtés, ſon antagoniſte part de-là pour en faire un grand Orateur ſacré. » Ce » miniſtère nouveau, vous l'avez » rempli, Monſieur, avec un zèle & » une généroſité dignes des plus » grands éloges.... Cette manière » même d'écrire l'hiſtoire vous eſt plus » familière dans le ſecond volume » que dans le premier. Si ce goût va » toujours croiſſant, le Clergé pourra » ſe paſſer de la *Bibliothèque des Pré-* » *dicateurs* «.

Le morceau ſuivant m'a paru très-agréable. On défend, dit M. *Mille*

aux eccléſiaſtiques, dans un règlement fait à Aix-la-Chapelle, de porter des coutelats & des éperons comme les gens de guerre. » Qu'auroient donc » dit les Pères de ce concile de certains Eccléſiaſtiques qui ſe font gloire aujourd'hui de porter des *éperons à l'Angloiſe* ?... Les *éperons à l'Angloiſe*, reprend l'auteur de la lettre, » ſemble[illegible] vous avoir donné de l'humeur. J'ai vu ces jours derniers » un Eccléſiaſtique de bonnes mœurs » & fort aimable. Il a un goût décidé » pour les *éperons à l'Angloiſe* ; c'eſt » ſa marote. La lecture de votre » note ſur les *éperons à l'Angloiſe* l'a » frappé. Je le priai de lire dans la » même page votre façon de penſer » ſur les Canons qui ont interdit la » friſure aux Eccléſiaſtiques ; votre » complaiſance ſur ce dernier objet » raſſura ſa délicateſſe allarmée. Hé » bien, me dit-il, je ſacrifierai la » friſure & je garderai les *éperons à* » *l'Angloiſe* ; M. *Mille* doit agréer » cette compenſation ».

L'auteur abandonne tout à coup l'ironie, & réfute ſérieuſement M.

Mille. Ce dernier a dit que les biens des monaſtères ſont des uſurpations ſur ceux du clergé, des domaines acquis à l'aide de faux titres, & la dépouille d'illuſtres familles dont les rejettons ſont réduits à l'indigence. A la première de ces imputations l'auteur répond que M. *Mille* ſe trompe eſſentiellement; il s'efforce de prouver, au contraire, que le clergé ſéculier, depuis quelques ſiècles ſur-tout, a enlevé aux moines plus d'un tiers de leurs revenus. Il juſtifie les anciens moines du crime de contrefaction de titres, en avouant néanmoins qu'il a pu ſe trouver parmi eux des fourbes adroits, mais en très-petit nombre. Sa réponſe au troiſieme chef d'accuſation eſt excellente & digne d'être citée. » Vous les connoiſſez, ſans » doute, ces familles illuſtres dont » vous parlez. Daignez en dreſſer une » liſte; ne craignez point de l'aug- » menter par le nom des familles » auxquelles les moines ſont redeva- » bles de la plus mince fondation, ſi » vous découvrez quelques deſcen- » dans de ces familles qui gémiſſent

» dans l'obſcurité ou l'indigence. Les » moines vous déclarent qu'ils atten- » dent avec impatience cette occa- » ſion de réparer à l'égard des unes » & des autres le tort de leurs pré- » déceſſeurs ; ne leur refuſez pas, » Monſieur, le ſecours de vos re- » cherches, ils vous le demandent » avec toute l'énergie du ſentiment «. Voilà qui eſt noble, grand & qui ré- pond mieux aux imputations d'ava- rice des moines que vingt *in-folio* d'ennuyeuſes raiſons ; au reſte ceci n'eſt point ſimplement l'exploſion éphémère d'un ſentiment vif ; l'auteur appuye ſa déclaration d'un exemple touchant. » Un Gentilhomme de Nor- » mandie gémiſſoit ſous le poids de » la miſère ; les moines d'une abbaye » conſidérable de cette province ap- » prennent que ce Gentilhomme eſt » le rejetton d'une famille comptée » parmi leurs fondateurs. Ils volent » au-devant de l'infortuné, qui ſçavoit » à peine s'il y avoit dans le monde » des hommes bienfaiſans. Il vit ces » moines & il vit des hommes ſenſi- » bles. Un équipage complet, aſſorti

au

» au grade d'officier qu'ils lui procurè-
» rent, fut le moindre effet de leur
» récompense. Il ne négligèrent rien
» pour le mettre en état de fournir
» sa carrière avec distinction dans le
» champ de Mars. Ils n'ont cessé de-
» puis cet instant de lui donner des
» preuves non équivoques de l'inté-
» rêt qu'ils prennent à ses affaires ;
» remarquez, s'il vous plaît, Mon-
» sieur, que le produit de la fonda-
» tion nourriroit à peine pendant un
» mois l'homme le plus frugal de
» France «.

L'auteur de cette première lettre accuse aussi M. *Mille* de plagiat ; mais les exemples qu'il en cite ne donneront pas de poids à cette assertion. Il s'agit de quelques anciens écrivains. M. *Mille* en donne une notice très-sommaire, & les termes paroissent empruntés des sources où il a puisé ; c'est comme si l'on trouvoit mauvais qu'un auteur, en dressant la table des écrivains Grecs, eût dit comme le premier Nécrologue qui a parlé d'*Aristote* : *Aristote, Grec, Philosophe, vivoit en tel siècle ; il écrivit sur telles matières.*

Une notice n'eſt point un morceau propre & perſonnel. Au reſte, il y a dans cette première lettre beaucoup d'eſprit & de ſçavoir; j'y aurois déſiré ſeulement un peu plus d'aménité dans le ton, d'élégance dans le ſtyle & de naturel dans les métaphores. Que penſerez-vous, Monſieur, par exemple, de celle-ci: pour dire que nos Cardinaux ont des Abbaïes qui les mettent en état de ſoutenir leur dignité, l'auteur s'exprime en ces termes: *La pourpre Romaine en France y ſoutient l'éclat de ſa couleur avec la touche vigoureuſe du pinceau monaſtique.*

La ſeconde lettre eſt adreſſée par Dom *Merle*, Prieur de Bèze, à M. *Mille*, ſur la fameuſe chartre de *Clovis* en faveur du Monaſtère de Moutier-ſaint-Jean. Cette lettre eſt ſérieuſe, courte & décente. M. *Mille* y répond ſur le même ton & combat les raiſons de ſon antagoniſte, de façon à donner à penſer que l'affaire n'eſt pas ſi claire que le Prieur paroît le croire. Les preuves alléguées de part & d'autre méritent d'être lues & peſées avec beaucoup d'atten-

tion. Je n'ai pas vu dans cette *Réponse* de M. *Mille* ce qui a pu donner de l'humeur à Dom *Merle*, qui ſe plaint dans une *Réplique* du ton que l'auteur de l'hiſtoire de Bourgogne prend vis-à-vis de lui. A cela près, le ſçavant Prieur de Bèze combat les raiſonnemens de M. *Mille* avec beaucoup de méthode & d'érudition.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 3 Mars 1772.

LETTRE V.

Le Diable Amoureux. Nouvelle Eſpagnole; brochure in-8° de 144 pages. A Naples, & à Paris chez le Jay Libraire rue Saint Jacques.

A La bouffonnerie de nos anciennes farces ont ſuccédé l'excellent comique de *Molière*, le riant vaudeville, l'aiguillon léger de l'épigramme, le ton décent de la galanterie. Tel étoit encore l'eſprit de la nation il y a trente ans; mais le ſiècle ayant été depuis ſingulièrement éclairé, la Philoſophie ayant concentré l'intérêt de chaque particu-

lier dans lui-même, la débauche groſſière a pris la place de la volupté délicate, la ſombre Anglomanie eſt venue répandre ſes brouillards épais ſur nos fronts brillans & ſereins; l'innocente malignité a dégénéré en méchanceté noire; l'âcreté de la ſatire & la fange du libelle ont éteint les éclairs de la bonne plaiſanterie; enfin, nous ſommes devenus triſtes, crapuleux & féroces.

Cependant, il faut le dire à notre avantage, ce n'eſt point là notre état naturel, & vous applaudirez, Monſieur, à l'agréable écrivain qui vient pour un moment nous rendre à notre caractère; il a pris l'idée de ſon ouvrage dans le *Comte de Gabalis*, où ſont développés tous les myſtères de ce qu'on appelle *la Cabale*. C'eſt un badinage ingénieux qui reſpire cette gaîté franche à laquelle on peut ſe livrer ſans craindre qu'on ait à rougir de ſoi-même, & qui, comme le dit quelque part M. *Greſſet*, eſt ſi *bonne pour la ſanté*. Le *Diable* joue le principal rôle dans cette piquante bagatelle. Le début vous amuſera. *Alvare* raçon-

te ſon hiſtoire : « J'étois à vingt-cinq » ans Capitaine des Gardes du Roi de » Naples : nous vivions beaucoup entre » tre camarades, & comme de jeunes » gens, c'eſt-à-dire, des femmes, du » jeu, tant que la bourſe pouvoit y » ſuffire, & nous philoſophions dans » nos quartiers quand nous n'avions » plus d'autre reſſource. Un ſoir, après » nous être épuiſés en raiſonnemens » de toute eſpèce autour d'un très-» petit flacon de vin de Chypre & de » quelques marons ſecs, le diſcours » tomba ſur la Cabale & les Cabaliſtes. » Un d'entre nous prétendoit que c'é-» toit une ſcience réelle & dont les » opérations étoient ſûres; quatre des » plus jeunes lui ſoutenoient que c'é-» toit un amas d'abſurdités, une ſource » de friponneries, propres à tromper » les gens crédules & amuſer les en-» fans. Le plus âgé d'entre nous, Fla-» mand d'origine, fumoit ſa pipe d'un » air diſtrait, & ne diſoit mot. Son » froid & ſa diſtraction me faiſoient » ſpectacle au milieu du charivari diſ-» cordant qui nous environnoit, & » m'empêchoient de prendre part à une

» converſation trop peu réglée pour
» qu'elle eût de l'intérêt pour moi.
» Nous étions dans la chambre du fu-
» meur; la nuit s'avançoit : on ſe ſé-
» para, & nous demeurâmes ſeuls,
» notre ancien & moi. Il continua de
» fumer flegmatiquement; je demeurai
» les coudes appuyés ſur la table, ſans
» rien dire. Enfin mon homme rom-
» pit le ſilence : Jeune homme, me
» dit-il, vous venez d'entendre beau-
» coup de bruit; pourquoi vous êtes-
» vous tiré de la mêlée? C'eſt, lui
» répondis-je, que j'aime mieux me
» taire que d'approuver ou blâmer
» ce que je ne connois pas : je ne ſçais
» pas même ce que veut dire le mot
» de *Cabale*. Il a pluſieurs ſignifications,
» me dit-il; mais ce n'eſt point d'elles
» dont il s'agit, c'eſt de la choſe.
» Croyez-vous qu'il puiſſe exiſter une
» ſcience qui enſeigne à transformer
» les métaux, & à réduire les Eſprits
» ſous notre obéiſſance? ..... Je ne
» connois rien des Eſprits, à commen-
» cer par le mien, ſinon que je ſuis
» ſûr de ſon exiſtence. Quant aux
» métaux, je ſçais la valeur d'un car-

» lin au jeu, à l'auberge & ailleurs,
» & ne peux rien assurer ni nier sur
» l'essence des uns & des autres, sur
» les modifications & impressions dont
» ils sont susceptibles. Mon jeune ca-
» marade, j'aime beaucoup votre igno-
» rance; elle vaut bien la doctrine des
» autres ».

Alvare demande à ce camarade, qui s'appelle *Soberano*, quelle est la clef de la science dont il lui parle; il ajoute qu'on lui a dit que ce sont les Esprits eux-mêmes qui nous instruisent; il veut sçavoir s'il est possible de se lier avec eux. *Soberano* lui répond qu'il est vrai qu'on ne peut rien apprendre de soi-même, &, quant à la possibilité des liaisons, qu'il va lui en donner une preuve sans replique. « Comme il finissoit ce mot, dit *Al-*
» *vare*, il achevoit sa pipe: il frappe
» trois coups pour faire sortir le peu
» de cendres qu'il restoit au fond, &
» la pose sur la table assez près de moi.
» Il éleve la voix: *Caldéron*, dit-il,
» allez charger ma pipe, allumez-la,
» & rapportez-la moi. Il finissoit à
» peine le commandement, je vois

» disparoître la pipe, &, avant que » j'eusse pu raisonner sur les moyens, » ni demander quel étoit ce *Caldéron* » chargé de ses ordres, la pipe allu- » mée étoit de retour, & mon inter- » locuteur avoit repris son occupa- » tion. Il la continua quelque temps, » moins pour savourer le tabac, que » pour jouir de la surprise qu'il m'oc- » casionnoit; puis se levant, il dit: » Je prends la garde au jour, il faut » que je repose. Allez vous coucher; » soyez sage, & nous nous rever- » rons ».

Ce prodige excite encore plus la curiosité d'*Alvare*; il ne quitte plus *Soberano*; il veut être aussi en commerce avec les Esprits; l'autre lui objecte qu'il n'a pas fait son temps d'épreuve, & qu'ils pourroient lui causer de l'épouvante: nous sommes nés, lui dit-il, pour les commander, & ils n'ont sur nous de pouvoir qu'autant que leur en donne notre foiblesse. *Alvare* prétend qu'il *tireroit les oreilles au grand Diable d'enfer* lui-même. *Soberano* lui donne rendez-vous pour le vendredi avec deux autres initiés. Le

jour convenu, après le dîner, on le conduit aux ruines de Portici; ils parviennent à travers des débris dans un lieu si obscur qu'aucune lumière extérieure n'y pouvoit pénétrer. Un d'eux bat le fusil & allume une foible bougie. *Soberano* trace sur le sable un cercle avec quelques caractères. Il y fait entrer *Alvare*, lui donne une formule d'évocation, lui dit d'appeller ensuite trois fois clairement *Béelzébuth*, & sur-tout de ne pas oublier ce qu'il a promis. Alors il se retire avec ses camarades, & laisse *Alvare* seul. Sa bravoure chancelle d'abord: cependant il se rassure dans l'idée qu'on veut l'éprouver, & il projette de tourner la raillerie contre les mauvais plaisans. Il prononce l'évocation & appelle à trois reprises *Béelzebuth*.

» A peine avois-je fini, dit *Alvare*, » une fenêtre s'ouvre à deux battans, » vis-à-vis de moi au haut de la voûte; un torrent de lumière plus » éblouissante que celle du jour fond » par cette ouverture: une tête de chameau horrible, autant par sa grosseur que par ses formes, se présente

» à la fenêtre ; sur-tout elle avoit des » oreilles démesurées. L'odieux fan- » tôme ouvre la gueule, & d'un ton » assorti au reste de l'apparition, me » répond : *Che vuoi ?* Toutes les voû- » tes, tous les caveaux des environs » retentissent à l'envi du terrible *che* » *vuoi ?* »

A cette apparition, il est prêt à tomber en défaillance; bientôt il se rend maître de sa terreur ; il fixe le spectre & lui demande hardiment ce qu'il prétend lui-même en se montrant sous cette forme hideuse, &, s'il veut recevoir ses ordres, il lui ordonne de paroître sous celle d'un épagneul. Aussitôt « l'épouvantable chameau allonge » le col de seize pieds de longueur, baisse » la tête jusqu'au milieu du salon, & » vomit un épagneul blanc à soies » fines & brillantes, les oreilles traî- » nantes jusqu'à terre ». La fenêtre se referme. *Alvare* reste seul sous la voûte avec l'épagneul, qui lui dit qu'il voudroit bien lui lécher l'extrêmité des pieds, mais que le cercle redoutable qui l'enferme l'en empêche ; il sort du cercle, le chien le lèche & se couche sur le

dos, comme pour lui demander grace, parce qu'il se met en devoir de lui tirer les oreilles. Lève-toi, lui dit *Alvare*, j'ai compagnie ici près; il me faut une collation; que la salle soit décorée; sur la fin tu viendras en Virtuose du premier talent, & tu joueras de la harpe. Tout s'exécute comme *Alvare* l'avoit ordonné; les murs de la voûte se changent en un sallon de marbre jaspé, éclairé de girandoles; la table & le buffet s'arrangent & se chargent de fruits & de confitures de l'espèce la plus rare. *Alvare* commande qu'on aille avertir sa compagnie. Dans l'instant il voit sortir un Page à sa livrée, lestement vêtu, & qui rentre peu après avec *Soberano* & ses deux amis. Qu'on juge de leur étonnement! La confiance de leur jeune camarade les enhardit: on se met à table; le Page se multiplie, & le service ne languit pas un instant. Sur la fin du repas, *Alvare* parle d'une Cantatrice Romaine nouvellement arrivée, & qui lui a promis de lui procurer le plaisir de l'entendre. Le Page sort; la jeune Cantatrice paroît; elle s'ac-

compagne de la harpe & leur donne le plus délicieux concert. Le repas fini, *Alvare* dit à ſon Page, qui étoit venu ſe remettre derriere lui, de faire avancer ſa voiture. Ils ſe lèvent, ils trouvent effectivement deux Eſtaffiers, un cocher, un poſtillon & une voiture de campagne très-commode. Nouvel étonnement des camarades d'*Alvare*. » Je ne vous demande point votre ſe-» cret, dit l'un d'eux, mais il faut que » vous ayez fait des conventions ſin-» gulières. Jamais perſonne ne fut ſer-» vi comme vous, &, depuis quarante » ans que je travaille, je n'ai pas obtenu » le quart des complaiſances que l'on » vient d'avoir pour vous dans une » ſoirée. Je ne parle pas de la plus » céleſte viſion qu'il ſoit poſſible d'a-» voir, tandis que l'on afflige nos yeux » plus ſouvent que l'on ne ſonge à les » réjouir : enfin, vous ſçavez vos af-» faires, vous êtes jeune, à votre âge » on deſire trop pour ſe laiſſer le tems » de réflechir, & l'on précipite ſes » jouiſſances ».

Alvare les reconduit chacun chez ſoi, & rentre dans ſon appartement.

Il croit en être quitte, & veut congédier le Page. Celui-ci lui représente qu'on a deviné son sexe, qu'il est une jeune femme, qu'il a tout sacrifié pour lui obéir ; il insiste pour qu'il lui permette de coucher dans sa chambre. A la fin *Alvare* y consent, & le prétendu Page, auquel il a donné le nom de *Biondetta*, s'assied sur une natte, se deshabille, éteint la lumière. La nuit, *Alvare* s'imagine voir le portrait du Page attaché au haut de son lit aux quatre colonnes : il ne voyoit que lui ; il se rappelloit sans cesse sa beauté, sa douceur, sa complaisance. Mais, quoiqu'il l'aime, il n'ose écouter sa passion. Une terreur secrete le retient. *Biondetta* continue de lui donner d'un air intéressant & timide de nouvelles preuves de son attachement ; elle lui prête de l'argent, elle le conduit à Venise ; pendant le chemin il s'endort ; à son réveil, il se trouve transporté dans cette Ville. Il va chez un Négociant pour toucher une somme que devoit lui envoyer sa mère, & le Négociant lui remet deux cens sequins de plus. *Alvare* se rend au jeu public ;

il gagne d'abord : enſuite il perd bien au-delà de ce qu'il avoit gagné ; il eſt au déſeſpoir. *Biondetta* cherche à le conſoler : elle commence par lui faire quelques remontrances : » Pourquoi, » lui dit-elle, jouez-vous avec cette » fureur, puiſque vous ne ſçavez pas » jouer ? Tout le monde ne ſçait-il pas » le jeux de haſard ? Quelqu'un pour- » roit-il me les apprendre ?.... Oui : » prudence à part, on apprend les jeux » de chance, que vous appellez mal- » à-propos jeux de haſard. Il n'y a » point de haſard dans le monde : » tout y a été & ſera toujours une » ſuite de combinaiſons néceſſaires, » que l'on ne peut entendre que par » la ſcience des nombres, dont les » principes ſont, en même-temps, » & ſi abſtraits & ſi profonds, qu'on » ne peut les ſaiſir ſi l'on n'eſt con- » duit par un maître ; mais il faut » avoir ſçu ſe le donner & ſe l'atta- » cher. Je ne puis vous peindre cette » connoiſſance ſublime que par une » image. L'enchaînement des nom- » bres fait la cadence de l'univers,

» & règle ce qu'on appelle les évé-
» nemens fortuits & prétendus déter-
» minés, les forçant, par des balan-
» ciers invisibles, à tomber, chacun à
» leur tour, depuis ce qui se passe d'im-
» portant dans les sphères éloignées
» jusqu'aux misérables petites chances
» qui vous ont aujourd'hui dépouillé
» de votre argent. Cette tirade scien-
» tifique dans une bouche enfantine,
» poursuit *Alvare*, cette proposition
» un peu brusque de me donner un
» maître, m'occasionnèrent un léger
» frisson, un peu de cette sueur froide
» qui m'avoit saisi sous la voûte de
» Portici. Je fixe *Biondetta* qui bais-
» soit la vue. Je ne veux pas de
» maître, lui dis-je; je craindrois
» d'en trop apprendre; mais essayez
» de me prouver qu'un Gentilhomme
» peut sçavoir un peu plus que le jeu
» & s'en servir sans compromettre
» son caractère. Elle prit la thèse,
» & voici en substance l'abrégé de
» la démonstration. La banque est
» combinée sur le pied d'un profit
» exorbitant qui se renouvelle à cha-
» que taille: si elle ne couroit pas de

» risques, la République feroit à coup » sûr un vol manifeste aux particu- » liers. Mais les calculs que nous pou- » vons faire sont supposés, & la » banque a toujours beau jeu, en » tenant contre une personne instruite » sur dix mille dupes. La conviction » fut poussée plus loin. On m'enseigna » une seule combinaison, très-simple » en apparence : je n'en devinai pas » les principes ; mais dès le soir même » j'en connus l'infaillibilité par le suc- » cès. En un mot, je regagnai, en la » suivant, tout ce que j'avois perdu, » payai mes dettes du jeu, & rendis, » en rentrant, à *Biondetta* l'argent » qu'elle m'avoit prêté pour tenter » l'aventure «.

Alvare voit des courtisannes à Venise, entr'autres la plus célèbre d'entr'elles nommée *Olympia*. Cette femme devient amoureuse de lui & jalouse de *Biondetta* dont elle découvre le sexe, & à qui elle fait faire des propositions considérables, si elle veut abandonner ses prétentions sur *Alvare*. Celui-ci quitte la courtisanne ; il loue une jolie maison de campagne. Comme il y

alloit ſuivi de *Biondetta*, un Maſque tombe ſur elle & lui donne pluſieurs coups de poignard. C'étoit une vengeance de la cruelle *Olympia*. *Alvare* ſe précipite, appelle du ſecours, & ne voit plus dans *Biondetta* qu'une femme qu'il adore; il aide lui-même à la porter dans ſon appartement. On viſite les bleſſures; on les croit mortelles; le lendemain, on décide qu'elles ne ſont dangereuſes que par la profondeur. Après vingt-un jours, la fièvre ſe diſſipe & la malade reprend connoiſſance. Cette aventure avoit attendri *Alvare* & avoit fini par l'attacher fortement à *Biondetta*; il ſe paſſe tous les jours entr'eux de nouvelles ſcènes de tendreſſe. Un ſoir il étoit à ſes genoux; il alloit ſuccomber; il ſe ſent tirer avec violence par la baſque de ſon habit: c'étoit ſon chien; il a beau le chaſſer de la main; il ne lui eſt pas poſſible de l'écarter; il eſt obligé de le prendre & de l'enfermer; comme il revenoit à *Biondetta*, on lui annonce qu'il eſt ſervi; un jeune Noble de Veniſe devoit paſſer la ſoirée avec eux. Le lendemain il entre dans l'apparte-

ment de *Biondetta*. » Nous avons, lui » dit-il, pensé faire hier une folie » dont je me fusse repenti le reste de » mes jours. Ma mère veut absolu- » ment que je me marie. Je ne sçau- » rois être à d'autre qu'à vous, & » ne puis prendre d'engagement sé- » rieux sans son aveu. Vous regar- » dant déja comme ma femme, chère » *Biondetta*, mon devoir est de vous » respecter. Eh! ne dois-je pas vous » respecter vous-même, *Alvare*? Mais » ce sentiment ne seroit-il pas le poi- » son de l'amour? Vous vous trom- » pez, repris-je, il en est l'assaisonne- » ment..... Bel assaisonnement, qui » vous ramène à moi d'un air glacé » & me pétrifie moi-même! Ah, *Al-* » *vare! Alvare!* je n'ai heureusement » ni rime ni raison, ni père, ni mère, » & je veux aimer de tout mon cœur » sans cet assaisonnement-là. Vous de- » vez des égards à votre mère; ils » sont naturels; il suffit que sa volonté » ratifie l'union de nos cœurs: pour- » quoi faut-il qu'elle la précède «?

Alvare a la force de résister; il quitte brusquement *Biondetta*. Il se rend à

Veniſe, cherche une voiture & prend la route de Turin pour aller en Eſpagne. *Biondetta* court après lui en poſte & le rejoint près de Turin. *Alvare* perſiſte à vouloir le conſentement de ſa mère avant de s'engager. Cependant le chemin eſt preſque impraticable ; un orage ſurvient & les conduit dans une grange où la vertu d'*Alvare* court de grands riſques. *Biondetta* emploie d'autres artifices pour l'éloigner de la maiſon paternelle. *Berthe*, ſœur de la nourrice d'*Alvare*, lui apparoît & lui dit que ſa mère eſt morte & que ſon frère le cherche pour le faire enfermer : il eſt inébranlable. » Je découvrois déja, dit-il, mais d'aſſez loin, » le ſommet des tours du château. » Pour animer encore davantage les » animaux qui me tirent, je les aiguillonne avec la pointe de mon épée. » Ils ruent, s'emportent, prennent » le mords aux dents. Bien-tôt on ne » les voit plus courir ; ils volent : » le Poſtillon, démonté, eſt jetté dans » une ornière ; les rênes retombées » en avant ne peuvent plus être ſaiſies

» par moi. J'appelle ſur ma route ; je » crie ; je m'emporte : on s'effraye ; » on s'écarte, on fuit ſur mon paſſage. » Enfin, je traverſe comme un orage » mon Village de Maravillas & ſuis em- » porté à ſix lieues au-delà, ſans que » rien mette obſtacle à la force invin- » cible qui entraîne ma voiture. Je » me fuſſe précipité mille fois ſi la ra- » pidité du mouvement m'en eût laiſſé » les moyens. Las d'efforts, de ten- » tatives de toute eſpèce, je me raſ- » ſeois. Je regarde *Biondetta*. Elle me » ſemble plus tranquille qu'elle ne de- » vroit l'être, elle que j'avois vu ſuſ- » ceptible de crainte pour de bien » moindres raiſons. Un trait de lu- » miére m'éclaire : *Les événemens m'inſ- » truiſent*, m'écriai-je ; *je ſuis obſédé.* » Alors je la prends par un bouton de » ſon habit de campagne : *Eſprit ma- » lin*, prononçai-je avec force, *ſi tu » n'es ici que pour m'écarter de mon de- » voir & m'entraîner dans le précipice » d'où je t'ai témérairement tiré, rentres- » y pour toujours.* A peine eus-je pro- » noncé ces mots, elle diſparut, & » les mulets qui m'avoient emporté,

» étant de même nature qu'elle, l'a-
» voient ſuivie. La calêche * fait un
» mouvement extraordinaire qui m'en-
» lève du ſiége, & je me vois au point
» d'être forcé d'en ſortir. Je lève les
» yeux au Ciel : un nuage noir s'éle-
» voit en l'air ; le ſommet repréſen-
» toit une énorme tête de chameau.
» Le vent qui emportoit cette viſion
» avec toute la violence d'un ouragan,
» l'eût bien-tôt diſſipée. En portant
» mes regards autour de moi, je vis
» que les mulets étoient évanouis,
» & que ma calêche panchée vers la
» terre portoit ſur ſes brancards. Je
» me trouvai ſeul dans une petite
» plaine aride, écartée des chemins
» ordinaires. Mon premier mouve-
» ment fut de me proſterner pour ren-
» dre graces de ma délivrance «. Il arrive enfin au Château ; il revoit ſa mère qu'il embraſſe avec tranſport, ſon frère qui n'étoit point en colère contre lui, *Berthe* qui, depuis long-temps, étoit détenue au lit. Il reconnoît qu'il n'a été environné que de

* Une calêche Eſpagnole a la couverture pareille aux calêches que portent nos femmes.

menſonges & d'illuſions depuis l'inſtant où il eſt entré ſous la voute des ruines de Portici.

Il y a, Monſieur, comme vous voyez, beaucoup d'imagination dans cette *Nouvelle*; elle eſt remarquable par un mérite bien rare, ſur-tout aujourd'hui en France, où l'on ne brille que par le plagiat effronté. Elle eſt originale & neuve. Les Italiens ont des Enchanteurs; les Anglois en poſſédent l'équivalent dans *Shakeſpeare*; notre *Quinault*, dans cette partie, ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe à lui. Du reſte, nous ne ſommes pas grands ſorciers, &, ſi nous avons quelques petites Fées, leur baguette eſt courte, & le cercle qui les renferme très-étroit. On imagine communément qu'il eſt aiſé d'employer le Merveilleux; mais, dans ce genre, comme en Politique, c'eſt un trop grand embarras qu'un trop grand pouvoir; quelque reculées que ſoient ſes bornes, il faut qu'on lui en trace, ſi l'on veut produire quelqu'intérêt, & ſur-tout que l'art de préſenter les événemens donne un air de vraiſemblance

à ce qui s'écarte le plus de la nature. *Le Diable Amoureux* est un modèle à cet égard ; les caractères & les incidens n'ont que le développement nécessaire. Lorsque l'auteur s'arrête, il laisse des perspectives, & l'on conçoit les motifs qui l'ont empêché de s'y égarer. On voit ressortir d'un fond sombre des couleurs fraîches & brillantes ; un Pastel termine la scène, quand l'écrivain juge que les objets qu'il avoit à peindre ne seroient plus d'accord avec le reste. Cette brochure ressemble à ces nuages légers, transparens, argentés, qui se promènent dans le vague des airs, & dont l'œil se plaît à suivre les mouvemens. On la lit avec plaisir, & la curiosité du lecteur est excitée jusqu'au dénouement.

Elle est précédée d'un *Avis de l'Editeur ;* cet *Avis*, qui est très-piquant, n'est point de l'auteur, mais d'un de ses amis très-connu dans cette Capitale par son esprit & par son talent pour la bonne plaisanterie. La *Nouvelle Espagnole* est accompagnée de cinq ou six estampes grotesques, gravées au trait ; tout informes qu'elles pa-

roiſſent, on y reconnoît aiſément l'ébauche d'un habile maître. L'Editeur s'égaye très-agréablement ſur ces eſtampes. » Malgré la néceſſité *indiſ-* » *penſable* que tout le monde connoît, » dit-il, d'orner de *gravures* tous les » Ouvrages qu'on a l'honneur d'offrir » au Public, il s'en eſt peu fallu que » celui-ci n'ait été forcé de s'en paſſer. » Tous nos grands Artiſtes ſont aby- » més d'ouvrages, tous nos Graveurs » percent les nuits & ont peine à y » ſuffire ; l'Auteur étoit déſeſperé & » ne pouvoit, ni pour or, ni pour ar- » gent, trouver ni deſſins ni gravures. » Donner ſon ouvrage ſans cela, c'é- » toit le perdre ; auſſi étoit-il réſolu » à le garder, lorſqu'heureuſement il » a trouvé dans une Auberge un de » ces hommes de génie que la Nature » ſe plaît à former, & dont l'art n'a » jamais, par ſes règles aſſerviſſantes, » refroidi l'imagination. De Stras- » bourg à Paris il n'y a preſque pas de » cheminée qui ne porte l'empreinte » du feu de ſes compoſitions, de la » fumée ondoyante de ſes pipes & du » flegme philoſophique de ſes Fu- » meurs. »

» meurs «. Après avoir détaillé le mérite de chacune des gravures, l'Editeur en vient à l'Ouvrage même. » Il a été rêvé en une nuit & écrit » en un jour : ce n'eſt point, comme » à l'ordinaire, un vol fait à l'Au- » teur ; il l'a écrit pour ſon plaiſir & » un peu pour l'édification de ſes » Concitoyens ; car il eſt très-moral ; » le ſtyle en eſt rapide ; point d'eſprit » à la mode, point de métaphyſique, » point de ſcience, encore moins de » jolies impiétés & de hardieſſes phi- » loſophiques ; ſeulement un petit » aſſaſſinat pour ne pas heurter de » front le goût actuel, & voilà tout «.

La Bourgogne eſt peut être, Monſieur, la contrée de la France la plus fertile en hommes de mérite dans tous les genres, & ſur-tout dans les Lettres & dans les beaux Arts. Elle ſe glorifie avec raiſon d'avoir produit les *Boſſuets*, les *la Monnoies*, les *Crébillons*, les *Rameaux*, les *Pirons*, les *Buffons*, &c. &c. &c. L'Auteur du *Diable Amoureux* eſt de cette Province, à laquelle il fait honneur auſſi par ſes talens. Il y a huit ou dix ans qu'il

nous donna le Poëme (en prose) d'*Olivier*, ouvrage dans le goût de l'*Arioste*, qui a eu beaucoup de succès, qui conserve toujours l'estime des connoisseurs, & qu'on devroit bien réimprimer.

Je suis, &c.

A Paris 7 Mars 1772.

LETTRE VI.

Epître de Boileau à M. de Voltaire, brochure in-8°, de 21 pages. A Paris, chez le Jay, Libraire rue Saint-Jacques au coin de la rue des Mathurins.

VOUS connoissez, Monsieur, la longue & cavalière *Epître* * que M. *de Voltaire* adressa, il y a deux ans, à l'immortel *Boileau*. Cette Epître commençoit par ces deux vers injurieux, prosaïques & durs :

* Voyez l'*Almanach des Muses* 1770, page 5, & l'*Année Littéraire* 1770, Tome I, page 239.

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de *Quinault*, & flatteur de *Louis*.

L'ombre de *Boileau*, indignée, vient venger sa mémoire & le bon goût. Cette ombre là n'entend point raillerie ; toutes les pasquinades de M. *de Voltaire*, toutes ses gambades, tous ses quolibets, ne lui arrachent pas un sourire ; elle appelle cela *donner la farce au petit peuple, aux dépens de tout ce qu'il y a d'honnête & de sacré parmi les hommes*. Elle lui demande compte, avec sévérité, de l'emploi qu'il a fait des armes de la satire ; & voici comme *Boileau* trace lui-même la route qu'il a tenue dans cette carrière épineuse :

A l'école du Goût, formé, dès ma jeunesse,
Sous les maîtres fameux de Rome & de la Grèce ;
Amoureux de la gloire & de la vérité,
Mon esprit ne put voir, sans être révolté,
Sous l'air du bel esprit, la sottise hardie
Triomphant du mérite, & partout applaudie.
J'en devins l'ennemi. Quoique jeune, inconnu,

Et, contre le torrent, de moi seul soutenu ;
Plein de courage, armé d'une sçavante audace,
J'attaque *Chapelain*, maître alors du Parnasse.
De l'hôtel Rambouillet l'Oracle & le Héros,
Cotin du mauvais goût assemble les bureaux ;
Le sifflet à la main, je le poursuis sans cesse.
Le bouffon démasqué par moi vit sa bassesse ;
Et, non moins ennemi d'un style trop hautain,
De sa fausse grandeur je fis tomber *Lucain*.
Des succès de *Pradon* je fis rougir la scène.
Je dégoûtai *Quinaut* d'affadir *Melpomène* ;
Et ses vers doucereux, à l'Opéra vantés,
Ne pouvant être lus, du moins furent chantés.
Pour mes Maîtres enfin, ma voix criant vengeance,
Terrassa de *Perrault* l'orgueilleuse ignorance,
Rejettant sur lui-même, avec plus d'équité,
L'affront dont il souilloit la docte Antiquité.
De tout méchant auteur intraitable adversaire,
Mais aussi du génie admirateur sincère,
Jamais de mes rivaux basssement envieux,
Au mérite éclatant je ne fermai les yeux.
Aux cabales jamais je ne prêtai l'oreille :
Et, de *Racine* épris, j'applaudis à *Corneille*,
Pour les talens divers plein d'un respect égal,
J'admirois, à la fois, & *Molière* & *Pascal*,

Dès qu'un Astre brillant se levoit dans notre âge,
En éclairant mes yeux, il obtint mon hommage.

Je n'ai jamais, continue *Despréaux*, emprunté le pinceau de la haine ; je n'ai jamais fait une affreuse peinture des mœurs d'un écrivain ; j'ai sifflé les vers du mauvais poëte ; j'ai épargné son honneur.

Ma Muse, dans ses jeux, retenue & sévère,
Sçut révérer toujours ce qu'il faut qu'on révère;
Loin d'aller, par des traits d'infernale gaîté,
Faire, aux dépens de Dieu, rire l'impiété,
Mes rimes n'ont jamais allarmé l'innocence.
J'aimai la liberté, j'abhorrai la licence.
Malin dans mes écrits, doux, simple dans mes mœurs,
Par l'amour seul du vrai, fatal aux sots rimeurs,
Du mauvais goût, sur eux, je me faisois justice,
Et peut-être, par-là, mon utile malice
Soutint le goût naissant, & le fit triompher
Des barbares rimeurs tout prêts à l'étouffer.
Mon siècle a recueilli les fruits de ma satire.
Mais toi que, dans ce champ, la jalousie attire,

Qui voudrois des beaux arts voir les derniers débris,
Et toi seul y regner avec tes seuls écrits;
Ta folle ambition, ta vaine suffisance
Contre les vrais talens arma ta médisance.
De tout mérite obscur protecteur déclaré,
Le sot qui t'admira par toi fut admiré.
Est-il si bas flatteur, pourvu qu'au haut du Pinde,
Au-dessus d'Apollon, en triomphe il te guinde,
Qui, lui-même à son tour, dans tes rimes flatté,
Ne reçoive un brevet pour l'immortalité?
*Saint L***** qui, pour toi, dégrade les *Corneilles*,
Te voit prôner ses vers comme autant de merveilles.....
*La H****, à te louer non moins ingénieux,
Appellant ton *Oreste* un chef-d'œuvre des Cieux,
Se promet bien, dans peu, d'être ton Légataire.

* M. *de Voltaire* écrit à tous les jeunes gens qui veulent bien louer ses plus mauvais ouvrages, qu'il les mettra sur son Testament. Quoique M. *de Voltaire* soit très-riche, on ne sçait si sa succession suffira pour tant de legs. On dit qu'il y en a un considérable pour celui qui louera le plus sa Tragédie d'*Oreste*.

On te voit à *Mentor* préférer *Beliſaire*.
Tu laiſſes d'*Al****, raiſonnant de travers,
Aux loix de ſon compas ſoumettre l'art des Vers :
Et *Th****, tout bouffi de ſon ſtyle hydropique,
Sonner en fanfaron de la trompette épique.
Beverley, ſur la ſcène entaſſant les horreurs,
Vient, ſans crainte, hurler ſes bourgeoiſes fureurs.
*Di**** peut en paix, dans ſa ſombre folie,
D'un maſque larmoyant défigurer *Thalie*.
Quiconque eſt ſans génie eſt ſûr de ton ſuffrage.
Mais malheur à celui dont ton orgueil s'ombrage ;
Il n'ébloüira pas tes yeux impunément.
Avec quelle furie & quel acharnement,
Tu voulois déchirer la couronne ſuperbe,
Que l'illuſtre *Rouſſeau* partage avec *Malherbe* !
Par combien de noirceur, tes vers calomnieux
Se flattoient d'étouffer un nom trop glorieux !
Et même, en ſon tombeau, ſur ſa cendre immortelle,
Chaque jour tu vomis ta rage criminelle :
Comme ſi tes fureurs qui ne reſpectent rien,
Pouvoient déshonorer d'autre nom que le tien !

Boileau dit à M. *de Voltaire* que rien ne lui fut sacré. *Bourdaloue*, *Pascal*, *Bossuet*, *Fénélon*, *la Fontaine*, &c, &c, &c : tandis que d'une main tu frappois ces grands hommes, de l'autre tu dressois des autels aux *Perraults*, aux *Quinaults*, aux *la Mothes*. Parmi cette multitude d'auteurs qui nous inondent aujourd'hui,

A qui de ta satire as-tu lancé les traits ?
A ceux qui, du bon sens vengeant les intérêts,
Tâchoient de rappeller sur leurs traces fidelles,
Le vrai goût délaissé pour de honteux modèles,
Et de qui le génie, encor ferme aujourd'hui,
Aux beaux arts chancelans prête un dernier appui ;
Au mâle *Crébillon*, ton Rival, & peut-être,
Malgré tous ses défauts, ton Vainqueur & ton Maître :
* A cet esprit profond & brillant à la fois,
Peintre aimable de Gnide, & l'Oracle des loix :
Au sublime *Buffon* ; au vertueux *Racine* **

* M. *de Montesquieu.*

** M. *Racine* le fils, auteur du Poëme de *la Religion*, Poëme rempli des plus beaux morceaux de Poësie qu'on ait faits dans notre siècle.

Rare & digne soutien d'une illustre origine ;
Au Poëte élégant * qui, sur la scène en pleurs,
Fit gémir de *Didon* l'amour & les douleurs :
** A ce Chantre léger, dont les sons pleins de graces,
Ont d'un oiseau causeur illustré les disgraces.
Si tes vers, plus remplis de haine que de sel,
Sur l'enjoué *Piron* n'ont point jetté leur fiel ;
Tu craignois l'Epigramme à le servir si prompte,
Qui peut rimer encor vingt bons mots sur ton compte.
De tous ceux, dont la gloire irrite ton courroux,
Et fait darder contre eux ton aiguillon jaloux,
*** L'éloquent Génevois, de ta dent acharnée
A le plus ressenti l'atteinte empoisonnée.
Car ton esprit, sans frein dans ses jeux médisans,

* M. *le Franc de Pompignan.*

** M. *Gresset.*

*** M. *Rousseau de Genève* ; voyez *la Guerre de Genève*, Poëme détestable à tous égards, où l'on ne trouve plus rien de son auteur, que la rage, le fiel, l'ordure, le mensonge & la méchanceté.

Ne ſçait point ſe borner aux traits fins & plaiſans
D'un bon mot, qui nous pique & jamais ne déchire,
Fait naître ſur la bouche un innocent ſourire,
Et d'un front ſourcilleux déſarme la rigueur.
Tes traits veulent porter la plaie au fond du cœur.
Ta ſatire, livrée à l'aveugle licence,
Dans le ſecret des mœurs fouille avec impudence,
Et vient en étaler un tableau diffamant.
Le vrai, comme le faux, te plaît également.
Tu fais arme de tout. L'infâme calomnie
Te fonde ſon poiſon, & devient ton génie;
Et ta plume, féconde en menſonges groſſiers,
Noircit, de ſa fureur, des volumes entiers.
L'honneur, la probité, les vertus les plus pures
Ne ſont point à l'abri de tes lâches morſures.
A ces indignités ton Vers eſt aſſorti.
* Souvent ton *Apollon*, en *Vadé* traveſti,
Va, dans les carrefours, ſous les tréteaux des Halles,

* Voyez ces Recueils de facéties bouffonnes, & non plaiſantes, de M. *de Voltaire*, ſous le nom de *Guillaume Vadé*, de *Jerôme Carré*, &c.

Ramasser un vil tas d'injures triviales,
De sales quolibets & de plattes horreurs,
Que vomit la canaille en ses basses fureurs.

Boileau passe à des accusations encore plus graves; il lui reproche de faire frémir le Ciel par ses bons mots, de briser le nœud sacré dont Dieu lie la terre au ciel, d'ôter tout frein au peuple, tout espoir au sage.

Quiconque, se sauvant de la contagion,
Ose ne point rougir de la Religion,
Et repousser les traits de ton audace impie,
Deviendra le martyr de ta Philosophie.
Son esprit, ses vertus, son mérite n'est rien:
C'est un sot à tes yeux, si-tôt qu'il est Chrétien.

Mais un esprit vulgaire est-il aggrégé à ta secte? La Muse lui prodigue les noms les plus pompeux: c'est un esprit lumineux, un philosophe sublime; non que l'amitié t'en impose en sa

* Comme il auroit été trop dur d'appeller le sublime *Bossuet* un sot, M. *de Voltaire* a pris le parti de le faire passer pour un hypocrite qui ne croyoit pas un mot de cette Religion qu'il a prêchée & défendue avec tant de force & d'éloquence.

faveur ; mais il connoît l'intrigue, il ſert ta cauſe ; il fait diſtiler le poiſon de tes écrits de maiſon en maiſon.

Il voit ſa miſſion en cent lieux applaudie,
Et convertit les cœurs à l'Encyclopédie.
» Tout beau ! (me diras-tu) va, ce ſeroit
» en vain
» Que tu voudrois railler de ce Livre divin.
» Jamais ton ſiècle entier, ſi peu philoſophique,
» N'eût fait au genre humain ce préſent ma-
» gnifique ;
» Chef-d'œuvre, où ſont unis, avec un art
» parfait,
» Goût, Génie & Raiſon, rangés par alphabet.
» C'eſt-là le grand dépôt de lumière profonde,
» Dont la Philoſophie éclaire enfin le monde.
» Que les yeux ſont ouverts, & les eſprits
» changés !
» De vices & d'erreurs que nos cœurs ſont
» purgés !

* M. *de Voltaire*, & toute ſa ſecte, ne ceſſent de dire que le ſiècle dernier étoit un ſiècle pusillanime & ſans lumières, où perſonne, excepté *Perrault*, n'auroit été capable de faire une ſeule page de l'Encyclopédie. N'eſt-ce pas avouer, avec beaucoup d'adreſſe, que l'on n'a d'autre ambition que celle d'être des *Perraults* ? N'envier qu'un homme auſſi médiocre, à un ſiècle fertile en ſi beaux génies, n'eſt-ce pas prouver ce que l'on eſt ?

» Formé par notre exemple, instruit par nos
» maximes,
» Que notre siècle est grand ! Que de vertus
» sublimes !
» Comme on voit triompher la sagesse & les
» mœurs !
» Comme l'*Humanité* rapproche tous les
» cœurs !
» De nobles sentimens que notre ame est
» nourrie !
» Et combien nous aimons l'honneur & la
» Patrie !
» Mais qu'importe, après tout, qu'on ait des
» mœurs ou non !
» J'ai fait croître ma secte à l'ombre de mon
» nom.
» Par-tout germe le grain de la Philosophie,
» Sous les glaçons du Nord, il pousse & fruc-
» tifie.
» Peuples & Potentats, tout est à nos genoux.
» Chacun ne voit, n'entend, ne jure que par
» nous.
» Je vois, je vois qu'enfin tout prend une au-
» tre face.
» Toute Religion à notre voix s'efface.
» Il faut (& *Di**** déja me le promet.)

» Qu'on ne distigue plus *Jesus* de *Mahomet*.
» J'éteindrai des enfers les flammes effroya-
» bles.
* » S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les
» Diables.
» Tout homme n'aura plus que sa raison pour
» loi ;
» Pour former sa raison on n'aura plus que moi.
** » J'ai déja des Martyrs, ainsi que des
» Apôtres.
» Sur les Autels détruits, on bâtira les nôtres.
» Je veux, au lieu de Dieu, regner dans les
» esprits,
» Et que, pour Evangile, on n'ait que mes
» écrits. »

Ce morceau est à peu près le seul où l'ombre de *Boileau* se soit un peu

* Ceci est une parodie de ces Vers de l'Epître de *M. de Voltaire à Boileau*.

Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
Aux Bedauts effarés *dire mon sentiment*.
Je le veux dire encor dans les Royaumes sombres ;
S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

** On sçait la malheureuse aventure des jeunes gens d'Abbeville.

A la fin, tous ces jeux, que l'Athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

égayée, & c'eſt peut-être le meilleur de l'Epître ; le fruit des miſſions philoſophiques y eſt expoſé ſous l'ironie la plus piquante. Cependant je n'aimerois pas, *chacun ne jure que par nous*. Quoique la ſatire admette quelquefois le ton familier, elle doit toujours rejetter les expreſſions vulgaires. Enfin *Boileau* ſemble prédire à M. *de Voltaire* que la plûpart de ſes écrits diſparoîtront au regard impartial de la poſtérité. L'avenir, lui dit-il, ne meſure point ſes ſuffrages au nombre des productions ; il garde l'immortel laurier, non pour le plus fécond, mais pour le plus parfait écrivain.

Toi, *Voltaire*, entaſſant volume ſur volume,
Jamais rien d'achevé n'eſt ſorti de ta plume.
Voit-on dans tes écrits à la hâte jettés,
Ces traits profondément conçus & médités,
Où l'eſprit, arrêté par un *charme fidelle*,
Découvre chaque jour quelque beauté nouvelle,
Et qui, de la nature, en tout temps avoüés,
Chez nos derniers neveux feront encor loüés ?
Tes ouvrages ſont faits pour ton ſiècle frivole.
Tes défauts complaiſans t'en ont rendu l'idole.

Sous ta plume, changeant de nature & de ton,
Chaque genre n'a plus rien à soi que son nom.
Grace à tes soins, la noble & simple Tragédie,
Devient une incroyable & vaine rapsodie
D'incidens merveilleux sans raison amenés,
Et de lambeaux sans suite & sans ordre, enchaînés....
Adieu; car aussi-bien je vois, à ce langage,
Dans tes yeux pétillans, étinceler la rage.
Apprends à respecter tes maîtres au tombeau,
Et que, tout mort qu'il est, il faut craindre
Boileau.

J'ai réuni sous vos yeux les meilleurs morceaux de cette Epitre, pleine de goût, de raison & de jugement. L'auteur est M. *Clément* de Dijon, le même qui nous a donné l'année dernière un Volume d'excellentes remarques critiques sur plusieurs poësies modernes. Cependant, quoique je fasse un très-grand cas du talent poëtique de M. *Clément*, je ne puis dissimuler que l'ancien *Boileau* me paroît avoir plus de verve, de précision & de gaîté. Mais, parmi les vers que je vous ai rapportés, ce n'est pas toujours son ombre, c'est souvent lui-même que l'on reconnoît, & il y en a beaucoup

que ce grand maître ne désavoueroit pas.

Etrennes nouvelles, contenant l'état de l'Europe, pour l'Année bissextile 1772.

Il a paru, Monsieur, sous ce titre, au commencement de cette année, un livret de la forme d'un petit Almanach, mais qu'il ne faut point ranger dans la classe de ces opuscules, la plupart futiles; ce n'est point ici une frivolité dont le succès fugitif ne va pas au-delà des quinze premiers jours de Janvier. Cet *Etat* abrégé *de l'Europe* est véritablement digne de l'attention du Public. Il donne une idée suffisante des gouvernemens, des mœurs, des usages, des forces, du commerce des différens peuples de l'Europe, ainsi que des climats divers & des productions variées de cette partie du monde. On y trouve une liste chronologique des Papes, des Empereurs, des Rois, chacun à son article. Cette liste est suivie d'une notice historique sur l'Etat dont on a tracé le tableau. La même méthode est observée pour les Républiques; mais on a regardé comme

inutile de présenter la liste de ceux qui les ont gouvernées. Ce petit ouvrage est très-utile pour les jeunes gens, & très-commode pour les personnes instruites. Il est à souhaiter qu'on le continue chaque année avec les changemens historiques que le temps amenera. Il se vend à Paris chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe près de Saint Côme. Le prix est de douze sols broché.

Pathologie * *de M. Gaubius, traduite du Latin en François, par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-Ville, Adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, & Professeur Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie, à l'Ecole Pratique; in-12, A Paris, chez Vincent, Imprimeur*

* Mot Grec composé qui signifie *Traité des affections*; on donne ce nom à la partie de la Médecine qui traite de la nature, des causes & des symptômes des maladies.

Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

Il en est, Monsieur, des livres de Médecine, comme des autres ouvrages de littérature : le nombre des bons est très-rare, & celui des médiocres, aujourd'hui sur-tout, fort considérable. Vous ne confondrez point dans la foule de ces derniers le Traité que je vous annonce. L'auteur est déja très-avantageusement connu dans la république des lettres, par quelques ouvrages, entr'autres, par des formules de Médecine qu'il a publiées, en latin, & qui ont été traduites en françois. Quant au mérite particulier du Livre que je vous annonce, je crois qu'on peut s'en rapporter au jugement de plusieurs Médecins célèbres, qui desiroient ardemment de le voir traduit en notre langue, & qui, depuis le service que vient de rendre M. *Sue* à la Médecine, en recommandent singulièrement la lecture. M. *Gaubius* qualifie lui-même son Traité *d'Insti-*

tutions Pathologiques; c'eſt-à-dire, que ſon but a été, non pas ſimplement de jetter au hazard ſur le papier des définitions arbitraires, des obſervations ſèches, des recettes ſavantes & impraticables, comme ſont la plûpart de nos Médecins auteurs; mais de poſer & d'établir des principes lumineux, à l'aide deſquels on puiſſe aiſément reconnoître les cauſes premières & ſecondes des maladies, les ſignes généraux & particuliers qui les caractériſent, les ſymptômes qui les accompagnent, les accidens qui les ſuivent. Ou je me trompe fort, Monſieur, ou les étudians en médecine, & les Médecins eux-mêmes, puiſeront dans la *Pathologie de M. Gaubius* des connoiſſances exactes & certaines, du moins autant que leur art en eſt ſuſceptible.

Portraits des Sieurs Le Kain, Le Gros, La Ruette, & de Mlles Duménil, Duplan & La Ruette, Acteurs & Actrices des trois Spectacles de Paris;

gravés en médaillon ovale d'environ 9 pouces de haut sur 6 de large, en comprenant la bordure; à Paris chez Elluin, rue Saint Jacques vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

LES amateurs de nos théâtres voudroient sans doute se procurer, à peu de frais, le portrait des Acteurs intelligens qui se pénétrant de leurs rôles, développent toutes les ressources de leur art, font passer dans l'ame de ceux qui les écoutent les sentimens des personnages qu'ils représentent, nous touchent, nous attendrissent, font répandre des larmes, ou nous corrigent en riant, par la peinture de nos ridicules. Mais vous n'ignorez pas, Monsieur, que le premier mérite d'un portrait est la ressemblance; & je doute fort que dans ces Estampes votre attente soit satisfaite; ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce n'est pas la seule chose qu'on y desire du côté de l'exécution.

Portrait de Jean Racine, gravé par M. Savart, d'après J. B. de Santerre, d'environ 3 pouces & demi de haut sur 3 pouces & demi de large; à Paris chez l'Auteur Barrière de Fontarabie, fauxbourg Saint Antoine, & aux adresses ordinaires de Gravûre: prix 3 livres.

Vous connoissez, Monsieur, le portrait charmant du grand *Corneille*, gravé par M. *Ficquet*; vous en avez sûrement orné votre cabinet; je vous conseille d'y joindre pour pendant celui du tendre & sublime *Racine*, que M. *Savart* vient de graver du même format; le buste est également enfermé dans une bordure ovale, au bas de laquelle un Génie tient une lyre, & paroît entouré de divers attributs du costume tragique, & qui servent à désigner les divers chef-d'œuvres de ce Poëte inimitable. Au mérite de la ressemblance, ce portrait

réunit le fini le plus agréable ; on y remarque toute la délicateſſe d'un burin ſuave & léger. Les talens de M. *Savart* ſe développent chaque jour avec de nouveaux ſuccès : ce morceau eſt ſupérieur à tout ce que cet Auteur a produit juſqu'ici ; & ce qui ne me paroît pas moins digne de remarque, c'eſt que ce jeune Artiſte n'a pas plus de 22 ans.

Portrait de feu M. Berrier, Secrétaire d'Etat, &c. ancien Lieutenant Général de Police, peint par de Lyen, & gravé par M. Wille, d'environ 15 pouces de haut ſur un pied de large.

Il eſt inutile, Monſieur, de vous parler de la haute réputation que M. *Wille* s'eſt acquiſe par ſes ouvrages ; ſon burin fier & hardi, ſon ſtyle pur & brillant fera toujours les délices des connoiſſeurs les plus délicats. Vous trouverez toutes ces parties réunies dans le portrait de feu M. *Berrier*, fait

il y a plus de dix ans, mais qui n'étoit connu que de peu de perſonnes. C'eſt rendre un ſervice aux amateurs que de leur procurer cette belle Eſtampe, qui ſe trouve à Paris, chez *Baſan*, rue & hôtel Serpente; prix trois livres.

Demande d'un Libraire.

Lottin le jeune Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie à Paris, prie les Profeſſeurs de langues & les gens de lettres qui ont, ou qui ſçavent dans quels imprimés ou dans quels porte-feuilles ſe trouvent des morceaux de M. *Geſſner*, imités ou traduits en vers, bien faits, en Latin, en Italien, en quelque langue que ce ſoit, de lui rendre le ſervice de les lui faire paſſer, ou de les lui faire connoître le plutôt poſſible, par la voye la moins diſpendieuſe.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 10 Mars 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Hiſtoires Diverſes d'Elien, traduites du Grec, avec des Remarques; un volume in-8° de plus de 500 pages; à Paris chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, rue du Hurepoix.

CE Recueil d'*Hiſtoires Diverſes* eſt très-curieux, & l'auteur mérite d'être mis au rang des écrivains les plus agréables de l'Antiquité: il y a raſſemblé des particularités de l'hiſtoire des différens Peuples, des anecdotes ſur leurs uſages, ſur leurs mœurs, des traits ſinguliers ſur les perſonnages célèbres dans tous les genres, des apophthegmes remarquables, des exemples de vertu, &c. C'eſt, avec les

*Nuits Attiques d'*Aulugelle, le meilleur modèle de ces *Ana*, ou choix d'anecdotes, dont le nombre s'eſt ſi prodigieuſement accru parmi nous. Mais il ne faut pas regarder *Elien* comme un ſimple compilateur; pluſieurs morceaux conſidérables de ſes *Hiſtoires* n'appartiennent qu'à lui, & ne ſont tirés d'aucun autre écrivain. Nous avons encore de cet auteur une *Hiſtoire des Animaux*, faite avec beaucoup de ſoin.

Claude Elien naquit à Préneſte, aujourd'hui Paleſtrine, ville d'Italie; il vivoit ſous l'Empereur *Alexandre Sévère*, au commencement du troiſième ſiècle de notre Ere, vers l'an 222 de Jeſus-Chriſt. Il ne ſortit jamais de l'Italie; Rome fut ſon ſéjour ordinaire. Il y enſeigna la Rhétorique; il fut auſſi, ſelon *Suidas*, Grand-Prêtre d'une Divinité dont on ignore le nom. Pur dans ſes mœurs, libre d'ambition, il ſe conſacra tout entier à l'étude & à la lecture des écrivains Grecs, Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, Philoſophes. Il dit lui-même qu'il auroit pu s'avancer à la Cour & devenir très-riche,

mais qu'il préféroit une once d'érudition à tous les tréſors & à toutes les terres de *Créſus* & de *Craſſus*. Quoiqu'il fût né Romain & qu'il n'eût jamais quitté ſa patrie, il compoſa ſes ouvrages en Grec, & *Philoſtrate* diſoit qu'il *écrivoit avec toute l'élégance Attique*. Ses contemporains lui donnèrent le ſurnom de *Bouche d'or*. Il finit ſa carrière laborieuſe âgé de 60 ans, ſans avoir été marié.

Elien n'a guères été, juſqu'à préſent, qu'entre les mains des Sçavans & des Lettrés : au lieu que les gens du monde y trouveront-ils un grand nombre d'anecdotes qui leur ſont inconnues. Celles que je vais rapporter leur inſpireront probablement le deſir de lire les autres dans le Livre même.

On eſt ſurpris, Monſieur, de la ſublimité de doctrine qui diſtingue pluſieurs Philoſophes anciens, ſur-tout lorſqu'on la compare avec les téméraires aſſertions de nos Philoſophes modernes, qui font tant d'efforts de génie pour ravaler la condition de l'homme au-deſſous de celle de bêtes. Malgré les ténèbres de la Religion

ſous laquelle il vivoit, le trait ſuivant prouve juſqu'à quel point *Socrate* étoit perſuadé de la diſtinction des deux ſubſtances, & de la ſupériorité de l'ame ſur le corps, qui n'en eſt, pour ainſi dire, que l'enveloppe. » Le vaiſ-» ſeau étant revenu de Délos *, & la » mort de *Socrate* ne pouvant plus ſe » différer, *Apollodore*, un de ſes amis, » lui appporta dans la priſon une robe » d'une laine très-fine & bien travail-

* Pour entendre ce que dit ici *Elien*, il faut ſe rappeller que les Athéniens envoyoient tous les ans à Délos un vaiſſeau nommé *le Vaiſſeau Délien*, ou *le Vaiſſeau Salaminien*, ſur lequel on tranſportoit tout ce qui ſervoit à l'appareil des jeux annuels, inſtitués autrefois dans cette iſle par *Théſée*, en mémoire de ſa victoire ſur le Minotaure. Il étoit défendu de faire mourir aucun criminel depuis le jour du départ de ce vaiſſeau juſqu'à ſon retour. Comme *Socrate* avoit été condamné dans le temps de la célébration des jeux Déliens, on fut obligé de différer de trente jours l'exécution de la ſentence, au bout deſquels enfin le vaiſſeau ſacré arriva, & *Socrate* avala la cigue. On trouvera dans le *Syntag. de Feſt. Græc. Pet. Caſtel.* article *Delia*, les paſſages de tous les auteurs qui ont parlé des jeux Déliens.

» lée, avec un manteau pareil ; le
» priant de ſe revêtir de la robe &
» de s'envelopper du manteau avant
» que de boire la cigue. Ces habits,
» lui diſoit-il, vous ſerviront au
» moins d'ornemens funèbres ; il eſt
» honorable pour un mort d'être
» couché avec décence : ainſi parloit
» *Apollodore*. Ce propos ne plut pas
» à *Socrate* : certes, dit-il à *Criton*, à
» *Simmias* & à *Phédon*, qui étoient
» auprès de lui, *Apollodore* a une
» grande idée de nous, s'il croit qu'a-
» près que j'aurai bu la coupe que me
» préſentent les Athéniens, il verra
» encore *Socrate*. S'il penſe que celui
» qui dans peu ſera étendu à vos pieds
» eſt *Socrate*, aſſurément il ne m'a
» jamais connu «.

C'étoit une loi chez les Perſes, que les habitans des lieux, où le Roi paſſoit dans ſes voyages, lui offriſſent des préſens, chacun ſelon ſes facultés. » Un Perſe, nommé *Sinétès*, ayant ren-
» contré loin de ſa chaumière *Arta-*
» *xerce*, ſurnommé *Mnémon*, fut trou-
» blé à la vue du Roi, & par reſpect
» pour ſa perſonne, & par la crainte

» que lui inſpiroit la loi, à laquelle
» il n'étoit pas en état de ſatisfaire.
» N'ayant rien ſous la main qu'il pût
» offrir au Monarque, il voyoit avec
» douleur l'avantage qu'auroient ſur
» lui les autres Perſes, & ne pouvoit
» ſupporter la honte d'être le ſeul qui
» n'eût point fait de préſent. Il prend
» auſſi-tôt ſon parti : il court en hâte,
» de toutes ſes forces, vers le fleuve
» Cyrus qui couloit près de là, ſe
» penche ſur le bord, y puiſe de l'eau
» dans ſes deux mains ; puis adreſſant
» la parole à *Artaxerce* : Seigneur,
» lui dit-il, puiſſe votre regne n'avoir
» jamais de fin ! Je vous offre ce que
» je puis avoir ici, & comme je puis
» vous l'offrir : je ne vous aurai point
» vu paſſer ſans vous offrir mon pré-
» ſent ; c'eſt de l'eau du Cyrus. Lorſ-
» que vous ſerez arrivé à votre pre-
» mière ſtation, je vous préſenterai
» ce que j'ai dans ma maiſon de meil-
» leur & de plus précieux, je vous
» en ferai hommage, & ce don ne le
» cédera peut-être à aucun de ceux
» que vous avez reçus. Ce propos
» divertit beaucoup *Artaxerce* : bon

» homme, lui répondit-il, je reçois » de bon cœur votre don : j'en fais » autant de cas que des plus riches qui » m'ont été offerts ; d'abord, parce » que l'eau eſt la meilleure des choſes » du monde, puis parce que celle-ci » porte le nom de Cyrus. Dès que je » ſerai arrivé dans le lieu où je dois » me repoſer, je veux vous y voir. » Après avoir ainſi parlé, *Artaxerce* » ordonna aux Eunuques de prendre » le don de *Sinétès ;* ils accoururent » & reçurent dans un vaſe d'or l'eau » qu'il portoit dans ſes mains. Le Roi » étant arrivé au lieu où il avoit ré- » ſolu de s'arrêter, lui envoya une » robe Perſique, un vaſe d'or & mille » dariques. Celui qui étoit chargé de » les remettre à *Sinétès*, avoit ordre de » lui dire : le Roi ſouhaite que cet or » vous faſſe autant de plaiſir que lui » en a fait votre attention à ne le point » laiſſer paſſer ſans lui offrir votre » préſent, tel du moins que la circonſ- » tance vous le permettoit. Il veut que » vous buviez de l'eau du Cyrus pui- » ſée avec ce vaſe même ».

Il y a dans ce Recueil quantité de

traits qui caractériſent admirablement les Spartiates, le ſeul Peuple, dit un Ancien, chez qui la vertu ait été une affaire d'Etat. « Si un jeune Lacédémonien, beau & bien fait, préféroit » pour ami un homme riche à un pauvre vertueux, les Ephores le condamnoient à une amende, ſans doute » afin qu'il fût puni de ſon amour pour » les richeſſes, par la perte d'une partie des ſiennes. Ils puniſſoient de » même tout citoyen honnête homme » qui ne s'attachoit, par l'amitié, au» cun des jeunes gens que l'on connoiſſoit pour être bien nés : ils penſoient que l'honnête homme auroit » rendu ſon ami, & peut-être encore » quelqu'autre, ſemblables à lui. En » effet, la bienveillance de celui qui » aime, s'il mérite d'ailleurs d'être » reſpecté, eſt un puiſſant aiguillon » pour exciter l'objet aimé à la vertu. » Il y avoit même chez les Lacédémoniens une loi qui ordonnoit qu'on » pardonnât à un jeune homme, en » faveur de ſa jeuneſſe ou de ſon » inexpérience, les fautes qu'il commettoit, & qu'on punît en ſa place

» le citoyen qui l'aimoit. Ils vouloient » que celui-ci fût le surveillant & le » juge des actions de son ami. »

Souvent leurs décrets lançoient des traits sanglans contre les travers & les ridicules des Etrangers. » Quel- » ques Clazoméniens se trouvant à » Sparte, eurent l'audace & l'insolence » de barbouiller de suie les siéges sur » lesquels les Ephores s'asseyoient or- » dinairement pour rendre la justice » & pour délibérer sur les affaires » de l'Etat. Les Ephores, en apprenant » cette insulte, au lieu d'en témoigner » de l'indignation, mandèrent un » crieur public & lui ordonnèrent de » publier partout ce décret mémora- » ble : *Qu'il soit permis aux Clazomé- » niens d'être insolens.* «

Alexandre, après la défaite de *Darius* & la conquête du royaume de Perse, ne mit plus de bornes à ses vues ambitieuses. Enivré de sa fortune, il s'érigea lui-même en Divinité, & manda aux Grecs qu'ils eussent à le déclarer Dieu. Il y eut différens décrets lancés à cette occasion, & tel fut celui des Lacédémoniens : *Puis-*

qu'Alexandre veut être Dieu, qu'il ſoit Dieu.

Le peuple d'Athènes ne reſſembloit guères à celui de Sparte, & ſe conduiſoit par des motifs bien différens. Vous ne devineriez jamais ce qui les porta à choiſir pour Général de leur armée un certain *Phrynichus* : » Il ne » dut cet honneur, ni à la brigue, ni » à la nobleſſe de ſa naiſſance, ni à » ſes richeſſes. Ce n'eſt pas que toutes » ces choſes ne fuſſent capables de » remuer les Athéniens, & qu'elles » n'aient même déterminé ſouvent » leur choix : mais *Phrynichus* avoit in» ſéré dans une de ſes Tragédies quel» ques vers, dont le rythme militaire » convenoit aux mouvemens de la » danſe Pyrrhique. Toute l'aſſemblée » en fut frappée ; & les ſpectateurs » enchantés l'élurent ſur le champ » pour Général, ne doutant pas qu'un » homme capable de faire des vers ſi » parfaitement aſſortis au génie guer» rier, ne fût également propre à » conduire des opérations guerrières » avec ſuccès. «

Vous trouverez dans ce volume

pluſieurs exemples d'uſages ſinguliers. Parmi les Tapiriens, celui qui paſſoit pour le plus vaillant avoit droit de choiſir la femme qui lui plaiſoit le plus : mais après avoir eu deux ou trois enfans d'une femme, ils la cédoient à qui la vouloit.

» Les Athéniens, dans une certaine » fête, immoloient un bœuf. C'étoit la » coutume que ceux qui étoient cen» ſés avoir eu part à la mort de l'ani» mal, fuſſent appellés en juſtice l'un » après l'autre, & ſucceſſivement dé» chargés de l'accuſation, juſqu'à ce » qu'on fût arrivé au couteau, qui » étoit ſeul condamné comme ayant » réellement tué le bœuf. Le jour où » ſe faiſoit cette cérémonie, étoit ap» pellé la fête des *Diipolies*, ou des » *Buphonies* ». *Porphire* nous apprend comment ſe faiſoit cette procédure. On intentoit d'abord l'accuſation contre les filles qui avoient apporté l'eau pour arroſer la pierre ſur laquelle on aiguiſoit le couteau ; les filles rejettoient le crime ſur celui qui avoit aiguiſé le couteau ; celui-ci ſur l'homme qui avoit frappé le bœuf,

l'homme ſur le couteau, qui, ſe trouvant ainſi le ſeul coupable, étoit jetté à la mer.

» A Gortyne, dans l'Iſle de Crète, » lorſqu'un homme avoit été ſurpris » en adultère, on le conduiſoit de» vant les Magiſtrats, &, après l'avoir » convaincu, on le couronnoit de » laine. Cette couronne déſignoit un » homme mou, efféminé, unique» ment propre au ſervice des femmes. » Puis on le condamnoit publiquement » à une amende de cinquante ſtatères: » il étoit regardé comme infâme, & » déchu de tous les privilèges de la » ſociété «. Figurez-vous, Monſieur, que cette coutume ſoit établie à Paris, & qu'on couronne de laine tous ceux qui ſe rendent coupables d'adultère. Il ſeroit aſſez divertiſſant de voir les trois quarts des habitans de cette grande ville avec de pareilles couronnes.

Ce n'eſt point d'aujourd'hui que les Philoſophes donnent au Public le ſpectacle ſcandaleux de querelles indécentes. Les deux principaux Sages de l'Antiquité, *Platon* & *Ariſtote*, eurent de très-vives querelles. » *Pla-*

» *ton* n'approuvoit ni la manière de
» vivre d'*Ariſtote*, ni le ſoin qu'il pre-
» noit de ſe parer. Ce Philoſophe étoit
» en effet très-recherché dans ſes ha-
» bits & dans ſa chauſſure. Il ſe cou-
» poit les cheveux, pratique étran-
» gère à *Platon*; il étaloit avec com-
» plaiſance les bagues dont ſes doigts
» étoient chargés. On voyoit de plus
» ſur ſon viſage un certain air mo-
» queur, qui, joint à la démangeaiſon
» de parler hors de propos, déceloit
» le fond de ſon caractère. Il eſt cer-
» tain que toutes ces choſes ſont peu
» dignes d'un Philoſophe. Auſſi, *Pla-*
» *ton* qui remarquoit ces ridicules,
» en conçut de l'éloignement pour
» *Ariſtote*; il lui préféroit *Xénocrate*,
» *Speuſippe*, *Amyclas*, quelques autres
» encore, qu'il traitoit avec toutes
» ſortes d'égards, & avec qui il s'en-
» tretenoit familièrement. Pendant
» un voyage que *Xénocrate* étoit allé
» faire dans ſa patrie, *Ariſtote*, accom-
» pagné d'une troupe de ſes diſciples,
» entre leſquels étoient *Mnaſon* le Pho-
» céen, & pluſieurs autres de la même
» trempe, vint un jour attaquer *Pla-*

» *ton*, dans le deſſein de le ſurpren-
» dre. Le Philoſophe avoit quatre-
» vingts ans. Par une ſuite de ce grand
» âge, la mémoire commençoit à lui
» manquer ; & *Speuſippe*, alors ma-
» lade, n'étoit point auprès de lui.
» *Ariſtote*, profitant de la circonſtance,
» tomba comme d'une embuſcade ſur
» ce vieillard ; il affecta de l'embar-
» raſſer par des queſtions captieuſes,
» qui pouvoient en quelque ſorte être
» priſes pour de vraies objections ;
» en quoi *Ariſtote* ſe montroit à la fois
» injuſte & ingrat. Depuis ce jour,
» *Platon* s'abſtint de toute promenade
» hors de chez lui ; il ne ſe promena
» plus que dans l'intérieur de ſa mai-
» ſon avec ſes amis. *Xénocrate*, de re-
» tour de ſon voyage, après trois
» mois d'abſence, rencontra par ha-
» ſard *Ariſtote* ſe promenant dans le
» lieu où il avoit laiſſé *Platon*. Il vit
» qu'*Ariſtote*, au lieu d'aller avec ſes
» diſciples chez *Platon*, au ſortir
» de la promenade, prenoit dans la
» ville le chemin de ſon logis. Où eſt
» *Platon*, dit-il à quelqu'un de ceux
» qui ſe promenoient, ſoupçonnant

» que ce Philoſophe pouvoit être ma-
» lade ? *Platon* ſe porte bien, lui ré-
» pondit-on ; mais *Ariſtote* en venant
» ici le chagriner, lui a fait abandon-
» ner ſa promenade ordinaire ; *Pla-*
» *ton* s'eſt retiré chez lui, & ne traite
» plus de la Philoſophie que dans ſon
» jardin. Sur cette réponſe, *Xénocrate*
» vole chez *Platon* ; il le trouva diſ-
» courant dans un cercle nombreux,
» compoſé des perſonnages les plus
» conſidérables & des jeunes gens les
» plus diſtingués. *Platon* ayant ceſſé
» de parler, *Xénocrate* & lui s'em-
» braſſèrent tendrement, comme on
» peut le penſer ; mais, dès que la
» converſation fut finie, *Xénocrate*,
» ſans rien dire à *Platon*, ſans rien
» écouter, aſſembla ſes camarades ;
» & après avoir fait à *Speuſippe* les
» reproches les plus vifs de ce qu'il
» avoit cédé la promenade au Philo-
» loſophe de Stagire, il alla lui-même
» attaquer *Ariſtote* de toutes ſes forces ;
» il le pouſſa ſi vivement, qu'il l'o-
» bligea d'abandonner le terrein, &
» qu'il rétablit *Platon* dans la poſſeſſion
» de ſa promenade ordinaire «. *Platon*

joue le beau rôle dans cette querelle par sa modération. C'est dommage que cette modération ne se soit pas soutenue un jour que *Diogène*, qui assistoit à un de ses discours, ne l'écoutoit point. *Ecoute donc, Chien*, lui dit *Platon!* A quoi *Diogène* lui répondit, sans se troubler, *on ne m'a jamais vu retourner comme les chiens au lieu où j'ai été vendu. Diogène* faisoit allusion au retour de *Platon* vers *Denys*, après que ce Tyran l'eût fait vendre dans l'Isle d'Egine.

Elien parle d'un autre *Denys*, tyran d'Héraclée, célèbre par son embonpoint extraordinaire : il étoit contemporain d'*Alexandre*. » Il parvint, dit-» on, à un tel excès d'embonpoint » & de graisse, que l'énorme volume » de son corps & la masse de chair » dont il étoit chargé, lui ôtoient » la liberté de la respiration. Pour le » guérir de cette maladie, les Mé-» decins ordonnèrent qu'on fît faire » des aiguilles menues, mais très-» longues, & qu'on les lui enfonçât » dans les côtés & dans le ventre, » lorsqu'il tomberoit dans un sommeil.

» trop profond. Ils prirent eux-mêmes » le ſoin d'adminiſtrer le remède. » Tant que l'aiguille ne perçoit que » des chairs inſenſibles, & en quelque » façon étrangères au corps de *Denys*, » il étoit immobile comme une pierre; » mais dès qu'elles avoient atteint le » point où commençoit ſon vrai corps, » où ſa chair n'étoit plus embarraſſée » de cette graiſſe ſuperflue, il ſentoit » la piqûre & ſe réveilloit. Quand » quelqu'un ſe préſentoit pour traiter » d'affaires avec lui, il s'enfermoit » dans une eſpèce de boîte, d'autres » diſent dans une petite tour, qui cou- » vroit tous ſes membres, à l'excep- » tion de la tête qui paſſoit au deſ- » ſus; & c'eſt ainſi qu'il donnoit ſes » audiences «.

Dans le même-temps vivoit un certain *Philétas* de Cos, Poëte célèbre, qui étoit ſi grêle & ſi foible, qu'au moindre choc il tomboit par terre. Comme le vent, pour peu qu'il eut été violent, auroit pu le renverſer, on dit qu'il avoit la précaution de porter des chauſſures garnies d'une ſemelle de plomb.

Le Devin *Archeſtrate* ayant été pris par les ennemis, on le mit dans une balance, & il ſe trouva, dit-on, ne peſer qu'une obole.

On lit encore avec plaiſir dans ce Recueil une foule de mots frappans & tels qu'on n'en rencontre guères de ſemblables que chez les Anciens. » Un jeune Erétrien avoit long-temps » fréquenté l'Ecole de *Zénon* : à ſon » retour, ſon père lui demanda ce » qu'il avoit appris chez le Philo- » ſophe. Vous le verrez, répondit-il. » Le père indigné de la ſéchereſſe de » cette réponſe, le maltraita : Vous » voyez, lui dit le jeune homme, ſans » s'émouvoir & maître de lui même, » que j'ai appris à ſupporter le cour- » roux de mon père «.

Un Général reprochoit à *Ephialte* qu'il étoit pauvre : pourquoi, répartit *Ephialte*, n'ajoutez-vous pas que je ſuis vertueux ?

Thémiſtocle ayant apperçu à terre un collier d'or à l'uſage des Perſes, s'arrêta & dit à ſon eſclave, en lui montrant le collier : *Pourquoi ne ramaſſes-tu pas cette trouvaille ? Tu n'es pas Thémiſtocle.*

Agéſilas remercioit les Barbares qui violoient leurs ſermens, parce qu'en ſe parjurant ils attiroient ſur eux-mêmes le courroux des Dieux, & ſur lui leur bienveillance & leur ſecours.

Timothée reprochant vivement à *Ariſtophon* l'excès de ſon luxe, lui diſoit : *Souvenez-vous qu'il n'y a rien de honteux pour qui n'en a jamais aſſez.*

Phocion, voyant pleurer ceux qui devoient mourir avec lui : *eh quoi !* dit-il à l'un d'eux, *vous n'êtes donc pas content, Thudippe, de mourir avec Phocion ?*

Voici un beau trait de la vie d'*Epaminondas*. » A ſon retour de Laconie, » il fut cité comme méritant la mort, » pour avoir continué de commander » l'armée Thébaine, quatre mois de » plus qu'il n'étoit permis par la loi. » Il commença par exiger de ceux » qui avoient partagé avec lui le com- » mandement, qu'ils rejettaſſent le » crime ſur lui ſeul, comme les ayant » contraints de reſter malgré eux. » Puis, entrant dans le lieu où l'on » rendoit la Juſtice : Je n'ai point,

» dit-il, de meilleurs moyens de dé-
» fenſe que mes actions; ſi vous ne
» les trouvez pas valables, je de-
» mande la mort. Mais je deman-
» de en même-temps qu'on grave
» ſur une colonne, qu'*Epami-*
» *nondas* a forcé les Thébains,
» malgré leur réſiſtance, de porter
» le fer & le feu dans la Laconie,
» où, depuis cinq cens ans, aucun en-
» nemi n'avoit oſé pénétrer; de re-
» bâtir Meſſène, démolie depuis deux
» cens trente ans; de raſſembler dans
» un même lieu les Arcadiens diſper-
» ſés; enfin, de rétablir les Grecs
» dans le droit de vivre ſuivant leurs
» loix. Les Juges honteux le renvoyè-
» rent abſous «.

Je finis cet article, Monſieur, par un exemple de tyrannie ſi ſingulier, qu'il eſt preſque incroyable. » Un
» Tyran de Trézène, voulant pré-
» venir les conſpirations & les com-
» plots qu'on pourroit former contre
» lui, défendit à ſes Sujets de con-
» verſer enſemble, ſoit en public,
» ſoit en particulier. Cette défenſe
» leur parut d'une dureté inſoutena-

» ble : ils l'éludèrent, en convenant
» entr'eux de certains ſignes des yeux
» & des mains ; ils ſe jettoient ré-
» ciproquement des regards tantôt
» vifs & animés, tantôt tranquilles ;
» & quand leurs maux étoient au
» comble, chacun d'eux, par le fron-
» cement de ſes ſourcils, annonçoit
» l'état de ſon ame, déja peint ſur
» ſon viſage. Tout cela déplut au
» Tyran : ſur ces divers changemens
» de viſage, il jugea qu'il ſe tramoit
» quelque choſe contre lui dans le
» ſilence. Il défendit les ſignes à ſes
» Sujets. Un d'eux, indigné de cette
» horrible contrainte, & ne pouvant
» la ſupporter, enflammé d'ailleurs
» du déſir de détruire la tyrannie, ſe
» rendit à la place publique. Là, ſe
» tenant debout, il répandit un tor-
» rent de larmes. Le peuple qui s'at-
» troupa autour de lui, en fit autant.
» Bientôt le Tyran fut inſtruit que
» perſonne n'employoit plus les ſignes
» du viſage, mais qu'ils étoient rem-
» placés par les pleurs. Alors, non
» content d'avoir aſſervi la langue &
» les geſtes, & voulant encore ôter
» aux yeux la liberté qu'ils ont reçue

» de la nature, il accourut en diligence, escorté de ses Gardes, pour » faire cesser les larmes. Mais le peuple l'eut à peine apperçu, qu'il » se saisit des armes que portoient les » Gardes, & massacra le Tyran «.

En voilà assez, Monsieur, pour vous prouver combien cet ouvrage est précieux pour la connoissance des différentes nations & des personnages célèbres de l'Antiquité. C'est un de ces Livres propres à être placés dans toutes sortes de Bibliothèques. Egalement instructif & amusant, il doit plaire en même-temps aux sçavans & à ceux qui ne cherchent que des délassemens agréables dans leurs lectures. Le Traducteur de ce bon Ouvrage est M. *Dacier*, qui vient d'être reçu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'Année Deux Mille Quatre Cens Quarante, ou Tout à sa place. Consolation aux Quarante, par M. de Semivol; brochure in-8° de 16 pages.

CETTE *Consolation aux Quarante* ne regarde pas Messieurs de l'Acadé-

mie Françoiſe ; ce titre eſt relatif aux quarante Agens de Change de Lyon qu'on parloit de ſupprimer : c'eſt du moins ce qu'on m'écrit de cette ville. Quoi qu'il en ſoit, cette Brochure eſt une eſpèce de rêve critique & philoſophique en vers. Le Poëte déclame d'abord contre les vices du genre humain. *Jupiter* lui apparoît & lui promet de changer l'Univers ſuivant qu'il le deſire. Auſſi-tôt s'élève un nouveau monde à ſes yeux ; il voit des Rois qui pleurent les jours qu'ils ont négligés ou perdus ; des Sages qui ſont mis à leur place ſur le trône ; des Rimailleurs dont on a fait des Forgerons ; des Orateurs métamorphoſés en Charlatans, occupés à des tours de gibecière ; des Moines en Laboureurs ; des Lords en Négocians : mais je n'ai jamais pu deviner pourquoi les Romanciers deviennent des Herboriſtes. En général, Monſieur, ce petit ouvrage eſt, comme tant d'autres, facile & médiocre. Voici la ſeule tirade où j'ai rencontré des idées ingénieuſes :

Dans ce cahos & ce mêlange énorme,

Assurément le beau sexe devoit
Avoir aussi sa part à la réforme ;
Mais chaque fois que Jupin l'essayoit,
Il reprenoit une contraire forme.
Ce Dieu pourtant, si ce Dieu l'eût tenté,
Eût pu sans doute *extirper* de leur ame
Tant de foiblesse & tant de vanité ;
Mais il vouloit nous conserver la femme :
Plus d'un défaut sied trop à la beauté.
Combien d'ailleurs je dois lui rendre grace
De me laisser à ma plus douce erreur ;
Car, s'il eût mis chaque chose à sa place ;
En contemplant cet objet enchanteur,
Douce & cruelle, adorable friponne,
A qui mon cœur dès long-temps s'est rendu ;
Elle est si belle ; il l'eût mis sur le trône,
Voyez un peu combien j'aurois perdu.

A Paris ce 18 Mars 1772.

Je suis, &c.

LETTRE

LETTRE VIII.

Lettre de M. Harduin à l'auteur de ces Feuilles.

VOUS aimez, Monsieur, les discussions qui tendent à éclaircir les difficultés sans nombre dont notre langue est remplie, soit pour la valeur des termes, soit pour la construction, soit pour la prononciation. Vous lirez donc avec plaisir la lettre que je vous envoie; elle est d'un des meilleurs Grammairiens de notre siècle, & des plus habiles dans l'art de traiter ces sortes de matières avec beaucoup de précision & de sagacité.

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser quelques observations, touchant des *Remarques grammaticales sur l'aspiration & la nasalité*, par M. l'Abbé *Froment*, que j'ai lues dans le Tome VIII de votre *Année Littéraire* 1771, pag. 256. Feu M. l'abbé *d'Olivet*, avant que de publier la nouvelle édi-

tion de sa *Prosodie Françoise*, imprimée en 1766 sous la date de 1767, me fit l'honneur de me consulter par lettres sur deux additions qu'il avoit dessein d'y insérer ; l'une au sujet de l'*e* muet ou féminin, dont le principal but étoit de montrer qu'on a tort de vouloir assimiler le son de cet *e* à celui de la fausse diphtongue *eu* ; l'autre, où il proposoit une idée particulière sur les voyelles nasales, relativement à l'*hiatus*. Je fis à ce célèbre Académicien une réponse fort détaillée, par laquelle, en adhérant à ce qu'il disoit sur l'*e* féminin, j'y ajoutai plusieurs développemens qui me parurent essentiels. Quant aux voyelles nasales, qu'il croyoit ou plutôt soupçonnoit ne point causer d'*hiatus* par leur rencontre avec d'autres voyelles, je tâchai de lui prouver qu'il se méprenoit ; cependant mes observations ne l'empêchèrent pas de donner au Public ses deux additions, telles qu'il me les avoit communiquées : elles forment le N°. II de l'article II de la *Prosodie*, qui traite des accens, & le N°. VI de l'article III, qui concerne l'aspiration.

Mais voici ce que l'auteur m'écrivit, sur la fin de 1766, en me faisant la politesse de m'envoyer un Exemplaire de sa nouvelle édition : » J'ai laissé » subsister, contre votre sentiment, » & peut-être aussi contre le mien, » ma petite addition sur les voyelles » nasales. Vous dirai-je franchement » que ça été pour y coudre le conte » de Mrs *Huet* & *Segrais*, qui m'étoit » resté dans la mémoire, & qui m'a » paru pouvoir égayer un peu ces » vilaines remarques grammaticales, » dont si peu de gens ont le goût « ?

Comme mes réflexions sur les deux morceaux dont il s'agit me sembloient très-justes & renfermoient des détails que je crus d'une certaine utilité, je résolus de les mettre au jour ; mais, par égard pour M. l'Abbé d'*Olivet*, au lieu de les donner comme adressées à lui-même avant l'impression de son livre, je les donnai, après l'en avoir prévenu & m'être bien assuré que cela ne lui déplairoit pas, sous la forme d'une lettre écrite à quelque autre personne depuis la publication de l'ouvrage : cette lettre fut imprimée

dans le ſecond volume du Mercure de Janvier 1768, où elle occupe 23 pag. J'oſe me flatter d'y avoir aſſez ſolidement combattu l'idée de M. l'abbé *d'Olivet* ſur la *naſalité* comparée à *l'aſpiration*, que M. l'Abbé *Fromene* vient de reproduire, & d'y avoir ſoutenu avec raiſon que la voyelle naſale occaſionne des *hiatus*, tout ainſi que les autres voyelles, puiſqu'il eſt impoſſible d'en lier le ſon avec celui d'une voyelle ſuivante. » Ces terminaiſons naſales, qu'on nous » donne pour de ſimples voyelles, » dit M. *Froment* d'après M. *d'Olivet*, » conſervent tellement la conſonne » *n*, que c'eſt la poſition qui rend » cette conſonne muette ou ſonore. » *Donnez-M'EN un peu*, la voilà » muette; *je n'EN AI point*, la voilà » ſonore; *ON Arriva hier*, la voilà » ſonore; *arriva-t-ON hier*, la voilà » muette. *En* & *on* ſeroient-ils de » purés voyelles dans l'une de ces » phraſes, lorſque, dans l'autre, leur » conſonne eſt diſtincte «? Pour répondre à cette objection d'une manière encore plus préciſe & plus

directe que je ne l'ai fait en 1766 ; je dis que dans *on arriva*, ou dans cet autre exemple *bon ami*, l'articulation *n*, qui lie les deux mots, ne se prend pas sur la voyelle ou voix nasale *on*, laquelle est indivisible, de l'aveu même de M. l'abbé d'*Olivet*. Je m'explique : dans *bon à monter*, *bon à descendre*, il y a certainement une voix nasale, parce qu'il est de règle de ne point lier dans la prononciation, le mot *bon* avec l'*a* suivant ; mais dans les mots *bon ami*, que la grammaire prescrit de lier ensemble, attendu qu'ils sont, pour me servir des termes de M. *d'Olivet*, immédiatement, nécessairement & inséparablement unis par le sens, il y a ou il n'y a point de voix nasale, selon la façon de prononcer. Plusieurs Grammairiens, du parti desquels je m'étois rangé d'abord, prétendent qu'on doit prononcer *bo-nami* ; c'est-à-dire, prononcer l'*o* purement, sans nasalité, & en détacher la consonne *n* pour la faire uniquement servir à modifier & articuler l'*a* dont elle est suivie, comme dans *bonace*. D'autres

Grammairiens veulent qu'on prononce *bon-nami*, en conservant pleinement la voyelle nasale, à laquelle on ajoute une *n* euphonique; & cette seconde pratique me paroît la plus usitée, malgré son inconvénient, qui est de faire prononcer, sans aucune différence, *on aime* & *on n'aime*, *mon ombre* & *mon nombre* &c. Quoi qu'il en soit, on ne voit, dans l'une ni dans l'autre méthode, le son de la voyelle nasale se lier au son de la voyelle suivante, puisque l'*n* qui modifie l'*a* d'*ami*, se trouve *dans bo-nami*, à la suite d'un *o* qui n'est plus nasal, & que cette *n*, dans *bon-nami*, ne prend rien sur la voyelle nasale *on* dont elle est précédée; d'où il résulte que l'union des mots *bon-ami* dans la prononciation, est une raison très-insuffisante pour soutenir que les voyelles ne causent point *d'hiatus*, quand elles se prononcent sans altération, immédiatement avant une autre voyelle, comme dans *bon à monter*, *bon à descendre*.

A l'égard des exemples que cite M. l'abbé *Trouvat* pour faire voir que

les Grecs ajoutoient le ν, qui répond à notre *n*, après leur *α* privatif, ou à la fin de certains mots, cela prouve simplement qu'ils vouloient, dans ces occasions, éviter la rencontre de deux voyelles, & que la consonne *n* leur paroissoit aussi convenable qu'une autre pour cet usage. Il y a tout lieu de croire qu'ils prononçoient ανατομη, σινους = *anatomie*, *sinus*, où nous ne mettons sûrement point de voyelles nasales; ainsi l'on ne sçauroit dire, avec M. l'abbé *Froment*, que les Grecs faisoient alors *sonner la nasalité* de pareilles voyelles.

L'habitude qu'ont les Normands de lier dans tous les cas les mots terminés par *un*, *en*, *on*, &c, avec la voyelle suivante, ne contredit pas non plus mon principe, puisqu'elle ne consiste qu'à prononcer par-tout ces finales, comme on le fait dans *bon ami*, de l'une ou de l'autre des manières que j'ai ci-dessus expliquées. Au reste, de ce que le bon usage condamne cette prononciation Normande, il ne s'ensuit pas, à beau-

coup près, qu'on la trouve désagréable en elle-même, ainsi que M. l'abbé *Froment* paroît le supposer. Lorsqu'un Parisien, par exception à la règle générale, prononce *bon ami*, *on appelle*, *j'en ai deux*, *bien élevé*, * avec une liaison formée par la consonne *n*, il ne sent en cela rien de disgracieux; & quoique son oreille soit blessée d'entendre prononcer *raison excellente*, comme s'il y avoit *raiso-nexcellente* ou *raison-nexellente*, ce n'est pas que le physique de la prononciation lui répugne; c'est uniquement parce que l'usage de Paris & de la Cour préfère

* Tout ce que dit ici M. *Harduin* prouve que notre prononciation est bizarre & presqu'arbitraire. Je rapporterai pour exemple de cette bizarrerie un même mot que nous prononçons différemment, suivant la différente signification que nous lui donnons. Quand nous parlons d'un homme qui a une certaine aisance, une fortune suffisante, nous disons il a *un bien honnête*; alors nous ne lions point *bien* avec *honnête*, la nazalité & l'hiatus se font sentir; mais, s'il est question d'un homme doux, civil, poli, nous disons il est *bien-honnête*; & dans ce cas nous lions ces deux mots, comme ceux de *bo-nami* ou *bon-nami*.

en ce cas le ſon naſal, avec un *hiatus*, au moyen qu'emploient les Normands pour empêcher ce choc de voyelles ; encore faut-il convenir que, depuis un certain temps, leur prononciation ne laiſſe pas de gagner la Capitale, non-ſeulement au Théâtre, mais même dans la Chaire & au Barreau.

Je joins ici, Monſieur, une petite obſervation d'un genre bien différent. En faiſant, dans le tome cinquiéme de l'*Année Littéraire* 1771, page 92, l'analyſe de l'ouvrage intitulé *Traité du Mélodrame* ou *Réflexions ſur la Muſique Dramatique*, vous en avez rapporté le paſſage ſuivant : » Ceci » rappelle l'excellente épigramme en » muſique de l'auteur du *Sorcier*, (M. » *Philidor*). Il avoit à faire chanter » le Diable dans une ſcène de conjura- » tion ; comme il n'avoit jamais été » en Enfer, pour ſavoir préciſément » le goût de la muſique de ce pays-là, » il ne vit rien de mieux que de lui » faire entonner le grand Récitatif » François, avec ſes roulemens, ſes » gonflemens, ſes chevrottemens,

» ſes longues cadences, &c «. J'avoue qu'il y a du ſel dans cette plaiſanterie critique ; mais elle m'a fait reſſouvenir que M. *Philidor*, ayant à faire chanter *Mercure* dans le *Bucheron*, & n'ayant pas été au Ciel, plus qu'en Enfer, avoit mis auſſi le grand Récitatif François dans la bouche de ce Dieu, lorſqu'il vient annoncer à *Blaiſe* les faveurs de *Jupiter*. J'ai l'honneur d'être, &c, *HARDUIN*, *Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire d'Arras. A Arras, ce 26 Février 1772.*

Mon Teſtament Politique & Moral ; par Mlle A. D. M. ; brochure in-8° de 16 pages ; ſe vend à Paris chez les Marchands de nouveautés Littéraires.

CE n'eſt pas ici le *Teſtament* de l'auteur elle-même ; elle eſt encore bien loin de l'âge deſtiné à ces ſortes d'écrits : elle ſuppoſe que c'eſt celui d'un vieux Militaire qui l'adreſſe à ſon fils pour l'inſtruire. Il avoue d'abord

qu'il avoit beaucoup de penchant à grossir la foule de ces êtres frivoles à qui le caprice, le bel air, l'habitude ou l'ennui, donnent l'entrée par-tout, qui prennent le ton, décident, rendent des oracles. Voici le portrait qu'il fait d'un de ces futiles individus. » Le matin, au lever de *Thémire* & » d'*Aglaé*, petit-maître papillonant, » ébauchant des vers, contant les » anecdotes & les tracasseries des » ruelles jusqu'à deux heures qui l'ap» pelent à dîner chez le *Nestor* mo» derne, où il parle histoire, philo» sophie, belles lettres, & parcourt » rapidement toutes les Cours de » l'Europe dont les secrets lui sont » connus; ensuite il vole à l'Opéra, » où il trouve le Duc, le Marquis, » fidèles sectateurs de la morale d'*Epi*» *cure*; & là se concerte & s'arrange » un souper dont quelques Déesses de » ce joyeux empire doivent faire les » délices. Des entremets choisis, des » glaces & quelques liqueurs spiri» tueuses qui composent le repas, font » naître l'épigramme & mille saillies » plaisantes chez *A... P... G..* qui

» voient arriver le jour ſans s'être » apperçues de la nuit, & la troupe » libertine ſe ſépare. Tels étoient, mon » fils, les paiſibles & trompeurs deſ- » tins qui ſembloient m'attendre, & » ſous leſquels je me diſpoſois à pa- » roître ſur la ſcène du monde, à » cauſe d'une ſanté délicate & de mon » peu de diſpoſition pour aucun exer- » cice, lorſqu'arrêté tout à coup, » comme *Saül*, dans ma courſe vaga- » bonde, je me ſentis preſſé par l'ai- » guillon de la gloire. J'eus honte de » ma foibleſſe; & à l'exemple de » l'abbé de Savoye, devenu *Prince* » *Eugène*, j'abandonnai l'ordre des » Lévites, pour paſſer ſous les dra- » peaux de *Mars*, où je vois expirer » ma pénible carrière ».

Vous trouverez, Monſieur, dans cette brochure, les maximes les plus ſaines ſur la religion, ſur les vertus morales, ſur les qualités qui font les vrais citoyens, & les agrémens de la ſociété. Je crois bien qu'une certaine claſſe de lecteurs n'applaudira pas à toutes les idées de Mademoiſelle *A. D. M.*; qu'une jeune perſonne, qui,

parlant de religion, de morale & de patrie, n'adopte pas les maximes à la mode, leur paroîtra peut-être auſſi ridicule que ſi elle ſe faiſoit peindre avec les coëffures de la vieille Cour ; mais elle eſt bien aſſurée de trouver ſon éloge dans la bouche de tous ceux que l'épidémie philoſophique n'a pas encore gagnés. Parmi les excellentes leçons répandues dans ce *Teſtament*, vous applaudirez ſur-tout à celle que je vais mettre ſous vos yeux, & qui eſt ſi vraie, ſi juſte, ſi néceſſaire dans ce moment de faſte inſenſé. » N'em-» pruntez jamais ; c'eſt donner des » droits éternels ſur ſoi : on gêne ſon » eſprit, on enchaîne ſon ame. Les » obligations de la reconnoiſſance » ſont ſouvent peſantes, & toujours » d'un poids qui accable vis-à-vis de » certains créanciers qu'un concours » fortuit de circonſtances heureuſes » ou que des expédiens honteux ont » rendus opulens. En un mot, les » dettes humilient ; & la privation » des choſes néceſſaires cauſe bien » moins d'ennuis qu'une jouiſſance » ſurpriſe ou mal faite ne verſe de

» regrets & d'amertume sur les mo-
» mens qui la suivent. Je suis infini-
» ment plus à mon aise dans un habit
» simple, dans une voiture unie que
» j'ai payés, que dans un habit & un
» carosse brillans que je dois & que
» les ouvriers ont grand soin de pu-
» blier ».

Le tableau suivant vous fera plaisir. » N'imitez pas ces hommes
» nouveaux qui affichent un luxe &
» un ton insolens. Il y a vingt ans que
» tel & tel *n'étoient connus que du néant;*
» des accidens favorables les ont fait
» percer, & leur fortune rapide a
» ébloui comme un météore..... Ils
» jouissent de plus d'honneurs que
» jamais. O vertu, est-ce votre ouvra-
» ge ? Mais qu'importe à celui qui
» compte deux à trois cens mille livres
» de rente ! Mon fils, l'Histoire ne leur
» fera nulle grace «. A ces excès insul-
tans, Mademoiselle *A. D. M.* oppose les hommes célèbres qui ont bien mérité de la Patrie. Ce morceau sur-tout est plein de feu & de dignité.
» Elle applaudira (l'Histoire) à l'élé-
» vation des *Sully*, des *Richelieu*,

» des *Colbert*, & de ceux enfin qui,
» comme ces grands hommes, ont
» soutenu l'Etat, fait le bien de la
» Nation & ajouté à sa gloire par des
» services immortels. Puisse cette
» même fortune épuiser ses bienfaits
» sur ces zélés patriotes, dont la gloire,
» ainsi que la noblesse, acquiert un
» nouveau lustre en vieillissant. Il est
» vrai qu'on l'accuse assez souvent de
» laisser surprendre ses faveurs. C'est
» peut-être une infirmité de son sexe;
» mais vous remarquerez, mon fils,
» que si on l'éblouit, si on la trompe,
» elle revient sur ses pas & rougit.
» Elle a honte de ses méprises; & la
» postérité, dont le flambeau nous
» découvre les vices de ceux qui l'ont
» abusée, voit tomber devant elle les
» prospérités mal acquises. *Sully* ne
» fut connu & estimé que de son
» maître. *Richelieu* fut haï & détesté
» des Grands: le Roi chérissoit ses
» talens, & n'aimoit point sa per-
» sonne. *Colbert*, aimé & considéré
» de *Louis XIV*, mourut chargé de la
» haine du peuple; & ces trois Minis-
» tres n'ont joui que dans la tombe

» du tribut de louanges que leur méri-
» tèrent des talens supérieurs, qui
» les ont consignés dans les fastes
» de la Nation au rang des Bienfai-
» teurs de la Patrie. Il vous paroîtra
» dur & injuste que l'homme qui ne
» travaille que pour jouir, ne puisse
» recueillir de son vivant les fruits
» qu'il a semés. La Politique est une
» espèce de terre où le grain ne lève
» souvent qu'après plusieurs généra-
» tions.... Il fut un Ministère doux,
» équitable, économe, & que sa
» sagesse a fait regretter: hé bien,
» j'ai vu la censure s'armer contre le
» vertueux *Cardinal de Fleury* dont la
» France respectera la mémoire. On
» le compara à l'homme que *Diogène*
» cherchoit, & cette heureuse idée
» fut traitée d'adulation intéressée.
» Aujourd'hui on applaudit à la com-
» paraison. Vous pourrez mettre près
» de lui, parce que les contrastes
» entre les hommes les peignent
» mieux que les rapports, un célèbre
» personnage qui brigua tous les hon-
» neurs de l'Europe qui l'accablèrent:
» tous les genoux fléchissoient devant

» lui ; c'étoit l'idole de la Nation & » l'homme de l'Etat. Il eut à peine » les yeux fermés qu'on demanda » compte à la fortune de ſes prodiga- » lités pour lui. Hélas ! elle baiſſa les » yeux ſans répondre.....

» Un jugement vif & profond, un » eſprit ferme & pénétrant que l'étude » des Loix & des hommes a inſtruit » & formé, a ſenti l'extrême néceſſité » de ſimplifier les choſes, d'anéantir » des formes ruineuſes & des inſtitu- » tions qui ſont comme autant d'alié- » nations du bonheur public ; & en » portant dans toutes les branches de » l'adminiſtration de la Juſtice un eſ- » prit de réforme, il a oſé conſom- » mer le projet dont l'exécution n'a- » voit été qu'entrevue par le *Cardinal* » *de Richelieu*, & qu'un grand Magiſ- » trat de nos jours avoit médité. Mon » fils, vous verrez le nom de *Maupeou* » mis à côté de celui de *Richelieu.* »

Je finis par ces deux images moins ſérieuſes & non moins vraies. » Ma- » dame *de* * * * ſe lève tous les jours » à midi, avec la permiſſion d'un » Médecin qui l'entretient d'hiſtoires

» courantes, qu'il périphrase assez
» malignement : elle y ajoute des ré-
» flexions épisodiques que la charité
» n'inspira jamais ; un trait mordant
» finit son petit lever ; elle congédie
» le Docteur, & court à la Messe. . . .
» Madame *de****, moins diligente, ne
» voit le jour qu'à deux heures : un
» colporteur lui apporte toutes les
» nouveautés Littéraires. L'abbé *de*...
» dirige son choix, & les critiques
» jouissent de la préférence ; elles for-
» ment, dit-elle, le jugement en éclai-
» rant l'esprit. Madame *de*... satisfait
» un penchant qui la fait redouter,
» haïr, & son mari a toujours ses
» effais. «

La vraie Mère, Drame Didacti-comique en trois actes & en prose, par M. de Moissy ; à Paris chez Bailly Quay des Augustins.

LE sujet de cette Pièce n'est pas fort théâtral ; il y a toute apparence que l'auteur l'a faite plutôt pour être lue que pour être représentée ; mais en

revanche il y a peu d'ouvrages dont l'objet ſoit plus utile. M. *de Moiſſy* s'eſt propoſé de ramener, pour ainſi dire, les mères à la Nature & de les engager, par les raiſons les plus fortes & par les exemples les plus frappans, à nourrir elles-mêmes leurs enfans. La ſcène eſt chez un M. *Félibien*, Marchand de draps, dont la femme nourrit le ſien, & qui en éprouve les plus heureux effets, tant pour l'enfant que pour elle-même. Sa belle-ſœur eſt groſſe; elle a de la répugnance, ainſi que ſon mari, à ſuivre un exemple ſi ſalutaire. M. *Félibien* épuiſe tous les raiſonnemens imaginables pour leur faire changer de ſentiment, & peu à peu vient à bout de les ébranler. Enfin un accident affreux arrivé à un enfant confié aux ſoins d'une nourrice étrangère les épouvante & les décide. Cette Nourrice ramenoit à une femme du voiſinage ſon enfant qui avoit le bras caſſé, & mal remis par un Chirurgien ignorant. M. *de Moiſſy* a eu l'attention d'expoſer dans ce Drame les manœuvres & les menſonges des Gardes & des Sages-

femmes qui s'entendent avec les Nourrices, & qui, en récompense de leurs bons soins, lèvent sur elles une espèce d'impôt. Il y a aussi inséré fort à propos un trait remarquable de la mère de *Saint Louis*. Madame *Félibien* entre & dit qu'elle vient d'imiter l'exemple de cette Princesse. On lui demande ce qu'elle veut dire : elle répond qu'elle s'est apperçue qu'en son absence la Nourrice qui venoit d'arriver avoit donné du lait à son fils ; & elle raconte en ces termes son trait d'histoire qu'il n'est pas inutile de rappeller de temps en temps à nos mères de famille. « *Blanche de Castille*, mère de » *Saint Louis*, allaitoit son enfant avec » une tendresse si particulière, qu'elle » ne vouloit pas que le petit Prince » fût nourri d'autre lait que le sien. » Pendant un accès de fièvre qu'elle » eut, une Dame de la Cour qui nour- » rissoit aussi son fils (ce qui vous » prouve, par parenthèse, que les » dames de Cour avoient tout le temps » de nourrir) cette Dame donna sa » mammelle au petit *Louis* qui la prit » avidement. *Blanche*, à la sortie de

» ſon accès, ſe fit apporter le Prince, » & lui préſenta le ſein ; mais, ſurpriſe » qu'il le refuſât, elle en ſoupçonna » la cauſe, & demanda ſi l'on avoit » donné à tetter à ſon fils : celle qui lui » avoit rendu ce petit office s'étant » déclarée, *Blanche*, au lieu de l'en » remercier, la regarda avec dédain, » mit le doigt dans la bouche du petit » Prince, & lui fit rejetter le lait qu'il » avoit pris. Comme cette action un » peu violente étonna ceux qui la vi- » rent : *Eh quoi*, leur dit-elle pour » s'en juſtifier, *prétendez-vous que je* » *ſouffre que l'on m'ôte le titre de mère* » *que je tiens de Dieu & de la Nature ?*

Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Mars 1772.

LETTRE IX.

Analyſe des Conciles généraux & particuliers, contenant leurs Canons ſur le Dogme, la Morale & la Diſcipline, tant ancienne que moderne, expliqués

par des notes, conférés avec le Droit nouveau, notamment avec le Droit particulier de la France, & précédé d'un Traité des Conciles en général, pour servir d'introduction : Ouvrage utile au Clergé séculier & régulier, ainsi qu'aux Jurisconsultes, par le R. P. Charles-Louis Richard, Professeur en Théologie de l'Ordre & du Noviciat général des Frères Prêcheurs, Auteur du DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES, *Tome I, in-4°; à Paris chez Vincent Imprimeur-Libraire de Monseigneur* LE COMTE DE PROVENCE *rue des Mathurins Hôtel de Cluny.*

VOUS connoissez, Monsieur, les trois grandes Collections des Conciles ; celle du Louvre en trente-sept volumes *in-folio* ; celle des Pères *Labbe* & *Cossart*, Jésuites, en dix-sept volumes *in-folio*, réimprimés, avec des augmentations, à Venise par les

soins de *Nicolas Coleti*, Prêtre ; auxquels il faut joindre cinq volumes *in-folio* de Supplément, publiés par le P. *Jean-Dominique Mansi*, de la Congrégation de la Mere de Dieu, depuis Archevêque de Lucques ; enfin, celle du P. *Hardouin*, en douze volumes *in-folio*. L'acquisition & la lecture de ces immenses Recueils offrent de très-grandes difficultés, & le P. *Richard* rend aux Ministres de la Religion, aux Jurisconsultes, & à tous ceux qui veulent s'instruire, le service le plus important par cette excellente *Analyse*, qui, bornée à quatre volumes *in-4°*, présente tous les Canons sur les dogmes, sur les Mœurs & sur la Discipline. J'ai mis sous vos yeux le plan & les avantages de son travail *. Le premier volume qui a paru, & dont je vais vous rendre compte, vous fera mieux saisir encore l'esprit & l'utilité de cette rédaction.

A la tête de ce premier tome, le P. *Richard* a placé un abrégé dogmatique de la doctrine de l'Eglise sur

* Voyez la présente *Année Littéraire* 1772, Tome I, page 271.

l'autorité des Conciles, ſur la manière de les convoquer, ſur la qualité de ceux qui ont droit d'y juger, en un mot, ſur tous les objets qui peuvent y avoir rapport, & en donner au Lecteur une idée ſuffiſante. Il entre enſuite en matière & conduit dans ce premier volume ſon analyſe depuis le Concile de Jéruſalem, qui fut tenu à Jéruſalem par les Apôtres ſur le tombeau même de leur Maître, juſqu'à celui de Rome en 900, ſans en omettre aucun. Il annonce d'abord le lieu de la tenue du Concile, l'occaſion de l'Aſſemblée, le nom des Préſidens & des principaux Evêques; enfin les déciſions ſur le dogme, les mœurs & la diſcipline. Dans cette collection de Canons, je ne choiſirai, Monſieur, que ceux qui m'ont paru contenir quelque trait de morale ou quelqu'uſage digne de l'attention d'un homme qui étudie le caractère des ſiècles. Sous ce point de vue philoſophique, on peut être aſſuré de trouver une partie de l'hiſtoire des mœurs des différens âges dans un Recueil de Jugemens portés pour en arrêter la corruption

ruption, ou pour en corriger les abus.

Le célibat des Prêtres ne remonte point jusqu'au premier âge de la Religion Chrétienne, & la pratique d'interdire le lien conjugal aux Ecclésiastiques engagés dans les Ordres sacrés, a souffert beaucoup de difficultés dans certaines Eglises particulières, & n'est devenue générale qu'assez tard. Le Livre des Constitutions Apostoliques qui est du premier siècle, défend de revêtir un bigame de la dignité épiscopale, sacerdotale, ou de celle de diacre; mais il permet à ceux que l'Eglise élève à ces grades éminens de garder l'épouse qu'ils avoient auparavant; il permet également aux sous-diacres & aux ministres inférieurs de se marier, même après leur ordination. Au quatrième siècle, l'Eglise raffermie par les orages mêmes qu'on croyoit devoir l'anéantir, fit entendre plus distinctement sa voix, & expliqua ouvertement ses intentions sur le célibat de ses premiers ministres. Le trente-troisième Canon du Concile d'Elvire en Andalousie,

tenu l'an 303, ordonne généralement aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres, & à tous les Clercs qui ſont dans le miniſtère, de s'abſtenir de leurs femmes, ſous peine d'être privés de l'honneur de la cléricature. Cette Loi, qui eſt regardée comme la première qui ait obligé indiſtinctement tous les Clercs à la continence, ne fut point univerſellement obſervée. En 314, le Concile d'Ancyre en Galatie, ordonne que les Diacres qui à leur ordination ont proteſté qu'ils prétendoient ſe marier, s'ils l'ont fait enſuite, demeureront dans le miniſtère, puiſque l'Evêque le leur a permis. Il n'eſt queſtion dans ce Canon que des Diacres, & il paroît dès-lors que l'Epiſcopat & le Sacerdoce ne pouvoient plus s'aſſocier avec le mariage; car la même année le Concile de Néocéſarée frappe d'anathème le Prêtre qui ſe marie après avoir reçu le caractère ſacré, & ordonne qu'il ſoit retranché de la hiérarchie ſacerdotale. Les Clercs inférieurs continuèrent long-temps à jouir des douceurs de l'union conjugale. Il leur fut

même permis de punir rigoureusement leurs femmes, en cas qu'elles manquassent à leur devoir. Le Concile de Tolède en 400, dit que le mari outragé pourra lier l'adultère dans sa maison, la faire jeûner & la châtier, sans néanmoins attenter à sa vie. L'année suivante, le Concile d'Orange s'explique nettement sur le mariage des Diacres : il défend de conférer le diaconat à un homme marié, & dégrade celui qui aura désormais commerce avec son épouse. Voilà, Monsieur, ce que j'ai pu recueillir de plus vrai sur cet article dans le recueil des Canons qu'enferme ce premier volume.

Dans le même quatrième siècle il se commettoit d'étranges désordres par la coutume bisarre & dangereuse de certaines femmes qui s'habilloient en hommes, pour garder, disoient-elles, plus aisément la chasteté. Le Concile de Gangres en 364 anathématise ces sortes de mascarades contraires aux bonnes mœurs, & en même temps il défend aux femmes, qui, sous prétexte de vie ascétique, *se coupent*

les cheveux que Dieu leur a donnés comme un mémorial de l'obéiſſance qu'elles doivent à leurs maris, & aboliſſent par-là le précepte de cette obéiſſance.

On trouve dans le Concile de Mâcon en 585, un réglement aſſez ſinguliérement énoncé, & qui montre à quel point l'Egliſe ſouhaitoit que l'entrée des maiſons épiſcopales fût toujours libre aux pauvres & aux étrangers qui venoient demander l'aumône ou l'hoſpitalité. » Comme la » maiſon de l'Evêque eſt particuliére- » ment deſtinée pour exercer l'hoſpi- » talité, ſans diſtinction de perſon- » nes, on n'y nourrira pas de chiens, » de peur que ceux qui y viennent » chercher le ſecours de leurs miſéres » n'en ſoient mordus. On défend auſſi, » pour la même raiſon, d'y nourrir » des oiſeaux de proie, & l'on ajoute » que la maiſon épiſcopale doit être » gardée, non par des animaux qui » aboyent & qui mordent, mais par » les bonnes œuvres & le chant des » hymnes ſacrés ».

Malgré l'attention continuelle de l'Egliſe à ne laiſſer introduire dans ſa

Liturgie aucun trait du Paganisme, il étoit difficile que ses enfans, qui vivoient au milieu des Idolâtres, n'en mêlassent quelque coutume au Rit de leur Religion. Lorsque les Fidèles recevoient la Communion, c'étoit l'usage, dans certaines Eglises, de faire quelque légère offrande aux Ministres du Sacrement; c'étoit communément une espéce de monnoie sur laquelle étoit gravé le nom ou l'image du Sauveur. Comme les petites Hosties qu'on distribuoit pour la communion portoient les mêmes empreintes, quelques Chrétiens imaginèrent de mettre le Corps de Jesus-Christ dans la bouche des morts, comme le prix du passage de l'ame d'ici-bas au Ciel, en mémoire sans doute du denier que les Payens mettoient à la bouche des défunts pour payer à *Caron* leur passage aux enfers. Le Concile d'Auxerre, en 585, défend de donner l'Eucharistie aux morts, ou de l'enfermer dans leur tombeau.

Les Ministres de l'Eglise jouissoient d'une grande considération & de certains honneurs qu'on n'est plus en

usage de leur rendre. Il paroît même que dès ce temps les Laïques avoient peine à leur accorder sur ce point tout ce que ceux-là exigeoient en vertu de leur caractère. En 585, les Pères de Mâcon cherchèrent à soutenir leurs prérogatives, en les expliquant dans un Canon. « Quand un Laïc rencontre en chemin un Clerc qui est dans » les Ordres Sacrés, il doit s'incliner devant lui par une profonde ré» vérence. Si le Clerc & le Laïc sont » à cheval, le Laïc le saluera humblement en se découvrant la tête. Mais » si le Clerc est à pied & le Laïc à cheval, celui-ci mettra pied à terre » pour rendre les honneurs dus au » Clerc qu'il rencontre ».

Au septième siècle quelques Eglises, comme celle de Verberies, avoient adopté une singulière façon de décider sur quelques matières obscures & délicates. *Si une femme se plaint*, dit le Concile, *que son mari n'ait jamais consommé le mariage, qu'ils aillent à la Croix, & si ce que la femme dit se trouve vrai, qu'ils soient séparés, & qu'elle fasse ce qu'elle voudra.*

Lorsque deux personnes se soumettoient *à l'épreuve de la Croix*, l'une & l'autre se tenoient debout, les bras étendus en croix pendant l'Office divin, & celle qui la première remuoit les bras ou le corps, perdoit sa cause.

Au neuvième siècle, comme les Evêques possédoient les fiefs les plus considérables, ils étoient obligés de fournir des troupes au Prince en temps de guerre. Quelques Prélats, plus curieux de briller sous la cuirasse que de pratiquer les vertus modestes du Sanctuaire, paroissoient souvent à la tête de leurs gens d'armes; & de-là les abus énormes de cette partie du Clergé, qui, le casque en tête, suivoit leur Evêque dans le camp. Il paroît même que les Souverains exigeoient alors que les Prélats parussent au moins à l'armée pour contenir leurs soldats. En 844 le Concile de Verneuil prie le Roi *Charles* de les dispenser de cet exercice de vassalité. « Les » Evêques, informés que quelques-uns » de leurs confrères s'excusoient du » service de guerre sur la foiblesse de

» leur corps, que d'autres en avoient » été dispensés par le Roi, prient ce » Prince de trouver bon qu'ils don- » nent la conduite de leurs hommes à » quelqu'un de ses Vassaux ». *Ebroin*, Président du Concile, & *Loup*, Abbé de Ferrières, s'étoient trouvés en personne, la même année, à la bataille donnée près d'Angoulême; *Loup* y fut fait prisonnier.

La sévérité des loix ne s'armoit presque point alors contre les crimes les plus atroces, & le glaive de la vindicte publique épargnoit les parricides. Peut-être pensoit-on que le malheureux, coupable d'un pareil forfait, abandonné à ses remords, & voué à l'exécration publique, étoit plus cruellement puni. On les condamnoit à vivre errans & chargés de cercles de fer; d'où il arrivoit que ces scélérats continuoient à se livrer aux plus affreux désordres. Le Concile de Mayence en 847, ordonne que *les parricides demeureront en un lieu pour y faire une sévère pénitence; ils ne pourront plus porter les armes ni se remarier.*

Il regnoit encore dans ce temps un

autre abus, qui mérita l'attention du Concile de Meaux en 844. Lorsque l'indocilité & l'inconduite d'un Moine avoient paru résister à toutes les remontrances de la charité & aux rigueurs de la discipline claustrale, on le dépouilloit de l'habit Religieux, & on le chassoit du Monastère. On peut juger à quels excès s'abandonnoit un homme, dans qui la force de l'exemple, les secours de la Religion, & l'éloignement des occasions n'avoient pu éteindre le feu des passions; il étoit probable, & l'expérience le prouvoit, qu'après avoir scandalisé la vertu de ses freres, il ne manqueroit pas de se plonger dans toutes les horreurs du libertinage & de la crapule. On statua donc qu'on ne pourroit, par la suite, chasser *un Moine de son Monastere, sans la participation de l'Evêque ou de son Vicaire, qui réglera la maniere de vie du Moine expulsé, afin qu'il ne se perde pas entiérement.*

On trouve dans le Recueil des Canons du Concile de Celchyte en Angleterre, l'an 816, plusieurs reglemens pour les Moines. Le onzième dit

qu'il n'y aura pas *de temps réglé pour saigner les Moines, que le besoin en décidera ; & alors on donnera le soir de l'extraordinaire à celui qui aura été saigné.* On ne laissa pas dans la suite de marquer dans les Calendriers des Breviaires Monastiques un jour chaque mois pour saigner les Moines, & ce jour y est appellé *dies æger*, ou *dies minutionis*, c'est-à-dire, le *jour malade*, ou *le jour de la saignée.* Ce qui est singulier, c'est que, dans la plûpart des Monastères de l'un & l'autre sexe en Allemagne, le jour de la saignée est encore observé, & que, bon gré malgré, il faut que tout Moine & toute Religieuse soient phlébotomisés.

Le Père *Richard* n'a pas conçu le premier l'idée de cette utile *Analyse des Conciles.* En 1706 on imprima à Bruxelles, chez *François Foppens*, un ouvrage en 2 vol. *in*-8° sous ce titre : *Analyse* ou *Idée générale des Conciles Œcuméniques & Particuliers*, &c. Mais, outre que cette analyse n'est qu'un abrégé fort imparfait de la première partie du travail du Père *Richard*, les Sçavans conviennent qu'on

n'y trouve aucune exactitude dans la plûpart des extraits ou des rédactions, & que l'Auteur donne à plusieurs Canons un sens tout opposé à celui qu'ils ont dans les Conciles. *L'Histoire des Conciles*, par M. *Hermant*, imprimée à Rouen, en 4 vol. *in-12* en 1699, n'est pas meilleure que l'Analyse de Bruxelles. La traduction des Canons n'y est pas fidelle, & les notes dont elle est composée ne sont pas assez conformes à nos maximes. *Le Dictionnaire Portatif des Conciles*, qui parut, pour la seconde fois, en 1764, est tout-à-fait différent de celui-ci, pour le fond & pour la forme. L'Auteur s'y est proposé de donner dans un vol. *in-8°*, l'*Exposé succinct de tous les Conciles certains & connus*, en s'attachant beaucoup plus à la Partie historique & dogmatique des Conciles, qu'au détail des Canons de morale & de discipline. L'Analyse du Père *Richard* est exempte des défauts qu'on peut reprocher aux Abbréviateurs qui l'ont précédé dans cette carrière ; elle a la juste étendue qui lui est nécessaire, & toute l'exactitude qu'on y peut desirer.

Compliment fait le 9 Janvier de cette année, par M. Joſeph Xaupi, Abbé de Jau, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, au nom de ſa Compagnie, à Mgr de la Roche-Aymon, Archevêque de Reims, Grand-Aumônier de France, ſur ſa nomination au Cardinalat.

MONSEIGNEUR,

» LORSQUE la Faculté de Théologie » vous rendit en dernier lieu ſes hom» mages par ma voix, elle liſoit dans » l'avenir. En faiſant l'énumération des » ſervices ſignalés que vous aviez ren» dus à l'Egliſe juſqu'alors, en annon» çant ceux que vous alliez lui rendre » pour le ſiécle à venir, elle prévoyoit » les nouveaux honneurs qui devoient » en être la récompenſe. Ses préſages & » ſes deſirs ſont enfin accomplis : vous » êtes, Monſeigneur, revêtu de la » Pourpre Romaine.

» Cette éminente dignité n'eſt pas » en vous une décoration, qu'on ac» corde ſouvent & qu'on ne peut quel-

» quefois refuſer à des intérêts poli-
» tiques ; elle eſt le fruit de cinquante
» ans de travaux, & en même temps
» le gage aſſuré de ceux que vous allez
» entreprendre. Une carrière immenſe
» s'ouvre aujourd'hui devant vous.
» Pour la fournir, vous n'aurez pas
» beſoin de modéle, comme vous n'en
» avez pas eu dans les fonctions dif-
» ficiles dont vous avez été chargé
» juſqu'ici ; vous trouverez en vous-
» même toutes les reſſources qu'exige
» le délicat & ſublime miniſtère qui
» vous eſt réſervé. Vous répondrez
» pleinement aux vues du Souverain
» Pontife, qui vient de faire éclater
» des ſentimens d'eſtime pour votre
» perſonne, formés dans ſon cœur
» depuis long-temps. Vous ſerez le
» médiateur entre le Souverain de
» Rome & le Monarque François ;
» vous concilierez les droits de l'au-
» torité ſpirituelle avec ceux de la
» puiſſance royale, & vous ſerez le
» lien de la concorde du Sacerdoce
» & de l'Empire : vous ſervirez tout-
» à-la-fois la Religion, l'Etat & le
» Monde Chrétien.

» Puiſſe votre Eminence remplir

» une si noble destinée, le même nom-
» bre d'années que vous avez employé
» à mériter la première dignité de
» l'Eglise après celle de Vicaire de
» Jesus-Christ sur la terre. Tels sont
» les vœux que forme la Faculté de
» Théologie. Comme elle a exercé
» vos talens dans votre première jeu-
» nesse, elle prend le plus vif intérêt
» à votre gloire, ainsi qu'elle espère
» de prospérer de plus en plus par
» les influences de votre protection «.

Ode Latine à Mgr de la Roche-Aymon, Archevêque & Duc de Reims, Grand-Aumônier de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Fescamp, de Saint Germain-des-Prés, &c; sur sa promotion au Cardinalat; avec la traduction Françoise: par M. Hérivaux Professeur d'Eloquence au Collége de Louis-le-Grand; brochure in-4° de 15 pages; à Paris chez Simon Imprimeur du Parlement & du Collége de Louis-le-Grand rue Mignon Saint André-des-Arcs.

LES deux Arts qui célèbrent avec le plus de pompe le mérite solide & les

brillantes récompenſes que, malgré l'ingratitude & l'injuſtice, il obtient quelquefois (l'Eloquence & la Poëſie) ſe ſont réunis, Monſieur, pour conſacrer à la poſtérité l'exaltation de M. *de la Roche-Aymon* au Cardinalat, & les titres réels qui lui donnoient le droit d'aſpirer à cette haute dignité. L'Ode Latine que je vous annonce eſt une des plus belles qu'on ait compoſées depuis long-temps dans cette langue. Les premières ſtrophes, où le Poëte a ſçu rapprocher très-ingénieuſement Rome ancienne de Rome moderne, vous feront le plus grand plaiſir.

FAMÆ per Orbem nobilis arbitra,
Quæ bellicoſæ munere laureæ
Olim coronatos ſolebas
Scipiadas, Curioſque Victrix

ÆQUARE cœlo; nunc melioribus
Mutata gaudes immeritos mori
Ornare Pompis, & piorum
Arte novâ redimire frontem;

CUR lenta ſegnes, ROMA, trahis moras?
Cur obſtinato conſilium premis
In corde, ſuſpenſaſque cogis
Francigenûm fluitare mentes?

TE magna dudum, non humili modo,
Verenda supplex, GALLIA, Te prece
En ipse cunctantem fatigans
Sollicitâ LODOICUS ambit;

UT, quem Latini præcipuè decet
Ostri superbis crescere honoribus,
Interque sacrati Senatûs
Purpureos radiare Patres,

ÆMUNDUS, alto conspicuus gradu,
Pridem & merenti tam benè debitâ
Mercede florens, Nos ovantes
Audiat ingeminare plausus.

» TOI, que les Nations reconnoif-
» sent pour l'arbitre souveraine de
» la Renommée, qui, autrefois, en
» accordant aux *Scipions* & aux *Curius*,
» après leurs victoires, les brillans
» honneurs du triomphe, les élevois,
» pour ainsi dire, au-dessus de l'huma-
» nité, & qui aujourd'hui, animée
» d'un autre esprit, prépares une
» pompe plus solide à ceux qui ont
» mérité l'immortalité, & ornes leurs
» têtes respectables de guirlandes d'une
» nouvelle espèce, ô ROME! pour-
» quoi tant différer? Pourquoi t'obsti-
» ner ainsi à tenir caché au fond de

» ton cœur le beau deſſein que tu
» as formé ? Juſques à quand laiſſeras-
» tu flotter dans l'incertitude l'eſprit
» impatient de tous les François ?
» Depuis long-temps un grand royau-
» me t'adreſſe des prières dignes d'être
» écoutées. LOUIS, lui-même, mon-
» tre une eſpèce d'inquiétude, &
» preſſant ta lenteur, te fait les inſ-
» tances les plus vives. Si quelqu'un
» mérite tes diſtinctions honorables,
» ſi quelqu'un mérite de ſiéger dans
» cet auguſte Sénat que décore l'éclat
» de ta pourpre, *Roche-Aymon* ſur-
» tout a droit d'y prétendre; cette
» récompenſe lui eſt due; & ſi tu
» l'éleves à ce haut rang, notre joie
» croîtra avec ſes honneurs, & cette
» heureuſe nouvelle ſera reçue avec
» des applaudiſſemens unanimes &
» réitérés.«

M. *Hérivaux* entre dans le détail des vertus & des ſervices qui ont acquis la pourpre à M. l'Archevêque de Reims. Il ne parle point, dit-il, de ſa naiſſance, quelqu'illuſtre qu'elle ſoit; ſa gloire n'eſt point appuyée ſur un fondement auſſi fragile. Parmi les preuves qu'il rapporte de ſon zèle

pour l'honneur & la prospérité de l'Etat, je ne citerai que celle-ci :

HEU ! rauca belli jam cecinit Tuba.
Dum cuncta primo fulmine proruens,
Resque imparatas, atque inanes
Aspiciens sine classe portus
EXULTAT hostis : nunquam aliàs datum
Mirante cœtu, consilium movet
ÆMUNDUS auctor, Gallicamque
Continuò nova flamma gentem
ACCENDIT : ultrò suasit Amor, volens
Amor sequendi laude superbiit :
Exhausta quamvis pullulantes
Usque ferax parit arca gazas.
JAM mille fervent Artificum manus ;
Clamore fausto Littora perstrepunt,
Passimque nostras obstupescit
Oceanus volitare naves.

» Ciel, l'affreuse trompette de la » guerre a retenti ! Tandis qu'un en- » nemi impétueux pousse ses avanta- » ges, & qu'à la vue de nos Ports, » qu'une juste sécurité laissoit dégar- » nis, il se livre à la joie, *Roche-Ay-* » *mon*, au milieu d'une assemblée frap-

» pée d'admiration, ouvre un avis » jusqu'alors ſans exemple *; auſſi- » tôt une nouvelle ardeur enflamme » la Nation Françoiſe; l'amour avoit » donné ce conſeil; l'amour l'écoute » avidement & ſe fait une gloire de le » ſuivre. Les coffres étoient épuiſés; » une fécondité qui tient du prodige » leur fait produire des richeſſes tou- » jours renaiſſantes. Déja les bras de » mille ouvriers ſe déployent pour » le travail; de toutes parts des cris » de joie font retentir les rivages, & » l'Océan étonné voit nos vaiſſeaux » voler ſur ſes ondes «.

L'auteur apoſtrophe avec beaucoup de ſenſibilité la ville de Reims qui ſe voit privée de ſon Paſteur, malgré elle & malgré lui. M. *Hérivaux* prend occaſion de faire un éloge juſte & bien placé de M. *Talleyrand-Perigord*, Coadjuteur de ce Diocèſe.

* Dans la dernière guerre, étant Archevêque de Narbonne, & en cette qualité Préſident des Etats de Languedoc, il fit cette propoſition ſi célèbre, d'offrir des vaiſſeaux au Roi: propoſition qui fut acceptée à l'inſtant par les Etats, & ſuivie par le reſte de la France.

Tu nempe, Sedes inclyta Remigi,
Tu nempe felix ante alias fores,
Nodos nisi dulces relaxans,
Sæpius ah! retineret Aula
Tuos amores. Ne dubita, suos
Nec ipse linquit sponte: scit ut gemas,
Luctuque suspires fideli
Saucia: sed minuat dolorem
Surgens in horas gloria Præsulis,
Grandesque curæ pluribus utiles;
Soletur adjutor vocatus,
Nec patrias Taleranus impar
Æquare laudes, longè alio licet
Ad alta tendat tramite: nam sibi
Ferro hi catervas demetendo
Egregium peperêre nomen.

» Illustre Eglise de Reims, rien n'é-
» galeroit ton bonheur, si, interrom-
» pant la plus douce union, la Cour
» ne retenoit trop souvent l'objet de
» ta tendresse. N'en doutes point,
» cette séparation est également sen-
» sible à celui que tu regrettes; il con-
» noît ton attachement pour lui; tes
» soupirs percent son cœur; mais que
» ta douleur se calme, en voyant que
» sa gloire acquiert chaque jour un

» nouvel éclat; ſonges que placé loin » de toi, il en ſert mieux la Religion. » Que pouvoit-il faire de plus? Il te » laiſſe *Talleyrand*, *Talleyrand* fait » pour égaler ſes fameux Ancêtres, » quoiqu'il ſuive, pour arriver à la » gloire, une route différente de la » leur. C'eſt en *taillant* en piéces les » *rangs* * des ennemis qu'ils ont mé- » rité un ſi beau nom «.

Rome exauce enfin tous les vœux de la France :

VERUM canenti quis fragor obſtrepit?
Auditis alto murmur ab æthere?
An rite ſacris Vaticani
Vocibus inſonuêre Colles?
JAM non perennes ROMA trahit moras,
Votiſque CLEMENS jam Pater annuit,
Et lætus ÆMUNDO rubentem
Impoſuit LODOIX Galerum.

» Mais quel bruit interrompt mes » chants! L'entendez-vous reten- » tir dans les airs? Les collines du

* Alluſion à l'étymologie connue du nom de TALLEYRAND (*taille-rang*), nom ancien qui caractériſe d'une manière naïve & énergique, la bravoure héréditaire dans cette illuſtre maiſon.

» Vatican ont-elles répété les accens » du Pontife ? C'en eſt fait, Rome » n'affecte plus de lenteurs, *Clément* » exauce nos vœux, & *Louis* rempli » de joie donne à *Roche-Aymon* les » marques de ſa nouvelle dignité «.

L'Auteur de cette Ode eſt un des hommes qui font aujourd'hui le plus d'honneur à l'Univerſité de Paris ; depuis vingt ans il profeſſe la Rhétorique avec le plus grand ſuccès, & le génie des éleves, qui ſont nés avec quelque chaleur, s'enflamme aux leçons de cet habile Maître. Son mérite n'eſt pas concentré dans l'étroite obſcurité d'une claſſe. Les ouvrages qu'il a fait imprimer lui ont acquis de la gloire & de la réputation parmi nos bons Littérateurs. Vous pouvez vous rappeller, Monſieur, cette noble & touchante *Oraiſon funebre de la Reine*, qu'il prononça en 1768, au Collége de *Louis-le-Grand* *. L'Ode dont je viens de vous rendre compte eſt une preuve qu'il n'a pas moins de talent pour la Poëſie que pour l'éloquence.

* Voyez l'*Année Littéraire* 1769, Tome VI, page 273.

Les Intrigues Amoureuſes, & la Crédulité ſans réflexion: deux Eſtampes faiſant pendant, d'environ 15 pouces de haut ſur 13 pouces de large, gravées par M. Halbon, d'après M. Scheneau, Peintre de S. A. S. l'Electeur de Saxe; à Paris chez l'Auteur rue de la Harpe vis-à-vis la rue des deux-Portes, & chez Bazan rue Serpente.

LA première de ces Eſtampes repréſente une jeune femme dans un appartement richement décoré, aſſiſe dans un fauteuil & careſſant un chien. Un jeune homme déguiſé lui préſente deux tourterelles; une femme de chambre découvre le viſage du jeune homme, & ſemble intercéder pour lui auprès de la jeune Dame, qui paroît lui faire de tendres reproches; mais pendant cette converſation, intéreſſante pour les deux amans, une vieille femme qu'on apperçoit derrière un paravent les épie, & ſemble s'applaudir de cette découverte. La compoſition de ce ſujet eſt riante & agréable; mais la figure cachée derrière le paravent, & dont on ne voit que la tête, n'eſt point en perſpective; elle paroît être de la

grandeur de la porte ; ce qui lui donneroit une taille d'environ ſix pieds de haut.

Le pendant de cette Eſtampe, ſous le titre de la *Crédulité ſans réflexion*, offre aux yeux le taudis burleſque d'une Devinereſſe. La vieille aſſiſe devant une table interroge le Sort ſur des cartes, & ſemble prédire quelque choſe d'agréable à une jeune Dame qui vient la conſulter ; celle-ci par ſon geſte témoigne deſirer avec ardeur l'accompliſſement de la prédiction ; derrière cette figure on voit une femme de chambre dont l'attitude exprime l'attention & la curioſité. Cette ordonnance pittoreſque inſpire la gaîté ; l'idée en eſt très-agréable. L'Artiſte a ſçu réunir dans ces deux Eſtampes la vérité du burin à l'effet pittoreſque du lieu de la ſcène ; ce qui rend ces deux ſujets très-intéreſſans ; mais les têtes en général ſont froides & maniérées, défauts que le Peintre partage également avec le Graveur.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Mars 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Théâtre Allemand ou Recueil des meilleures Pièces Dramatiques, tant anciennes que modernes, qui ont paru en langue Allemande; précédé d'une Dissertation sur l'origine, les progrès & l'état actuel de la Poësie Théâtrale en Allemagne, par MM. Junker & Liébault; à Paris chez J. P. Costard Libraire rue Saint Jean-de-Beauvais, deux volumes in-12 d'environ 400 pages chacun.

NOUS ferons bien-tôt en état, Monsieur, de comparer entr'elles les richesses dramatiques des différentes nations de l'Europe. M. *de la Place* nous a déja donné quelqu'idée du Théâtre Anglois, & nous allons,

incessamment en avoir une beaucoup plus complette. Nous aurons cette obligation à un homme de qualité très-instruit, qui a passé la moitié de sa vie à Londres, & qui possède la langue Angloise aussi parfaitement que sa langue maternelle. Nous connoissons depuis long-temps & nous sçavons estimer les Opéra de *Métastase*, dont plusieurs intéressent à la lecture presqu'autant que de belles Tragédies. L'année dernière je vous ai rendu compte d'un choix de pièces Espagnoles, traduites par M. *Linguet*, qui nous a fait prendre du génie de ce peuple pour le talent dramatique une meilleure opinion que nous ne l'avions auparavant. Aujourd'hui MM. *Junker* & *Liébault* entreprennent de nous faire connoître la scène Allemande. Vous sçavez, Monsieur, que les Littérateurs ne s'accordent point sur la manière dont il faut traduire les Poëtes anciens ou étrangers. Les uns veulent absolument que ce soit en vers; les autres prétendent que leur esprit ne peut être bien rendu qu'en prose. J'ai dit ce que je pensois

sur cette question, en vous rendant compte de la traduction des *Géorgiques de Virgile*, par M. l'Abbé *de Lille**. Que j'aie raison ou tort, c'est ce que je n'examinerai point ici; j'observerai seulement que les objections qu'on fait contre les traductions des Poëtes en prose, ne peuvent avoir lieu pour les traductions des Pièces de Théâtre en prose. Dans les autres Poëmes la versification est un objet essentiel; mais dans les drames, elle n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire: le principal, c'est l'action, c'est le plan, c'est l'intérêt, c'est le dialogue, ce sont les caractères, & tout cela peut & doit être conservé dans une traduction en prose.

Ces deux volumes sont précédés d'une *Dissertation*, dans laquelle le Théâtre Allemand est considéré sous trois époques: la première comprend les temps anciens jusqu'en 1625. Tandis que la France avoit ses Troubadours, l'Allemagne avoit aussi ses *Chantres d'Amour*, ses *Minnesænger*.

* Voyez l'*Année Littéraire* 1771, Tome I, page 289.

Avant le quinzième siècle on y donnoit des représentations théâtrales, connues sous le nom de *Jeux de Carnaval*, espèces de farces fort analogues à la barbarie du temps, & où les usages de l'Eglise & les détails les plus libres étoient bizarrement rassemblés. Le seul *Hanns Sachs*, Cordonnier à Nuremberg, en composa soixante-cinq. Les Allemands néanmoins commençoient à se familiariser avec les anciens auteurs dramatiques; on traduisit quelques comédies de *Plaute* & de *Térence*, & même l'*Iphigénie en Aulide* d'*Euripide*. Conçoit-on qu'avec de pareils modèles ils ayent pu composer *Jesus, le vrai Messie, Comédie en un acte?* Quel sujet pour une Comédie! Dès le commencement du grand schisme, les Luthériens eurent recours au théâtre pour fortifier leur Parti, & c'est ce qui donna lieu entr'autres à la Comédie intitulée: *le nouvel Ane Allemand de Balaam*, ou *la belle Germanie changée par sorcellerie en Anesse Papale, mais rendue à son légitime Cavalier par la vertu de l'eau qui coule de la montagne blanche; au*

Postillon Calviniste & au Chevalier Chrétien d'Eisleben, jolie Comédie spirituelle, où l'on trouve l'histoire de Luther & celle de ses plus grands ennemis, le Pape & Calvin ; à Eisleben en 1623. On peut juger par ce titre de ce que doit être la Pièce. Telle qu'elle est, il paroît que le Docteur *Swift* en a pris l'idée de son conte du *Tonneau.*

Le célèbre Cordonnier dont je viens de parler, *Hanns Sachs*, qui avoit composé soixante-cinq *Jeux de Carnaval*, donna aussi soixante-seize Comédies & cinquante-neuf Tragédies : tout ce qui est sorti de sa plume a fourni de quoi remplir cinq gros volumes *in-folio.* Parmi les choses plates & triviales dont ses ouvrages sont remplis, on trouve quelquefois des tournures qui plaisent & des pensées qui étonnent. Il est sur-tout difficile de concevoir comment, sans posséder les langues sçavantes, il a pu choisir des sujets tirés des Auteurs Grecs & Latins dans un temps où ils n'étoient pas encore traduits en Allemand. Quoi qu'il en soit, parmi les Pièces de cette époque, celle qui mérite le

plus d'attention, eſt d'un Curé nommé *Paul Rebhun*; elle a pour titre, *la chaſte Suzanne*: chaque acte eſt diviſé en ſcènes aſſez bien liées, qui ont chacune une meſure différente. C'eſt le premier Auteur de cette Nation qui a eu égard à la céſure & aux longues & aux brèves. Il a auſſi introduit des Chœurs dans cette Pièce.

La ſeconde époque du Théâtre Allemand eſt celle *d'Opitz*, qui parut au commencement du dix-ſeptième ſiècle, & publia ſes *Troyennes*. Ce Poëte eſt, à juſte titre, appellé le père de la Poëſie Allemande. Il entreprit dans ſon pays ce que *Corneille* exécuta en France quelques années après; mais *Corneille* excita des génies qui ſoutinrent la gloire de la ſcène Françoiſe, & *Opitz* ne fut imité que foiblement. Le goût que les Allemands prirent aux ouvrages du Cavalier *Marin* & autres Poëtes Italiens de la même trempe, les détourna de la véritable route. Deux hommes ſurtout contribuèrent à les ramener au mauvais goût, *Lohenſtein* & *Chrétien Weiſſe*: le premier & ſes imitateurs,

à force de vouloir être sublimes, étoient inintelligibles : l'autre voulant éviter l'enflure ridicule de *Lohenstein*, donna dans le bas & le trivial. Il étoit Recteur du Collége de Zittau ; il fit jouer ses Pièces par ses Ecoliers, & elles le furent bien-tôt dans les principaux Colléges d'Allemagne. Pour comble d'extravagance, on imagina de mêler le tragique avec le comique ; on faisoit paroître *Arlequin* dans les tragédies ; il y faisoit le rôle de confident, quelquefois celui d'un grave personnage ; souvent même il étoit le héros de la Pièce. « Les Comédiens » donnèrent à ces bouffonneries grossières le nom de *Grands Drames Poétiques & Héroïques*, & ne manquoient pas, dans les affiches, de » prévenir le Public qu'*Arlequin* y » figureroit, & *divertiroit beaucoup les* » *Spectateurs*. Les Allemands goûtèrent » ces productions monstrueuses, & à » la honte de cette Nation si sensée » on ne représenta plus sur tous les » théâtres que ces misérables farces : » aujourd'hui même, dans la capitale de » l'Empire, on ne parvient à amuser

» le Parterre qu'en lui donnant les » grands Drames Politiques & Héroï» ques, assaisonnés des fines plaisan» teries & de la gaîté de *Hanns* » *Wourst*. Ce nom qui veut dire *Jean* » *Boudin*, & revient à celui de *Jean* » *Potage*, est d'usage en Allemagne, » comme celui d'*Arlequin*, pour dé» signer le fou ou le bouffon du » théâtre.

La troisième époque de la scène Allemande, est celle où M. *Gottsched* en 1730 entreprit de la réformer. Il crut qu'il suffisoit, pour l'exécution de ce projet, de retrancher du théâtre les farces qui le déshonoroient, & d'y substituer des pièces faites d'après les regles de l'art & écrites d'un style naturel. En conséquence il s'entendit avec le chef d'une troupe de Comédiens, qui tantôt jouoient à Léipsick & tantôt à Brunswik; il ne permit plus à *Arlequin* de paroître sur la scène, & il fit jouer les meilleures pièces du Théâtre François. On cria au *miracle*; l'Allemagne crut avoir ses *Molières* & ses *Racines*: mais c'étoit vouloir un peu trop brusquer la révolution; les

esprits n'y étoient pas assez préparés.

» La scène Allemande est occupée aujourd'hui par des auteurs qu'on pourroit regarder comme de sectes différentes. Les uns, partisans zélés de la doctrine de M. *Gottsched*, ne s'attachent qu'à observer scrupuleusement les trois unités, & font leurs Drames d'après les regles de l'art, comme un Apothicaire compose un remède d'après l'ordonnance du Médecin. Ces gens-là ne font ni pleurer à leurs Tragédies, ni rire à leurs Comédies.

» D'autres se piquent, comme les précédens, d'imiter la régularité Françoise, mais en même-temps ils osent prendre les François pour modèles dans tout ce qu'ils ont d'excellent, & cherchent à les égaler aussi-bien par le goût que par la manière d'écrire. C'est dommage qu'ils mettent trop souvent sur la scène Allemande des mœurs & des ridicules qui ne se trouvent qu'à Paris, & qui ne peuvent être ni connus ni sentis par le Public Allemand.

» D'autres affectent le goût Anglois, » à-peu-près comme les premiers affectent le goût François, & se font » une sorte de gloire de mépriser les » règles de l'art & d'imiter leurs modèles jusque dans leurs excès les » plus monstrueux.

» D'autres enfin cherchent à réunir dans leurs Drames la régularité » & la décence des François à la force » & à la hardiesse des Anglois, sans » se faire cependant un scrupule de » sacrifier l'unité du lieu à des avantages plus considérables. «

Quand on fait réflexion aux obstacles que les Lettres & la Poësie dramatique avoient à surmonter dans l'Allemagne, on est étonné du degré de perfection auquel elles sont parvenues : nul encouragement de la part des Princes, nulles récompenses pour les Ecrivains, peu de bons Acteurs. Il n'y a de Théâtre fixe qu'à Vienne & à Hambourg, deux villes situées aux extrémités de l'Allemagne. La pureté du langage n'est cultivée que dans la Saxe & dans le Brandebourg : on n'y accueille & l'on n'y protége

que les Muſes Italiennes & Françoiſes. Dans l'Autriche, ainſi que dans tous les pays Catholiques, on a négligé long-temps, & même mépriſé, la culture de la langue & des Belles-Lettres, par principe de religion. Les Catholiques étoient perſuadés que tout ouvrage écrit en langue Saxonne, c'eſt-à-dire, en bon Allemand, étoit hérétique, & qu'on ne pouvoit le lire ſans bleſſer ſa conſcience. Ce préjugé commence à ſe détruire: depuis quinze ans on a donné à Vienne de très-belles éditions de *Gellert*, de *Geſſner*, de *Kleiſt*, de *Zacharie*, de *Klopſtock*, de *Rabener*, & l'on a établi à Vienne une Académie qui s'occupe principalement de la culture de la langue, & qui met tous ſes ſoins à perfectionner le Théâtre national.

La première pièce de ce recueil eſt Miſſ *Sara Sampſon Tragédie Bourgeoiſe* par M. *Leſſing*. *Sara Sampſon* jeune perſonne ſans expérience ſe laiſſe ſéduire par un de ces brillans corrupteurs qui ſavent cacher le libertinage ſous les apparences de l'amour. Celui-ci s'appelle *Melleſont*. Miſſ *Sara* quitte

la maiſon paternelle pour le ſuivre. Cependant il eſt déchiré de remords. *Sara* s'efforce de le réſoudre à l'épouſer ; il allègue différens prétextes. Pour enlever *Sara*, il avoit abandonné une ancienne maîtreſſe nommée *Marwood*, dont il avoit un enfant. Les intrigues de cette femme qui joint à beaucoup d'adreſſe le caractère le plus atroce, forment le nœud de la pièce. Son projet eſt de ramener *Melleſont* dans ſes chaînes, & de lui faire quitter Miſs *Sara*. Elle fait avertir le pere de la jeune Miſs ; mais il pardonne à ſa fille & borne, ainſi qu'elle-même, tous ſes vœux à ſon mariage. *Marwood* vient trouver *Melleſont* ; elle emploie tous les moyens imaginables pour le rengager ; *Melleſont* prêt à ſe rendre, finit par lui réſiſter. Elle ſe retranche à lui demander un entretien avec Miſs *Sara* ſous le nom de Lady *Solmes ;* ce qu'il lui accorde. Elle a ſoin dans cette entrevue d'éloigner *Melleſont* en le faiſant demander par un valet. Alors elle veut perſuader à *Sara* de renoncer à lui & prouver qu'il a les plus grands torts avec *Marwood* :

Sara paroît étonnée de ce que Lady *Solmes* prend la défense d'*une vile courtisanne.*

MARWOOD.

Doucement, Mademoiselle, doucement... Une vile courtisanne !.. Vous vous servez d'expressions dont apparemment vous ne connoissez pas la force.

SARA.

Eh, ne paroît-elle pas telle dans le portrait même qu'en a fait Lady *Solmes*?.. Soit, Lady, soit; vous êtes son amie.... peut-être son amie la plus intime... Je ne vous dis pas cela comme un reproche; car qui peut se répondre dans le monde de n'avoir que des amis vertueux?.. Mais de quel droit prétendez-vous m'avilir à raison de l'amitié que vous avez pour elle? Si j'avois eu l'expérience de *Marwood*, assurément je n'aurois pas fait la démarche imprudente qui vous autorise à me mettre dans une comparaison si humiliante avec elle. Ou si j'avois eu le malheur de la faire, je n'y aurois pas au moins persévéré pendant dix

années entieres. Il eſt bien différent, Lady, de donner dans le vice par ſéduction & par ignorance, ou le connoître, l'aimer & ſe familiariſer avec lui... Si vous ſçaviez combien mon erreur m'a coûté de regrets & de remords!.. Je dis mon erreur, car pourquoi aurois-je envers moi-même la cruauté de la regarder plus long-temps comme un crime? Le ciel même ceſſe de la regarder comme telle, il ceſſe de m'en punir, il me rend un père... Vous m'effrayez, Lady... Quel changement ſoudain... quelle altération dans tous les traits de votre viſage!...Vous rougiſſez & pâliſſez tour-à-tour... la fureur étincelle dans vos regards... les mouvemens de votre bouche... Qu'avez-vous? Ah, ſi je vous ai offenſée, Lady, je vous en demande pardon. Je ſuis trop ſenſible. Sans doute ce que vous m'avez dit étoit ſans mauvaiſe intention. Oubliez ma vivacité. Comment puis-je la réparer? Par où puis-je m'acquérir en vous une amie auſſi ardente que *Marwood* a eu le bonheur de la trouver? Souffrez, Lady, ſouffrez que je vous

en conjure à vos genoux (*en se mettant à genoux.*) Accordez-moi votre amitié, & ne me faites plus le tort affreux de me mettre en comparaison avec une femme comme *Marwood.*

MARWOOD, (*recule quelques pas & la contemple insolemment à ses genoux.*)

Quel spectacle pour *Marwood* de voir *Sara Sampson* à ses genoux! Reconnois-moi. Cette femme à laquelle tu avois tant d'horreur d'être comparée, est cette *Marwood* aux genoux de laquelle tu es présentement.

SARA, *pleine d'effroi se lève brusquement & recule en tremblant.*

Vous *Marwood?*.. Ah! Maintenant je vous reconnois... Voilà la main libératrice & meurtrière dont un songe m'avertissoit... C'est elle... Fuis, fuis, malheureuse *Sara!*...

Miss *Sara* a un long évanouissement. *Marwood* substitue du poison à une poudre cordiale qu'on devoit lui don-

ner un instant après : la malheureuse *Sara* meurt entre les bras de son père & de son amant, & ce dernier se tue à côté d'elle. Le caractère de cette *Marwood* a quelque ressemblance avec celui de *Milvold* du *Barnevelt* Anglois : je ne sçai lequel de ces deux rôles est le plus odieux : on regrette qu'elle ne soit pas punie de ses crimes à la fin de la pièce. La plûpart des autres caractères sont bien tracés, & l'on s'intéresse vivement pour la jeune *Sara*. Mais le principal défaut de ce Drame, c'est que les developpemens en sont beaucoup trop lents ; ce qui produit beaucoup de longueurs. Ce Drame seul a deux cens pages.

La seconde pièce, qui est encore de M. *Lessing*, a pour titre : *les Juifs, Comédie*. Le but de l'auteur est de détromper ses compatriotes qui s'imaginent qu'il ne peut y avoir des Juifs honnêtes gens. Aussi le Héros de sa pièce est-il un Juif qui sauve la vie à un certain Baron & à sa fille. Il n'est point connu ; il se distingue encore par d'autres actes de noblesse & de probité ; on découvre que les

brigands qui avoient attaqué le Baron étoient deux de ſes domeſtiques. Il veut donner ſa fille au généreux inconnu : celui-ci déclare qu'il eſt Juif de nation, & ne demande autre choſe au Baron que de juger déſormais ſes ſemblables avec plus d'indulgence. Cette pièce a eſſuyé les plus vives critiques en Allemagne. Le préjugé contre les Juifs y eſt ſi violent, que des gens de lettres mêmes, des Journaliſtes ont prétendu qu'il étoit impoſſible qu'il en exiſtât un de ce caractère. Cela a donné occaſion à une lettre très-éloquente d'un Juif qui fait des plaintes amères de cette injuſtice. » Que croyez-vous, écrit-» il à un ami, que les Journaliſtes » de Gœttingen aient trouvé à cri-» tiquer dans la Comédie des Juifs ? » Le caractère principal qui, com-» me ils s'expriment, eſt beau-» coup trop noble & trop généreux. » Le plaiſir, diſent-ils, que nous » fait éprouver la beauté de ce carac-» tère, eſt gâté par ſon défaut de » vraiſemblance, & il ne laiſſe rien à » la fin dans notre ame, que le deſir » qu'il exiſte en effet. Ces mots m'ont

» fait monter la rougeur au front...
» & je n'oserois exprimer ce qu'ils
» m'ont fait sentir. Quelle humiliation
» pour notre nation infortunée ! Quel
» mépris outrageant ! Que la populace
» nous ait regardé de tout temps
» parmi les Chrétiens comme le rebut
» de la nature humaine, comme les
» ulcères de la société, nous nous en
» consolions ; mais j'attendois plus de
» justice & des sentimens moins at-
» troces de la part de gens qui font
» profession d'aimer & de cultiver les
» lettres. J'allois même jusqu'à leur
» supposer toute l'équité dont on nous
» reproche si communément de man-
» quer. Hélas, que je me suis trompé
» en supposant aux auteurs chrétiens
» la franchise & l'impartialité qu'ils
» exigent des autres !

» Je craindrois, continue-t-il à la
» fin de cette Lettre, de me rendre
» complice de ceux qui travaillent à
» ravaler notre nation, si j'y cherchois
» des exemples d'ames humaines &
» généreuses. Je n'ai pu passer le votre
» sous silence, parce que je suis plus à
» portée d'en être frappé & de l'admi-
» rer plus souvent.

» Il y a en général de certaines » vertus communes à de certaines » nations, qui ne le ſont pas tant aux » Juifs, comme il y en a qui le ſont » aux Juifs, & qui le ſont moins à la » plûpart des Chrétiens. Qu'on faſſe » réflexion à l'horreur que nous avons » pour le meurtre; on ne pourroit pas » citer un ſeul exemple, j'en excepte » les voleurs de grands chemins, » d'un Juif qui ait tué un homme, » tandis que rien n'eſt ſi ordinaire que » de voir un Chrétien, d'ailleurs plein » de probité, égorger ſon ſemblable » pour un mot injurieux. On dit que » c'eſt baſſeſſe chez les Juifs. Eh bien, » ſi c'eſt baſſeſſe, & qu'elle nous faſſe » reſpecter la vie des hommes & nous » donne horreur de répandre leur » ſang, la baſſeſſe eſt une vertu.

» Trouve-t-on ſur la terre un autre » peuple auſſi compâtiſſant pour les » malheureux que le peuple Juif? Sa » bienfaiſance ne ſe borne pas à ceux » de ſa religion, elle s'étend juſques » ſur les pauvres de la Nation qui » l'opprime & l'avilit. Si les Juifs ont » un défaut, c'eſt peut-être celui de

» porter trop loin la ſenſibilité à la » vue des misères qui affligent l'eſpèce » humaine ; leur charité eſt ſouvent » un inſtinct aveugle de compaſſion » qui les empêche d'obſerver les me- » ſures que la charité éclairée admet » & preſcrit ; leurs aumônes ſont » preſque toujours des profuſions. » Ah, mon ami, que ceux qui don- » nent dans les excès, ne s'en per- » mettent jamais que de ſemblables !

» Je pourrois m'étendre ſur l'induſ- » trie admirable qui leur fait trouver » des reſſources pour ſe ſoutenir eux » & leurs familles au milieu même » d'un monde qui les proſcrit, ſur leur » frugalité, ſur la ſainteté de leurs » mariages & la pureté de leurs » mœurs..... Mais j'en ai aſſez dit » pour réfuter la Gazette de Gœttin- » gen, & je plains ſincèrement ceux » qui pourront lire une condamnation » auſſi cruelle & auſſi générale ſans » en frémir d'indignation. «

La dernière pièce de ce premier Volume eſt une Paſtorale aſſez agréable. Une Bergère veut éprouver ſon amant ; elle charge une autre Bergère

de ſes amies de lui offrir ſon cœur pour voir s'il ſera tenté d'être infidèle. Le jeune Berger réſiſte à cette épreuve délicate, & ſa maîtreſſe qui l'a entendu ſe livre à la joie & lui promet de faire ſon bonheur.

Le ſecond Volume contient auſſi trois Comédies, dont deux de M. *Leſſing*, & l'autre de M. *Gellert*. La première eſt intitulée, *l'Eſprit Fort*. Un Miniſtre de la Religion fait ſa cour à une jeune perſonne & ſe préſente pour l'épouſer. Il y a dans cette pièce un jeune homme nommé *Adraſte* qui veut épouſer l'autre ſœur. *Théophane* qui eſt le Miniſtre, fait tous ſes efforts pour vaincre le préjugé d'*Adraſte* contre les gens d'égliſe; mais il a beau avoir avec lui les plus beaux procédés, *Adraſte* les prend pour autant de traits d'hypocriſie. A la fin il ſe rend à l'évidence; il lui accorde ſon amitié; mais ils s'apperçoivent qu'ils ſe ſont trompés tous deux dans le choix de leurs inclinations. *Adraſte* aime la maîtreſſe de *Théophane*, & *Théophane* celle d'*Adraſte*; ils font conſentir le père & les deux filles à ce changement,

& ils sont tous heureux. Cette pièce est peut-être la moins intéressante de ce Théâtre ; le caractère de *Théophane* est assez beau ; mais j'ai peine à croire que nous autres François puissions nous accoutumer aux amours d'un Prêtre. De telles galanteries conservent toujours un certain air d'austérité qui répugne à nos mœurs.

La Comédie suivante a pour titre, *le Billet de Loterie*. Une Madame *Damon*, qui a un mari fort avare, prend un billet de quatre écus à la Loterie de Berlin : si elle gagne, elle en destine le produit à *Caroline* sa nièce. Madame *Orgon* sa belle-sœur en instruit M. *Damon*, par jalousie ; M. *Damon* entre en fureur, cherche par-tout le billet de sa femme, le trouve & le revend quatre écus à son pupille. Le pupille, qui conte des douceurs à Madame *Orgon*, lui en fait présent, & Madame *Orgon* le donne enfin à *Caroline* en reconnoissance de quelques services qu'elle lui avoit rendus. Cependant un correspondant de M. *Orgon* lui annonce que le billet a gagné dix mille écus ; il est au dé-

l'espoir de s'en être défait ; il veut que son pupille le lui rende. Enfin on découvre qu'il est entre les mains de *Caroline*. M. *Damon* se contente de mille écus, & le reste sert de dot à sa nièce. L'histoire de ce billet pourroit être plaisante si elle étoit resserrée en un acte ; mais cette petite aventure est noyée dans cinq grands actes qui tiennent la moitié d'un volume.

La dernière pièce est le *Trésor*, Comédie en un acte. Un vieillard nommé *Anselme*, obligé de faire un long voyage pour des affaires de commerce, confie *Lélio* son fils & *Camille* sa fille à *Philto* son ancien ami, qu'il choisit pour leur tuteur ; en même-temps il lui dit, sous le secret, qu'il a enfoui une somme considérable dans un coin de sa maison. Une partie de cette somme est destinée pour la dot de *Camille*, & le reste à *Lélio*, mais seulement après la mort de son père. A peine *Anselme* est-il parti que *Lélio* dissipe tout son bien, & finit par vendre la maison. Son Tuteur, pour sauver le trésor & garder le secret du père, achète

cette maiſon qui lui eſt adjugée beaucoup au-deſſous de ſa valeur. Il paſſe dans la ville pour un ami infidèle qui profite du malheur de ſon pupille. Il ſe préſente un parti pour *Camille*: *Philto* veut la pourvoir & ôter à *Lelio* tout ſoupçon du tréſor qu'a laiſſé ſon père; il charge un nommé *Raps* d'apporter de prétendues lettres d'*Anſelme* à ſon fils, & de lui dire en même-temps qu'il envoye ſix mille écus pour la dot de ſa fille. Dans ces entrefaites *Anſelme* lui-même arrive & rencontre juſtement ce *Raps* qui s'informe à lui de la demeure de *Lelio*, en diſant qu'il a des lettres à lui remettre de la part de ſon père. *Anſelme*, ſoupçonnant quelque fripponnerie, lui demande s'il connoît le pére de *Lelio*: l'autre lui répond que c'eſt ſon ami intime.

ANSELME.

Votre ami intime? ..... Mais où étoit-il donc, cet ami intime, quand il vous a remis ces lettres?

RAPS.

RAPS.

Il étoit... il étoit.... en bonne ſanté.

ANSELME.

J'en ſuis charmé; mais où étoit-il, où, où?

RAPS.

Monſieur, il étoit.... ſur la côte de Paphlagonie.

ANSELME.

Oui-da!..... Vous le connoiſſez, dites-vous; mais eſt-ce ſeulement de nom ou de perſonne?

RAPS.

De perſonne vraîment!... N'ai-je pas vuidé avec lui cent bouteilles de vin du Cap, & même ſur les lieux où il croît?..... Vous ſçavez-bien, Monſieur....

ANSELME.

J'entends, j'entends; mais ne pourriez-vous pas me dire à-peu-près comment eſt fait le père de *Lélio*?

RAPS.

Comment il eſt fait ? Vous êtes très-curieux ; mais je ne hais pas les gens curieux..... Il eſt à peu-près plus haut que vous de la tête.

ANSELME (*à part.*)

Fort bien ! Je ſuis plus grand abſent que préſent.... Vous ne m'avez pas encore dit ſon nom ; comment s'appelle-t-il ?

RAPS.

Il s'appelle.... Il ne s'appelle pas comme ſon fils... Il auroit mieux fait cependant de s'appeller de même.... Il s'appelle....

ANSELME.

Eh bien ?

RAPS.

Je crois que j'ai oublié ſon nom.

ANSELME.

Le nom d'un ami intime ?

RAPS.

Un moment ! Je l'ai sur le bout de la langue. Dites-moi un nom qui sonne à-peu-près comme le sien. Il commence par un *A*.

ANSELME.

Arnolphe, peut-être ?

RAPS.

Non.

ANSELME.

Antoine ?

RAPS.

Ce n'est pas *Antoine*. *Anf*..... *Anfa*.... *Anfi*.... C'est un diable de nom ! *An*.... *Anfel*....

ANSELME.

Ce n'est pas *Anfelme* ?

RAPS.

Juste ! le voilà, *Anfelme*. Que le Diable emporte ce nom de coquin.

ANSELME.

Vous ne parlez pas là en ami.

RAPS.

Eh, pourquoi auſſi ce chien de nom s'accroche-t-il ainſi entre les dents ? Y a-t-il de l'amitié à ſe faire chercher ſi long-temps ?.... Je lui pardonne pour cette fois-ci.... *Anſelme*, diſions-nous, n'eſt-ce pas ?... Oui, *Anſelme*, cela eſt juſte. Je vous dirai donc que la dernière fois que je l'ai vu, c'étoit ſur la côte de Paphlagonie, d'où il ſe propoſoit d'aller faire un tour aux Rois de Gallipoli.

ANSELME.

Aux Rois de Gallipoli ? Qui ſont-ils ?

RAPS.

Comment, Monſieur, vous ne connoiſſez pas les deux frères qui regnent à Gallipoli ? Les célèbres Dardanelles ? Il y a environ vingt ans qu'ils firent leur tour d'Europe ; c'eſt dans ce temps-là qu'il les a connus.

ANSELME (*à part.*)

Ces impertinences-là durent trop long-temps.

RAPS.

La Cour des Dardanelles eſt une des plus brillantes de l'Amérique, & je ſuis ſûr que mon ami *Anſelme* y aura été très-bien reçu : auſſi y fera-t-il quelque ſéjour, & c'eſt préciſément pour cette raiſon-là que, ſachant que je venois ici, il m'a donné des lettres pour ſa famille, afin de les raſſurer de ſa longue abſence.

ANSELME.

C'eſt fort bien fait de ſa part.... Mais il me reſte encore une choſe à vous demander....

RAPS.

Tout ce qu'il vous plaira.

ANSELME.

Si tout-à-l'heure on vous montroit votre ami *Anſelme*, le connoîtriez-vous?

RAPS.

Si je conſervois mes yeux, ſans doute! Mais il ſembleroit que vous

avez encore peine à croire que je connoiſſe *Anſelme* ! Ecoutez une preuve ſans replique. Non-ſeulement il m'a donné des lettres, mais il m'a donné auſſi ſix mille écus pour les remettre à *Philto*. Auroit-il eu cette confiance en moi, s'il ne me regardoit pas comme un autre lui-même ?

Anſelme ne ſçait que penſer de cette aventure. Ordinairement les fripons n'apportent point d'argent. *Raps* ſort. On apprend à *Anſelme* que ſon fils a vendu ſa maiſon, & que *Philto* l'a achetée. Il croit d'abord que ſon ami eſt un traître ; mais *Philto* vient lui découvrir tout le myſtère. Le mariage de *Camille* ſe décide. *Anſelme* pardonne à ſon fils.

De tous les Drames dont je viens de vous faire l'analyſe, celui-ci m'a paru avoir le plus d'intérêt & de vrai comique. La généroſité de *Philto*, qui conſent à perdre pour un temps juſqu'à ſa réputation, pour être fidèle à ſon ami, eſt un trait admirable, & l'idée de la ſcène entre *Raps* & *Anſelme* eſt preſque digne de *Molière*. D'ailleurs, cette Pièce eſt celle où il y a le moins de

longueurs & de ſcènes étrangères au ſujet ; défaut qui défigure preſque toutes les Pièces de ces deux Volumes, & qui eſt peut-être une ſuite du caractère national

Vous pouvez maintenant, Monſieur, juger des progrès que l'art du Théâtre a faits en Allemagne. Il eſt ſingulier que, de tous les genres de Drames, la Tragédie bourgeoiſe qui a eſſuyé tant de critiques en France, ſoit préciſément celui que les Allemands paroiſſent cultiver davantage. La raiſon en eſt toute ſimple : c'eſt qu'il eſt plus facile d'y réuſſir que dans les autres. MM. *Junker* & *Liébault* ſe propoſent de nous donner inceſſamment la ſuite de ce Recueil. Les ouvrages de MM. *Schlégel*, *de Cronegk*, *Weiſſ*, *Stéphanie*, *Gellert*, *Klopſtock*, *Vieland*, *Bodmer*, &c. compoſeront les autres Volumes du Théâtre Allemand.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 4 Avril 1772.

LETTRE XI.

Cauſes Célèbres & Intéreſſantes, avec les Jugemens qui les ont décidées: redigées de nouveau par M. Richer Avocat au Parlement, Tome II; à Paris chez Deſprez Imprimeur-Libraire rue Saint Jacques.

JE vous ai rendu compte, au commencement de cette année, Monſieur, du premier Tome de la rédaction de ces *Cauſes Célèbres*. Le ſecond, dont je me propoſe de vous entretenir aujourd'hui, n'eſt pas à beaucoup près auſſi varié, puiſqu'il ne contient que l'hiſtoire du procès de la *Cadière* contre le Père *Girard*, Jéſuite *. Mais ce procès, lorſqu'il éclata, fit tant de bruit, les paſſions y jouèrent un ſi grand rôle, les ſpectateurs mêmes les moins échauffés en jugèrent ſi diverſement, que vous

* Il ne ſe trouve point dans les vingt volumes des *Cauſes Célèbres* de *Gayot de Pitaval*.

me ſçaurez peut-être gré de tâcher de faire ſortir la lumière de ce cahos d'intérêts, de clameurs & d'opinions contradictoires. La Secte qui pourſuivoit la Société des Jéſuites avec un acharnement ſi chrétien, n'eſt plus ſi nombreuſe & ſi puiſſante; les Jéſuites eux-mêmes n'exiſtent plus en France; les accuſés ſeuls paroiſſent devant nous ſans appui, ſans cabale, ſans autre défenſe que la vérité. Voici le moment d'examiner de ſang froid cette affaire, & de replacer la juſtice & l'honneur ſur le tombeau de l'innocence, s'il eſt vrai que pour la perdre on n'ait employé que les armes de la haine & de la calomnie.

Au reſte, Monſieur, dans cet Article, je remplirai moins la fonction de Journaliſte que celle de Rapporteur. Je n'affoiblirai aucun des raiſonnemens de M. *Richer*; je rapporterai même, le plus qu'il me ſera poſſible, ſes propres expreſſions. Je ſerois fâché que l'on me ſoupçonnât la plus légère partialité. Je commence par établir le fait, dont bien des perſonnes ignorent les principales circonſtances.

Marie-Catherine Cadière nâquit à Toulon le 12 Novembre 1709, d'un Négociant aisé de cette Ville : elle eut deux frères ses aînés, l'un Dominicain, l'autre Ecclésiastique. On sçait par les Factums répandus dans le temps, que, malgré quelques traces de petite vérole, elle n'étoit pas dépourvûe d'attraits; qu'elle avoit *une taille agréable & bien proportionnée, les yeux bruns, bien fendus & pleins de feu, la bouche bien faite, un nez de ceux que l'on appelle retroussés, la peau fort blanche, & la gorge fort belle :* le tout accompagné d'un esprit vif, de beaucoup de vanité, d'un desir ardent d'être applaudie & de faire parler d'elle, travaillant sans relâche à persuader qu'elle étoit particulièrement favorisée du Ciel. Fille d'une mère *dévote*, elle eut toujours un goût décidé pour ce genre de vie. Un Carme déchaussé, son Confesseur, sema dans cet esprit susceptible les premiers germes d'une mysticité ridicule. La lecture assidue des ouvrages des plus fameuses mystiques, acheva de *lui échauffer l'imagination*, comme

elle en convint dans son Interrogatoire. Telle étoit, d'après le Rédacteur lui-même, la Pénitente qui vint se présenter au Père *Girard*, Recteur du Séminaire Royal de la Marine de Toulon, où il arriva en 1728. La célébrité de son talent pour l'éloquence de la chaire & pour la direction des consciences, l'avoit devancé dans cette ville. *L'éclat de ses Sermons*, dit la *Cadière*, *les louanges qu'on donnoit à sa direction, & peut-être un peu de vanité, m'engagèrent à m'adresser à lui; il me reçut sans me marquer aucun empressement.* Il n'est pas inutile d'observer, comme il est dit dans la Procédure, que le P. *Girard* étoit fort laid, & qu'il avoit près de soixante ans.

Au bout de quelques mois, la direction devint plus intime; les miracles commencèrent & les stygmates parurent. Ce fut sur-tout pendant le Carême de 1730 que les prodiges se multiplièrent. Toute la ville alloit voir une jeune fille qu'on croyoit favorisée des dons les plus précieux & les plus rares; mais ses

suffocations & ſes roidiſſemens d membres, reſſembloient plutôt, di ſoient les gens ſenſés, à l'état d'un convulſionnaire qu'à la transfiguratio d'une mortelle qui goûtoit d'avance le délices céleſtes. Comme elle ne pouvoit plus ſortir, le Père *Girard* alloit preſque tous les jours la voir, s'enfermoit avec elle, &, dans les momens où les accès ôtoient à la *Cadière* l'uſage des ſens, le Directeur en profitoit, dit-on, pour ſatisfaire ſes infâmes deſirs. Le crime eut des ſuites; il falloit le cacher; il eut recours à une eau teinte en rouge, d'un fort mauvais goût, qu'il la forçoit de prendre, & que lui ſeul vouloit lui adminiſtrer. L'avortement en fut le fruit, & le commerce du Jéſuite reprit ſon cours.

Cependant le Directeur, quelque temps après, lui propoſa d'entrer au Couvent des Filles de Sainte Claire d'Ollioules, village ſitué à une petite lieue de Toulon. La maîtreſſe des Novices eut ordre de tenir un regiſtre exact de toutes les choſes extraordinaires qu'elle remarqueroit dans la jeune

néophite, pour servir par la suite au procès de la canonisation. Malgré la répugnance de la *Cadière* à s'ensevelir dans un cloître, sa vanité l'y détermina. Les scènes qu'elle donna bientôt à Ollioules la consolèrent de sa retraite, par l'honneur qu'elle en recueillit. Les visites du Directeur devenoient nécessairement moins fréquentes; des lettres passionnées dédommagèrent les amans séparés. Le Père *Girard* avoit eu la précaution d'obtenir de l'Abbesse que cette correspondance ne seroit point troublée, & qu'elle n'ouvriroit jamais les lettres. Quand il se rendoit au monastère, la grille étoit la dépositaire des plus tendres soupirs & des plus vives caresses; une fois même, les stygmates & les autres faveurs d'en haut ayant recommencé, le P. *Girard* entra dans le couvent & demeura seul enfermé dans la chambre de la miraculée; là, comme à Toulon, humblement à genoux, la calotte à la main, il baisoit la playe du côté, ensuite la joue de sa Pénitente; à la fin, elle s'ennuya de ce rôle. Le prétexte de sa santé, qui ne

pouvoit s'accommoder du maigre ; lui fit demander au Jéſuite la permiſſion de rentrer dans ſa famille. Mais, jaloux de ſouſtraire ſa maîtreſſe aux regards profanes & de la poſſéder ſeul à l'ombre d'un cloître, le prudent Directeur ne ſe rendoit pas, & l'on prétend que ce fut-là le premier ſujet de leur brouillerie. Un incident y mit le comble. La *Cadière qui ne ſçavoit pas écrire*, ſe ſervoit à Ollioules de la main du Père & de l'Abbé *Cadière*, ſes frères, pour répondre aux miſſives du Père *Girard*. Elle les pria un jour d'écrire dans le plus grand détail la relation touchante des extaſes, des tranſports, des ſtygmates & des plaies qu'elle avoit éprouvés à Toulon le Carême précédent. Quelle fut la ſurpriſe du Directeur en apprenant que le Père *Cadière* avoit trahi le ſecret, & que la ville étoit pleine du *Mémoire du Carême* ! Il ſe hâta de retirer de la caſſette de la *Cadière* toutes les lettres & tous les papiers qu'elle tenoit de lui ; mais elle négligea d'en donner quelques-uns, dont on ſe ſervit pour le con-

vaincre de l'inceſte ſpirituel qu'il entretenoit avec elle. Il ſongea dès-lors, pour faire ceſſer tous les bruits, à la retirer d'Ollioules, & à l'envoyer dans un autre monaſtère. L'Evêque de Toulon, qui vouloit conſerver une *Sainte* dans ſon diocèſe, s'y oppoſa, & défendit à la *Cadière* de ſe confeſſer davantage au Père *Girard*, qui par elle-même fut inſtruit de cette défenſe. Peu de jours après, il lui écrivit la lettre ſuivante, que je vous prie, Monſieur, de lire avec attention.

» Hier au ſoir, à mon retour, on me » remit votre dernière lettre qui ne » renfermoit rien autre choſe que » l'invitation d'aller à Ollioules. Ce » que vous me dites pourtant de » plus particulier dans notre entre- » tien, ma chère fille, du moins ce » qui me le parut, fut l'article d'un » Confeſſeur, ſur le beſoin duquel » vous inſiſtâtes plus d'une fois. J'ai » fait mes réflexions là-deſſus; &, » comme, d'un côté, votre demande » eſt juſte & raiſonnable parce que » je ne ſuis pas aſſez libre pour aller » régulièrement vous entendre à la

» campagne où vous penſez à vous
» rendre *; que, d'un autre côté, il
» eſt à craindre que deux Confeſſeurs
» ne s'embarraſſent l'un l'autre &
» qu'enfin il y a apparence qu'il fau-
» droit bien qu'ils ſe retiraſſent l'un
» ou l'autre : après avoir conſulté le
» bon Dieu, je prends, comme il
» me paroît le plus à propos, le parti
» de céder la place de bonne grace
» & ſans bruit, & de laiſſer le champ
» libre à celui que vous choiſirez
» ou que vous avez déjà choiſi; je
» ne dirai ſur ce changement autre
» choſe à quiconque pourroit m'en
» parler, ſinon que je n'avois pas
» aſſez de temps pour vous aller con-
» feſſer régulierement à la Baſtide.
» Vous pourrez vous-même vous en
» tenir à cette unique raiſon. Cela
» n'empêchera pas que, ſi vous
» croyez dans la ſuite mes avis utiles
» & néceſſaires, vous ne puiſſiez en
» toute liberté vous adreſſer à moi,

* Elle ſe propoſoit d'aller, au ſortir d'Olioules, à la maiſon de campagne de ſa mère; ces ſortes de maiſons, en Provence, s'appellent *Baſtides*.

» & cela empêchera encore moins que
» je ne continue à supplier N. S. de
» vous combler de ses plus précieu-
» ses bénédictions, & de vous faire
» la grace d'accomplir fidélement &
» constamment tous ses desseins. J'es-
» père qu'en de meilleures mains vous
» irez plus sûrement & plus vîte, &
» que, si j'ai fait des fautes à votre
» égard, vous vous souviendrez
» pourtant toujours que j'avois quel-
» que bonne volonté de vous aider,
» & que cette pensée vous engagera
» à prier de votre côté le bon Dieu
» pour moi. Je vous renvoie deux
» Livres qui sont à vous & que j'a-
» vois retirés des mains étrangères
» où vous les aviez laissés. Je suis &
» serai toujours tout à vous dans le
» sacré cœur de J. C. GIRARD,
» *Jésuite* «. Cette lettre qui ne respire assurément ni l'inceste, ni même la familiarité, fut la dernière qu'il lui écrivit. Elle sortit d'Ollioules deux ou trois jours après, c'est-à-dire, le 17 Septembre 1730.

Le Père *Nicolas*, Prieur des Carmes, fut le successeur du Père *Girard* dans

la direction de cette fille privilégiée. Le nouveau Confesseur, en la questionnant, découvrit qu'on l'avoit fait marcher de crime en crime dans les routes du plus horrible Quiétisme; il l'assura que ses extases n'étoient que l'ouvrage du Démon, auquel le Jésuite, pour assouvir plus aisément sa passion, lui avoit ordonné de se livrer, dans la vue de délivrer une ame de l'enfer. Le Carme l'exorcisa, de même que les autres Pénitentes du P. *Girard*, & la cérémonie eut son effet. Cependant l'Evêque de Toulon étant allé voir la *Cadière* à la Bastide de sa mère, toutes ces Convulsionnaires renouvellèrent leur spectacle de contorsions; un nouvel exorcisme les calma sur le champ; mais, revenues à elles mêmes, elles jurèrent au Prélat, sur sa croix pastorale, que leur Directeur étoit un saint homme & même un Ange. Enfin, les scènes des extases & des convulsions ayant repris leur cours à Toulon, malgré les exorcismes précédens, toute la ville se mit à crier au sortilège, & le Père *Girard* fut regardé comme un scélérat, qui avoit

abusé de son ministère pour livrer une jeune fille au pouvoir du Démon, après l'avoir immolée à sa lubricité. L'Evêque, pour faire cesser ces clameurs, n'imagina rien de mieux que d'envoyer son Official chez la *Cadière* pour l'interroger juridiquement; ce qui fut exécuté le 18 Novembre 1730: elle chargea son ancien Directeur de tous les crimes mentionnés ci-dessus. Après l'éclat qu'avoit fait le transport de l'Official chez elle, n'ayant plus rien à ménager, elle crut devoir se mettre sous la protection du Lieutenant Général de Toulon, son Juge naturel, à qui elle revéla les mêmes forfaits. Les Lettres Patentes du 24 Janvier 1731 la renvoyèrent par devant la Grand'Chambre du Parlement d'Aix, pour y être jugée en dernier ressort. La *Cadière*, le Père *Girard*, les Pères *Cadière* & *Nicolas*, eurent ordre de se rendre en prison. La *Cadière*, un mois avant le Jugement, rétracta tout ce qu'elle avoit dit contre son Confesseur, & le justifia pleinement; mais, quelques jours après, elle protesta contre cette rétrac-

tation, disant qu'on la lui avoit arrachée. Enfin, le 10 Octobre 1731, parut l'Arrêt définitif, qui décharge le Père *Girard* de tous *les crimes & accusations à lui imputés, & le met hors de Cour & de procès; remet la Cadière à sa mère pour en avoir soin;* condamne ladite *Cadière*, en faveur dudit *Girard*, aux dépens faits pardevant le Lieutenant Général de Toulon; & sur les autres fins respectives des Parties, les met, *ensemble Nicolas de Saint-Joseph, Carme; Etienne-Thomas Cadière & François Cadière, Frères, sur la poursuite du Procureur général du Roi, hors de Cour & de Procès.* Le Père *Girard* se retira dans sa patrie, à Dole en Franche-Comté. Le chagrin abrégea ses jours. En recevant les derniers Sacremens, il prit Dieu à témoin de son innocence. Il mourut le 4 Juillet 1733, & tout le peuple de Dole, qui le regardoit comme un saint & comme la victime de la plus horrible calomnie, honora ses obsèques des regrets les plus tendres, & de la plus profonde vénération pour ses vertus. Il fallut dérober le corps à l'empressement du

public qui s'y jettoit en foule pour y faire toucher des Heures, des Chapelets, &c. Quant à la *Cadière*, le lendemain de l'Arrêt, elle eut ordre de sortir de la ville d'Aix. Elle disparut, *sans qu'on ait jamais pu sçavoir ce qu'elle étoit devenue.* Il est surprenant qu'on n'ait pas dit que les Jésuites l'avoient enlevée & s'en étoient défaits par le poison ou autrement. Mais cette idée ne vint point à leurs ennemis, ou peut-être ils la jugèrent trop extravagante pour la hasarder. On fit, par ordre du Roi, des perquisitions dans la Provence & dans tout le Royaume, pour découvrir les traces de la transfuge, & les recherches furent inutiles. Il est probable que le Parti qui l'avoit fait agir, la déroba lui-même à l'animadversion du Gouvernement, qui lui destinoit une prison perpétuelle. Quoi qu'il en soit, depuis sa sortie d'Aix, il n'a pas été possible d'en avoir la moindre nouvelle.

D'après l'exposé que je viens de vous faire, Monsieur, serez-vous du sentiment de M. *Richer*, qui pense que le crédit des Jésuites a seul tiré des

mains de la Justice & sauvé des flammes un de leurs Confrères convaincu de sortilége, de séduction, d'inceste spirituel & d'impiété? N'êtes-vous pas étonné qu'un Avocat, qui devroit au simple citoyen l'exemple du respect & de la soumission, s'élève contre un jugement émané d'un Tribunal suprême? Cependant je conviens qu'un Arrêt n'est pas un oracle; que les Magistrats que nous révérons ne sont que des hommes; qu'il est possible que la prévention monte avec eux sur leurs siéges; mais; pour infirmer leur décision, il faut au moins leur opposer des preuves bien claires, bien authentiques, bien victorieuses. M. *Richer* a senti la force de cette objection. Il nous dit dans sa *Préface*: *il est inutile d'apprendre au Public comment me sont parvenues les lumières qui m'ont mis en état d'approfondir cette affaire; mais je peux l'assurer qu'elles ont toute l'authenticité morale, & même juridique, que l'on peut desirer.* Des *lumières nouvelles & même juridiques* qui n'ont point paru dans un procès dont l'Europe entière a retenti, &

qu'on a soutenu de part & d'autre avec la plus grande chaleur ! Des pièces *nouvelles* & *juridiques* ; & l'auteur refuse d'apprendre au Public comment elles lui sont parvenues ! M. *Richer* a-t-il pu croire que, dans une affaire de cette importance, on s'en rapporteroit à sa parole, & que son témoignage seul suffiroit ? Mais à quoi se réduisent ces *lumières nouvelles & même juridiques ?* A quelques lettres dont on nous cache les sources, à quelques faits avancés sans preuves, à quelques *oui-dire*, à quelques *dit-on*. Quelle logique ! Quelle *juridicité*, si je puis hazarder ce terme !

Mais qu'étoient-ce que les stygmates, les extases & les transfigurations de la *Cadière* ? Le Directeur a-t il abusé de la facilité de voir sa pénitente pour lui procurer un avortement au moyen d'un breuvage préparé ? Les lettres du P. *Girard* prouvent-elles la corruption de son cœur ? Enfin, que faut-il penser de cette affaire ? La discussion de ces quatre articles vous mettra, Monsieur, en état de prononcer.

1°. Par la confrontation de la *Cadière*

avec *Marguerite Truque* ſon amie, & par un article de l'interrogatoire de l'abbé *Cadière* ſon frère, il paroît qu'elle avoit eu dans ſon bas âge ſur le devant du cou des glandes qui s'étoient ouvertes. *Marguerite Truque* dépoſe qu'une année avant l'hiſtoire des ſtygmates, elle avoit panſé pluſieurs fois une plaie de la largeur de l'ongle que la *Cadière* avoit au côté gauche, & que cette plaie diminuoit à proportion des panſemens. La *Cadière* lui fit enſuite confidence qu'elle avoit mal aux deux pieds; qu'elle, *Marguerite Truque*, y trouva effectivement une grande plaie rouge & livide de la largeur d'un écu; qu'elle parvint à lui rendre l'uſage des pieds; que la *Cadière* lui avoit toujours recommandé le plus grand ſecret ſur ces plaies, parce que ſa mère en ſeroit très-affligée s'il arrivoit qu'elle en eût connoiſſance.

La *Guioul*, autre amie de la *Cadière* & dévote du P. *Girard*, intéreſſée par conſéquent à la gloire de la jeune ſtygmatiſée, dit que les empreintes du ſang des plaies lui ont paru *sèches & verniſſées.*

vernissées. Une troisième assure qu'autour de la plaie du côté étoit du sang *sec, le tout si bien fait qu'il sembloit être peint.* Une quatrième, qui étoit allée à Ollioules, ayant prié la *Cadière* de lui montrer ses stygmates : *je le veux bien*, répondit-elle, *mais je vais voir auparavant si les Religieuses ne sont point là.* Au bout d'un quart d'heure elle reparut & découvrit sa plaie du côté, qui parut si vermeille qu'on eût dit *qu'elle venoit d'être faite tout fraîchement.* La *Cadière*, pour n'être pas prise au dépourvû, disoit que, toutes les fois qu'elle montroit ses plaies, Dieu lui faisoit ressentir des douleurs excessives, sans doute, ajoutoit-elle, afin de réprimer en elle les mouvemens de l'amour-propre. Par cet adroit subterfuge, elle se ménageoit la liberté de ne faire voir ses prétendus stygmates qu'après certains préparatifs. Jalouse de ressembler encore mieux à Jesus-Christ flagellé, elle se fit faire une couronne de fil d'archal en pointes, lesquelles appliquées sur la peau du front & de la tête, en faisoient sortir quelques gouttes de sang, qu'on prenoit bonnement pour des suites

de l'état de transfiguration. Tous ces faits ſont bien atteſtés & recueillis par M. *Richer* lui-même.

2°. Indépendamment de l'eau rougeâtre & de mauvais goût que le P. *Girard* fit prendre à ſa pénitente pendant huit jours ; on dit qu'il porta lui-même hors de la chambre un pot de nuit plein d'une maſſe de ſang & de chair. La *Cadière*, dans la rétractation qu'elle fit avant l'arrêt d'Aix, lava le P. *Girard* de tous les points de cette accuſation, & dit que l'eau que ſon Confeſſeur lui donnoit quelquefois pour éteindre la ſoif ardente qui la dévoroit dans le cours de ſes extaſes, n'avoit aucun mauvais goût ; & que ſi quelquefois elle étoit *rougeâtre*, c'étoit du ſang qui de ſon nez tomboit dans la cuvette, & qui provenoit de l'impreſſion de la couronne d'épines. Il eſt vrai qu'elle proteſta quelques jours après contre cette rétractation qu'on lui avoit arrachée, diſoit-elle ; mais ce ne fut que lorſqu'elle put revoir les auteurs de ce complot, qui lui firent ſentir qu'en ſe rétractant de la ſorte, elle alloit paſſer pour une fille vouée à l'impoſture, qu'elle ſe

déshonoreroit & se perdroit elle-même.

3°. Je suis fâché que la seule lettre du P. *Girard*, trouvée dans les papiers de sa pénitente, soit trop longue pour la rapporter ici toute entière; mais je vous citerai, Monsieur, les endroits les plus susceptibles d'interprétations désavantageuses, & sur lesquels M. *Richer* s'étend avec le plus de complaisance. *Je porte par-tout celle à qui j'écris; elle est toujours avec moi, quoique je parle & que j'agisse avec d'autres personnes.* Ce début, dit M. *Richer*, est tel que l'amant le plus tendre ne pourroit rien dire de plus à une maîtresse chérie: soit. Mais le P. *Girard* ne fait que copier le langage de Saint *Paul* & de Saint *François de Sales*; ce dernier s'exprime ainsi: *Vous connoîtrez assez, à voir que je vous écris à tous propos, que je vous ai souvent en esprit; non, il ne sera pas possible que chose aucune me sépare de votre ame.* M. *Richer*, qui cite ce passage, prétend que l'Evêque de Genève parloit à une veuve avancée en âge, & le P. *Girard* à une jeune fille. On lui répondra que la charité & le zèle parlent à tous les

même langage & ſe ſervent du même ſtyle, dont j'avoue qu'il eſt aiſé d'abuſer quand on l'examine avec des yeux prévenus..... *Je vous fatiguerai*, continue le Directeur: *Eh bien ne me fatiguez-vous pas auſſi? Il eſt juſte que tout aille de moitié.* Le défenſeur de la *Cadière*, ſelon M. *Richer*, auroit ſouhaité ici la plume de *Sanchez* pour parler ouvertement de la nature de *cette fatigue; imitons ſa diſcrétion.* Il n'y a point de *diſcrétion* à juger contre l'évidence des faits. Le P. *Girard* commençoit à ſe défier de la vérité des ſtygmates, que celle-ci ne montroit que rarement & avec répugnance. Le Directeur vouloit s'aſſurer du miracle; de-là *je vous fatiguerai.* Vous voyez, Monſieur, que ſans la plume de *Sanchez* on peut *parler ouvertement de la nature de cette fatigue.... Vous êtes une inconſtante*, pourſuit le Confeſſeur; ce *ſeroit bien pis ſi vous deveniez gourmande.* Le défenſeur de la *Cadière*, dit encore M. *Richer*, n'a pas oſé développer *les idées* que préſentent ces expreſſions du P. *Girard.* Le défenſeur a eu tort; cette fille ſouffroit impatiemment ſa clôture au couvent d'Ollioules; elle preſſoit

ſon Directeur de l'en faire ſortir ; le Directeur étoit ſourd. Elle lui apprend qu'elle ne peut plus ſupporter le maigre en uſage dans la Communauté ; le P. *Girard* conſulté répond uniment, *vous êtes une inconſtante*, qui voulez quitter un état auquel Dieu vous appelle ; *ce ſeroit bien pis. ſi*, par le deſir de faire gras, *vous deveniez gourmande*. Trouvez-vous, Monſieur, qu'en développant le ſens naturel de ces paroles, *on fait trop ſouffrir la pudeur ?* La réponſe que fit la *Cadière* à cette lettre, & que le rédacteur rapporte tout de ſuite aſſez maladroitement, achève d'éclaircir le paſſage de celle du P. *Girard* & de prouver l'innocence de ſes vues.

4°. Je ne vois dans cette affaire qu'un odieux tiſſu de noirceurs & de calomnies, un trait à jamais mémorable de la perverſité du cœur humain, un exemple horrible & frappant des excès auxquels ſe porte l'eſprit de parti, auſſi fanatique & auſſi cruel que le démon des guerres civiles. La *Cadière* ne fut d'abord probablement qu'une folle qui ſe mit dans la tête de paſſer pour une Sainte de la ſphère la plus

ſublime. Il eſt à croire que long-temps elle trompa ſon Confeſſeur de bonne foi, c'eſt-à-dire ſans autre deſſein que d'obtenir dès cette vie l'auréole céleſte, & qu'elle profita de la cicatrice qui lui étoit reſtée de ſa plaie au côté gauche, trois doigts plus bas que le ſein, pour s'en faire un mérite auprès d'un Directeur ſimple & crédule, qui lui-même avoit l'eſprit préoccupé des traits merveilleux rapportés dans les légendes de quelques illuſtres Saintes. De là ces contorſions affreuſes, ces roidiſſemens de nerfs, ces ſuffocations ſimulées & ces brillantes transfigurations qu'un homme de bon ſens, témoin d'une de ces farces, dit qu'on ne guériroit *qu'à coups de nerf de bœuf*. La *Cadière*, humiliée devoir ſon projet de ſainteté évanoui, conſeillée d'ailleurs par le Carme ſon Confeſſeur & par le Dominicain ſon frère, devint une fourbe & une ſcélérate; l'analyſe de ſon procès le prouve ſuffiſamment: ſa diſparition ſubite après l'Arrêt répand un nouveau jour ſur ce myſtère d'iniquité. La haine contre les Jéſuites achève de l'éclaircir. On ſçait que les Ordres Religieux, en général, ne les

ont jamais aimés ; & n'ont vu que d'un œil jaloux leurs ſuccès éclatans dans la carrière du zèle & des ſciences.

Mais ne peut-on rien blâmer dans la conduite du P. *Girard* lui-même ? Pardonnez-moi, Monſieur. On doit lui reprocher la précipitation indiſcrète d'avoir ajouté foi, preſque au premier coup d'œil, à des viſions extraordinaires qui demandent, pour être conſtatées, l'examen le plus rigoureux. On ne peut lui pardonner d'avoir pris pour une *miraculée* une jeune fille qui, après les ſcènes qu'elle avoit données au Public, ne faiſoit, comme tous les Mimes au ſortir du théâtre, que ſe divertir, chanter, danſer, arranger des parties, innocentes à la vérité, mais trop propres à diſſiper les dons de la grace, & que les Saints ſe permettent rarement ; car il eſt prouvé que, malgré ſa dévotion, elle ſe livroit avec tranſport à tous les amuſemens du ſiècle. Enfin, on plaindra le P. *Girard* de n'avoir pas ſçu allier, ſuivant le précepte de S. *Paul*, la prudence du ſerpent à la ſimplicité de la colombe.

Quant à M. *Richer*, sa rédaction est marquée au coin de la partialité la plus évidente. Au reste, laissons là les prétendus crimes dont il ne fait aucune difficulté de charger le P. *Girard*; chacun a sa façon de voir, & l'opinion est libre. Mais cet Avocat n'est-il pas répréhensible d'avoir remis trop souvent sous les yeux du lecteur des tableaux & des images où les rafinemens de la volupté sont exprimés avec un cynisme de pinceau qui blesse l'honnêteté publique. Je dis trop souvent, parce que les aveux de la *Cadière* une fois consignés dans un interrogatoire, il suffisoit, en les reproduisant, de dire qu'elle avoit persisté dans ses déclarations, sans présenter de nouveau des peintures aussi libres que celles de l'*Arétin*.

M. *Richer*, dans sa *Préface* & dans le cours du procès, justifie le Jésuite de l'imputation de *sortilége*: » Entre les » crimes dont le P. *Girard* étoit accusé, » il en est un dont je n'ai fait nulle men- » tion; c'est celui du sortilége: les » faits d'où l'on prétendoit tirer la » preuve de la magie de ce Directeur, » n'ont rien qui participe à cet art

» diabolique. « M. *Richer* penſe tout naturellement que le P. *Girard* aimoit une jolie pénitente dont il abuſa ; & le même M. *Richer*, en parlant de *l'indignation univerſelle* qu'excita, ſelon lui, l'Arrêt d'Aix qui déroboit le P. *Girard* à la vengeance publique, laquelle indignation il apporte en preuve de la ſcélérateſſe du Directeur, dit que toute la ville, *convaincue que le Père Girard avoit enſorcelé la Cadière pour en jouir plus aiſément*, ſe livra à des tranſports & à des clameurs incroyables. » Nous avons ſous les yeux des » Lettres du temps qui entrent, à ce » ſujet, dans des détails qu'il ſeroit » trop long de rapporter, mais deſ- » quels il réſulte un ſpectacle des plus » étonnans. Nous obſerverons ſeule- » ment, ajoute l'auteur, que le Mar- » miton des Jéſuites penſa être maſſa- » cré à coups de pierres en portant le » ſouper du P. *Girard* qui étoit en » priſon. Il ne put mettre ſa vie à » couvert que par la fuite ; mais la » bouteille, les aſſiettes & les plats » reſtèrent ſur le champ de bataille. « Eh que prouve cette belle anecdote d'un Marmiton, ſi ce n'eſt la licence

d'une populace aveugle, à laquelle on inſpire les paſſions que l'on veut? Une autre remarque de M. *Richer* n'eſt pas plus heureuſe. » Pendant les » trente-deux ans, dit-il, qui ſe ſont » écoulés entre la concluſion de cette » affaire & la diſſolution de la Société, » le nom de *Girard*, adreſſé à un Jé» ſuite, étoit une inſulte; & perſonne » ne s'eſt aviſé de reprocher *Jacques* » *Clément* à aucun Dominicain ». Quel avantage M. *Richer* prétend-il obtenir de ce fait, ſuppoſé qu'il ſoit vrai & que réellement on n'ait jamais reproché *Jacques Clément* aux Jacobins? Pour moi, j'en conclus ſimplement qu'on haïſſoit les Jéſuites, qu'on n'a pas eu la même averſion pour les Dominicains, & qu'en cela même le Public s'eſt montré très-injuſte; car enfin le crime d'aſſaſſiner ſon Roi eſt mille fois plus atroce que celui d'abuſer de ſa pénitente.

Ce n'eſt pas ſeulement envers le P. *Girard* ſeul que M. *Richer* ſe montre injuſte. La Société entière des Jéſuites n'a pas à ſe louer de ſon indulgence & de ſon équité. Il adopte toutes les rumeurs ſemées contr'elle. Entr'au-

tres exemples, il fait entendre que le P. *Girard* ne mourut pas naturellement, & que ſes confrères, à qui ſa vie devenoit déſormais inutile, le firent conſentir à la perdre : Voici ſes propres paroles. » Le bruit ſe répandit dans le Public que les circonſtances ayant rendu le P. *Girard uniquement à charge à la Compagnie*, on avoit pris le parti de prévenir les accidens qui auroient pu réveiller cette malheureuſe affaire & donner enfin à la vérité un éclat juridique, & *qu'on lui avoit fait accepter le ſacrifice de ſa vie pour l'expiation de ſes crimes.* On avoit eu la précaution auparavant de faire rendre, par l'Official de Toulon, une ſentence d'abſolution en faveur de cet accuſé. « Comment peut-on recueillir de pareilles atrocités & les conſigner dans un Ecrit imprimé ? Ce trait ſeul doit engager tout homme qui n'aime & ne cherche que la vérité, à lire ce volume avec la plus grande défiance.

Je ſuis, &c.

A Paris 8 Avril 1772.

LETTRE XII.

Lettre du Chevalier de Séricour à son père. Héroïde : à Amsterdam, & se trouve à Paris chez Valade Libraire rue Saint Jacques, in 8° de 23 pages.

IL eſt néceſſaire, pour l'intelligence de cette Héroïde, de vous faire connoître, Monſieur, l'anecdote intéreſſante qui en a fourni le ſujet. En 1676, *Achmet*, l'un des plus riches particuliers de Conſtantinople, vint à Paris avec la jeune *Fanie* ſa fille, dont la beauté fixa bien-tôt l'attention de toute la ville. Vers le même temps le Marquis de *Séricour* & le Chevalier ſon fils prirent un appartement vis-à-vis celui d'*Achmet*. Le Chevalier s'étoit déja diſtingué dans la profeſſion des armes ; mais il étoit d'un naturel impétueux ; à peine voit-il *Fanie* qu'il conçoit pour elle la plus ardente paſſion. Il cherche les moyens de la lui déclarer ; *Fanie* ſe trouve ſenſible à ſon amour. La différence de Religion étoit un obſtacle à leur mariage : *Sé-*

ricour forme le projet d'enlever ſa belle maîtreſſe au Mahométiſme : il lui prête des livres Chrétiens qui commençoient à faire germer les principes de la vraie Religion dans ſon cœur. *Achmet* eſt obligé de retourner dans ſa patrie ; les deux amans ſont réduits au déſeſpoir. *Fanie* propoſe timidement au Chevalier de la ſuivre à Conſtantinople ; *Séricour* lui promet tout ; elle part. Six jours après le Chevalier abandonne ſon père, marche nuit & jour arrive à Conſtantinople, vole chez *Achmet*, lui avoue l'amour qu'il a pour ſa fille & lui demande ſa main. *Achmet* étonné, & en même-temps attendri, conſent à ſon bonheur, mais à une condition terrible : Il lui donnera ſa fille & toutes ſes richeſſes, pourvu qu'il ſe faſſe Muſulman. *Séricour* ne voit que *Fanie*, lui ſacrifie tout & embraſſe la Religion de *Mahomet*. Enfin il épouſe l'objet de toute ſa tendreſſe, & l'hymen ne diminue pas ſon amour. Cependant il n'y trouve pas un bonheur parfait. Il s'élevoit au fond de ſon cœur un juge ſévère qui ſans ceſſe lui reprochoit ſon crime. La triſteſſe & la mé-

lancolie s'emparèrent de ſon ame : l'idée de ſon père & de ſa Religion trahis le tourmentèrent pendant quatre années entières : en vain *Fanie*, en vain deux enfans qui étoient le fruit de leur union, s'efforçoient de l'en diſtraire par les careſſes les plus tendres : rien ne pouvoit l'en retirer. Il avoit écrit pluſieurs fois à ſon père ; il n'en recevoit aucune réponſe. Un jour qu'il étoit plongé dans les idées les plus noires, on lui apporte une lettre : il l'ouvre ; elle étoit de ce père chéri. Mais quelle nouvelle accablante ! Le Marquis de *Sérícour* y reproche à ſon fils ſon crime, ſon apoſtaſie ; il le réprouve pour ſon enfant ; il lui annonce qu'il n'a plus rien à attendre de lui que de la haine. C'eſt à cette lettre terrible que répond le jeune *Sérícour* dans l'Héroïde nouvelle dont je vais vous rapporter les morceaux qui m'ont fait le plus de plaiſir. Après quelques expreſſions de la plus vive douleur, cet infortuné jeune homme rappelle ſes premières armes, ſes premiers ſuccès. O jour fatal, s'écrie-t-il, où je me ſuis laiſſé ſurprendre par un malheureux amour !

Sourd à la voix du ſang, ingrat à l'amitié,
Fanie, à tes attraits j'ai tout ſacrifié.
Je me rappelle encor ce jour, jour de triſteſſe;
Jour affreux pour nos cœurs trop pleins de leur tendreſſe.
Tu partois..... En pleurant tu reçus mes adieux.
Hélas! combien de pleurs coulèrent de mes yeux!
Dans mes tremblantes mains je pris ta main tremblante.
Je pars, me diſois-tu d'une voix défaillante;
Je pars ſans mon amant, ſans mon cher *Séricour*.....
Je ne te verrai plus... Du moins, ſi quelque jour.....
Que dis-je:... Voilà donc l'effet de ta promeſſe?
Devois-tu ſi long-temps abuſer ma foibleſſe?
Ingrat, tu me trompois..... Va, je te rends ta foi.
C'en eſt fait, je renonce à ton amour, à toi;
J'abjure tous mes vœux, mes ſermens.... Ah! *Fanie*,
M'écriai-je à l'inſtant, ordonne de ma vie,
Tu le veux, j'y conſens j'accompagne tes pas,
Tu le veux, il ſuffit, je ne balance pas.

Je partis en effet.... amis, parens, patrie,
Je ne regrettai rien, *tout me parut Fanie*,
De *mon cœur forcené* bravant le repentir,
D'en repousser les cris il fallut m'applaudir.
Du Dieu que j'adorois *profanateur* impie,
Dans la Mecque bientôt j'accompagnai *Fanie* :
J'encensai *Mahomet*, ce Prophète imposteur
Dont j'abhorois les loix dans le fond de mon cœur.
Et Dieu qui m'entendit, pour me réduire en poudre,
Sur mon front criminel ne lança point sa foudre !
Mais ce Dieu tout-puissant que j'osois outrager,
Par mes remords cuisans fut bientôt se venger.
Depuis que votre lettre en mes mains parvenue,
A porté la terreur dans mon ame éperdue ;
Triste, morne & pensif, inquiet, égaré,
Pour calmer les remords dont j'étois dévoré,
En vain de ma raison j'implorois l'assistance.
De mon épouse même évitant la présence,
Le cœur plein d'amertume, errant dans les forêts,
C'est-là que gémissant sur moi, sur mes forfaits,

Du Dieu que j'abjurai, j'accuſois la clémence.
J'oſois dans ma fureur défier ſa vengeance.
Il m'en a bien puni..... mon épouſe n'eſt plus.....
Elle n'eſt plus!..... *Fanie!*.... O regrets ſuperflus!
Dans mes bras défaillans je l'ai vue expirante.....

Séricour raconte à ſon père tous ſes malheurs & la triſte fin de *Fanie*: ô mon père, lui dit-il, vous me plaindrez peut-être! Mon cœur ſe trouble à cet affreux ſouvenir. Au fond des jardins d'*Achmet*, en une grotte obſcure,

Un ſilence profond, ſignal de la terreur
De ce triſte ſéjour redouble encor l'horreur;
Et jamais du Soleil un rayon ſalutaire
Dans cet antre *proſcrit* ne porta la lumière,
Jamais des Roſſignols les chants mélodieux
Ne ſe ſont fait entendre en ce lieu ténébreux;
Jamais du doux zéphir on n'y ſentit l'haleine.
C'eſt dans ce lieu d'horreur, confident de ma peine,
Qu'accablé de mes maux, en proie au déſeſpoir,

Condamné par vous-même à ne vous plus
revoir,
Banni de ma patrie & proscrit par mon père,
C'est-là que furieux, détestant la lumière,
Déchiré de remords, pleurant mes attentats,
En blasphémant le Ciel, j'invoquois le tré-
pas.....
Un poignard à la main, j'allois trancher ma
vie.....
Je me sens désarmer... Que vois-je?... c'est
Fanie....
Fanie!.... A ses côtés j'apperçois mes enfans.
Ils me pressent tous trois de leurs bras ca-
ressans.
Ignorant de mes pleurs la source renaissante,
Mon épouse attentive, inquiette, tremblante,
Dans ce désert sauvage avoit suivi mes pas.
Quel moment pour son ame!.... A son aspect,
hélas!
Le remords dans mon cœur fut prompt à s'in-
troduire.
Dans ses regards éteints ma tendresse sut lire,
Dans les miens à son tour elle vit mes regrets.
Je renonçai soudain au plus noir des forfaits.
Je voulus lui parler, elle versoit des larmes,
Son désespoir encore ajoûtoit à ses charmes.
Anéanti, briſé par l'excès des douleurs,

La nature & l'amour se disputoient mes pleurs.
J'embrasse mes enfans..... Je vole vers
Fanie.....
Ciel! que vois-je!.... A mes pieds elle est
évanouie.
La douleur & la joie avoient par trop d'efforts
De son ame affoiblie épuisé les ressorts.
Dans ses bras à l'instant l'amour me précipite,
Sous mes baisers brûlans son sein bat & pal-
pite.
Je l'appelle..... O *Fanie*..... Abjure ton
courroux,
Daigne jeter les yeux sur ton coupable époux.
Chers enfans, secondez votre malheureux
père,
Par vos pleurs innocens rendez-lui votre
mère.
O *Fanie*, en tes bras tu presses tes enfans,
Leurs caresses, leurs pleurs ont ranimé tes
sens.
Quel tableau! Quel triomphe!... *ô amour*,
ô nature,
Où trouver de vos loix une image plus pure!
Eh bien! me dit *Fanie* en poussant un soupir,
Eh bien! il est donc vrai que tu voulois mourir!
Sérieux, cher époux..., Hélas! qu'allois-tu
faire?.....

O mes enfans, ſans moi vous n'aviez plus de père.....

Quel eſt donc ce papier que tu baignes de pleurs ?

Séricour lui donne à lire la lettre de ſon père, cette lettre terrible où il l'accable de malédictions. *Fanie* toute en larmes lui proteſte qu'elle eſt prête à abjurer les loix d'un Prophète impoſteur ; que depuis long-temps les Livres ſacrés qu'elle a lus ont commencé à lui deſſiller les yeux, & elle lui demande à genoux le Baptême. Soit haſard, ſoit miracle, *Séricour* voit jaillir une ſource d'eau claire. A peine achevoit-il les paroles ſacrées, qu'*Achmet*, qui a tout vu, tout entendu, paroît armé d'un poignard, les accable des plus ſanglans reproches, & fait à ſa fille une horrible bleſſure : enſuite la rage dans les yeux, il immole les enfans ſur le corps de leur mère. *Fanie* mourante tient à ſon époux les diſcours les plus touchans :

» Si le Ciel a voulu, ſuſpendant mon trépas,
» Que ta ſenſible épouſe expirât dans tes bras,

» C'eſt, mon cher *Séricour*, pour t'épargner
» un crime.
» De la Religion honorable victime,
» Je lui donne mon ſang.... Oſe bénir mon
» ſort :
» Mais ſur-tout, cher époux, ne venge point
» ma mort.
» S'il eſt vrai qu'à ton cœur ma tendreſſe fut
» chère,
» Vole ſans plus attendre aux genoux de ton
» père.
» Dans ſon ſein paternel dépoſe tes malheurs,
» Il oubliera ſa haine en voyant tes douleurs.
» Parle lui quelquefois de la triſte *Fanie*,
» Qu'il me pardonne, hélas! d'avoir troublé
» ſa vie.
» Cher époux, offre-lui mon repentir, mes
» pleurs,
» Qu'il daigne être mon père.... embraſſe-
» moi.... je meurs.

Enfin le jeune *Séricour* invoque la nature, la tendreſſe paternelle; il lui expoſe l'excès de ſa douleur, de ſon repentir, & il eſpère encore qu'il va retrouver ſon pere dans le Marquis de *Séricour*.

Le ſujet de cette Héroïde étoit aſ-

ſurément l'un des plus heureux & des plus attendriſſans que l'on pût choiſir. Il paroît que l'Auteur l'a bien ſenti: il a ſçu répandre du naturel, du ſentiment, de la vérité dans les endroits que je viens de mettre ſous vos yeux. On peut lui reprocher quelques inexactitudes. Par exemple: *pardonnes ô mon Dieu*, il ne doit point y avoir d's à *pardonne*, qui eſt à l'impératif. Il ſe trouve auſſi dans cette Lettre un aſſez grand nombre de vers ou d'expreſſions foibles, comme *mon âge m'a perdu; par mes cris douloureux, j'invoque la fureur; mes cris ont pour moi mille charmes; déja vous me rendez votre tendreſſe entière.* Mais ſi l'auteur eſt jeune, il vaut encore mieux qu'il ait des défauts de foibleſſe que de mauvais goût. J'ai cependant remarqué un vers précieux:

La nature & l'amour ſe diſputoient mes pleurs.

Ce n'eſt point là le langage de la douleur, de la vérité, mais du faux bel eſprit. On ne ſçauroit aſſez exhorter l'Auteur à éviter par la ſuite ces

ſortes de concetti. Qu'il ſe repréſente quelqu'un véritablement affecté, & qu'il voye s'il lui échappera de pareilles gentilleſſes. Au reſte, j'aurois voulu que l'Auteur renfermât toute l'aventure de *Séricour* dans ſon Héroïde, & qu'il n'en mît pas les deux tiers dans ſa Préface. On auroit pu ſuppoſer que le jeune *Séricour* a laiſſé ignorer pourquoi il a abandonné la maiſon paternelle, & il auroit fait lui-même le récit complet de ſon amour, de ſon crime, de ſes malheurs & de ſon repentir.

Les Offres Réciproques; eſtampe d'environ 16 pouces de haut ſur un pied de large, gravée par M. Wille de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, &c. &c. d'après le tableau de M. Dietricy, Peintre de la Cour Electorale de Saxe.

Le lieu de la ſcène offre un réduit ruſtique dans lequel une Allemande d'une phyſionomie douce & très-intéreſſante tient d'une main un pot, & de l'autre préſente à des Villageois un plat de pâtiſſerie que l'un d'eux ſe

diſpoſe à payer en riant avec la marchande ; derrière elle eſt une jeune fille tenant un verre, & à côté un enfant qui ſemble voir partir à regret le mets qu'il dévore des yeux. Toutes ces figures ont l'attitude & le caractère convenables au ſujet, qui eſt très-heureuſement compoſé, & d'un effet piquant & vigoureux ; c'eſt la naïveté de *Teniers* jointe à l'expreſſion de C. *Wiſcher*. Mais ce qui vous ſéduira le plus, Monſieur, dans cette belle eſtampe, c'eſt la facilité, la ſoupleſſe & la touche mâle & hardie du burin de M. *Wille*, toujours dirigé par un deſſin correct, moëleux & de bon goût. Les têtes ſont exécutées avec cette fraîcheur & cette pureté qui rendent ſi agréables les ouvrages de ce grand Artiſte ; l'harmonie du clair-obſcur eſt produite avec la plus grande intelligence, par des tons tranſparens & argentins. Cette gravûre eſt dédiée à ſon Alteſſe Monſeigneur le Prince *Czatoryski*, & ſe vend à Paris chez l'auteur quai des Auguſtins.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 12 Avril 1772.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Lettres de quelques Juifs Portugais & Allemands à M. de Voltaire, avec des Réflexions critiques & un petit Commentaire extrait d'un plus grand : troisième édition ; deux volumes in-8°, d'environ 600 pages chacun.

L'OBJET des Juifs, auteurs de ces *Lettres* dont je vous ai déjà parlé *, Monsieur, lorsque la première édition fut mise au jour, est de justifier leur Nation accusée par un écrivain célèbre qui s'est érigé en tyran de la Littérature, & de lui faire connoître bien des erreurs qui lui sont échappées en parlant des Livres Saints. Ils y relè-

* Voyez l'*Année Littéraire* 1769, Tome III, page 26.

vent avec force une foule de mépriſes, de contradictions, d'infidélités dans ce qu'il avance, & tâchent de l'engager à les réformer dans une nouvelle édition, s'il eſt poſſible qu'un ſi grand génie ſoit aſſez humble pour avouer ſes écarts. Ces *Lettres*, au reſte, ſont écrites avec plus d'honnêteté, de politeſſe & de modération qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les écrits polémiques; elles prouvent la ſageſſe, le ſens droit & l'érudition de leurs auteurs. Cependant, aux yeux de M. *de Voltaire*, ce ſont de *francs ignorans, des imbécilles, des emportés.* Il n'a parlé de leur Recueil que ſur le ton du dernier mépris; il l'a traité d'*ouvrage malhonnête, bon ſeulement pour des Critiques ſans goût, & qui ne vaut rien pour les gens un peu inſtruits.* Tel eſt l'arrêt que ce grand Juge a prononcé; mais par malheur il eſt lui-même partie dans cette cauſe. On ſçait d'ailleurs que ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il répond par des injures à ceux qui lui montrent ſes bévues: auſſi ſes jugemens éprouvent-ils de terribles contradictions; &, pour ne parler que de

ce Recueil, ſon débit extraordinaire prouve aſſez que les invectives du patriarche des Beaux-Eſprits & des Eſprits-Forts n'ont pas empêché le Public d'en reconnoître le mérite. Deux éditions de trois mille exemplaires ont été enlevées chez *Laurent Prault*; & voici une troiſième qui ſe débite avec la même rapidité chez *Moutard*, Libraire de MADAME LA DAUPHINE, rue du Hurepoix près du Pont Saint Michel. Elle contient des augmentations conſidérables dont je vais, Monſieur, vous donner le précis.

1°. Les ſçavans Hébreux diſcutent avec non moins de lumières que d'impartialité la grande queſtion de l'intolérance en fait de culte. Comme c'eſt ici un de ces articles dont on étourdit nos oreilles depuis une vingtaine d'années, & ſur lequel M. *de Voltaire* & toute la *Philoſophaille* du jour ne ceſſent de dire & de redire, d'écrire & de récrire, juſqu'à la ſatiété, des enſonges mille fois reproduits & mille fois réfutés avant eux, vous ne ſerez pas fâché que, d'après les Juifs,

je traite à fond ce point essentiel, afin d'arrêter une bonne fois, s'il est possible, l'ennuyeux bavardage des éternels prêcheurs de la tolérance, & de garantir de leurs piéges la jeunesse ignorante & légère qui prend pour des oracles infaillibles leurs assertions illusoires.

Les auteurs avouent que la Loi Juive étoit intolérante sur le culte, & prouvent qu'elle devoit l'être. » Sortez enfin, disent-ils à M. *de* » *Voltaire*, du cercle étroit des objets » qui vous entourent, & ne jugez pas » toujours de notre Gouvernement » par les vôtres. La République des » Hébreux n'étoit ni une simple institution religieuse, ni une administration purement civile: c'étoit tout-à-la-fois l'une & l'autre; &, au lieu » que, dans vos Gouvernemens, l'Etat » & la Religion sont deux choses séparées, dans le nôtre ils n'en font » qu'une..... *Jehovah* y étoit non-» seulement l'objet du culte Religieux, » comme seul vrai Dieu, il y étoit » encore le premier Magistrat civil » & le Chef politique de l'Etat. Il

» avoit choisi les Hébreux pour ses
» sujets, comme pour ses adorateurs,
» & les Hébreux l'avoient reconnu
» pour leur Roi comme pour leur
» Dieu. L'adoration de *Jehovah* seul,
» l'attachement inviolable à son culte,
» avoit été la première condition &
» la base de son alliance avec son
» peuple : *Tu adoreras le Seigneur ton*
» *Dieu, & tu ne serviras que lui.* Adorer
» des Dieux étrangers étoit donc une
» violation de son alliance, une ré-
» volte contre le Souverain, en un
» mot un crime d'Etat au premier
» chef. Dans quel Gouvernement sage
» les crimes d'Etat peuvent-ils être
» tolérés par les Loix ? »

Mais les auteurs démontrent, contre M. *de Voltaire*, que cette intolérance en fait de culte n'étoit pas particulière à la Nation Juive, qu'elle étoit au contraire un principe de législation, une maxime politique, une loi de l'Etat reçue chez tous les Peuples de l'Antiquité, par exemple, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez les Grecs & chez les Romains. Différens Peuples d'Egypte s'armoient les uns

contre les autres pour venger leurs Dieux. On en voit un exemple dans *Juvénal*, satyre XV, où ce Poëte décrit le combat sanglant que se livrèrent par ce motif les *Ombes* & les *Tentyrites*. La fureur y fut portée au point que les vainqueurs déchirèrent & dévorèrent les membres palpitans des vaincus.

Immortale odium, & nunquam sanabile vulnus
Ardet adhuc Ombos & Tentyra. Summus utrimque
Inde furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, quum solos credat habendos
Esse deos, quos ipse colit.

» Il regne encore entre les habitans
» d'Ombe & ceux de Tentyra leurs
» voisins, une haine violente, & tel-
» lement invétérée que la plaie en pa-
» roît incurable. La fureur de ces deux
» Cités vient de ce que chacune dé-
» teste réciproquement les Dieux de
» l'autre, persuadée qu'on ne doit
» rendre hommage qu'aux seuls objets

» de son culte. « Je me fers de l'excellente traduction de M. *du Saulx*, qui, dans une note, fait cette remarque judicieuse : *Ce passage*, dit-il, *peut servir à prouver que l'intolérance religieuse est plus ancienne que ne l'ont cru des auteurs fameux*. M. *de Voltaire* est précisément du nombre de ces auteurs fameux. Combien de fois n'a-t-il pas dit, combien de fois ses fidèles échos n'ont-ils pas répété, que les *guerres religieuses n'ont été connues que parmi les Chrétiens* ?

Les Perses n'admettoient point de statues dans leurs Temples ; ils brisoient celles des Dieux de l'Egypte & de la Grèce. Quant aux Grecs, nous avons, quoiqu'en dise M. *de Voltaire*, une foule de preuves que leurs loix étoient intolérantes sur le culte. » Le decret de *Diopythès* * » portant ordre de dénoncer quicon- » que nieroit l'existence des Dieux ; » les procédures commencées contre » *Protagore* ; la tête de *Diagore* mise » à prix ; le danger d'*Alcibiade* ; *Aris-*

* C'est le nom du Citoyen d'Athènes qui fit porter ce decret.

» *tote* obligé de fuir ; *Stilpon* banni ;
» *Anaxagore* échappant avec peine à
» la mort ; *Aſpaſie* ne devant ſon ſalut
» qu'à l'éloquence & aux larmes de
» *Périclès* ; tous ces Philoſophes pour-
» ſuivis juridiquement pour avoir écrit
» ou parlé contre les Dieux du païs ;
» une Prêtreſſe exécutée pour en avoir
» introduit d'étrangers ; *Socrate* con-
» damné & buvant la cigue, parce
» qu'on l'accuſoit de ne point recon-
» noître les Dieux de l'Etat, &c, ſont
» des faits qui atteſtent trop haute-
» ment la ſévérité des Loix ſur le
» culte, même chez le peuple le plus
» humain & le plus éclairé de la
» Grèce, pour qu'on puiſſe la révo-
» quer en doute. « Les auteurs pou-voient ajouter qu'il en penſa coûter la vie à un Poëte même, à *Eſchyle*, pour avoir parlé trop légèrement dans une de ſes Tragédies des myſtères de *Cérès*. Cet exemple doit frapper davantage M. *de Voltaire*. Tous ces faits ſont rapportés par *Cicéron*, *Diogène Laërce*, *Clément* d'Alexandrie, &c. L'Hiſtorien *Josèphe* les cite auſſi pour répondre au ſophiſte *Apollonius*, qui

reprochoit alors aux Juifs, comme M. *de Voltaire* le fait aujourd'hui, leur intolérance sur le culte. Si M. *de Voltaire* avoit lû *Josèphe*, il est à croire qu'il n'auroit pas renouvellé ce reproche, ou qu'il auroit pris la peine de prouver la fausseté des faits avancés par l'Historien Juif.

Le raisonnement que les auteurs font ensuite à M. *de Voltaire* vous paroîtra sans replique. On lui rappelle ce qu'il a dit lui-même tant de fois* du secret des *Mystères*, dont le grand dogme, à l'en croire, étoit l'unité de Dieu Créateur & Gouverneur du monde, & de la double doctrine des Philosophes, l'une extérieure & publique, l'autre intérieure, & qu'ils ne communiquoient qu'à leurs plus chers disciples, sur les faits qui pouvoient intéresser la Religion du païs. » *C'étoit*, » selon vous, *une nécessité de cacher le* » *dogme de l'unité de Dieu à des Peu-* » *ples entêtés du Polithéïsme. Il falloit* » *la plus grande discrétion pour ne pas* » *choquer les préjugés de la multitude ;*

* Voyez sur-tout *la Philosophie de l'Histoire*, article *Mystères*.

» *il auroit été trop dangereux de la* » *vouloir détromper tout d'un coup. On* » *auroit bientôt vu cette multitude en* » *fureur demander la condamnation de* » *quiconque l'auroit osé.* Cette *néceſſité* » de cacher un dogme contraire à la » Religion dominante, ce *danger* ex- » trême, ces craintes ſi bien fondées » *que la multitude en fureur ne deman-* » *dât la condamnation de quiconque au-* » *roit oſé* l'inſtruire, ne prouvent-elles » pas évidemment l'intolérance des » Loix par-tout où il falloit prendre » tant de précautions & uſer de tant » de ſecret ? »

Les Loix de Rome, par rapport au culte, n'étoient ni moins expreſſes ni moins ſévères. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de lire les textes que M. *de Voltaire* cite lui-même. On n'adorera point de Dieux étrangers, *Deos peregrinos ne colunto*, diſent-elles formellement : eſt-ce ainſi que s'exprimeroit une légiſlation tolérante ? Mais ce n'eſt pas tout. Qu'on ſuive l'hiſtoire des Romains, on y verra les mêmes défenſes portées par le Sénat l'an de Rome 325, & les Ediles chargés de

veiller à leur exécution ; ces défenses renouvellées l'an 529 ; les Ediles vivement réprimandés pour avoir négligé d'y tenir la main, & des Magistrats supérieurs nommés pour les faire observer avec plus d'exactitude. On y verra le culte de *Sérapis* & d'*Isis*, qui s'étoit introduit fourdement dans cette Capitale, interdit, & les Oratoires de ces deux Divinités démolis par les Consuls l'an 536 ; des decrets des Pontifes & des Senatus-Consultes sans nombre contre les Religions étrangères, cités au Sénat l'an 566, & un nouveau culte de *Jupiter Sabasius* proscrit l'an 623. Cette intolérance ne s'affoiblit point sous les Empereurs : témoins les conseils de *Mécène* à *Auguste* contre ceux qui introduisoient ou honoroient dans Rome d'autres Dieux que ceux de l'Empire. *Dion Cassius* a recueilli ces conseils : » Honorez vous-même, dit *Mécène* à » *Auguste*, honorez soigneusement les » Dieux selon les usages de nos pères, » & *forcez* les autres de les honorer. » *Haïssez* ceux qui innovent dans la » Religion, & *punissez-les*, non-seule-

» ment à cause des Dieux (qui les » mépriſe ne reſpecte rien) mais parce » que ceux qui introduiſent des Dieux » nouveaux engagent pluſieurs per- » ſonnes à ſuivre des Loix étrangères, » & que de-là naiſſent des *unions* par » ferment, des *ligues*, des aſſocia- » tions *; toutes choſes dangereuſes » dans la Monarchie. Ne ſouffrez point » les Athées; &c. »

Les auteurs apportent d'autres témoignages éclatans de l'intolérance des Romains en matière de Religion, entr'autres les ſuperſtitions Egyptiennes proſcrites ſous ce même *Auguſte*; les Juifs bannis ſous *Tibère*, s'ils ne vouloient pas renoncer à leur croyance; enfin, les Chrétiens exilés, dépouillés de leurs biens, & livrés ſi long-temps & en ſi grand nombre aux plus cruels ſupplices, non pour leurs crimes, mais pour leur religion, ſous les *Nérons*, les *Domitiens*, les *Maximiens*, les *Dioclétiens*, &c, & même ſous *Trajan*, ſous *Marc-Aurèle*, &c. Après ces exemples, concevez-vous, Monſieur, que M. *de Voltaire* oſe avancer

* Voyez *Dion Caſſius*, Liv. 42.

& répéter dans presque tous ses Ecrits que, *de tous les anciens peuples, aucun n'a gêné la liberté de penser; que chez les Grecs il n'y eut que le seul Socrate persécuté pour ses opinions; que les Romains permirent tous les cultes, & qu'ils regardèrent la tolérance comme la Loi la plus sacrée du droit des gens?* Votre surprise n'est-elle pas à son comble quand vous l'entendez assûrer que les *Romains, plus sages que les Grecs, n'ont jamais persécuté aucun Philosophe pour ses sentimens; que chez les Romains il n'y a pas un seul exemple, depuis Romulus jusqu'à Domitien, qu'on ait persécuté personne pour sa manière de penser.* » Au moins, répondent les auteurs, » *Domitien*, de votre propre aveu, » persécuta *pour la manière de penser:* » Et qui? les Chrétiens ou les Philo- » sophes? Mais vous avez nié cent » fois que les Romains aient jamais » persécuté les Chrétiens *pour leurs* » *sentimens*. Il persécuta donc les Phi- » losophes. Que si les Philosophes ne » furent point persécutés, sous *Domi-* » *tien, pour leur manière de penser*, » pourquoi le furent-ils? Pourquoi les

» voit-on chaſſés de Rome par cet » Empereur comme ils l'avoient été » par *Néron?* Encore s'ils ne l'avoient » été que par ces deux Tyrans en- » nemis de toutes vertus, ce ſeroit » peut-être une gloire pour la Philo- » phie; mais ils le furent même ſous » le gouvernement doux & modéré » de *Veſpaſien*..... Il y a plus, ces » Empereurs, en chaſſant les Philo- » ſophes, *ne faiſoient*, dit *Suétone*, *que* » *ſe conformer à d'anciennes Loix portées* » *contr'eux.* Il a raiſon; car dès l'an » 160 avant l'Ere Chrétienne, ils » avoient été bannis de Rome par un » decret du Sénat, & le Préteur M. » *Pomponius*, chargé de veiller à ce » qu'il n'en reſtât aucun dans la ville. » Pourquoi? Parce qu'on les regardoit, » diſent les Hiſtoriens, comme des » diſcoureurs dangereux, qui, en » raiſonnant ſur la vertu, en renver- » ſoient les fondemens, & comme » capables, par leurs vains ſophiſmes, » d'altérer la ſimplicité des mœurs » anciennes, & de répandre parmi » la jeuneſſe des opinions funeſtes à la » Patrie. Ce fut ſur les mêmes prin-

cipes & pour les mêmes raisons que le vieux *Caton* fit congédier promptement trois Ambassadeurs Philosophes. *Les sages Romains* ne croyoient donc pas que *les Philosophes ne peuvent jamais nuire.* Que n'étiez-vous là, Monsieur, pour le leur apprendre!

Au reste, puisqu'on abuse de tout, même de la Philosophie comme de la Religion, il n'est pas moins d'un gouvernement sage de réprimer le fanatisme philosophique que le fanatisme religieux; l'un a ses dangers aussi-bien que l'autre. «

Les Loix mêmes, que les Philosophes d'Athènes & de Rome écrivirent pour les Républiques imaginaires, sont intolérantes. *Platon*, le grand *Platon*, dont le nom est si cher à nos Philosophes, ne laisse pas aux citoyens la liberté du culte, & *Cicéron* leur défend expressément d'avoir d'autres Dieux que ceux de l'Etat: *que personne*, dit-il, *ait des Dieux à part, qu'on n'en adore point de nouveaux ni d'étrangers, même en particulier, à moins qu'ils n'aient reçu la sanction publique.* Les auteurs Juifs pouvoient s'appuyer encore d'un

témoignage que M. *de Voltaire* ne refusera pas sans doute ; c'est celui d'un ami, d'un homme qu'il estime, ou du moins qu'il a souvent chanté ; je parle du feu Président *Hénault*, qui dans la dernière édition *in*-8° de son *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, Tome I page 499, sous l'année 1553, rapporte le supplice de *Michel Servet*, brûlé à Genève. » Cette exécution, » dit-il, se fit à la poursuite de *Calvin*, » qui démentit bien alors tout ce » qu'il avoit cherché à établir touchant » l'intolérance de la Religion Catho» lique & les exécutions pratiquées » contre les Hérétiques. Le toléran» tisme est toujours la prétention du » parti le plus foible ; il s'autorise sur» tout de ce que la Religion Romaine » est la seule qui ne l'admet pas, & » que la Religion Payenne n'a jamais » persécuté. On trouvera la preuve » du contraire dans *Tacite* & dans » *Dion*. »

L'atrocité de *Calvin* qui fit périr *Servet* dans les flammes, vous suggérera, Monsieur, une réflexion toute simple ; c'est que si les sages Philoso-

es du ſiècle, qui réclament la tolé-
ce avec tant de chaleur & d'intérêt,
ce qu'ils en ont le plus grand be-
n, étoient eux-mêmes à la tête du
uvernement & ſe voyoient armés
glaive de la Souveraineté ou de
lui des Loix, ils ſeroient peut-être
premiers à ſévir contre tous ceux
ii auroient l'audace de contredire
ars opinions. En effet, ces Philoſo-
es ſi honnêtes, ſi modérés, ſi doux,
humains, ſi *tolérans*, ſe montrent,
ns leurs ouvrages, les plus *intolérans*
s hommes; ils ne peuvent *tolérer*
'on penſe autrement qu'eux, qu'on
itique leurs vers ou leur proſe,
'on découvre leurs plagiats multi-
iés & leurs erreurs innombrables;
fiel le plus amer s'élance par torrens
leurs plumes. Les invectives, les ca-
mnies, les libelles contre ceux qu'ils
gardent comme leurs ennemis, ne
ir coûtent rien; ils attaquent leur
iſſance, leur réputation, leur pro-
é, leurs mœurs; il les dénoncent
la ſociété comme des *fripons*, des
lérats, des *monſtres*. Eſt-il probable
e des hommes ſi peu *tolérans* dans
rs écrits le ſeroient davantage dans

leurs actions, s'ils avoient en main l'autorité.

A Dieu ne plaise, Monsieur, que les auteurs des *Lettres* dont je vous rends compte, prétendent, par leurs réflexions & par les traits d'histoire qu'ils ont recueillis, justifier les excès de l'intolérance; ils les condamnent autant & peut-être plus que M. *de Voltaire*. Je pense comme eux à cet égard. Ils se bornent à le convaincre que non-seulement les Juifs, mais les Grecs, les Romains, & tous les Peuples de l'Antiquité, qu'il ose citer en faveur de la tolérance, ont été très-intolérans sur le culte; qu'ils l'ont même été à l'égard des Philosophes; en un mot, qu'ils ont *persécuté*, & cela d'après leur propre législation.

Les auteurs vont plus loin; ils prouvent que l'intolérance des Juifs étoit plus raisonnable, & plus douce que celle des autres Peuples. » Cette » intolérance, disent-ils, avoit des » bornes que d'autres législations n'ont » point connues. Elle ne permettoit » point aux Hébreux de souffrir les » Dieux étrangers ni leurs adorateurs » obstinés. Mais où? *Dans les villes*

que l'Eternel leur avoit données. Elle ne s'étendoit pas au-de-là du pays ; & , quoiqu'en aient pu dire quelques Ecrivains, pour rendre les Juifs odieux, jamais leurs pères ne se crurent chargés par leur loi d'aller, le fer & la flamme à la main, exterminer l'idolâtrie par toute la terre. Feindre d'avoir une telle commission, fut le crime de l'imposteur *Mahomet* qui séduisit & désola l'Orient. Il est démontré par tout l'ensemble de la législation Mosaïque que c'est sans fondement & sans raison qu'on a fait [illegible] même reproche aux Juifs ».

2°. Ils font voir la maladresse de M. *Voltaire*, qui le premier a proposé pieux Roi *Asa* pour un modèle de tolérance, par la raison qu'il ne détruisit pas les hauts lieux ; mais ce grand critique ignore sans doute que le culte sur les hauts lieux, quoiqu'illégitime, n'étoit pas idolatrique, & que l'Histoire nous représente ce Prince ôtant de ses Etats toutes les abominations, punissant l'idolâtrie jusque dans sa mère, brisant les idoles, renversant leurs Temples, chassant du pays leurs

adorateurs & leurs Prêtres ; ce que firent à son exemple *Josaphat*, *Josias*, &c. Comment se persuader après cela qu'il n'y ait eu sous les Rois Juifs aucune contrainte sur la Religion ? » Y » pensiez-vous donc, Monsieur, lui » dit-on, quand vous proposiez le » saint Roi *Aza* pour modèle de tolé» rance à nos gouvernemens ? S'ils » l'imitoient, Sectaires, Déistes, » Philosophes, Juifs, nous crierions » tous à la persécution. Avocat im» prudent, vous trahissez la cause que » vous croyez défendre ! «

3°. M. *de Voltaire* objecte que les Prophètes Juifs ont été persécutés : c'est le sujet d'un article de son *Dictionnaire Philosophique*, & dont il s'est sans doute applaudi comme du plus ingénieux persiflage. Mais on lui répond que ces hommes respectables l'avoient ainsi prévu ; qu'ils s'attendoient à cette récompense de leurs travaux, & de leur zèle pour leur religion & leur patrie. » C'étoit, dit » M. *de Voltaire*, *un mauvais métier* : » sans doute, répondent les Juifs, si » les bons métiers sont ceux qui rap» portent le plus, qui procurent le

plus ſûrement les dignités, les aiſes & les commodités de la vie; mais ne connoiſſez-vous de *bons métiers* que ceux-là? Que penſez-vous donc du *métier* des *Codrus*, des *Régulus*, de tant de Grecs vertueux, de tant de généreux Romains qui, pour ſervir leurs concitoyens & ſauver leur patrie, ſacrifioient leur fortune, leur repos, leur vie même, & marchoient à travers les opprobres & les perſécutions, où la voix du devoir & de la vertu les appelloit? *Mauvais métier* aſſurément aux yeux du Philoſophiſme de nos jours, qui, concentré dans le préſent, juge de tout par l'intérêt propre, & ne fait cas que de ſon bien-être. Abaiſſez-vous, Monſieur, juſques-là vos idées? O Philoſophie moderne, que tes vues ſont étroites, tes ſentimens petits & tes railleries déplacées!«

4°. Ils prouvent que M. *de Voltaire* rend les viſions d'*Ezéchiel* pour des alités & des allégories au pied de la ttre; qu'en un mot les actions que Prophète rapporte, ſe paſsèrent en ſion & non en réalité; ce qu'ils

démontrent par le texte même de l'Ecriture. Et, après avoir fait sentir l'indécence des bouffonneries que répand M. *de Voltaire* sur tout cet endroit, ils lui parlent ainsi. » Si vous ne connoissez ni le sens du texte de ce Prophète, ni l'usage auquel il fait allusion, quel sçavoir dans un Critique! » Si vous en êtes instruit, quelle bonne foi! Si, pour apprêter à rire à » quelques ignorans, vous vous êtes » fait un jeu d'imputer de gaîté de » cœur, & contre vos lumières, à un » homme respectable des saletés qui » révoltent, quel caractère! »

5°. M. *de Voltaire* a étendu ses censures sur le corps entier de la législation Mosaïque. Vous serez content, Monsieur, du portrait que font à cette occasion les auteurs Juifs de la pureté & de la beauté de la morale de cette législation. » Est-il un vice, disent-ils, » qui n'y soit pas sévèrement condamné? Ce n'est point assez que les » actions soient défendues; les desirs » mêmes sont interdits: *tu ne convoiteras point*. Non-seulement le Législateur Juif exige une équité par-

ıite, une probité ſans reproche,
fidélité, la droiture, l'honnêteté
plus exacte, il veut que nous
)yons humains, compatiſſans, cha-
itables, prêts à faire aux autres tout
e bien que nous voudrions qu'ils
ous fiſſent: *tu aimeras ton prochain*
)mme toi-même. » Les auteurs ſont
r qu'on ne peut trouver, dans toute
ntiquité, des inſtitutions religieuſes
s pures, plus conformes aux ſenti-
ns de la nature, aux lumières de
raiſon & aux règles de la vertu;
au contraire les Nations les plus
èbres n'avoient que de fauſſes idées
la Divinité; que leurs rites étoient
ravagans, impurs, cruels; leurs
nions impies, leurs uſages atroces,
)udeur ſacrifiée dans les Temples;
e le ſang humain couloit ſur leurs
els. La Philoſophie du Légiſlateur
f, diſent les auteurs, n'eſt point
te Philoſophie aride & sèche dont
ubtilité s'évapore en vains raiſon-
nens; Philoſophie déſaſtreuſe qui,
hache à la main & le bandeau ſur
yeux, abat, renverſe, détruit
ıt; qui, dans ſon délire impie, fait

ſon Dieu de la matière, ne diſtingue l'homme d'avec la brute que par ſes doigts, &, pour le perfectionner, le renvoye diſputer aux animaux le gland dans les forêts : c'eſt la ſage Philoſophie de ces hommes bienfaiſans, qui ont formé les ſociétés, civiliſé les peuples & rendu leurs ſemblables heureux, en leur apprenant à ſe ſoumettre au joug des Loix.

6°. Le plan de l'adminiſtration des Juifs paroît abſurde à M. *de Voltaire*. Les auteurs répondent d'abord que le Chancelier *Bacon*, dont les vues politiques valoient bien celles de ce Poëte, la trouvoit admirable. Ils font voir que l'inaliénabilité des terres eſt un trait d'une ſage & profonde politique ; car, en bornant chaque citoyen à ſes fonds, c'étoit entretenir dans tous l'amour du travail & la frugalité, réprimer la cupidité des hommes avides, prévenir les deſſeins ambitieux des grands propriétaires & l'oppreſſion des petits, les jalouſies, les mécontentemens, les factions, & tous les maux auxquels d'autres Républiques tâchèrent en vain de remédier par

ar leurs loix agraires. Les auteurs omparent enſuite les Loix civiles des uifs avec celles de quelques peuples odernes. Voyez, Monſieur, ſur quel on ils parlent à ce ſujet.» Notre Code eſt court, il eſt clair; nos Rois pouvoient le lire, & le peuple l'entendoit. Vos corps de Droit (nous parlons d'après vous) ne ſont, après tant d'années de travaux, que d'indigeſtes compilations, amas confus de loix étrangères & de coutumes barbares; labyrinthe ténébreux où vos Magiſtrats s'égarent, & où vos plus ſçavans Juriſconſultes ont de la peine à ſe reconnoître. La même légiſlation, le même droit gouvernoit toutes nos Tribus; *Juda* n'en avoit pas un différent d'*Ephraïm*. Chez vous chaque ville, chaque bourg a le ſien.»

7°. M. *de Voltaire* a fait des recherches critiques ſur *Abraham*; il a voulu avir aux Juifs la gloire de deſcendre le ce Patriarche, & cela pour comarer ſon hiſtoire aux fables qu'on débite ſur quelques perſonnages faneux de l'Antiquité : le tout pour

rendre ſuſpecte l'hiſtoire d'*Abraham*. Les auteurs mettent dans tout ſon jour la bonne intention de ce fameux écrivain, dans la partie de l'ouvrage qui a pour titre : *Petit Commentaire extrait d'un plus grand.* Je vais vous en citer quelques traits qui vous feront juger combien cette partie de l'ouvrage eſt ſolide & judicieuſe.

TEXTE.

» *Abraham* (c'eſt M. *de Voltaire* qui » parle) eſt un de ces noms comme » celui de *Zoroaſtre* chez les Perſes, » plus connus par leur célébrité que » par une hiſtoire bien avérée. *Plu-* » ſieurs Doctes prétendent que c'étoit » le même Légiſlateur. (*Dictionnaire* » *Philoſophique.*)

COMMENTAIRE.

» *Pluſieurs Doctes !* Pourquoi ne pas » les nommer ? Les citations vagues » nous ſont un peu ſuſpectes. De grace, » Monſieur, nommez ces Doctes ; on » verra de quel poids eſt leur autorité.

» *Prétendent que c'eſt le même que Zoroaſtre ;* mais ces Docteſ ne reconnoiſſent-ils qu'un *Zoroaſtre ?* En admettent-ils pluſieurs ? Sous quelle époque les placent-ils ? Cette époque eſt importante ; on vous le demande, & vous ne la fixez pas.

TEXTE.

» Je ne parle ici que de l'Hiſtoire profane ; car nous avons pour celle des Juifs les ſentimens que nous devons avoir. Nous ne nous adreſſons qu'aux Arabes. (*Dictionnaire Philoſophique.*)

COMMENTAIRE.

» Vous ne vous adreſſez qu'aux Arabes ! On vous entend, Monſieur. Pourquoi diſſimuler ? Vous jouiſſez depuis long-temps d'une aſſez belle liberté de tout dire ; levez le maſque & combattez à découvert.

TEXTE.

» On nous dit qu'*Abraham* étoit fils

» d'un Potier, qu'il bâtit la Mecque,
» & qu'il y mourut. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

» Si les Arabes disent qu'*Abraham*
» étoit fils d'un Potier, la Genèse ne
» le dit pas. Vous auriez pu vous
» abstenir de le lui attribuer, comme
» vous faites. Un Critique de votre
» réputation devroit être un peu plus
» exact. *Les Arabes disent, &c.* Quels
» Arabes ? Les anciens ? Vous n'avez
» pas leurs livres. Les modernes ?
» Mais les modernes, postérieurs de
» plus de deux mille ans à *Moïse*, sont
» tous des écrivains sans critique,
» sans goût & d'une ignorance pro-
» fonde sur les temps qui précèdent
» l'Hégire. Vous en convenez vous-
» même, & vous quittez des sources
» pures pour puiser dans des ruisseaux
» bourbeux ; ce sont là les autorités
» que vous opposez à celle d'un auteur
» judicieux, instruit & presque contem-
» porain. *Les Arabes disent qu'Abra-*
» *ham bâtit la Mecque, &c.* Eh bien,
» Monsieur, que les Arabes le disent ou

on, que nous importent les fables es Arabes ? De ce que les Arabes ont bâtir la Mecque par *Abraham*, 'enſuit-il que l'exiſtence de ce Patriarche ſoit douteuſe & la deſcenance des Juifs incertaine ? Nie-t-on les faits avérés, parce que des écrivains ſans goût y ont mêlé du fabueux tant de ſiècles après ? »

M. *de Voltaire* traite les Juifs de vil uple, toujours ignorant & groſſier, vé du commerce, *privé des Arts*, lance ſur eux les traits les plus pians. Voyez, je vous prie, avec elle force & quelle éloquence on ond au dernier reproche. » *Un Peuple privé des Arts !* Ecrivain du lix-huitième ſiècle, il vous ſied bien le reprocher l'ignorance aux anciens Hébreux, à un peuple qui, lorſque vos barbares ancêtres, lorſque les Latins & les Grecs mêmes, errans dans les forêts, pouvoient à peine ſe procurer des vêtemens & une ſubſiſtance aſſurée, poſſédoit déja tous les Arts néceſſaires ; qui non-ſeulement ſçavoit nourrir & multiplier les troupeaux, cultiver la terre,

» travailler le bois, la pierre, les métaux,
» ourdir les toiles, teindre les laines,
» brocher les étoffes, polir & graver
» les pierres précieuſes, mais qui dès-
» lors joignant aux arts de la main
» ceux de l'eſprit & du goût, arpen-
» toit les terreins, régloit ſes fêtes ſur
» le cours des Aſtres, & relevoit l'éclat
» de ſes ſolemnités par la pompe des
» cérémonies & le ſon des inſtrumens ;
» qui dès-lors conſignoit dans des anna-
» les l'origine du monde, l'hiſtoire de
» ſes ayeux & la ſienne propre ; qui
» avoit des Poëtes, des écrivains inſ-
» truits dans toutes les ſciences alors
» connues ; d'habiles & vaillans Ca-
» pitaines, un Culte pur, des Loix
» juſtes, un gouvernement ſage ; en-
» fin, qui ſeul de tous les peuples de
» cette haute Antiquité, nous a laiſſé
» des monumens authentiques de Lit-
» térature & de génie. Eſt-ce là un
» peuple qu'on puiſſe, ſans injuſtice,
» taxer d'ignorance. *Les Hébreux étoient*
» *privés des Arts !* Nous l'avouons : ils
» ne ſçavoient point, comme les
» Grecs, animer la toile & faire reſ-

irer l'airain. Un peuple oiſif n'y lécernoit point des couronnes aux 'oëtes de théâtre ; ils n'avoient oint dans leurs appartemens, ni glaces de 120 pouces, ni pendules répétition : ils ne danſoient point ſur la corde, & ne donnoient pas les parades ſur leurs boulevards, &c. Mais n'attachez-vous point à ces rillans talens un peu trop d'importance ? Tout peuple qui ne les poſſéda point vous paroît *vil !* D'anciens Légiſlateurs en jugeoient bien autrement ; demandez-le à *Minos*, à *Lycurgue*, à tant d'autres qui interdiſoient à leurs citoyens ces Arts qui vous raviſſent ; demandez-le à *Platon*, qui chaſſoit les Poëtes corrupteurs de ſa République, &c. Si ces Arts, enfans du luxe, étoient abſolument néceſſaires à la gloire des peuples & à la ſplendeur des Empires, par quelle fatalité n'y ſeroient-ils jamais entrés ſans en annoncer la décadence ? Quand *Périclès* les introduiſoit dans Athènes, l'eſclavage étoit aux portes de cette

» ville, & les beaux jours de Rome » ne furent point ceux où un peuple » asservi demandoit à ses maîtres du » pain & des spectacles, &c. &c. »

A l'égard des difficultés que fait M. *de Voltaire* sur les richesses de *Salomon*, on lui réplique qu'il s'est contenté de copier celles que font deux ou trois Commentateurs; qu'il les a assaisonnées de quelques plaisanteries, & qu'il a supprimé les réponses. On lui fait voir qu'il traduit les passages où est le calcul des richesses de *Salomon*, sur le latin de la Vulgate, & que ce latin même, il ne l'entend pas, ou qu'il ne veut pas l'entendre; qu'il y met pour loger des carrosses des remises que personne ne voit; qu'il prend des écuries pour des chevaux; en un mot, que rien n'est plus injuste ni plus odieux que tout ce qu'il débite contre un Roi qui a rempli l'Univers du bruit de son nom.

On l'attaque sur les fautes qu'il a faites dans les langues Latine & Grecque; on lui montre qu'il a mal traduit certains passages Grecs de la Vulgate;

t, par la traduction qu'il a donnée le quelques mots, qu'il a fait des ontre-sens visibles. On lui conseille haritablement de ne pas parler de Chimie : c'est à l'occasion du Veau d'or. M. *de Voltaire* dit qu'il est impossible le réduire l'or en poudre qu'on puisse valer ; on lui répond que le moindre Chimiste seroit en état de réfuter on objection ; que la Chimie n'est pas on fait. La bile de *Rouelle* (célèbre Chimiste) s'échauffoit, lui dit-on, on dépit éclatoit lorsqu'il lisoit ce que vous en dites en quelques endroits de vos ouvrages. » M. *de Vol-* » *taire*, disoit-il, est un beau parleur ; » mais avec tout son beau *parlage*, il » ne parle pas fort correctement quand » il se mêle de parler de Chimie. «

Tel est, Monsieur, le ton qui regne dans toute cette réfutation. J'avois cru d'abord qu'elle étoit réellement écrite par des Juifs, & je vous l'avois annoncé dans le compte que je vous rendis en 1769 de la première édition. Il est vrai que les cinquante premières pages contiennent des Lettres qui vé-

ritablement ont été compoſées par des Juifs ; mais le reſte de l'ouvrage eſt de M. l'Abbé *Guénée*, ancien Profeſſeur de Réthorique très-célèbre dans l'Univerſité de Paris, qui conſacre ſes talens & le loiſir honorable dont il jouit à défendre la Religion. S'il eſt humiliant pour l'amour-propre de M. *de Voltaire* de voir relever ſes bévues, ſes erreurs groſſières, ſon vain étalage d'érudition, il eſt au moins conſolant pour lui d'avoir pour adverſaires & pour réfutateurs des hommes d'un mérite diſtingué & d'une profonde érudition, tels que M. *Larcher* auteur du *Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire*, M. l'Abbé *Guénée*, *&c. &c.* On peut dire que de tous les traits lancés contre le coryphée de nos incrédules, il n'en eſt point d'auſſi foudroyans que ceux de l'auteur de ces Lettres attribuées aux Juifs. Rappellez-vous, Monſieur, le redoutable *Pandare* dont parle *Virgile*, lequel étoit chargé de défendre la porte du camp d'*Enée*, & qui n'étoit pas homme à donner ſa vie s'il eût été

lement percé d'un trait ordinaire ; il fut terraſſé que par une Falarique * i vint le frapper avec toute l'impé- oſité de la foudre,

. Neque enim jaculo vitam ille dediſſet. d magnùm ſtridens contorta Falarica venit lminis acta modo. *Enéide, liv. 9.*

inſi M. *de Voltaire* doit être écraſé ir ſe poids de cette terrible Com- inge ; la honte, le déſeſpoir & le lence doivent être déſormais ſon artage & celui de ſes fanatiques lmirateurs.

* C'étoit un javelot qui avoit une pointe e fer quarrée & longue de trois pieds. n attachoit à ce fer de la filaſſe poiſſée à quelle on mettoit le feu ; on lançoit ce ard contre les ennemis de deſſus les Forts. e trait avoit le double uſage de percer & e brûler.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 15 Avril 1772.

LETTRE XIV.

Supplément au Roman Comique, ou Mémoires pour ſervir à la vie de Jean Monnet, ci-devant Directeur de l'Opéra-Comique à Paris, de l'Opéra de Lyon & d'une Comédie Françoiſe à Londres, écrits par lui-même. Deux parties in-12 d'environ 200 pages chacune.

Le titre de ces *Mémoires* que je vous annonçois en dernier lieu, eſt bien rempli. On y trouve en effet des ſcènes dignes du Roman comique de *Scarron*, le ſeul de ſes ouvrages que *Boileau* exceptoit de la proſcription générale qu'il avoit prononcée contr'eux. On ſçait d'ailleurs que M. *Monnet* a reçu de la nature une intelligence rare pour la direction des Spectacles. On ſe ſouviendra longtemps de l'ancien Opéra-Comique, bien ſupérieur au moderne, & du plaiſir que Paris en foule alloit y goûter aux Foires de Saint-Germain &

de Saint-Laurent, ſous le regne de cet habile Entrepreneur ; la ſalle qu'il avoit fait conſtruire à ce dernier fauxbourg étoit un chef-d'œuvre de goût & de légereté. Aucun Directeur n'a jamais ſi bien poſſédé l'art de réunir & de mettre en œuvre les talens les plus agréables au Public : c'eſt que, pour réuſſir dans une entrepriſe de ce genre, il faut avoir, comme lui, de l'eſprit, du goût, des connoiſſances & une prodigieuſe activité.

L'auteur raconte d'abord l'hiſtoire de ſa naiſſance, de ſon éducation, de ſes premières amours. Je ne le ſuivrai point dans le détail des différentes directions de Spectacles dont il a été chargé. Je me contenterai de vous rapporter quelques aventures très-plaiſantes qui lui ſont arrivées dans ſes voyages. Comme il étoit à Dijon avec ſa troupe, le feu prit à la maiſon où ils étoient logés. On ſonna le tocſin pour avoir du ſecours, &, dans l'eſpace d'une demi-heure, la rue fut remplie de gens qui s'empreſſoient d'éteindre le feu. Ce ſpectacle ſi effrayant par lui-même devint amuſant par les cir-

conſtances. » Chacun cherchoit à ſau-
» ver ſa vie & ſes effets. Les uns
» fuyoient par les toits dans les mai-
» ſons voiſines, les autres deſcen-
» doient par des cordes. *Préville* fran-
» chiſſoit les marches de l'eſcalier
» quatre à quatre, traînant ſon coffre
» après lui; *Belcourt* jettoit froidement
» par la fenêtre ſes hardes & ſon baſ-
» ſin à barbe de porcelaine, pour les
» ſauver de l'incendie; la *Soubrette* en
» chemiſe, grimpée ſur les épaules de
» *Fierville*, ſe ſauvoit tenant ſon per-
» roquet d'une main & ſon chien de
» l'autre..... Dans le temps qu'on
» s'empreſſoit le plus à éteindre le
» feu, une femme crioit de toutes ſes
» forces : ah, mon Dieu! ah, mon
» Dieu! toute la ville va brûler! Un
» homme fort occupé à donner du
» ſecours, & impatienté de ſes cris,
» lui dit avec une brutalité naïve:
» Taiſez-vous donc, avec votre
» chienne de ville. Si elle brûle, on
» vous la payera ».

Il faut avoir vu le Spectacle de la plûpart des petites villes de Province pour concevoir à quel point on y

porte la meſquinerie & le défaut d'ordre & de décence. M. *Monnet* en paſſant à Moulins fut curieux d'aller à la Comédie. » On donnoit *Britannicus*. L'Acteur qui jouoit le rôle de » *Burrhus*, étant ivre mort, il n'eut » pas bredouillé quatre paroles qu'il » fut hué, ſifflé & emmené par deux » de ſes camarades, qui le dépoſerent » ſur une chaiſe dans une couliſſe. » Sa femme, qui jouoit dans la même » troupe, & qui étoit d'une jolie » figure, s'avança ſur le devant du théâtre, les yeux baiſſés, fit deux grandes » révérences, & demanda la grace » de ſon mari, qu'elle obtint avec des » applaudiſſemens redoublés. Le mari, » qui dormoit déja, & que le bruit » avoit réveillé, vint tirer ſa femme » par le bras & lui dit, avec ſa voix » d'ivrogne : *Tu as bien parlé, toi ;* » *mais tu te donnes de la peine en vain ;* » *car ils ſont là un tas de dindons qui* » *ne ſavent ni A ni B*.

En allant en Angleterre, il voit à Boulogne une autre Comédie encore plus ſingulière. » On jouoit dans une » eſpèce de grange, tapiſſée de nattes

» de paille. Le Théâtre étoit construit
» de planches & de tonneaux; deux
» antiques & mauvais paravents en
» faisoient les décorations. Les Spec-
» tateurs étoient placés sur des bancs
» à douze sols par place; il y avoit
» quelques chaises de paille pour les
» personnes distinguées, que l'on
» payoit vingt-quatre sols. Le jour
» que nous vîmes ce Spectacle, on
» y représentoit une Tragédie. Celui
» qui faisoit le premier rôle avoit un
» bras de bois, dont il se servoit bien
» adroitement dans les momens de
» repos en le plaçant derrière son dos:
» cette action paroissoit même lui
» donner de la grace; mais dans les
» instans où il falloit agir, ce diable
» de bras s'échappoit, s'en venoit
» pendre pardevant, & par le balan-
» cement qu'il faisoit, excitoit un ris
» général, aux endroits mêmes où il
» falloit pleurer. Cependant cet adroit
» manchot avoit trouvé le moyen de
» remédier à cet inconvénient. Cha-
» que fois que le bras mutin se déran-
» geoit, par un coup de sa bonne
» main, qu'il sçavoit donner à propos

» ſur le bras poſtiche, il le renvoyoit » vîte à la place qu'il devoit occuper, » c'eſt-à-dire derrière le dos, où ſon » poſte étoit marqué. Un des cama- » rades de ce Comédien me dit qu'il » étoit devenu ſi habile à ce jeu de » Théâtre, que l'on venoit plutôt » pour voir l'exercice du bras que » pour entendre l'Acteur «.

L'hiſtoire de ce qui arriva à M. *Monnet* lorſqu'il voulut établir un Spectacle François à Londres peint bien le génie des Anglois & leur animoſité contre nous. Il avoit obtenu une eſpèce de Privilège, & le premier jour un grand nombre de Seigneur déterminés à ſoutenir cet établiſſement étoient venus au Spectacle tous en fraque & munis d'une groſſe canne. » L'Orcheſtre ſe diſpoſoit à » jouer l'ouverture; mais au premier » coup d'archet, les Conjurés, qui » étoient en très-grand nombre & » preſque tous placés dans la ſeconde » gallerie, entonnerent une chanſon » Angloiſe, dont le refrain étoit: » *Nous ne voulons point de Comédiens* » *François*. Cependant on leva la toile; » un Acteur & une Actrice parurent

» pour commencer la piece ; ils furent » salués d'une grêle de pommes & » d'oranges, qui se succédoient sans » relâche. Une Actrice aimable, qu'on » a vue depuis à la Comédie Françoise, » reçut sur la gorge une chandelle » qui lui fut jettée par un homme » ivre, payé pour troubler le Spec- » tacle. Le bruit qui se faisoit dans la » gallerie, empêchoit d'entendre ce » qu'on disoit sur le Théâtre. Le Lord » G**, qui jusques-là s'étoit contenu, » élevant la voix, & s'adressant aux » mutins, dit : Eh bien, Messieurs, » voulez-vous bien cesser, & nous » laisser jouir du Spectacle ? S'il ne » vous plaît pas, sortez, & reprenez » l'argent de vos billets. Plusieurs ré- » pondirent qu'ils ne souffriroient ja- » mais une Comédie Françoise à Lon- » dres. Lord G**, piqué de cette » réponse, & plusieurs autres de mes » défenseurs, entrèrent dans la galle- » rie, & imposèrent, pour un mo- » ment, silence à mes adversaires. » Pendant cette scène, il s'en passoit » deux autres, l'une sur le Théâtre, » & l'autre dans le Parterre. La pre-

» mière étoit compoſée de jeunes » Militaires en uniforme, qui, l'épée » nue à la main, formoient ſur le » Théâtre un demi-cercle & ſervoient » de rempart aux Acteurs. La ſeconde » étoit la plus importante, parce que » le Parterre étoit le point de réu- » nion ou de rallîment des Conjurés, » & qu'ils y avoient arboré l'éten- » dard de la rébellion.

» J'avois dans mon parti les deux » hommes de l'Angleterre les plus » forts & les plus adroits, ſoit à la » lutte, ſoit au pugilat, c'eſt-à-dire, » aux combats à coups de poing. L'un » étoit fils d'un Braſſeur, & l'autre » le fils d'un Apothicaire, tous deux » amateurs de la Comédie Françoiſe, » & de plus, fort amoureux de deux » de mes Actrices. Tous deux, ani- » més du même intérêt & du même » courage, s'unirent comme amis & » compagnons d'armes pour la défenſe » de mon Spectacle. Dans cette ré- » ſolution ils franchirent les bancs du » Parterre, & de rang en rang ſe mi- » rent à frapper de tous côtés. Le » Braſſeur ſe jetttoit au milieu des

» pelotons les plus ferrés des enne-
» mis, & renverſoit tout ce qui s'op-
» poſoit à ſon paſſage, en criant :
» *A moi, mes amis! Qui m'aime, me*
» *ſuive.* Un champion, plus hardi que
» les autres, voulut l'arrêter dans ſa
» courſe; il quitta ſes habits, & s'é-
» lança ſur ſon homme; pluſieurs coups
» furent portés de part & d'autre,
» & le combat s'échauffoit de plus en
» plus. Enfin, le Braſſeur plus agile,
» terraſſa ſon ennemi, en reprit un
» autre, le combattit avec le même
» avantage, & par-tout fut victorieux.
» Mes deux braves, après avoir donné
» les plus grandes preuves de zèle &
» de valeur, s'occupèrent enſuite à
» réunir les eſprits & à maintenir le
» calme dans le Spectacle. Les Acteurs
» jouèrent tranquillement, & le ſilence
» fut ſi bien obſervé après ce tumulte,
» qu'on n'oſoit preſque ni cracher ni ſe
» moucher. Un jeune homme, caché
» dans un coin de la ſalle, s'aviſa
» d'emboucher un gros ſifflet de por-
» tier; il fut découvert & ſurpris par
» le Général *Wal* *** qui d'un vigou-
» reux coup de poing ſur ſa bouche,

» lui fit entrer le ſifflet juſqu'au milieu » du goſier. Les deux pièces qui furent » jouées ce jour là, finirent ſans bruit, » & les Actrices furent reconduites » chez elles par la Garde «. Le lendemain la bataille recommença; les Seigneurs avoient amené un renfort de nouveaux champions & l'ennemi fut battu à plates coutures. Cependant M. *Monnet* quelque temps après fut obligé de renoncer à ſon entrepriſe.

A ces *Mémoires*, l'auteur a joint en forme d'épiſodes quelques aventures connues ſous le nom de *Myſtifications du petit Poinſinet ;* je vous ai donné l'explication de ce terme. Ces aventures ſont toutes vraies & aſſez récentes; elles ſe ſont paſſées au milieu de ſociétés très-connues dans la Capitale. Cependant elles ſont ſi peu croyables, ſi dénuées de vraiſemblance que la plûpart de ceux à qui on les raconte refuſent d'y ajouter foi. Comment imaginer en effet qu'il a exiſté un homme aſſez crédule pour ſe perſuader qu'il étoit inviſible, qu'il étoit changé en cuvette,

qu'il avoit entendu parler une carpe, &c ? Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que cet homme, tel qu'on vient de le dépeindre, n'étoit point du tout un ſot comme l'a repréſenté l'Auteur de ces *Mémoires ;* on l'a vu ſouvent accabler d'excellentes plaiſanteries ceux mêmes qui le perſiffloient. Parmi les différentes myſtifications raſſemblées à la fin du ſecond volume, je vous en citerai une des plus comiques & en même-temps des plus faciles à croire : car il n'y a peut-être pas un ſeul Poëte au monde qui ne puiſſe être perſiffié de la même manière. On témoigne à celui-ci un grand deſir d'entendre la lecture d'une de ſes pièces. » *Poinſinet* très-flatté, ſe rend » à l'invitation d'autant plus volon» tiers, qu'on lui annonce une ſociété » nombreuſe & choiſie, dans laquelle » il ne peut manquer d'avoir beau» coup d'admirateurs. On affecte, » avant la lecture, de le combler de » politeſſes & d'éloges, au point qu'il » en devient preſque modeſte. Il lit » enfin avec le plus grand air de con» fiance; & tous les viſages, comme

» montés de concert ſur le même
» thermomètre, paroiſſent mornes
» & glacés. Il n'apperçoit aucun ſigne
» de plaiſir ni même d'encouragement.
» La lecture finie avec beaucoup d'em-
» barras de la part du pauvre Poëte, qui
» mendie en vain dans les yeux des
» aſſiſtans quelques ſuffrages, on fait
» ſervir le ſouper. Tant qu'il dure,
» on ne parle pas plus de l'ouvrage
» que ſi jamais il n'en eût été queſtion.
» La vanité du petit homme eſt à la
» torture, il ne peut plus y tenir.
» Eh quoi, Meſſieurs, dit-il d'un ton
» tragique, pas la moindre obſerva-
» tion? Pas même un conſeil? Ma
» pièce vous a donc paru bien déteſ-
» table. On lui répond, du ton de la
» commiſération, qu'on croiroit mal
» payer ſa complaiſance, en lui diſant
» de triſtes vérités, auxquelles mal-
» heureuſement on ne pourroit mêler
» aucunes conſolations. On avoue
» cependant qu'il y a un vers qui a
» paru faire le plus grand plaiſir à
» tout le monde. Le petit homme
» veut ſçavoir au moins quel eſt ce
» vers heureux? On lui dit froide-
» ment, *c'eſt le dernier* «.

Vous lirez dans cet ouvrage, Monſieur, quelques lettres charmantes de Mademoiſelle *N**** ; elles ſont pleines d'eſprit & de naturel ; c'eſt un modèle de ſtyle épiſtolaire. En général, ces *Mémoires* ſont très-agréables, écrits légerement & ſans prétention. La claſſe nombreuſe des Lecteurs qui ne cherchent qu'à s'amuſer ou à ſe diſtraire d'occupations plus ſérieuſes, y trouveront abondamment de quoi ſatisfaire leurs beſoins ou leurs goûts. Ils ne ſe vendent que chez l'Auteur lui-même rue de Cléry près de la rue Saint-Philippe.

La Douleur & la Gaîté ; deux Eſtampes faiſant pendant, d'environ un pied de haut ſur 10 pouces de large, gravées l'une & l'autre par M. Léveque, la première d'après feu M. Carle Vanloo, & l'autre d'après le Brun ; à Paris chez l'Auteur rue Saint Dominique au coin de la rue d'Enfer.

L'ESTAMPE qui a pour titre *la Gaîté*, repréſente *Erigone* tenant une grappe de raiſin, dans laquelle *Bacchus* s'eſt métamorphoſé

métamorphoſé pour la ſurprendre. La figure d'*Erigone* annonce dans ſes traits la fineſſe, le plaiſir & la gaîté: caractère que le pinceau du célèbre *Carle Vanloo* a parfaitement bien exprimé.

La Douleur eſt repréſentée par la figure de *Porcie*, tenant un vaſe rempli de charbons ardens qu'elle avale pour ne point ſurvivre à ſon époux. Dans le ſuperbe Tableau de *le Brun* on apperçoit toutes les nuances des ſentimens dont *Porcie* eſt affectée; la triſteſſe, les regrets, la douleur & le déſeſpoir.

Ces deux gravûres ſont exécutées largement & de bon goût; elles font honneur au burin de M. *Léveque*. On pourroit cependant reprocher à cet Artiſte de n'être pas aſſez exact à conſerver les caractères; l'original de *le Brun*, repréſentant *Porcie*, eſt une preuve ſans replique de ce que j'avance. Quand les caractères ſont altérés, la traduction n'eſt pas fidèle.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Avril 1772.

LETTRE XV.

Uſong, Hiſtoire Orientale par M. le Baron de Haller, Seigneur de Gourmoens le Jux, Préſident de la Société Royale de Gottingue & de la Société Economique de Berne, Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre du Conſeil Souverain des Deux Cens de la République de Berne, &c: traduit de l'Allemand. A Paris chez Valade rue S. Jacques, un volume in-12 de 346 pages.

Le nom du célèbre M. *Haller* eſt un préjugé bien favorable pour cette production. C'eſt un Roman politique dont *Uſong*, qui occupoit le Trône de Perſe dans le quinzième ſiècle, eſt le héros. Il paroît que l'auteur a voulu peindre un Monarque accompli. Il prend le jeune Prince dès ſa naiſſance. *Uſong* étoit de la race des *Ywen*, qui, depuis deux générations, avoit été forcée de quitter le Trône de la Chine. Dès qu'il peut manier les armes, il s'eſſaye par des

excursions sur les terres de l'usurpateur. Dans une de ces courses, il est fait prisonnier de *Liévang*, Vice-Roi de deux Provinces, Philosophe & homme d'Etat, qui admire son courage & qui s'attache à lui.

Usong devient amoureux de la jeune *Liosua*, fille du Vice-Roi : ces amours sont très-bien décrits suivant les mœurs de la Chine. *Usong* sauve la vie à *Liosua*, & son père, par reconnoissance, lui donne la liberté & les plus sages leçons. Il ne peut rester dans cette contrée, parce qu'il est ennemi né de l'Empereur qui les gouverne. Il parcourt l'Egypte ; il y trouve un sage Vénitien nommé *Zéno*, qui lui inspire l'envie de connoître les mœurs Européenes & qui l'amène dans sa patrie, dont il approfondit les loix & le gouvernement. Ensuite d'autres aventures l'entraînent dans l'Indostan, où il continue le cours de ses utiles observations. Il délivre la Ville d'*Anah* d'un tyran qui l'opprimoit ; il fait des prodiges de valeur & de générosité ; les habitans eux-mêmes le choisissent pour leur Roi. En peu de temps la réputation de son courage & de sa

bienfaiſance s'étendit dans les régions voiſines; une infinité de petits tyrans déſoloient la Perſe, les peuples ont recours à *Uſong* pour en être délivrés ; ce Prince lève des troupes chez les Arabes, & ſe rend maître de toute la Perſe dans l'eſpace de deux ans. C'eſt à cette époque qu'*Uſong* commence à faire uſage de ſes talens, de ſes connoiſſances & de ſa profonde ſageſſe; c'eſt alors qu'il ſe montre le modèle des Rois, des Politiques & des Légiſlateurs. Il voyage dans les différentes Provinces de ſon Empire; il entre dans tous les détails de l'adminiſtration, anime le commerce, aguerrit les Perſans, les civiliſe, leur donne des loix & ſe fait adorer. Je ne ſuivrai point l'auteur dans chacun de ces objets; mais je citerai quelques morceaux qui feront connoître plus particulièrement cet eſtimable ouvrage.

Un Ambaſſadeur demande à *Uſong* pourquoi il ne prend pas de Viſir ou de premier Miniſtre à l'exemple des autres Monarques. Sa principale raiſon eſt que l'Etat n'eſt pas le bien du Miniſtre, mais du Roi, & qu'ainſi il

n'y a que le Roi qui puiſſe vraîment s'intéreſſer à l'Etat, dont le bonheur eſt uni au ſien. » Un Prince, dit-il, » n'a nulle raiſon d'être avare; il ſuc- » comberoit ſous le poids des ſes » tréſors. Il ne doit point être jaloux » de ſes bons ſerviteurs; ce ne ſont pas » eux qui le ſupplanteroient; il n'a » rien à craindre de leur part. Chaque » ſujet plein de mérite rend le Mo- » narque plus grand, en rendant l'Em- » pire plus heureux. Aucun agricul- » teur laborieux ne ſçauroit ouvrir » une nouvelle ſource qui ne l'enri- » chiſſe; il n'eſt aucune charrue dont » le travail ne lui ſoit utile; aucune » branche de commerce ne s'étend » ſans augmenter l'éclat de ſon Trône. » *Uſong* au contraire ſouffre de toutes » les fautes de ſes ſerviteurs : ainſi » il eſt eſſentiel à ſon bonheur propre » d'aimer tous les gens de bien, d'é- » loigner tous les méchans, de proté- » ger tous les moyens de contribuer » au bonheur public, de détourner » de l'Empire tous les inconvéniens » qui pourroient y nuire. Le repos » de ſon eſprit & l'amour des Perſes » forment ſon patrimoine le plus pré-

» cieux. Quel autre doit avoir plus » de soin d'*Usong* que lui-même ? «.

Voici un jugement qui donnera une idée de la sagesse de ce grand Prince. » Il trouva près d'*Amadan* un paysan » qui conduisoit un cheval bien en» harnaché ; & il apprit qu'on le » menoit au Juge de cette ville. Ce » Juge étoit versé dans la Poésie Per» sanne, d'un génie pénétrant, & » connu avantageusement de l'Empe» reur, par les agrémens de son esprit. » *Usong* fit observer le paysan, & » apprit bien-tôt que le cheval avoit » été reçu, & que l'affaire pendante » devant ce Juge regardoit une con» duite d'eau, qui excite toujours les » contestations les plus vives entre les » agriculteurs. L'un & l'autre furent » appellés devant le Divan ; ils furent » obligés d'avouer leur faute : toi, » dit l'Empereur au paysan, tu as » séduit un homme utile, qui avoit » tous les talens & la pénétration » nécessaire à un Juge ; tu as fait tort » à la Perse ; qu'a-t-elle de plus cher » que des hommes vertueux ? Tu iras » vivre dans le *Mogostan*, & ta pre» mière faute sera punie de mort.

» Puis ſe tournant vers le Lettré trem-
» blant : qui a mieux ſçu que toi,
» lui dit-il, que les préſens ſont pires
» que les brigandages, puiſqu'ils dé-
» pouillent le poſſeſſeur légitime de
» ſon bien, pour le donner à un ſé-
» ducteur. Tu iras auſſi dans le *Mo-*
» *goſtan*, pour y vivre dans le même
» village avec celui par qui tu t'es
» laiſſé corrompre. Auſſi ſouvent que
» vous vous verrez, vous vous ferez
» ſouvenir l'un à l'autre qu'aucun
» crime ne reſte impuni dans cet
» Empire «.

La ſageſſe & la fermeté d'*Uſong* ſe ſoutiennent dans l'adverſité. Il perdit la belle *Liaſua*, qu'il avoit épouſée, & ſon fils l'objet de ſes plus chères eſpérances ; il n'en eſt pas moins occupé de l'adminiſtration de l'Empire ; enfin, il ſonge à aſſurer le bonheur public en formant dans ſon petit-fils un Prince digne de lui ſuccéder. Je ne puis m'empêcher à cette occaſion de citer un trait admirable qui montre comment il faut s'y prendre pour montrer à un jeune Prince à réprimer ſes paſſions. A la Cour d'*Uſong* étoit une jeune Princeſſe nom-

mée *Eudoxie* qu'il avoit accordée en mariage à un Prince qui méritoit sa main & qui en étoit aimé. Les Fiançailles avoient été célébrées secrettement. *Ismaël*, le petit fils d'*Usong*, voit *Eudoxie* chez *Nuschirvani* sa mère, & en devient éperduement amoureux. Il avoit toute l'ardeur de la jeunesse & d'un Oriental ; il ne put contraindre sa passion. Il pria la Princesse sa mère de l'appuyer de sa protection auprès de l'Empereur. » Il ajouta » qu'étant le seul héritier de la Perse, » il ne conviendroit pas sans doute » qu'il vécût dans le célibat ; de sorte » qu'il espéroit qu'on ne lui refuseroit » pas la seule épouse de qui il attendoit » son bonheur.

» *Nuschirvani* aimoit son fils, mais » encore plus la vertu : elle avoit le » même sentiment délicat de la justice, » qui avoit fait la gloire de l'Empe- » reur dont elle portoit le nom. Elle » instruisit le bouillant *Ismaël* des » vraies circonstances du fait, & tâcha » de le convaincre qu'*Eudoxie* n'étoit » plus libre, & que son amour seroit » dès là en opposition formelle avec » les loix. Il s'échappa en plaintes

» amères, & le reſpect qu'il devoit à
» *Nuſchirvani* ne put l'empêcher de ſe
» permettre quelques mots de menace
» contre ſon rival. On apprit auſſi de
» ſes confidens que la violence de ſa
» paſſion n'avoit fait qu'augmenter
» depuis qu'il étoit rentré dans ſon
» appartement en ſortant de chez ſa
» mère.

» *Nuſchirvani* eſpéra que le grand
» *Uſong* modéreroit le feu du Prince,
» & préviendroit un éclat qui ſeroit
» d'autant plus déſagréable à l'Empe-
» reur qu'il étoit la douceur même,
» & que jamais encore on n'avoit
» apperçu dans ſa maiſon aucune paſ-
» ſion que la vertu pût déſavouer.

» *Uſong* fit venir devant lui le Prince
» héréditaire de Perſe. *Iſmaël*, dit le
» reſpectable Monarque, ne doute pas,
» je penſe, de ma tendreſſe : il eſt
» le ſeul objet de tous mes travaux.
» Tout ce que je fais pour la Perſe,
» je le fais pour lui ; & cela dans la
» vue de lui laiſſer un Empire heureux
» & tranquille. Mais j'aime dans *Iſmaël*
» un Prince vertueux qui ſe prépare
» à être un bon Roi. Je ne pourrois
» aimer un *Iſmaël* injuſte & violent,

» quoique fils de ma chère *Nuſchirvani*.
» *Iſmaël* n'eſt qu'à deux pas du Trô-
» ne, & ſera appellé dans peu d'an-
» nées à ſentir le poids du ſceptre;
» il eſt poſſible cependant de l'alléger,
» ſi *Iſmaël* monte ſur le Trône avec
» la réputation d'un Prince vertueux;
» ſi la Perſe peut eſpérer de lui ſon
» bonheur, tous les cœurs iront au-
» devant lui, & tous ſes ordres ſeront
» remplis comme la volonté nationale.
» Mais comment cela pourroit-il
» être, ſi celui qui doit me ſuccéder
» étoit un Prince qui préférât ſa paſ-
» ſion à la juſtice, qui arrachât une
» épouſe promiſe à ſon époux, qui
» briſât des liens qu'aucun homme ne
» peut délier? Qu'eſt-ce que la Perſe
» pourra attendre d'*Iſmaël*, ſi le jeune
» tigre, qui eſt encore à la chaîne de
» l'autorité paternelle, commence dé-
» ja à exercer des violences, montre
» ſa fureur avant que ſes ongles ſoient
» formées? Qui ſe croira en ſureté de-
» vant un tyran qui n'inſpirera que
» l'effroi, s'il ne connoît plus de loi
» & plus de reſpect qui puiſſe le rete-
» nir? Mais *Iſmaël* ne ſera pas ſi mal-
» heureux: il ne veut pas perdre, pour

» une satisfaction d'un moment, l'hon-
» neur d'être un Prince vertueux.
» Une passion de jeune homme n'aura
» pas sur lui plus de pouvoir que l'es-
» pérance d'un regne heureux, que le
» suffrage de tous les Perses, que le
» bonheur d'une longue vie dont il
» a la perspective ».

» *Ismaël* étoit bouillant, mais plein
» de vertu. Il s'inclina profondément,
» baisa la main de l'Empereur, & se
» borna à lui faire cette seule prière :
» qu'il lui fût permis d'être absent,
» lorsqu'il seroit dans le cas de perdre
» la noble *Eudoxie* pour jamais, vu
» que de la voir passer dans les bras
» d'un amant chéri, seroit au-dessus
» de sa foible vertu ». Voilà certaine-
ment une des plus belles leçons qu'on
puisse donner à un Prince !

L'ouvrage de M. *Haller* est rempli d'instructions aussi utiles & aussi frappantes. C'est dommage que les détails y soient souvent trop prodigués ; c'est le défaut des écrivains Allemands qui les éputisent presque toujours. D'ailleurs, la traduction en pourroit être plus agréable ; le style du traducteur est assez souvent incorrect.

Cet ouvrage, malgré ſes défauts, doit avoir une place diſtinguée dans la bibliothèque de tous les jeunes Princes & de leurs Inſtituteurs.

Réfutation d'une idée de M. d'Alembert ſur la langue Latine.

JE viens de lire, Monſieur, dans une Gazette Italienne qui s'imprime à Peſaro l'article ſuivant, qui m'a paru mériter d'être mis ſous vos yeux. Je l'ai traduit littéralement. Cette Gazette eſt du 17 Mars 1772.

» Le ſieur *Jérôme Ferry*, de Lon-
» giano, Profeſſeur de notre ville,
» vient de publier un Recueil de cin-
» quante Lettres Latines, adreſſées aux
» principaux Sçavans de l'Italie & de
» l'Europe, dans leſquelles il réfute l'é-
» trange opinion du ſieur d'*Alembert** *
» ſur l'impoſſibilité de bien entendre &
» de bien écrire la langue Latine. Ces
» Lettres ſont précédées de la vie du

* Cette opinion n'appartient pas à M. d'*Alembert*, ainſi que beaucoup d'autres qu'on trouve dans ſes ouvrages ; il n'a fait que la renouveller ; bien des gens de Lettres l'ont eue avant lui, & beaucoup de Sçavans l'ont auſſi réfutée avant M. *Ferry*.

» Cardinal *Adrien de Corneto*, mor-
» ceau également recommandable par
» l'exactitude des faits & par l'éléganc-
» ce du ſtyle. Cet ouvrage eſt dédié
» au Souverain Pontife actuellement
» regnant, & il lui a été préſenté le
» 2 Février dernier. Sa Sainteté, pour
» témoigner à l'auteur combien elle
» étoit ſatisfaite de cette production,
» l'a honoré d'un Bref qui contient les
» éloges les plus flatteurs pour le ſieur
» *Ferry*, & qui ſera en même-temps
» un monument de l'amour de notre
» Souverain pour les Lettres. En effet,
» Sa Sainteté, à l'exemple de ſes glo-
» rieux prédéceſſeurs *Nicolas V* &
» *Léon X*, au milieu des affaires im-
» portantes dont elle eſt occupée,
» trouve encore le moyen de donner
» une attention particulière aux Let-
» tres & aux Sciences; & la protec-
» tion éclairée qu'elle daigne leur ac-
» corder, eſt l'augure le plus favora-
» ble pour leur avancement.

Voici la traduction du Bref.

» *A notre cher Fils Jérôme Ferry,*
» *Clément XIV, Pape.*

» Très-cher Fils, ſalut & bénédiction
» apoſtolique. Nous avons reçu avec

» le plus grand plaisir votre Livre de la
» vie du Cardinal *Adrien* & de l'utilité
» de la langue Latine, lequel nous est
» dédié ; & nous serons très-aises de
» le lire aussi-tôt qu'il nous sera pos-
» sible & que les affaires importantes
» dont nous sommes occupés nous
» laisseront un moment de liberté.
» Nous ne doutons point que cette
» lecture ne nous donne de nouvelles
» preuves de vos talens & de vos
» lumières, & qu'elle n'ajoute encore
» à l'opinion favorable que nous avons
» conçue de vous depuis long-temps.
» La défense de la langue Latine étoit
» le sujet le plus propre à exercer votre
» plume avec avantage ; & certaine-
» ment l'élégance & les graces de
» votre style n'auront pas moins de
» force que vos raisons pour entre-
» tenir l'usage d'une langue aussi belle.
» Comme nous ne doutons point que
» votre nouvel ouvrage ne produise
» cet effet, nous vous exhortons en
» conséquence à poursuivre une car-
» rière que vous remplissez si bien, &
» à continuer d'assurer le triomphe de
» la langue Latine par de nouveaux
» travaux qui mettent ses beautés &

» ſon énergie dans le plus grand jour, » & qui réuniſſent l'exemple au pré- » cepte. Vous ne pouvez vous occu- » per d'un objet plus utile au Public, » plus analogue à votre état & plus » propre à accroître encore les ſen- » timens favorables que nous avons » conçus pour vous. Nous vous don- » nons, cher Fils, avec beaucoup de » tendreſſe, notre bénédiction apoſto- » lique, comme un gage de notre » affection paternelle. Fait à Rome, » dans le Palais de Sainte Marie-Ma- » jeure, ſous l'Anneau du Pêcheur, le » 5 Février de l'année 1772, la troi- » ſième de notre Pontificat ».

Le Feſtin Eſpagnol, Eſtampe d'environ 16 pouces $\frac{1}{2}$ de haut ſur 22 de large, gravée par M. Lempereur, de l'Académie Royale de Peinture & de celle de Vienne, d'après Palmedes Stevens; à Paris chez l'Auteur rue S. Jacques au-deſſus du Petit-Marché; prix 12 livres.

CETTE belle Eſtampe eſt accompagnée d'une *Deſcription* imprimée, dont l'auteur eſt *M. J. F. de Lyon*. Cela ne

vous rappelle-t-il pas, Monſieur, ces temps d'ignorance, où les Artiſtes étoient obligés d'écrire au bas de leurs ouvrages les noms des ſujets repréſentés, *dans la crainte*, dit l'Hiſtorien de la Peinture, *qu'on ne prît Pétrarque pour le Pape, ou la belle Laure pour Pétrarque.* Dans un ſujet hiſtorique, ſi l'action eſt bien exprimée, une diſſertation eſt tout-à-fait inutile ; ſi c'eſt une allégorie, elle doit être claire, expreſſive, intelligible ; un commentaire ſur un pareil ſujet ſembleroit en faire la critique en accuſant l'inſuffiſance de l'auteur. Il n'y auroit donc qu'un ſujet mixte, qui, faiſant alluſion à quelques faits particuliers, leſquels n'ont pû être ſentis que par les contemporains, auroit beſoin d'une explication ; mais, pour un tableau repréſentant un feſtin où regne ce déſordre pittoreſque produit par la gaîté, vous conviendrez, Monſieur, qu'une deſcription de ſept mortelles pages eſt déplacée. Si l'auteur, au lieu de ſe donner la torture pour imaginer une fiction qui n'eſt pas même vraiſemblable, eût parlé de la compoſition de ce ſujet, des plans, des grouppes, des

masses, de la dégradation de la lumière & de l'ombre, de la perspective aërienne, de l'effet général, &c, on auroit eu une idée de l'ordonnance du tableau; & cela, je pense, eût été plus intéressant que de nous apprendre que *l'intérieur d'un pâté est aussi délicat, aussi friand que les dehors en sont superbes & singuliers!* En revanche il ne fait pas grace d'un sceau, d'une serviette; au besoin même il multiplie ces épisodes.

Il chante le pouvoir de l'Amour, & nous apprend que ce Dieu, *qui veut du large pour s'épancher*, a rassemblé une société nombreuse à l'entrée de la nuit, que le souper se prolonge jusqu'au lever de l'aurore, qu'enfin les rayons du Soleil viennent ajouter l'éclat de l'or aux roses que l'Amour a peintes sur les visages. Il me paroît, au contraire, que le tableau représente un dîner & non pas un souper; que l'heure du jour est environ trois ou quatre heures après midi, à en juger par la hauteur du Soleil, & non pas le matin. Quoi qu'il en soit, je ne suivrai pas M. *J. F. de Lyon* dans tous les détails de sa *Des-*

cription; je vous dirai ſeulement, d'après lui, que *Palamedes Stevens*, auteur du Tableau, étoit originaire de Delft en Hollande; qu'il nâquit à Londres en 1607 pendant un voyage qu'y firent ſes parens; que les Hollandois, jaloux de la gloire de leur patrie, ont réclamé ce Peintre qui mourut le 26 Mars 1638, âgé de 31 ans. Quant à la compoſition du ſujet, elle eſt très-intéreſſante: l'ordonnance en eſt pittoreſque, variée, remplie de mouvement & d'action. La Gravûre eſt exécutée avec le plus grand ſoin; le burin de M. *Lempereur* eſt célèbre depuis long-temps, & ce morceau eſt digne de la réputation de cet habile Artiſte. *Le Feſtin Eſpagnol* fait pendant au *Jardin d'Amour*, autre Eſtampe de M. *Lempereur*, qu'il fit paroître en 1769, & que je vous annonçai dans le temps.

Je ſuis, &c.

A Paris 21 Avril 1772.

Faute à corriger dans le N° précédent. Ce n'eſt pas ſeulement envers le P. Girard ſeul que M. Richer ſe montre injuſte: liſez, *Ce n'eſt pas contre le P. Girard ſeul que M. Richer fait voir de la paſſion.*

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS CE SECOND VOLUME
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1772.

LES PÉLOPIDES, *ou Atrée & Thieſte, Tragédie par M. de Voltaire.* page 3

L'ESPRIT *des Journaliſtes de Trévoux.* 26

HISTOIRE *des différens Peuples du monde, contenant les cérémonies religieuſes & civiles, l'origine des Religions, les Mœurs & Uſages de chaque Nation, &c.* 36

COSTUME *des anciens Peuples, en 300 planches gravées; par M. Dandré*

Bardon, Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, &c. 45

ETAT *actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris.* 52

COURS D'HIPPIATRIQUE, *ou Traité complet de la Médecine des chevaux; par M. la Fosse, Hippiatre.* 61

HISTOIRE NATURELLE DE PLINE, *traduite en François avec le texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites, &c. Tome IV.* 73

RECUEIL DE LETTRES *adressées à M. Mille, auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de Bourgogne.* 91

LE DIABLE AMOUREUX. *Nouvelle Espagnole; par* M. *Cazotte.* 99

EPÎTRE DE BOILEAU *à M. de Voltaire; par M. Clément.* 121

ETRENNES NOUVELLES, *contenant l'état de l'Europe.* 137

PATHOLOGIE *de M. Gaubius, traduite du Latin en François; par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, &c.* 138

PORTRAITS *des sieurs le Kain, le Gros, la Ruette, & de Mlles Duménil, Duplan & la Ruette, Acteurs & Actrices des trois Spectacles de Paris.* 140

PORTRAIT DE JEAN RACINE. 142

PORTRAIT DE FEU M. BERRYER. 143

DEMANDE *d'un Libraire.* 144

HISTOIRES DIVERSES D'ELIEN, *traduites du Grec, avec des Remarques; par M. Dacier, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.* 145

L'ANNÉE DEUX MILLE QUATRE CENS QUARANTE, *ou tout à sa place.* 166

LETTRE DE M. HARDUIN *à l'Auteur de ces Feuilles.* 169

MON TESTAMENT *Politique & Moral; par Mlle A. D. M.* 178

LA VRAIE MÈRE, *Drame didactique en trois actes & en prose ; par M. de Moissy.* 186

ANALYSE *des Conciles généraux & particuliers, &c ; par le R. P. Richard, Dominicain.* 189

COMPLIMENT *fait le 9 Janvier de cette année, par M. l'Abbé Xaupi, à M. de la Roche-Aymon, Archevêque de Reims, &c, sur sa nomination au Cardinalat.* 204

ODE LATINE *sur le même sujet ; par M. Hérivaux, Professeur d'Eloquence au Collége de Louis-le-Grand.* 206

LES INTRIGUES AMOUREUSES ET LA CRÉDULITÉ SANS RÉFLÉXION: *Estampes.* 215

THÉATRE ALLEMAND, *ou Recueil des meilleures Pièces dramatiques, tant anciennes que modernes, qui ont paru en langue Allemande, &c. par MM. Junker & Liébaut.* 217

CAUSES CÉLÈBRES ET INTÉRESSANTES, *avec les jugemens qui les ont décidées ; rédigées de nouveau par M. Richer, Avocat au Parlement : Tome II.* 248

LETTRE *du Chevalier de Séricour à son père. Héroïde.* 276

LES OFFRES RÉCIPROQUES : *Estampe gravée par M. Wille* 287

LETTRES *de quelques Juifs Portugais & Allemands, à M. de Voltaire ; avec des Réflexions critiques, & un petit Commentaire extrait d'un plus grand ; par M. l'Abbé Guénée, ancien Professeur de l'Université de Paris.* 289

SUPPLÉMENT *au Roman Comique, ou Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet, ci-devant Directeur de l'Opéra-Comique à Paris, de l'Opéra de Lyon & d'une Comédie Françoise à Londres, écrits par lui-même.* 324

LA DOULEUR ET LA GAÎTÉ; *deux Eſtampes faiſant pendant, d'environ un pied de haut ſur 10 pouces de large, gravées l'une & l'autre par M. Lévêque, la première d'après M. Carle Wanloo, & l'autre d'après le Brun.* 336

USONG, *Hiſtoire Orientale, par M. le Baron de Haller, Seigneur de Gommoens le Jux, Préſident de la Société Royale de Gottingue, &c. traduit de l'Allemand.* 338

RÉFUTATION *d'une idée de M. d'Alembert ſur la langue Latine.* 348

LE FESTIN ESPAGNOL; *Eſtampe d'environ 16 pouces $\frac{1}{2}$ de haut ſur 22 de large, gravée par M. Lempereur, de l'Académie Royale de Peinture & de celle de Vienne, d'après Palamedes Stevens.* 351

Fin de la Table des Matières de ce ſecond Volume de l'Année Littéraire 1772.

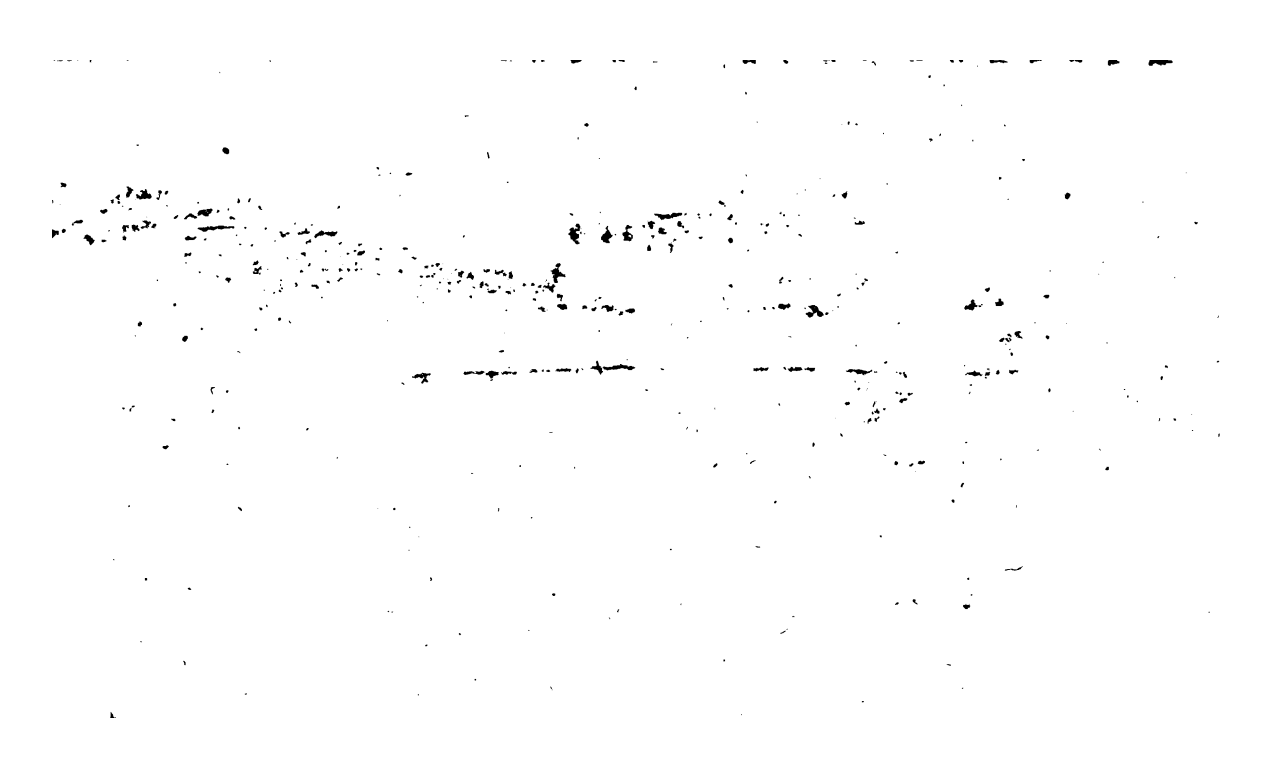

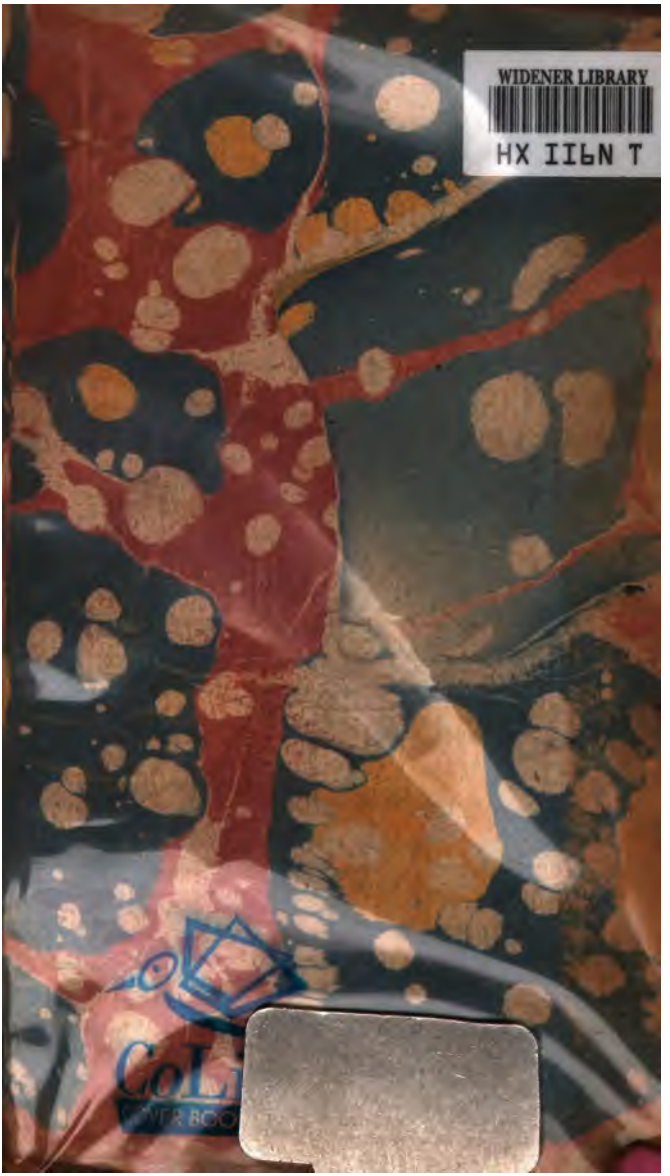
WIDENER LIBRARY
HX 116N T